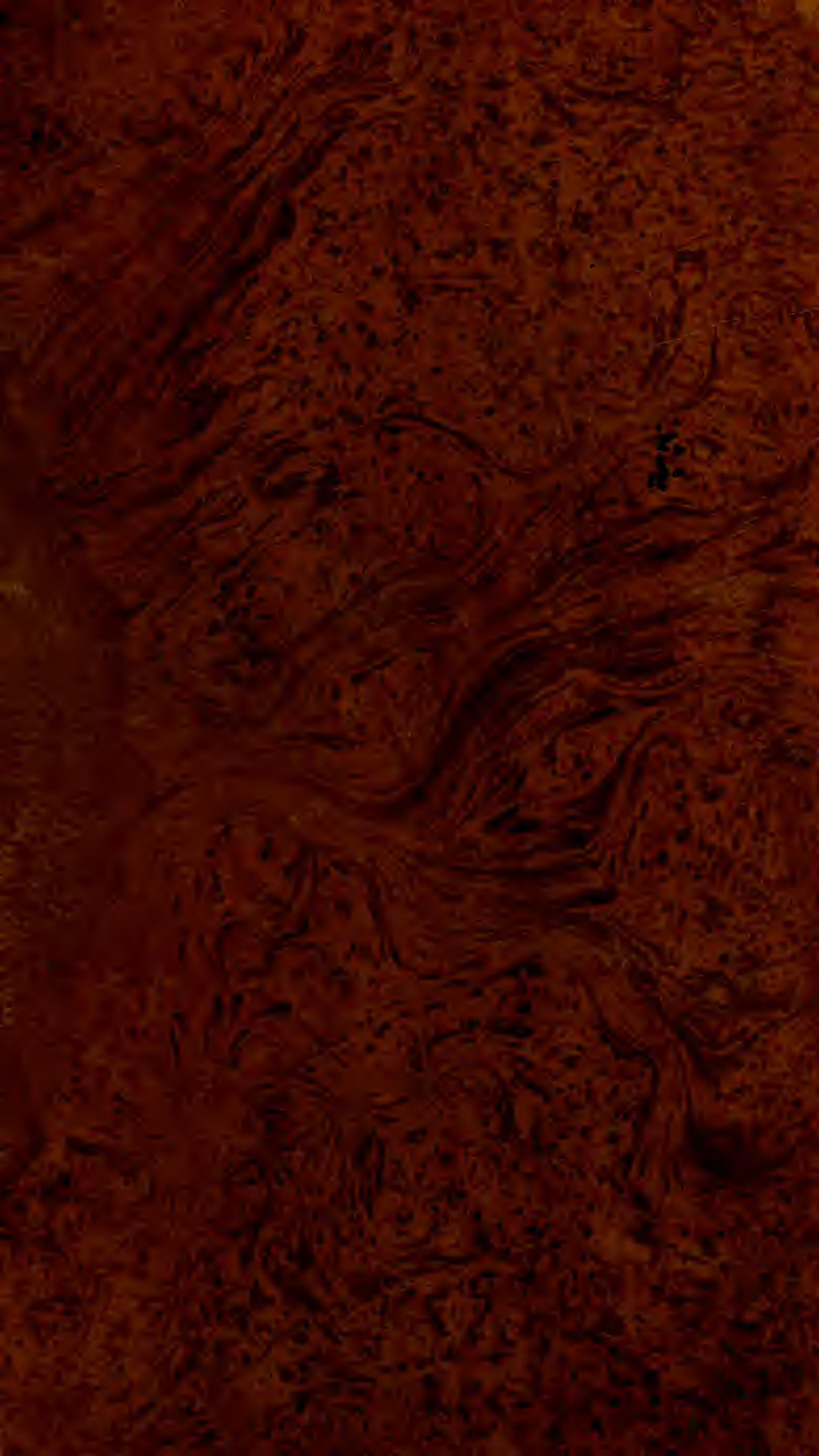



R. LAFRAMBOISE.



C7

M Laframboise

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON,
DE MESDAMES

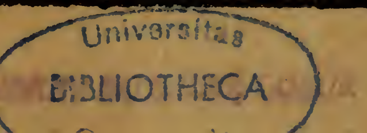
LA DUCHESSE DE VENTADOUR,
LA MARQUISE DE DANGEAU,
ET DE DIVERSES DAMES,
DE M. LE MARL. DE VILLEROY.
DES MINISTRES ET DES MAGISTRATS,
ET DE DIVERS SEIGNEURS.

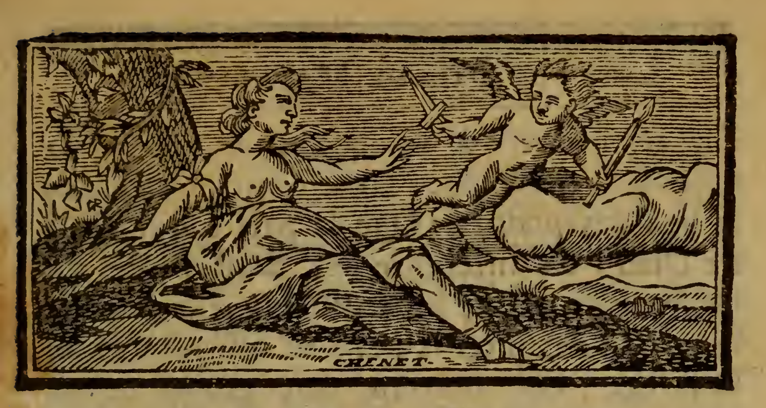
TOME SEPTIÉME.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE ERIALED, Imp. Libr.

M. DCC. LVII.



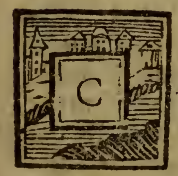


LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, ET DE Me. LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

LETTRE I.

DE Me. DE MAINTENON A Me. LA DUCHESSE DE VENTADOUR *.

18 mars. 1700.



OMPTEZ, ma chere duchesse, qu'il n'y aura jamais de paix pour ceux qui résistent à Dieu. S'il y a quelque joïe au monde ,

* Charlote Eléonore-Madeleine de la Motte Houdancourt, fille de Philippe de la Motte-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de Louise de Prie gouvernante des enfans de France, mariée en 1671 à Louis Charles de Levis, duc de Ventadour,

elle eſt réſervée à la conſcience pure, la mauvaiſe conſcience trouve un enfer dans le lieu des plaiſirs. Que la paix, qui vient de Dieu, eſt différente des fauſſes joïes du ſiecle! elle calme les paſſions: elle nourrit la pureté des mœurs: elle eſt inſéparable de la juſtice: elle unit au plus grand & au plus aimable des êtres: elle fortifie contre les tentations.

Mais comment aquérir cette paix? par une bonne confeſſion générale; ſuivie de l'uſage fréquent des ſacremens, & d'une véritable averſion pour le mal. Dans cet état de pieté, on a ſouvent des troubles: mais Dieu ne nous fait ſentir notre foibleſſe que pour nous redonner de nouvelles forces, que nous tirons de la reconnoiſſance de cette foibleſſe même. L'eſſentiel eſt de ne jamais agir contre la lumiere intérieure, & de ſuivre Dieu par tout où il veut nous conduire.

pair de France, mort le 28 ſeptembre, 1717 Elle eut le 8 janvier 1687 une penſion de 8000 liv. & le 10 décembre une augmentation de 4000. En 1696, elle fut propoſée pour dame d'honneur de Me. la ducheſſe de Bourgogne: Me. de Maintenon lui donna l'excluſion à regret. Me. de Ventadour s'attacha ſérieuſement à elle, & ſe rendit propre, en ſuivant ſes conſeils, à la charge de gouvernante des enfans de France, qu'elle eut en ſurvivance de ſa mere, le 1 de Juin. 1704. Anne Genevieve de Levis, ſa fille, née en février 1673. fut mariée en ſecondes nôces à Hercules Meriadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, & mourut le 20 mars 1727.

Ce qui vous rebute, ma chere duchesse, c'est que vous ne voïés que ce que la religion vous demande, sans voir ce qu'elle vous donne. Vous frémissés en considérant ce qu'elle fait faire ; que vous seriés ravie, si vous saviés ce qu'elle fait aimer ! N'attachez point les yeux sur les croix qu'elle vous présente : vous ignorés encore combien elle les rend légeres. Point de joug plus doux que celui du Seigneur : ceux qui sont à lui sont toujours contens : & s'il est pour eux quelques momens d'inquietude ou d'ennui, c'est dans les instans où ils n'en sont pas occupés.

Laissez faire Dieu en vous : livrez-vous à la grace, mais sans mesure & sans condition. Malheur à ces ames lâches & timides, qui osent composer avec Dieu, & qui se partagent entre le monde & lui ! Pourquoi la pieté vous effréïeroit-elle ? la religion n'a rien de dur : elle ne vous demande rien, sans vous donner en même tems la force pour l'exécuter.

Il n'est point nécessaire de quitter le monde : mais il faut que le cœur y renonce : paroles amères, si vous ne vous rapelliés le vœu de votre baptême : vous n'êtes chrétienne qu'à ces conditions : & l'on ne fait que vous ramener à votre premier engagement.

Voilà, Madame, ces conſeils que vous trouvés ſi bons : recevez les comme une preuve bien ſûre de l'intérêt que je prends à vous : & pour m'en recompenſer, gardez m'en le ſecret & brulez ma lettre. Je connois le ridicule qu'on y trouveroit : mais je vous aſſure que je hazarderois pour vous quelque choſe de plus que la raillerie du public.

LETTRE II.

DE LA MEME A LA MEME.

27 juin. 1701.

JE vous conjure, ma chere ducheſſe, de ne pas ſouffrir que Madame s'inquiete de la manière dont elle m'aura reçue ; la plus grande marque de bonté qu'elle puiſſe me donner eſt la liberté : & je me croirois bien avec elle, ſi elle me renvoïoit quelquefois, ou qu'elle ne me dît qu'un mot. Je ſuis entierement de votre avis ſur les filles : il y a cent raiſons pour les ôter, & pas une pour les retenir : il n'y en a plus que chez vous : le Roi ne peut pas avec bienſéance en parler le premier : mais je ne doute pas qu'il n'opine à couper l'hidre, ſi on lui en dit quelque choſe. Mr. de la Carte me fait grand pitié, & ſur tout depuis que vous m'aſſurés qu'il a eu de bonnes inten-

tions : il me ſemble, que Mr. d'Orléans en uſe très généreuſement pour les officiers de MONSIEUR. J'ai été bien fâchée de la mort du confeſſeur de MADAME : & je prie Dieu de tout mon cœur de lui en donner un, qui lui faſſe bien connoître ſa religion & ſes devoirs. Vous êtes admirable, Madame, de n'être mêlée en rien au milieu d'une cour ſi ſujette aux orages : j'eſpére qu'à l'avenir elle ſera plus calme & que vous ne nous quitterés plus. Je vous donne le bon jour, & bien matin, car je n'ai pour moi que les momens où l'on croit que je dors.

LETTRE III.

DE LA MEME A LA MEME.

JE ſuis très fâchée de l'état de Me. la maréchale, & par l'attachement que j'aurai toute ma vie pour elle, & par la connoiſſance que j'ai de vos ſentimens pour une mere que vous deſirés de conſerver : perſonne n'y peut plus contribuer que vous, Madame : & je prie bien Me. de la Lande de lui rendre tous les ſervices, & toutes les complaiſances que je lui rendrois ſi j'étois à portée, j'ai une grande impatience de voir notre prince : je vois bien que vous voulés nous ſurprendre par ſa beauté,

mais je ne ſai ſi vous y réuſſirés. On ſera toujours content quand il ſe portera bien : M. Fagon n'eſt point en peine de ces cris aigus : nous les croïons un effet de ſon opiniâtreté : Me. ſa mere eſt plus aimable & plus jolie que jamais.

Quel plaiſir prenez-vous à mettre des erreurs dans l'eſprit de ce bon pere, & à lui aller dire que je ne tiens plus à la terre : je le prie de demander cette grace pour moi : j'ai grande confiance en ſes prieres : & malgré certains pénitens que je lui vois, je ne crois point ſa morale relâchée ; dites lui encore, Madame, que je penſe tout comme lui ſur la comteſſe de Cailus, & que je n'ai aucun chagrin contre elle : j'en puis avoir pour elle, & je donnerois de mon ſang pour qu'elle eût moins de foibleſſe. Il me ſemble que vous êtes curieuſe en mignatures : j'en ai de vous de très jolies : voilà un deſſein, que je ferois charmée de voir exécuté par vous : cette femme, embraſſant la croix, peut avoir les mains jointes & les yeux baiſſés dans une profonde méditation. Adieu, Madame : qui vous a connue vous aime toujours : ſi vous voïiés les lettres du duc du Maine, vous le croiriés l'ami du vôtre.

LETTRE IV.

DE LA MEME A LA MEME.

JE vous conjure, ma chere duchesse, une fois pour toutes de ne me jamais parler dans vos lettres de ce que vous croïés me devoir : il faut quelquefois les montrer : & il ne convient ni à vous, ni à moi, qu'elles soient remplies de reconnoissance. *1 avril. 1704.*

Vous êtes bien loin de vos supérieurs, de vos sœurs, de vos régles, & des pratiques du couvent, ma chere fille : & ce sera un grand bonheur si vous ne jettés pas le froc : cependant j'espére tout de votre bon naturel, & du soin que nous prendrons de vous. Vos sœurs de ce péïs-ci sont fort éclopées, & ne se soutiennent que par leur courage : il va jusqu'à couper au lansquenet : je ne suis pas sans inquietude en gouvernant des filles qui m'échapent si souvent. Le compte que vous me rendés est sincere, mais il n'en est que plus effréïant : voilà donc le Palais-roïal dans votre chambre, & Madame de Montespan par-dessus tout le reste ! le bon pere en est-il content ? ce seroit toute la consolation que je pourrois avoir. Adieu, Madame la duchesse, il vaut mieux prendre cette idée que de vous

regarder comme une religieuſe qui court le monde : mais, quoique vous faſſiés, je ſens bien que vous ſerés toujours l'enfant gâté.

LETTRE V.

DE LA MEME A LA MEME.

QUAND je ne vous honorerois pas autant que je fais, Madame, j'entends aſſez bien les intérêts de la France pour être allarmée du moindre mal que vous avés : j'aurois eu l'honneur de vous voir, ſi je n'avois craint de vous incommoder, & de vous ôter une bonne compagnie, pour vous en donner une mauvaiſe. Je prends une grande part à la joïe que vous avés du mariage que vous allés faire : il ſeroit difficile d'en trouver un qui unît un plus grand nombre de gens de mérite : ceux, qui en ont, doivent voir avec plaiſir de telles alliances : je vous conjure, ma chere ducheſſe, d'en faire mes complimens à tous ceux qui y ſont intéreſſés. Agiſſez ſans affectation : il y en auroit à aller toujours avec Me. la Maréchale : il y en auroit à n'y aller jamais : vous m'envoïates l'autre pour une viſite auſſi aimable que glorieuſe. Dieu

vous conſerve tous ! je n'ai que le tems de vous donner cette bénédiction : car voici un miniſtre.

LETTRE VI.

DE ME. DE VENTADOUR.

S'IL ne s'agiſſoit pas d'un établiſſement conſidérable pour Mlle. de Rohan ma petite-fille, je ne prendrois pas la liberté, Madame, de vous importuner des affaires de M. de Matignon, qui a fini avec M. de Chevreuſe, & qui doit préſenter un placet au Roi, pour lui demander la grace de prendre la qualité de duc d'Eſtouteville, comme ſeul héritier & propriétaire de cette terre érigée en duché en faveur de ſa bisaïeule, & lui donner par-là, à lui & à nous, la ſatisfaction de conclure avec l'agrément de Sa Majeſté le mariage de ma petite-fille, que Mr. de Rohan n'eſt point en état d'établir, ne cherchant qu'à dépenſer ſon bien, & à faire de ſon mieux pour ſervir Sa Majeſté avec tout le zèle & l'aplication poſſible. Mr. de Matignon a déja eu l'honneur de parler au Roi, qui lui avoit permis de pourſuivre ſon affaire : mais j'ai grand' peur que Sa Majeſté ne ſoit ſi importunée déja ſur ces ſortes de matieres, 15. mai. 1711.

A 5

qu'elle n'en veuille plus entendre parler. Cependant que ne doit-on pas attendre de ſa juſtice ? je dois même aſſez aux bons procédés de M. de Matignon, qui m'a priée, Madame, de vous demander votre protection pour être enhardie, par les bontés que je me flatte que vous avés pour moi, de vous en parler : j'aurois à me reprocher de manquer de reconnoiſſance pour lui, & de tendreſſe pour mes enfans, ſi je ne le feſois, quoique j'en craigne l'évenement, ne me croïant heureuſe, Madame, que &c.

LETRE VII.

DE LA MEME A LA MEME.

4 ſept. 1711.

NOTRE prince fantaſque a répondu à merveille à Mr. l'Evêque de Caſtres qui l'a harangué aujourdhui : & tous nos députés de Languedoc, qui l ont vu à cheval dans la galerie, ſont partis, charmés de lui : il eſt merveilleux pour les grandes cérémonies : il ſe met quelquefois peu en peine des médiocres. Que vous avés de bonté, Madame, de m'envoïer en Eſpagne mener la princeſſe, dont Madame la Dauphine accouchera, quand elle le jugera à propos ! Cela me fait ſouvenir de la

ſous gouvernante de la reine Marie-Louiſe, fille de MONSIEUR : cette ſous-gouvernante ſe trouva mal dans le voïage : on la mit dans une égliſe bien proprement : & là, on la laiſſa expirer, ſans autre médecin que Dieu, ſans ſecours d'aucune eſpèce, de peur, à ce qu'on dît, qu'elle n'embarraſſât dans le chemin. Cette partie de plaiſir-là, Madame, ne laiſſe-t'elle pas une idée bien agréable du tumulte d'une cour, & de la façon dont on penſe pour des perſonnes qui y ſont inutiles ? Après cela, je crois que nous n'avons guère de projets à faire que ceux de tâcher de faire la volonté de Dieu : par-tout, nous ne ſavons guère ce qu'il nous faut : je ſens bien, Madame, que je ne ſaurois me paſſer de vos bontés pour moi : ſi vous me les ôtiés, je ne ſai pas bien ſi j'aurois cette ſoumiſſion ſi néceſſaire, puiſque c'eſt tout le plaiſir de ma vie.

LETTRE VIII.

DE LA MEME A LA MEME.

C'EST nous donner la vie, que de voir un mot de votre main, Madame : 1711. votre ſanté eſt donc bonne ! & vous ne m'oubliés donc pas tout à fait ! je ne veux rien davantage, ſûre, que ſi vous ſongés

à moi, vous ne pouvés vous empêcher de vous dire, voilà une perſonne qui m'eſt entierement dévouée, ſur laquelle je puis compter abſolument, & qui ne ſera jamais ingrate des bontés que j'ai eues & que j'aurai pour elle: cela ne doit-il pas tenir lieu de quelque choſe? Pour moi, Madame, c'eſt le cœur ſeul que je regarde dans mes amis: & j'ai l'avantage d'en avoir eu, & d'en avoir encore de ſolides, & en aſſez grand nombre: c'eſt le ſeul bonheur que j'aïe eu dans ma vie: quand on eſt vraïe & franche, on eſt en ſûreté dans le commerce du monde, & cela eſt aſſez rare, à cette cour ci: Me. de St. Geran fait bien de vous mander des nouvelles des gentilleſſes de nos princes: car on ne manqueroit pas, ſi c'étoit moi, de dire que je les aime trop pour leur trouver des défauts: je m'arrête donc à leur ſanté: elle eſt très-bonne: jamais Mr. le duc d'Anjou n'a été mieux, dormant la nuit à merveille, & mangeant bien le jour. Nous voïons tous les cinq jours des viſages nouveaux par les compagnies qu'on releve: il faut pourtant que notre chere comteſſe s'accomode de dîner avec eux: les repréſentations nobles ont quelquefois de grandes importunités: mais on ſuit en cela ce qui ſe feſoit autrefois, dont les jeunes dames ne pourroient s'accom-

moder. Je ſuis ravie que Me. de Barneval ſoit au château ; car on la voit plus ſouvent. Je reſpire votre retour avec bien de l'impatience, quoique je n'aïe guère l'honneur de vous voir : on peut du moins être à tous momens informé de votre ſanté, vous voir paſſer, & ſe flatter de quelques-uns de ces ſourires, qui m'enchantent : j'ai vû Mlle. d'Aumale : la vieilleſſe eſt ſujette aux larmes : mais il me ſemble, qu'on ne peut parler de vous, Madame, ſans être attendrie : rien dans le monde ne vous reſſemble : & quand il s'agit de vous, les plus ſots parleroient comme des anges & les plus inſenſibles, comme la D. de V.

LETTRE IX.

DE ME. DE MAINTENON.

SI je vous ai ſouvent plainte de la vie ennuïeuſe, que vous menés depuis huit ans, jugez, Madame, ſi je partage vos peines aujourdhui, que vous êtes dans l'accablement de la douleur : je crains, que vous ne cherchiés pas aſſez l'amuſement, qui eſt certainement le meilleur reméde à l'affliction : pourquoi ne venez-vous pas nous voir à Marly ? votre prince a de très bonnes ſous-gouvernantes, & un fort bon

20 *avril.* 1712.

médecin : que craignez vous, quand vous serés quelques heures sans le voir ? Ne vous attachez pas trop à lui, je vous rends mille graces, ma chere Duchesse, des bons traitemens que vous avés faits à Me. d'Haussy: je n'en attendois pas moins de votre bonté pour moi. On vous dit souvent des nouvelles de la santé du Roi, & on ne vous flatte point quand on la croit très parfaite : il fait tout ce qu'il peut pour s'amuser, mais il faut du tems pour se consoler de ce qui lui manque.

LETTRE X.

DE ME. DE VENTADOUR.

1712. LE moïen, Madame, de ne vous pas importuner de sa joïe, dans le tems que je goute dans toute son étendue celle que vous avés ! Quand je songe que le Roi aura le plaisir de donner la paix à ses ennemis & que ses troupes auront fini si glorieusement, j'avoue que je sens la gloire de la nation vivement : & la douleur du prince Eugene me fait un grand plaisir : mon Dieu pourquoi n'a-t'il pas été pris ? en vérité, voilà une action bien heureuse ! je vous en fais mes complimens de bon cœur, Madame, & j'espére bien que Dieu récompensera la constance héroïque du Roi en tou-

te occaſion : cela le met encore au-deſſus de ce qu'il étoit : c'eſt tout dire : il vaincra tout avec cela : nous ſommes dans des tranſports de joïe infinis. Me. de St. Geran, comme vous croiés bien, Madame, eſt hors d'elle, après avoir paſſé deux mauvaiſes heures par des bruits de ville ſans rien ſavoir : enfin les rélations nous ſont venues : & notre galerie étoit pleine de gardes du corps, de Suiſſes, de François : c'étoit un charme de voir la joïe de tous les gens de guerre : mais je m'aperçois, que la mienne m'emporte, & que je ne ſonge pas que vous avés bien d'autres choſes à faire qu'à lire une mauvaiſe lettre. Adieu, Madame : le plaiſir de vous entretenir & de vous voir me tient lieu de tout. Si vous étiés moins grande, on vous ſupplieroit d'aimer un peu la D. de V.

LETTRE XI.

DE ME. DE MAINTENON.

VOUS auriés grand tort, mon aimable Ducheſſe, de n'être pas bonne Françoiſe : car on vous aime fort en France : & en vérité, aucune des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas : point de plaiſir où je ne

5 juin, 1712.

vous aïe regrettée : il y manquoit quelque chose : & ce quelque chose, c'étoit vous. A Marly, même absence de votre part, même ennui de la mienne, j'ai fait vos complimens au Roi, qui les a reçus avec tout l'agrément possible. Que vous êtes heureuse de ne vous pas repaître du goût du monde, & de vous remplir de celui qui convient à tous les tems ! votre cœur est trop bon pour n'être pas donné à celui qui l'a fait : conservez moi la part que vous avés bien voulu que j'y eusse, puisqu'il n'y aura rien en cela, dont notre bon pere ne s'accommode.

LETTRE XII.

DE LA MEME A LA MEME.

30 *juil.* 1712.

LE Roi m'a montré la très belle lettre que vous lui avés écrite : il m'a chargée de vous en remercier : vous y avés parfaitement exprimé un zèle dont il ne doute pas : il vous en est bien obligé, ce sont ses propres paroles.

Il faut s'attendre, que Mr. le Dauphin nous donnera souvent des allarmes : personne n'en souffrira plus que vous : & si l'on proportionnoit les récompenses aux peines, il n'y en auroit point pour une

gouvernante des enfans de France : mais on compte l'honneur, qui à la vérité est très grand, mais qui est quelque chose de bien vuide, tandis que les fatigues sont bien réelles. J'ai bien cru, Madame, que vous aimeriés ce prince : & vous serés assez malheureuse pour vous attacher à celui ci sans vous consoler de l'autre : ne vous allarmez point sur son teint : feu Mr. le Duc de Bretagne n'étoit pas fort blanc : & notre chere Dauphine étoit brune quand elle arriva ici : elle n'étoit devenue blanche que dans ses couches : c'est beaucoup que l'enfant soit gai : & c'est la plus sûre marque de santé. Ne prétendez nous le rendre ni beau ni spirituel : rendez nous le sain : c'est tout ce qu'on veut.

LETTRE XIII.

DE ME. DE VENTADOUR.

J'ATTENDOIS la prise de Douay pour avoir l'honneur de vous écrire, Madame : mais la déclaration, que le Roi a faite ce matin, ne vaut-elle pas bien la prise de cette ville, puisque l'on nous mande qu'il y a ordre de laisser continuer le siege, sans y mettre aucun obstacle ? Je ne vois rien de si heureux que la fin de cette

12 avril, 1713.

guerre : je vous avoue, Madame, que j'en ſuis toute hors de moi: recevez en donc mes complimens : je vous demande encore plus, j'oſe eſpérer que vous nommerés mon nom au Roi, en l'aſſurant de la parfaite ſanté de notre Dauphin, qui nous envoïe tous en priſon fort gaïement. Comme le maréchal de Villeroi m'écrit régulierement tous les jours, pour m'informer de la bonne ſanté du Roi, & de la vôtre, Madame, je lui écris auſſi des nouvelles de notre prince : je crois qu'il en rend compte, pour qu'on en ſache tous les jours ſans importunité. Je ne puis me diſpenſer de vous envoïer une lettre de MADAME, que je viens de recevoir : elle m'avoit déja fait l'honneur de m'écrire qu'elle avoit grande envie qu'on fut content d'elle : mais dans l'inquiétude ſi cela étoit, comme la lettre dont vous m'avés honoré le marquoit fort, j'ai cru que vous ne trouveriés pas mauvais que je lui fiſſe le plaiſir de le lui demander : & de vrai, je penſe pouvoir répondre de ſes ſentimens tels qu'on les peut deſirer, de reſpect & d'attachement : je ne dirai pas de mème des manières : mais quand l'eſſentiel eſt bon, il faut paſſer quelque choſe, & vous, ſurtout, Madame, qui allés toujours au bien,

& qui ne voulés que lui. Vous prouvés merveilleusement que ce sont toujours les plus parfaites qui sont les plus indulgentes.

LETTRE XIV.

DE LA MEME A LA MEME.

M. Le Mal. de Villeroi est trop de mes amis, Madame, pour que je ne vous fasse pas mes complimens sur toutes les graces que le Roi lui fait : j'ai peur qu'il n'en meure de joïe & de reconnoissance : il y a long-tems que celle qu'il a pour vous est bien vive dans son cœur : si je disois tout ce qu'il pense sur vous, Madame, le zèle m'emporteroit, & il faut donc me taire pour vous seule. Mon petit maître est à merveille : il est même engraissé depuis son accès de fievre : mais il n'en fait pas moins de peur pour être aussi précieux qu'il est. Dieu nous le conservera, pour qu'il soit en état de profiter des exemples du Roi : je n'ai que faire de vous assurer, Madame, des souhaits que je fais pour la conservation de ces deux vies-là : j'espére que vous connoissés mon cœur, & qu'il n'a pas besoin de s'expliquer pour vous persuader de la sincérité de ses vœux pour une troisiéme. Tout est fort bien ici *3 sept. 1714.*

hors la douleur d'être loin de vous. Voilà le placet d'un malheureux : quelque importunée que vous soïés, vous ne pourrés me ſavoir mauvais gré d'un peu de pitié.

LETTRE XV.

DE LA MEME A LA MEME.

9 ſept. 1714.

LA lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, m'avoit tout-à-fait inquietée, Me. & je ne peus plus avoir de confiance à ce que l'on me mande ſur votre ſanté : je crois que mes amis, qui ſavent ma ſenſibilité pour vous, me flâtent & me cachent tout ce qui me peut le plus toucher : & c'eſt aſſurement vous, Madame. Notre Dauphin eſt à merveille : il doit aller à la chaſſe avec Mr. Blouin : quand on lui dît, que M. le Duc de Beauvilliers étoit mort, il dit, *qui ſera donc mon gouverneur ? il faut que ce ſoit le gouverneur de Verſailles* : je crois, Madame, qu'il peut lui procurer des plaiſirs après une pareille diſtinction. Notre maréchal de Villeroi arrivera demain : la marque de bonté que le Roi vient de lui donner le met au comble de la fortune : mais celle qui le touche le plus, c'eſt le retour des familliarités de ſon maître : & c'eſt, à mon gré, tout

ce qu'il y a de plus précieux, & qui l'eſt pour lui aſſurement: je l'ai vu pluſieurs fois pleurer de tendreſſe: je parle à qui en ſait plus que moi, à celle qui l'a empêché de mourir: oui, les bontés & le cœur du Roi ſont au-delà de toute expreſſion, & égalent la grandeur d'ame qu'il marque en toute occaſion: auſſi je ne ſache guère de ſes ſujets, qui ne donnaſſent une bonne partie de leur vie pour prolonger la ſienne: & cela, Madame, eſt bien vrai: il mariera ſon petit-fils, s'il plaît à Dieu: je vous aſſure que cet enfant a mille choſes du Roi: & c'eſt ce qui m'y attache encore plus: mon Dieu! que j'ai envie d'être plus vieille, que je ne ſuis de deux ans! Vous ne trouverés pas, Madame que j'aïe grand tort: mais il faut s'abandonner à la providence: j'eſpére qu'elle ne m'abandonnera pas; & ce que je lui demande le plus vivement, eſt votre conſervation, Madame, & vos bontés pour la D. de V.

LETTRE XVI.

DE ME. DE MAINTENON.

JE me cache le plus qu'il m'eſt poſſible: je ſuis trop honteuſe de vivre ſi long-tems; mais je conſerve dans ma ſolitude les ſen- *24 ſept. 1714.*

timens d'eſtime que j'ai pour un petit nombre de perſonnes : vous ſavés, Madame, que vous en avés toujours été : vous avés connu auſſi comme Me. la princeſſe de Soubiſe étoit pour moi : je connois le mérite de Mr. le prince & de Mr. le cardinal de Rohan : & vous ſavés encore que j'ai eu plus de commerce avec Me. la pr. d'Epinoi, que nous n'en avons montré : après tout cela, jugez, ma chere ducheſſe, ſi le mariage que vous venés de faire m'a été indifferent, & ſi je ne prendrai pas intérêt à Me. la princeſſe de Soubiſe, au moins juſqu'à ce qu'elle ſoit gâtée, ce qui eſt, ce me ſemble, infaillible dans ce tems-ci : elle eſt en bonnes mains, Madame : & tout ira bien, tant qu'on ne la revoltera point contre ſa mere : quant à vous, je ſai qu'il ne faut point vous compter, & qu'il n'eſt queſtion pour vous que de votre Dauphin. La ſanté du Roi eſt à ſouhait: il arrive à ſix heures de la chaſſe où il a couru deux cerfs, & a travaillé avec Monſieur de Pontchartrain. Notre nouveau miniſtre eſt content : mais il le ſera encore davantage, quand il vous aura communiqué ſa joïe. Je ſuis inquiete de Me. de Caïlus : j'ignore ce qui ſe paſſe ailleurs, même dans le jardin de Diane, qui eſt préſentement un endroit fort vif, nuit & jour : je paſſe

une partie des miens dans ma maiſon de la ville qui eſt un aſſez vilain cabaret : le repos que j'y trouve me fait vivre : voilà vous entretenir de bien des inutilités : mais vos bontés pour moi me font tout oſer. Le Roi vous donne une grande marque de confiance en vous mettant entre les mains ce que la France, le monde, & lui, ont de plus précieux : il vous en coute cher : mais vous faites ce que perſonne ne feroit comme vous : vous travaillés pour le bien public, tandis que tant de gens ſont inutiles ſur la terre : vos ſoins ſont grands, & par conſéquent vos inquiétudes : mais, Madame, c'eſt le ſort des grandes places : le couvent étoit plus tranquille, & nous étions fort à notre aiſe aux Cordelieres de Noiſy, & dans les promenades que nous feſions enſuite. Je n'entends point ce que vous dites, que l'on ſe prend de tout à la premiere : j'ai demandé au Roi, s'il lui étoit revenu quelque choſe de chez vous ; il m'a dit, que non ; & jamais chambre, de la nature de la vôtre, n'a été ſi paiſible : vous y êtes, ce me ſemble, auſſi abſolue, que vous le devés être : parlez moi donc plus clairement, ma chere Ducheſſe : & ne doutez point que vous ne trouviés en moi l'amitié, la conſidération, l'apui, l'attention que j'ai toujours eu pour vous: ſi je ſuis ſans

commerce, c'eſt mon état qui m'y force : je ſuis honteuſe de vivre encore & de montrer partout un viſage mourant de vieilleſſe: & qui devroit être mort il y a longtems: rejouiſſez vous Madame, avec le précieux dépôt qui vous eſt confié, & qui devient la plus aimable créature.

LETTRE XVII.

DE ME. DE VENTADOUR.

28 ſept. 1714.

JE préférerois bien le vilain cabaret que vous habités, Madame, aux délices du jardin de Diane: & je comprends à merveille la néceſſité de cette retraite, pour n'être pas accablée dans vòtre appartement: je me reſſouviens de Fontainebleau, & du bruit qu'il y avoit dans votre cage, c'eſt ainſi que vous la nommiés: il eſt vrai qu'on n'y pouvoit réſiſter. Je ſuis très inquiete de Me. de Cailus: c'eſt de ces favorites qui ſe font aimer de tout le monde, & à qui l'on ſouhaiteroit tous les bonheurs, qu'on leur envie ordinairement, & qu'elle n'a point: ſon attachement pour vous, Madame, dans tous les tems de ſa vie, m'a donné l'opinion de ſon cœur tel qu'on le doit avoir, & votre amitié pour elle n'y gâte rien: notre nouvelle alliance de Me. d'Epinoi

pinoi ne m'en dédira pas : & depuis la mort de MONSEIGNEUR elles ont reçu des marques d'amitié de Me. de Caïlus qui prouvent tout ce que j'en pense, & qui ne ressemblent guère au jeu de la Cour. Nous fumes hier à Meudon. Mr. le Dauphin dit qu'il ne veut jamais avoir que cela : nous y consentons tous de bon cœur : & la merveilleuse santé du Roi nous fait espérer que ses souhaits s'accompliront : cette pauvre maison, magnifique, qui laisse par sa grandeur, & dans laquelle on ne peut trouver un siege, fait faire de tristes réflexions : notre enfant est à merveille : il a joué le boiteux en perfection vingt-quatre heures, en m'assurant que le lendemain à sept heures il seroit guéri : il croît fort : très joli tout seul : devant le monde, sérieux : je veux l'accoutumer à parler : mais on y a bien de la peine : il est question qu'il vive.

LETTRE XVIII.

DE LA MEME A LA MEME.

JE suis sûre de ne vous importuner jamais, Madame, en vous disant que votre petit enfant est à merveille : sa santé se fortifie tous les jours, & je ne l'ose *19 octob. 1714.*

ni dire, ni écrire au point qu'elle l'eſt, de peur qu'il ne revienne tout d'un coup quelque choſe qui nous rejette dans la crainte. Ce qu'il barbouille par jour de lettres au Roi ne ſe peut nombrer : vous n'êtes pas oubliée, Madame, & il ſait déja une partie de ce qu'il vous doit & de ce que vous êtes. Il aimera beaucoup à écrire, mais point à lire : tout ce qui le devertit & qu'il entend va à merveille : la géographie, les voïages, le deſſin, tout cela lui plait infiniment : & vous ſeriés étonnée & ravie de ſa memoire : ſoiez ſûre qu'on ne le preſſe ſur rien : l'abbé (*Perault*) m'a priée de vous en aſſurer : il eſt tems de lui donner un maître pour aprendre à bien faire la réverence, & pour l'occuper une demie-heure de plus : c'eſt ce que je demanderai au Roi au retour : car la journée eſt bien longue, Madame : & aujourdhui que ſon eſprit commence à percer, on ne peut l'amuſer de niaiſeries & quelques petites regles mettent de la variété dans ſes jeux nos aides-majors lui font faire l'exercice : de la grace à tout, comme le Roi : & ſi vous ne m'aviés pas défendu avec raiſon d'en faire une petite merveille avant le tems, nous aurions pu donner le paroli à Me. des Urſins : car, ne lui en deplaiſe, nous voulons bien ſon prince des Aſturies : mais

nous ne voulons pas briller : notre capital est de vivre, & de prendre peu à peu de bons sentimens : le gouverneur fera le reste : on l'amuse, & on lui dit toujours quelque chose de bon : voilà bien vous entretenir d'enfans, Madame, mais vous aimés tant celui-ci ! La petite mignone de la Lande, qui est de semaine, me prie de vous assurer de son attachement pour vous elle n'ose par respect vous écrire : je le fais sans en avoir moins : mais les bruits, qui avoient couru que Mr. le Dauphin avoit eu la fievre, m'ont obligée de vous mander, qu'il n'a jamais été aussi bien qu'il est.

LETTRE XIX.

DE ME. DE MAINTENON.

EN vérité, ma chere duchesse, vous avés de belles inventions pour faire des présens, & pour charmer de pauvres filles à qui je tache de persuader qu'il n'y a rien d'agréable dans le monde : elles ne peuvent le croire quand elles pensent à vous : & elles sont transportées de joïe d'avoir en leur possession une robe que ce precieux Dauphin a portée : elle fera honneur à jamais à cette maison : vous l'avez ornée de tout ce que vous avez pu : elle n'avoit

29 octob. 1714.

pas besoin d'être riche, pour nous être infiniment précieuse. Vous trouverés bon que je partage leur reconnoissance, & que je me flate même d'avoir quelque part au bienfait.

LETTRE XX.

DE ME. DE VENTADOUR.

1714. J'Eus l'honneur de vous mander hier, Madame, que M. le Dauphin avoit eu une petite fonte, à laquelle il a toujours été sujet depuis qu'il est né, mais bien moins violente que les autres: & cela ne vient plus que très rarement: il lui en reste un petit enrouëment: mais ni le someil, ni l'apetit, ni la gaïeté n'ont été altérés: j'ai cependant fait coucher son chirurgien dans sa chambre: & ce sont ces fontes-là qui m'ont fait désirer d'avoir toujours un homme de l'art auprès de nous: car avant qu'on aille à la ville, il faut que tout soit passé: heureusement c'est en bien: le brouillard qu'il fit ce jour-là m'empêcha de le mener à Marly: on n'auroit pas manqué de croire que c'étoit cela qui lui avoit attiré cette petite fonte: & j'ai remarqué que lorsqu'elles lui viennent, c'est toujours quand il demeure dans sa chambre: mais il y a des tems où on

ne le peut pas expoſer: ſa tendreſſe pour moi lorſqu il a quelque petite choſe, ne laiſſe pas de me couter, quoique mes peines ſe prennent volontiers; mais les nuits ſont longues à paſſer : j'ai une force qui me ſurprend pour mon âge : je n'en avois pas tant, étant bien plus jeune : le bon Dieu me ſecourt, & je n'en déſire la continuation, que pour ce qui me reſte de tems à demeurer auprès de mon petit maitre : en vérité, Madame, j'oſe dire que je n'ai pas le moindre petit ſoin ni la moindre précaution à me reprocher : j'eſpére auſſi qu'elles auront une bonne iſſue : car ce prince-là promet & de corps & d'eſprit tout ce qu'on peut déſirer : pour moi, Madame, je n'oſe vous dire tout ce que votre ſanté me fait ſouffrir, quand elle n'eſt pas bonne : j'ai pour vous, Madame, & pour tout ce qui vous regarde une attache au-delà de tout ce que je peux vous dire : & vos bienfaits, en tombant ſur moi, ne ſont pas tombés ſur un cœur ingrat.

LETTRE XXI.

DE ME. DE MAINTENON.

J'Avois apris hier au ſoir, Madame, la petite fonte que Mr. le Dauphin a- 23 nov. 1714.

voit eues, qu'on ne compteroit assurement pour rien à un autre : je suis bien persuadée, que vous faites de bon cœur ce que vous faites auprès de lui, & que vous ne pourriés pas même vous empêcher de le faire, l'aimant autant que vous l'aimés, & connoissant aussi bien l'importance dont il est : mais quand il vous a fait veiller la nuit, Madame, il faut se reposer le jour, & vous conserver pour lui : c'est votre tendresse qui vous donne de forces : & vous n'êtes pas encore si décrépitée, Madame, que vous deviés être étonnée des ressources que vous trouvés : elles vous meneront loin selon les apparences : & je trouve bien mauvais que vous parliés de votre vieillesse à une personne qui vous a vu naître, & qui étoit déjà assez raisonnable, pour qu'on la consultât sur ce que vous seriés à l'avenir : ma prophétie a été très bien remplie. J'ai trop de marques de votre bonté, Madame, pour en douter : je regarderois un doute comme une ingratitude : je me porte fort bien, le quinquina me donne une grande vigueur. Me. de Cailus est toujours très délabrée : elle vient diner avec moi : mais c'est pour me sauver la peine d'aller chez elle, car elle ne devroit point sortir de son lit. Vous voïés, Madame, avec quelle

confiance je vous réponds : je voudrois pouvoir vous montrer aussi bien le tendre attachement que j'ai pour vous.

LETTRE XXII.

DE Me. DE VENTADOUR.

JE vous avoue, Madame, que j'ai le cœur serré de l'état présent de Me. des Ursins : car pour l'avenir j'espére qu'avec un bon esprit, elle verra bien que rien ne se fait qu'avec la permission de Dieu, qui a voulu par une disgrace des plus singulieres lui faire connoître que rien n'est stable ici bas, & qu'il n'y peut avoir d'heureux que ceux ou celles qui peuvent de bien loin vous imiter : sans cela, je ne crois pas qu'elle puisse arriver & qu'elle ne meure pas de douleur : il n'y a ni moment ni événement dans le monde, qui ne fasse comprendre combien la vie du Roi & la vôtre sont précieuses : je sacrifierois volontiers la mienne pour vous & pour lui. 14 janv. 1715.

Me. de Soubise a présenté sa petite requête à Mr. Blouin : effectivement, Madame on a cru qu'il ne falloit pas encore qu'ils eussent de maison pour éviter des retours de chasse avec une jeunesse que son mari pourroit amener : ainsi, Madame, la pauvre petite vient

diner ou chez Me. la princeſſe de Conty, ou chez nous : cela eſt très incommode, & pour elle & pour moi : ce n'eſt pas grand choſe, que l'appartement de Me. de Nevers : mais il nous feroit grand plaiſir, ſi le Roi lui feſoit la grace de le donner. On dît que je gâte votre cher enfant, c'eſt une néceſſité : ſans cela, nous ne l'aurions point.

J'aime fort mon cher papa Roi. Voilà l'œuvre de M. le Dauphin. Il a fallu le laiſſer faire : je ne vous écris point, qu'il ne vous faſſe des amitiés.

LETTRE XXIII.

DE LA MEME A LA MEME.

1715. JE vous dis vrai, Madame, vous ne pouvés être malade que l'inquiétude que j'ai de vous ne me le rende auſſi : j'ai tant de raiſons de vous être attachée, qu'il n'eſt pas étonnant que la moindre choſe qui vous regarde m'allarme beaucoup : mais la plus forte de toutes mes raiſons eſt la ſenſibilité de mon cœur pour vous : portez-vous donc bien, cela eſt néceſſaire à notre jeune prince. La mort du prince de Piémont n'a pas laiſſé de m'inquiéter encore pour lui, & j'ai été affligée avec cette pauvre Reine.

Notre joli mariage va fort bien, & m'en fait encore plus regretter cette princeſſe d'Harcourt qui a été de mes amies de tous les tems : ce n'eſt pas la mode de ſe ſoucier de quelque choſe : je voudrois de tout mon cœur m'y mettre : car étant aſſez heureuſe pour avoir nombre d'amis & d'amies, on paſſe mal ſon tems en partageant leur malheur : & les bonheurs ne nous font pas le même effet : Mr. le cardinal de Rohan a écrit à Mlle. d'Aumale au ſujet du logement. Voilà pourquoi, Madame, j'en écrivis un petit mot à Mr. Blouin.

LETTRE XXIV.

DE ME. DE MAINTENON.

VOUS raſſurés les autres, ma chere Ducheſſe, & vous auriés peut-être beſoin de l'être vous-même : j'eſpére pourtant que ce ne ſera rien : je mourois d'impatience de voir votre meſſager, & j'etois bien aiſe qu'il ne vint pas ſi matin : on eſt bien malheureux quand on s'attache : le Roi fut très inquiet hier, quand je lui dis cet accident : je lui ai lu votre lettre : il eſt entré dans ma chambre comme je venois de la recevoir. Dieu conſerve l'enfant & la gouvernante ! Ils ſont néceſſaires l'un & l'autre.

Je vous plains, de vous intéresser avec tant de bonté à la santé d'une personne de mon âge : vous avés pourtant raison de l'aimer un peu : car vous savés qu'elle vous a autant aimée dans votre enfance, qu'estimée quand vous avés été en âge de paroître. Je ne me vanterois pas de mes maux, si j'y croïois la santé de votre enfant intéressée : je crois que Me. la pr. de Soubise a un logement : je n'avois garde de manquer de la mettre à couvert : car comment auroit-elle pu trouver quelqu'un qui parlât pour elle ! Il auroit pourtant été assez curieux de la voir coucher dehors, au milieu d'une famille qui ne laisse pas d'avoir quelque petite considération. Bon jour, Madame : je me porte assez bien aujourdhui : & je me porterois encore mieux, si j'étois moins accablée : mais aucune mauvaise humeur ne peut m'empêcher de recevoir vos lettres avec plaisir, & d'y répondre de même. Il est triste qu'on ne puisse jouir de vous.

LETTRE XXV.

DE ME. DE VENTADOUR.

jeudi 1715.

UN bruit s'est répandu ce matin, que le Roi avoit eu la colique : vous

jugés bien, Madame, que je ne l'ai pas entendu, ſans en être hors de moi. Le Ml. de Tallard m'a fait le plus grand plaiſir qu'il me fera de ſa vie, en m'aprenant que ce n'étoit rien, que le Roi avoit diné en public, que ſon viſage étoit bon & que la ſérénité du vôtre le diſoit aſſez. Le fond de ſa ſanté eſt admirable: mais ſi l'on oſe parler, il ne la ménage pas: hé! mon Dieu! quelle eſt néceſſaire! En vérité, Madame, plus encore par attachement pour ſa Majeſté, que pour tout ce que l'on peut enviſager de terrible, que Dieu nous le conſerve! vos ſaintes prieres me donnent toute ſorte de confiance, & pour lui, & pour notre cher prince qui eſt un peu enrhumé: mais rien qui puiſſe inquiéter: je tâche de faire auprès de lui tout ce que j'ai eu l'honneur de vous entendre dire ſouvent: il n'eſt pas tems de le fatiguer dans un âge ſi tendre: il ne faut ſonger qu'à ſa ſanté, & à le divertir, & encore en enfant; car les grands plaiſirs l'attachent. Je vous aſſure, Madame, que je donne ſouvent congé aux maîtres, & que nous feſons nos leçons enſemble en riant: il aura de l'eſprit à tout: le Gouverneur mettra en œuvre pour moi: je n'ai qu'une jolie matiere à lui remettre entre les mains, c'eſt à lui à la travailler,

& à la polir : & elle ſe prêtera ſûrement à toute l'induſtrie de l'ouvrier. Au nom de Dieu, Madame, puiſque je crains tant de vous importuner en allant vous voir, ne m'abandonnés pas ſur les ordres & les conſeils : je tâche de déviner ce qui peut être de votre goût. Mais j'en ſerai toujours plus certaine, quand un petit mot m'en inſtruira : car enfin ce dépôt précieux m'eſt abandonné ; je ne crains pas que de tant de femmes & de domeſtiques du bas étage qui ſouvent parlent mal à propos, il y en ait aucun qui puiſſe dire, que je l'ai négligé un ſeul moment : & c'eſt beaucoup : mais il eſt mille choſes où l'on peut manquer ſans préjudice au zèle : & c'eſt de celles-là, Madame, que je vous demande la grace de m'avertir : ſouvent je vous écrirois pour vous demander vos avis : mais chargée de tout l'état, comme vous l'êtes, je crains de vous charger encore : c'eſt pourtant votre enfant bien-aimé, & c'eſt de vous que je le tiens. Entendez parler de lui ſans vous ennuïer : il faut cela à ſa pauvre gouvernante, qui vous eſt attachée plus tendrement & avec plus de reſpect mille fois que ne peut jamais vous l'exprimer la D. de V.

LETTRE XXVI.

DE Me. DE MAINTENON.

14 *juin.* 1715.

JE vous assure, Madame, que l'incommodité du Roi a été moins que rien : il ne dormit pas la nuit, parce que les pois & les fraises lui donnerent des vents : il dina légerement, & dormit huit heures de suite : il vint ensuite chez moi avec un visage & une humeur admirable : il soupa avec les dames, & a bien dormi cette nuit : il ne faut pas s'attendre qu'il vieillisse sans aucune incommodité : & je vous avoue que je ne serois pas fâchée de lui en voir quelquefois : car autrement il ne se retiendra jamais sur sa voracité. On ne peut rien ajouter à vos soins pour notre trésor : & la France sera très contente de vous, si vous le rendés bien sain : il y a lieu de l'espérer : je n'ai jamais vu ni directement ni indirectement qu'on vous accusât de le négliger : l'idée qu'on a de vous est bien différente : on croit que vous n'avés d'attention & de vie, que pour lui, & qu'outre l'importance dont il est, vous avés une tendresse extrême pour sa très charmante personne. Il est vrai, Madame, que ma grande expérience me fait croire, qu'il est inu-

tile de se presser d'apprendre quelque chose aux enfans : il ne leur faut pas la moindre contrainte : & puisque vous voulés absolument que je vous donne quelques avis, je vais le faire, pourvu que vous me gardiés le secret, sans nulle exception. Comme on ne peut jamais avoir trop de raison & de vertu, je crois qu'on ne peut l'inspirer trop tôt : je voudrois qu'on le dressât peu à peu au secret en l'accoutumant à ne pas redire ce qu'on lui aura confié : je voudrois n'exiger rien de lui sans lui en rendre raison : il est dangereux de l'habituer à obéir aveuglément : car ou il seroit gouverné, ou il voudroit être obéi de même : je voudrois qu'on lui inspirât l'humanité, & qu'on ne lui montrât jamais l'exemple de la moindre tromperie : qu'il songeât à ce qui convient aux autres : & sur tout qu'il fut reconnoissant. En voilà assez, ma chere duchesse, pour vous prouver que je ne puis rien vous refuser.

LETTRE XXVII.

DE ME. DE VENTADOUR.

dimanche 1715.

LES nouvelles que vous m'avés fait l'honneur de me mander, Madame, m'ont redonné la vie : car l'inquiétude est

toute différente de loin que de près : quelque petit reméde de tems en tems rafraîchira le Roi : tout eſt admirable en lui. Le rhume de Mr. le Dauphin continue. Je ne parlerai à perſonne, puiſque vous me l'ordonnés, Madame, des avis que vous me donnés : ils ſeroient admirés, comme tout ce qui vient de vous doit l'être : j'en ferai bien mon profit, ou, pour mieux dire, celui de mon prince : c'eſt un grand malheur pour lui d'être ſi jeune ; car il auroit apris de vous, Madame, à force de vous voir & de vous entendre, tout ce que la vertu, la nobleſſe d'ame, la pieté peuvent inſpirer de ſolide & de grand. Pour devenir un Roi accompli, il n'auroit qu'à mettre en pratique une partie de vous-même : que cela ſeroit heureux pour ceux qu'il gouvernera un jour ! j'eſpére que nous ne le verrons jamais : c'eſt ce que j'enviſage de meilleur : mais tant qu'il ſera entre mes mains, je garderai ma petite lettre, & je prendrai-là mes leçons pour les faire à mon petit maitre : perſonne n'en peut mieux donner que celle qui les pratique, & dont l'eſprit & le cœur ſont au deſſus de tout, comme la fortune.

Mr. le Dauphin m'interrompt : il veut que je vous diſe, Madame, qu'une de ſes

dents a percé. Que je ferois heureuse, si ce que je fais pour lui, je le fesois pour Dieu !

LETTRE XXVIII.

DE ME. DE MAINTENON.

16 juin. 1715. SI on voïoit vos dernieres lettres, Madame, on admireroit plus celle qui reçoit les avis que celle qui les donne : car il est plus ordinaire de savoir discourir que de prendre ce qu'on nous donne avec votre modestie, & votre douceur : c'est une grande vertu en vous, Madame, que Dieu a mise au dessus de moi. Mais j'ai encore une chose à dire, c'est que si vous suivés mes idées, votre éducation ne brillera point : tout le mérite sera pour l'avenir, & il n'en paroîtra rien dans le tems présent : feu MONSEIGNEUR savoit à cinq ou six ans mille mots latins, & pas un, quand il fut maitre de lui. Vous voïés bien, Madame, que le Roi est en bonne santé, puisque je n'ai pas commencé par vous en rendre compte : il dine chez moi, & recommencera aparemment à bien manger des pois & des fraises, qui font mourir Mr. Fagon. On a une grande passion de voir votre prince à St. Cyr : le jardin est en beauté : il n'y a

point de malades, mais il fait encore froid. Ne ſauriez-vous guérir notre maréchal de ſes inquiétudes ? il croit voir mieux que moi l'état du Roi, & croit toujours tout perdu.

LETTRE XXIX.

DE ME. DE VENTADOUR.

LEs momens que j'ai l'honneur de vous voir ſont ſi courts, Madame, que je ne puis vous y rendre aucun compte : cependant je ſuis ſûre que vous ſeriés contente de celui que je pourrois vous rendre de notre Dauphin : ce précieux enfant augmente chaque jour en ſanté, en eſprit, en douceur d'humeur : il contentera le Roi, ſurtout avec un peu de patience : le camérier vint hier voir les eaux & diner chez moi : il ne pouvoit ſe laſſer de regarder notre Dauphin, & lui trouvoit la fiſionomie digne de ſa naiſſance : les étrangers en ſont charmés : au reſte, Madame, je vous ſupplie de croire que ce n'eſt pas mon plaiſir, qui m'engage à le mener aux revuës & aux endroits publics. J'ai cru cela néceſſaire pour affermir le bruit de ſa bonne ſanté, & pour l'accoutumer au monde & au fracas : car pour moi, je ſuis toute rouée : je l'ai ſur moi en mouvement perpétuel : mais 1715.

il faut ſe prêter à ſes plaiſirs : tout ce qui eſt de guerre ne l'ennuïe jamais : comme je crains toujours d'importuner, & que l'attirail de ſa ſuite ne ſoit trop grand, aïez la bonté, Madame, de me faire mander ſi nous n'incommodons pas le Roi : je dévine ce que je peux : mais il eſt mille choſes qui m'échapent : je ne déſire pas me faire valoir, mais aller au bien ; j'ai mis en pratique vos aimables leçons, elles réuſſiſſent à merveille : il ne nous manque que de la hardieſſe : Dieu conſerve à votre enfant & le Roi & vous ! il en a beſoin : je l'eſpére, quand je penſe à la maniere miraculeuſe dont cet enfant a échapé à la mort : & vous ne m'avés pas miſe où je ſuis, Madame, pour ne m'y pas honorer toujours de vos bontés & de vos avis. Je vis notre ami (*le Ml. de Villeroi*) à Marli : vous ſavés, Madame, d'où toutes ſes fréïeurs partent ; pour moi je fus très contente : car je trouvai au Roi un très bon viſage : je ne la fus pas tant, le jour de la revue : on veut que les Rois ſe portent toujours bien : cependant ils ſont hommes comme nous : que Dieu le conſerve, & long-tems ! pour changer, il faut s'y attendre : c'eſt ce que vous ne faites pas, Madame, pour les perſonnes que vous honorés de vos bontés : ſi vous pouviés ſa-

voir combien cela m'a ſoutenue, loin de me les diminuer, vous aimeriés mille fois plus la D. de V.

LETTRE XXX.

DE LA MEME A LA MEME.

Le prince que vous aimés tant, Madame, que vous regardés toujours avec plaiſir & avec inquiétude, que je n'oſe vous mener de peur de joindre encore cette importunité à toutes celles que vous avés déjà, ce prince ſe porte ſi bien, & ſe fortifie tellement d'eſprit, de corps, & de douceur; ce qui marque le mieux la bonne ſanté, que je ne puis m'empêcher de vous en rendre compte, ſûre de vous donner un moment de joïe. il voulut dimanche entendre une premiere grande meſſe: je lui dis: *hébien, Monſieur, demandés une grace à Dieu: qu'eſt ce que vous lui voulés demander*? ſans héſiter, il répondit: *je lui demande celle de conſerver le Roi toujours en bonne ſanté.* Ce n'eſt point en radoteuſe de gouvernante, que je vous le dis. Car je ſai que tous ces diſcours ne ſont point crus: auſſi on n'a jamais moins parlé d'enfant que de ce précieux-là: car je n'aime pas le ridicule: & je trouve que c'eſt beaucoup faire, que de s'en 1715.

ſauver à la cour; on me demande ſa ſanté ſur toutes choſes : je commence à en être certaine : & je ne me vanterai des peines qu'il m'a données, que lorſque j'aurai le bonheur de l'avoir remis entre les mains du Roi : après cela, Madame, je vous en rendrai compte : car il ne ſert de rien de bien faire, ſi ce point ne réuſſit pas : j'ai été obligée de prendre médecine, ce qui l'a fâché : car il me perſécute pour Marli : il ſera courtiſan. J'aprends avec une joïe que je ne puis vous exprimer, Madame, que votre ſanté eſt meilleure à Marli : quelles inquiétudes ne me donne-t'elle pas? M. Blouin vous a trouvé un viſage charmant. n'oubliez pas celle de toutes vos créatures qui vous eſt le plus dévouée, & qui vous aime avec le plus de paſſion : que vous voïés que je vous parle d'amour : mais pourquoi me défendez-vous le reſpect qui vous eſt dû par tant d'endroits; meilleurs les uns que les autres & qui n'échapent pas à la D. de V.

LETTRE XXXI.

DE LA MEME A LA MEME.

18 *ſept.* 1715.

VOtre cher enfant ſe porte à merveille: ſon gouverneur l'aime autant que ſa

gouvernante : & je vois avec le ſeul plaiſir qui peut me reſter que tout le monde eſt comme nous, & que l'on ne connoiſſoit pas ce grand prince comme je faiſois : je n'oſois même en parler : je ne peux, ſelon ce que vous penſés, Madame, vous parler d'autre choſe : chaque jour augmente ma douleur ; ce ſont des larmes de ſang qu'il faut répandre. Permettez-moi d'aller à S. Cyr. Je ne vous verrai pas, mais je ſerai du moins plus près de vous.

LETTRE XXXII.

DE LA MEME A LA MEME.

N'Avez-vous pas aſſez bonne opinion de moi, Madame, pour croire qu'il n'y a ni Roi ni regent, qui peut m'empêcher à tous les momens de ma vie de vous marquer mon reſpect ? Je vous obéis en ne vous le marquant pas : je retiens chaque jour mon zèle pour me conformer à l'envie que vous avés d'oublier tout le monde : ſentimens que je trouve très aiſés à imiter aujourdhui, mais non dans les vues & dans les perfections que vous les pratiqués : vous ne voulés entendre parler que de la ſanté de mon petit maitre ; il ne vous reſte que cela de ſenſible : elle eſt augmen-

27 novem 1715.

tée par une chair ferme, & une bonne graisse, & une gaïeté qui ne le quitte pas de toute la journée : nos petites dames & leurs meres ressentent l'effet de votre protection, puisque leurs maris sont assurés d'un poste agréable auprès de leur maitre pour moi j'adore tout ce que vous avés aimé : je voudrois bien qu'on put marier M. d'Aumale qui est un très-honnête homme, & mal dans ses affaires : je ne doute pas que Mr. le maréchal de Villeroi ne saisisse cette occasion de vous marquer son attachement infini.

LETTRE XXXIII.

DE LA MEME A LA MEME.

10 *janv.* 1716.

QUand je me prive du glus grand plaisir que je puisse avoir, de peur de vous importuner, Madame, vous pourriés croire que je ne suis pas occupée de vous depuis le matin jusqu'au soir : non, Madame, mon petit Roi, qui ne me laisse pas le tems de respirer n'empêchera jamais, que je ne songe à vous avec plus de tendresse & de respect que je n'ai jamais fait: je n'ai point reçu de lettre de vous, je n'osois en espérer même : & c'est ce qui me retenoit d'écrire, ne sachant si vous le trou-

veriés bon, Je ſuis bien fachée de ne vous envoïer que vingt louis ; Paris nous a mis à ſec : & c'eſt encore une de mes grandes peines d'être chargée des menus plaiſirs du Roi, & de voir toute la France tomber ſur moi, & des miſeres inconcevables qu'on ne peut ſoulager que médiocrement. Vous ſerés toujours la maitreſſe de tout ce qui dépendra de moi : mais recevés cette fois le *denier de la veuve.*

La tête tourne de tout ce qu'il faut faire & de ce qu'on voit faire : & ma grandeur me fait pleurer tous les matins : mon Roi ſera quelque choſe de grand & de bon, ſi Dieu le conſerve. Voilà mon unique point de vuë. Nous avons été faire une petite viſite à la reine d'Angleterre, non ſans quelque inquiétude mais on ne peut mal faire, quand on fait ſon devoir. J'ai vu Me. de Caylus, j'en ai été ravie : jugés de ma joïe, ſi je puis jamais *me jetter à vos piés* elle ſera mêlée de douleur aſſurement, mais je pourrai ouvrir mon cœur avec vous. Il ne faudra pas attendre que j'aïe quitté le Roi : un beau jour de printems ou d'été ; ſi vous le permettés, pourra faire mon bonheur : je n'en demande point d'autre, que de vous marquer, Madame, que vous n'avés pas fait toujours des ingrates dans le bien : que vous avés fait & com-

ment vous le faire connoitre, si non par mon attachement pour l'unique reste de votre Roi? Les messieurs sont tous très bien mais quand vous les exhorterés à se dire que l'enfant n'a que sept ans & demi, ils ne feront que mieux. Je suis persuadée qu'il faut y aller doucement pour le bien du corps & de l'esprit. Il n'a point d'humeur: son amitié pour moi continue fort joliment: c'est encore ce qui m'attache: mais vous ne m'en ferés pas une foiblesse, vous à qui il a passé dans le cœur tant de sentimens pour ceux que nous avons perdu, & à qui il en reste tant pour celui que vos prieres nous ont conservé. Que ne peut-on vous voir? vous ne verriés, Madame, que la D. de V.

LETTRE XXIV.

DE LA MEME A LA MEME.

11 *fév.* 1716.

J'Avois tant de choses à vous dire, Madame, sur mon malheureux événement qu'il auroit fallu un volume pour vous informer de tout; & en vérité, vous ne sauriés vous empêcher de trouver le procédé de l'homme que vous aimés, inoui dans toutes ses circonstances. Il se tue de parler à tout le monde pour se justifier; mais

mais le public n'eſt pas pour lui ; & je me trouve quelquefois aſſez ſotte pour être fâchée de ce qu'on dit de lui, un ami de quarante-cinq ans, vous manquer ſans aucune raiſon, & ſe perſuader que c'eſt lui qui a ſujet de ſe plaindre, & n'écouter que ſa paſſion ! rien n'eſt plus deſolant ; non que j'euſſe envie ni meſſieurs de Rohan d'un retour de ſa part, en premier lieu, il y avoit long-tems qu'on travailloit pour Mlle. de Luxembourg, de plus, ce n'étoit pas le grand bien de Mr. le maréchal, qui nous tentoit, car on peut vivre avec 100000 liv. de rente comme avec 500000 : mais l'état où je me trouve avec le Roi uniſſoit des gens qui lui ſont dévoués d'une façon ſi intime. Mon objet principal eſt le Roi : & voilà ce qui me deſeſpère : tout le reſte ne vaut pas d'être compté.

J'ai été ſi pénétrée de douleur, que je n'ai pu vous écrire, quelque doux qu'il m'eût été d'être conſolée par vous. Vous avés bien à faire d'être interrompue par les malheurs d'autrui ! & qu'eſt-ce que nos peines, en comparaiſon des vôtres ? Je me trouve uniquement ſeule avec le Roi : je fais toutes les charges de ſa maiſon : nuit & jour occupée de ſa ſanté, enfermée dans une cage : plus de commerce avec des amis de quarante-cinq ans : plus de conſeils

à prendre de perſonne : l'affront fait à ma famille me touche moins, que tout cela : Dieu me ſoutiendra, s'il veut la conſervation de ce précieux enfant : car j'oſe dire que je ne lui ſuis pas inutile.

Non, Madame, point de retour. M. le Ml. de Villeroi croit qu'il ſeroit deshonoré d'avoir Mlle. de Rohan, avec quatre cens mille francs : les ſubſtitutions le choquent : eh ! nous en avions parlé cent fois : la boiterie, comme ſi cet accident étoit arrivé hier, ou diſſimulé par nous. Je l'ai vu content de tout : il me montre le matin une lettre de vous où vous l'exhortiés à conclure : & le ſoir, j'en reçois une de lui, qui m'aprend que tout eſt rompu, & cela, après que Mrs. de Rohan ont bien voulu entrer dans toutes les facilités qu'on leur propoſoit. Peu m'importe de manquer ce mariage : mais je ne me conſole point de perdre un ami ſur lequel je comptois, & que tout devoit engager à s'unir plus étroitement à moi. Nous nous voïons chez le Roi ſans nous parler. Je ſuis comme une priſoniere d'état. J'aurois pris bruſquement mon parti, ſi ce que je dois au feu Roi, ſi les larmes de cet enfant ne m'euſſent retenue. Le public aime les ſcènes, & celle-ci ne finit pas : Mr. le pr. & Mr. le C. de Rohan ſont bien ſages, & ſe moquent, ſans le dire,

de ce que le Maréchal conte par tout ſes raiſons & les conte mal : ſûrement ; ſi l'on avoit pû vous parler, tout ceci ne ſeroit pas arrivé. Ne m'oubliez pas, Madame : le charme de votre ſouvenir ſoutiendra la D. de V.

LETTRE XXXV.

DE LA MEME A LA MEME.

JE ſuis ſûre, Madame, que l'état où vous ſavés Mr. le Ml. de Villeroi, & pour lui & pour l'état de ſa petite-fille vous touche infiniment : je ſuis aſſez ſotte pour être affligée, & pour ne pouvoir demeurer un moment ſans en ſavoir des nouvelles qui ſont toujours les mêmes : la vie eſt triſte à paſſer avec un bon cœur. Qu'il me manque en tout, je ne lui manquerai jamais en rien. Notre cardinal eſt parti, ce matin, avec une grande partie de ma famille : je les envie d'être avec lui, mais c'étoit pour moi une conſolation de l'avoir : cependant j'aprouve le parti qu'il a pris : il eſt très content de Mr. le Régent : mais ſa préſence n'avanceroit pas les affaires davantage : il reviendra, auſſitôt qu'on le lui ordonnera, ſans humeur ni rancune. Notre petit Roi augmente chaque jour en

30. mai. 1716.

bonne ſanté & en bonne humeur : il ſe réveille, en ce moment, gai, frais, & ſans émotion : & enfin je ne ſouhaite que la continuation de ce que je vois, malgré tous les défauts qu'on lui veut trouver. Que n'a-t'il été Dauphin plus long-tems ? Il eut été inſtruit par vous : il ſeroit devenu un Prince parfait : ce ſera l'ouvrage de votre ami.

LETTRE XXXIV.

DE ME. DE MAINTENON.

31 *mai*. 1716.

JE reconnois bien votre cœur, Madame, à la compaſſion que vous fait Mr. le Ml. de Villeroi : & je ne croirai pas que vous ſoyés implacable ſur un raccommodement, quand vous me le diriés vous-mème : ce mot-là n'eſt point fait pour vous. J'eſpére que Me. la Mle. d'Harcourt, à force de réſiſter, vaincra. Je n'ai pas vu ſans peine Mr. le cardinal de Rohan s'éloigner : mais ſi l'on étoit aſſez heureux pour enviſager la fin des affaires de l'égliſe, il reviendroit bien vite : point de ſolitude ni de détachement du monde, qui puiſſe rendre indifférente à ce qui ſe paſſe là-deſſus : & tout bon catholique doit être affligé de voir la force & la hardieſſe du

parti qui lui eſt oppoſé : j'eſpére, Madame, que nous ſerons toujours de même religion, & que nous nous rejoindrons un jour pour ne nous plus quitter : je n'aurois pas eu la même confiance pour tout ce qui compoſoit autrefois le couvent de Marly : mais laiſſons en paix les cendres des morts. Adieu, ma chere Ducheſſe : il me ſemble que je ne vous ai point fait aſſez de remerciemens de la viſite dont vous m'avés honorée : je ne l'aurois jamais crue pratiquable ; mais rien n'eſt difficile à l'amitié courageuſe : quand je penſe que la gouvernante du plus grand Roi du monde, & que la Dame de la cour la plus néceſſaire & la plus occupée, a fait huit lieues pour moi, je ne puis exprimer à quel point je ſuis, &c.

LETTRE XXXVII.

DE ME. DE VENTADOUR.

VOUS auriés eu un courrier de moi, Madame, ſi je n'avois ſu qu'on vous avoit dit la petite incommodité du Roi : elle a été très légere : nous en avons eu de bien plus fortes, dont il n'a pas été queſtion, parce que la compagnie n'étoit pas ſi nombreuſe, choſe qui à ſon âge lui

est plus préjudiciable qu'utile : un vent le fit rougir & pâlir : il se coucha nonchalamment sur moi, qui suis son recours ordinaire dans ses maux : ensuite, il fit son potage lui même & trouva du soulagement à ne plus faire le Roi : souvent il n'auroit pas mangé quand il étoit Dauphin, s'il n'étoit venu chez moi. Cette étiquéte, ces cérémonies, ces spectacles me desolent. J'y remédie *incognito*, autant que je peux. Nous sortons du sermon : j'ai voulu le promener aux tuilleries : mais pour peu que l'ordre ne soit pas donné, l'empressement de le voir le fait étouffer. Paris l'aime à la folie. Je ne puis, Madame, vous parler de moi : il est miraculeux que je résiste à la douleur & à la peine : onze mois sont encore bien longs ; mais quelque dégout que j'aïe, je suis utile à mon Roi, & tous mes devoirs sont renfermés dans ces mots. Il écrit à merveille : mais c'est un enfant qu'il faut ménager : car naturellement il n'est pas gai : & les grands plaisirs lui seront nuisibles, parce qu'ils l'apliqueront trop : on voudroit exiger de lui, qu'il représentât toujours avec la même égalité d'humeur : vous savés, Madame, combien cette contrainte est mal saine à tout âge. Vous vous moquerés de moi, si je vous dis qu'il a des vapeurs : rien n'est pourtant plus vrai : & il en a eu

au berceau : de là, ces airs tristes, & ces besoins d'être réveillé : on en fait tout ce qu'on veut, pourvu qu'on lui parle sans humeur. Adieu, Madame, ayez un peu d'amitié pour une personne, qui vous respecte plus que tout le monde ensemble.

LETTRE XXXVIII.

DE Me. DE MAINTENON.

IL n'y a que vous, Madame, qui soyez capable d'avoir pour une pauvre vieille retirée, les mêmes attentions qu'une autre auroit pour plaire à la faveur : rien ne peut me surprendre en vous : depuis long-tems, votre cœur m'est connu, & il est très digne d'être le modele de celui d'un Roi de France. Je vous rends mille graces, Madame, & pour moi, & encore plus pour St. Cyr, qui jouira plus long-tems des présens que vous nous faites : les prieres redoubleront encore pour le Roi : je serois bien fâchée qu'il discourut à l'âge qu'il a : rien ne fait plus de trahisons, que ces raisons prématurées. *6 octob. 1716.*

Il est vrai, Madame, qu'on ne parle que du mauvais visage du Roi, & de sa mauvaise humeur, qu'on veut même qui ne vienne que de sa mauvaise santé : mais comme on ne dit rien de nouveau, je n'en

ſuis point du tout allarmée, & je ſuis pleine d'eſpérance qu'il vivra : il me ſemble que Dieu l'a retiré d'une grande extrêmité pour en faire quelque choſe ; mais je crains pour vous la tendreſſe que vous avés pour lui : & comme votre place eſt la plus grande qu'une ſujette puiſſe avoir, je crois auſſi qu'elle eſt la plus malheureuſe. Mr. le duc du Maine avoit des vapeurs à trois ans : comme il n'y a rien à y faire, je crois, Madame, que vous ne vous en allarmés pas : je voudrois que votre petit Roi mangeât ſouvent chez vous : la repréſentation ne peut lui être bonne, puiſque tout ce qui contraint, nuit à la ſanté. Je fus très mécontente de la viſite dont vous m'honorates : la preſſe étoit trop grande : mais il n'eſt pas poſſible que vous quittiés de ſi loin, & je ne puis, Madame, vous être bonne à rien. Je vous rends mille graces de la continuation de vos aumônes pour la femme que je vous avois recommandée : ſon mari l'a forcée de quitter Me. d'Hauſſy : mais, Madame, votre charité a bien ſu la trouver : & ſes prieres ſont bonnes par tout pour vous & pour le Roi : c'eſt une ſainte que j'ai vuë de près : vous croyés bien, que celles qui ſont ici font de leur mieux, pour obtenir de Dieu la conſervation de votre prince : elles l'aiment bien tendre-

ment, & ſont enchantées de la gouvernante : que ſeroit-ce, ſi elles connoiſſoient comme moi tout ce qu'il y a en vous d'aimable & d'eſtimable, tout ce dont j'ai été touchée de ſi bonne heure ? Adieu, Madame : M. de Fréjus (*le cardinal de Fleuri*) doit faire un pénible perſonnage entre un gouverneur & une gouvernante, qui ne s'entendent pas, & qu'il honore également.





LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, ET DE Me. LA MARQUISE DE DANGEAU.

LETTRE I.

DE Me. DE MAINTENON A Me. DE DANGEAU *.

D'un lieu délicieux.

25 décem. 1687.

OUI, Madame, l'appartement du jeu est meublé de neuf: j'avoue que je ne l'ai pas vu: mois vous; qui vous piqués d'être si bien instruite, savez-vous que

* N. de Leuvvestein de Baviere, fille d'honneur de Me. la premiere Dauphine, mariée en 1686. au marquis de Dangeau, veuf de Mlle. Morin, menin de MONSEIGNEUR, gouverneur de Touraine, grand maître de l'ordre de St. Lazare, en 1696. conseiller d'état, d'épée, & en 1697. chevalier d'honneur de Me. la Duchesse de Bourgogne. Me. de Courcillon étoit leur brû, & celle qui est appellée ici *la petite belle*, leur petite-fille, & aujourdhui princesse de Rohan, & *matre pulcra filia pulcrior.*

cet appartement s'apelle l'Afrique, celui du Roi; l'Europe, celui de MADAME, l'Asie, & le mien, l'Amérique.

Le Roi vous destine, Madame, la chambre de Mlle. d'Armagnac: je suis venue la reconnoitre; & c'est de là que je vous écris. Le soleil l'éclaire de ses premiers réyons: elle est vis à vis mes fenêtres: je pourrai tous les matins vous dire mon amitié par quelque signe agréable: vous n'y aurés à craindre que mes importunités. M. de Dangeau logera chez M. du Maine & n'aura que l'escalier à monter. Vous y trouverés votre santé, vos plaisirs, gaïeté: On vous souffrira avec tous vos défauts: robe d'houete, écharpe, bonets, servietes sur la tête, ce sont tous ceux que je vous connois. Cette chambre est blanche comme vous & séche comme moi.

LETTRE II.

DE ME. DE DANGEAU A ME. DE MAINTENON.

VOs dames du palais se remplacent trop vite, pour que je puisse me ressentir de la mort de Me. de l'Hestorgue. Ma présence vous rejettera dans le désordre du jeu les *ministresses* son trop fortes,

jointes enſemble je ferai le contrepoids. Je ne vous parlerai plus ni de veuves, ni de petites filles : elles vous ruineroient : vous ne cherchés ni le blame ni les louanges du monde : tout vous eſt indifférent, hormis le bien. Adieu, Madame, je vous aime, de tout mon cœur, & en vous le diſant, je reſpire. J'aurois grand beſoin d'un ſermon du P. Gaillard : car je ſuis toute pervertie : cependant je dis avec le bon larron *je vous prie, que je ſois aujourdhui avec vous.*

LETTRE III.

DE Me. DE MAINTENON.

VOILA, Madame, ce bijou ſi longtems diſputé (*à la reſſource*) : trouvez bon que je répare l'aveuglement de la fortune, qui ſe déclara hier pour moi dans la ſeule diſpute que je puiſſe jamais avoir avec vous.

Si vous vous portés bien, ſi vous n'avés pas arrangé votre journée, ſi vous n'êtes point néceſſaire à Me. la De. de Bourgogne, ſi vous ne craignés point le chant, s'il ne pleut point, ſi vous avés envie de prier Dieu dans un oratoire vert, ſi vous voulés vous promener dans l'allée de l'inſ-

titutrice *, ſi vous voulés réver un moment dans celles des *réflexions*, ſi St. Cyr vous plait encore, ſi vous ne vous laſſés point de faire les délices de ma vie, ſi connoitre ce que vous valés donne quelque droit à jouir de vous, vous viendrés dans mon caroſſe, qui ramene à Verſailles Me. Petit.

LETTRE IV.

Mes. de Caylus & de Dangeau.

NOus vous croïons ſeule nous nous en retournerons, à moins que notre dehors ne vous plaiſe plus que votre dedans.

Me. de Maintenon.

Entrez, Mesdames, quoique vous veniés mal à propos : mais ne prenez pas la hardieſſe de m'aborder,

Qu'Eſther ne vous apelle ou vous faſſe apeller.

Mes. de Caylus & de Dangeau.

Tout eſt donc perdu ! & nous n'aurons ni le diné chez la petite niece, ni cette petite converſation, ni cette grande retraite avant cette grande muſique. Au moment que vous voudrés nous voir, le Roi

* Allée du jardin de St. Cyr, ainſi nommée par Louis XIV. qui donna auſſi un nom à toutes les autres allées,

entrera dans votre chambre, tant vous êtes rusée : & nous ne baiserons point le *sceptre d'or*. Tout est donc perdu.

ME. DE MAINTENON.

Tout n'est point perdu : nous aurons la promenade : ne craignez ni mes cruautés ni mes artifices : mes forces sont revenues : nous nous reverrons, & tout sera gagné pour moi.

LETTRE V.

DE ME. DE MAINTENON.

9 sept. 1704. C'EST assez, ce semble, de déplorer les pertes publiques : c'est peu pour moi d'en être navrée : j'ai encore à essuyer toutes les tristesses de mes amis. De là, une migraine qui m'a mise au lit. Notre princesse dine avec moi, & me rend les soins d'une excellente fille pour une très tendre mere. Me. de Chevreuse ne me sort pas de l'esprit : & j'éprouve qu'une grande amitié ne s'efface pas aisément. Mais je ne puis vous taire que M. de Chevreuse a fait ici un étrange voïage, & a fait au Roi une peine qu'il ne méritoit pas. Quand reviendrez vous, Madame ? voulez-vous vivre de larmes ? Le maréchal de Villeroi

n'étant point en état de donner bataille se retire il sera blamé : qu'importe ? pourvu qu'il ne mérite pas de l'être. La Beaume vivra, dit-on. Le Roi est dans cette égalité d'esprit que vous admirés quelquefois. J'ai chargé la petite niece de répondre à tout ce qu'il y a de spirituel dans votre lettre : & je me suis reservé ce qu'il y a de plus sérieux. Si je pouvois voler, je quitterois le plus beau lieu du monde pour me rendre auprès de vous, & pour entendre vos instructions qui sans doute flâteroient mon amour propre. Je l'ai dit cent fois, rien n'est plus impatientant que la sottise, & rien n'est plus sot que cette impatience. On s'accoutume assez à Me. la Vaillere. La malignité des courtisans veut rire de ce que M. d'Antin a été voir M. de Noirmoutier. Le Roi a donné le gouvernement de Saumur au comte d'Aubigné, (*de Vigni.*) Voilà sa fortune établie, c'est à lui à faire le reste. Je voulois vous entretenir plus long-tems : mais on me demande de tous côtés ce gouvernement de Saumur.

LETTRE VI.

De l'aimable cabinet.

VOTRE présence me feroit bien du plaisir, mais ne me donneroit pas de *11 juin.*

joie. Nous ne penſons qu'à la Moſelle, & nous ſommes dans une attente qui nous rend inacceſſibles à toute autre penſée. Nous ſommes de retour de Trianon, à peu-près auſſi hébétées que nous y étions allées. Nos dames me paroiſſent toujours ſe haïr: & les hommes ne tariſſent point en ſots raiſonnemens ſur les affaires préſentes. Me. de Rohan a ſoupé à Trianon, ſans y être conviée, au grand déplaiſir du Roi, qui, comme vous ſavés, ne s'accoutume pas à tous les viſages. Me. de Bouzole a brillé par ſa groſſeur reélle, & par ſa groſſeſſe imaginaire, mais ſur-tout par ſes parfums qui ont ſinguliérement bleſſé mon foible cerveau. La ducheſſe de la Ferté a montré avec plus de complaiſance que jamais deux calebaſſes plus noires que la cheminée. Comment de ces ridicules images paſſer à notre princeſſe, elle que les graces font inceſſamment marcher ſans deſſein & ſans plaiſir, qui voudroit toujours tout ce qu'elle n'a point, & qui néglige tout ce qu'elle a? elle court ſans ceſſe, & ſans ceſſe ſe plaint de ne pas aſſez courir: elle eſt charmante: & ſes défauts mèmes ſont aimables: on l'aime plus qu'il ne faudroit: on le ſent, & l'on ne peut s'en défendre. Adieu, Madame: j'eſpére que la main (*de Me. la D. de Bourgogne*) qui veut bien tracer mes penſées,

ous en fera excuſer le deſordre. Mon Dieu que cette main m'eſt chere ! ce n'eſt pourtant pas le plus bel endroit de notre princeſſe, non plus que le vôtre : mais vous poſſedés l'une & l'autre tant de vertus, que l'on compte pour rien ſa maigreur & ſes veines. Ah ! Madame, qu'il y a de joïe dans le bien ! tout Verſailles ne m'en donnera pas tant ; que j'en reſſens en établiſſant une pauvre demoiſelle, qui à ma mort eût été réduite à la mendicité.

LETTRE VII.

QUE feriés-vous de mes lettres ? elles ne peuvent ni vous inſtruire, ni vous amuſer : elles ne feroient qu'augmenter vos inquiétudes. Les miennes ſont grandes ſur le bruit d'une deſcente en France ; & j'en ſerois plus affligée, que de tout ce qui nous eſt arrivé juſqu'ici. Pourquoi êtes-vous en peine de Me. la De. de Bourgogne ? elle ſe conſerve avec des ſoins ſurprenans. *14 juil. 1707.*

Une des principales affaires, qui a mené Me. d'Hudicourt à Paris, c'eſt un diné chez Me. de Bourdeilles : & quel diné ! le potage étoit d'une ſervante, une tourte de pigeons, d'un patiſſier, le fruit, de la vallée de Montmorency, la vaiſſelle, d'emprunt, les convives, Me. de Mioſſens, Ma-

dame & Mlle de Sivrac, Me. de Caylus & ſes deux enfans, un vieux gentil-homme ridicule, Me. d'Aubigné toute onctueuſe, Mlle. de Mérode toute roide, Mlle. de la Barge toute endormie; Mlle. de Brevilhac y manqua, parce qu'elle ſe confeſſoit & feſoit ſon teſtament: une fluxion ſubite lui avoit élargi le viſage ſi monſtrueuſement qu'on la crut à l'agonie. Toute l'honorable compagnie, après avoir bien ri, bien danſé, alla voir la malade, qui étoit dans toute la négligence d'une agoniſante ſurpriſe. N'avez-vous pas, Madame, quelque regret de n'avoir pas fait la quinziéme à cette table où l'on n'étoit aſſis que de côté? j'admire & j'envie Me. d'Hudicourt. Revenez, Madame: vous étes ſi bonne à tout qu'on vous ſouhaite, en quel état qu'on ſoit. Si votre abſcence eſt plus longue, je la prendrai pour une retraite. Dieu veuille vous ſanctifier de plus en plus! Je ne connois perſonne qui ſoit plus propre à ſanctifier les autres. Abandonnons à Dieu les affaires de Provence: la ſoumiſſion n'eſt pas une hipocriſie: mais elle eſt foible comme notre foi: il faut augmenter l'une & l'autre.

LETTRE VIII.

JE ſuis à la Ménagerie : que ces parties, Madame, ſont différentes de celles que ous ranimés par votre préſence ! je n'ai as encore bien démêlé, ſi c'eſt par l'agrénent que vous y mettés, ou par le bruit que vous y faites. Notre princeſſe reçut hier St Cyr, en habit de Religieuſe, la reine l'Angleterre qui la reconnut d'abord. Elle it très bien la dame de St Louis ; & la Reine & la princeſſe ſe laiſſerent ſervir par lle la collation, car il y en eut une : & e ne fut pas ce qui m'amuſa le plus. Me. le Bourgogne, toute fatiguée d'avoir fait outes les charges de la maiſon, alla trouver M. ſon mari qui lui préparoit ici le oupé : elle revint à Verſailles, épuiſée, ïant changé quatre ou cinq fois d'habit & toutes les actrices de cette piece étoient uſſi ennuïées, que cette narration eſt ennuïeuſe. Il vaut mieux vous dire que notre prince a une dent, & Me. ſa nourrice trois cens piſtoles. Vous m'avez écrit une merveilleuſe lettre : je la lus tout haut : & l'on en fut charmé, depuis le Roi juſqu'à M. Fagon. Je trouve fort mauvais, que votre confeſſeur ne vous croye pas : n'eſt-ce pas

1 ſept. 1707.

révéler votre confeſſion ? Il eſt pourtan bien vrai que M. de Savoye s'en va, & même à pas ſi précipités qu'il nous échapera : mais je ſuis ſi contente que tout le monde vive, pourvu qu'on ne vienne point en France nous arracher le cœur ! Les grandes affaires vont être en Eſpagne, où je crains fort l'étoile de M. le duc d'Orleans. Adieu, Madame, le Roi ne peut ſe paſſer de vous, revenez, & croyez qu'il ſeroit plus heureux de ne vous avoir pas vue, que de ceſſer de vous voir.

LETTRE IX.

16 mai. 1708.

QUE j'éprouve ſenſiblement combien on ſe trompe, quand on ſe croit détaché de tout ! Je veux vous voir, & je ſuis de plus mauvaiſe compagnie que jamais. Tout le monde me paroît extravagant & je ſuis inſuportable à tout le monde. Ajoutez à cela cette bataille que l'on craint, & qu'on perd peut être en ce moment. On ne me donna votre lettre que hier au ſoir ; je ne comprends que trop votre état : j'ai vu de près votre cœur pour M. de Courcillon. Mais je vous conjure de ne point augmenter le mal par votre prévoïance. Nous ſommes vivement bleſſés de ce qui ôte l'eſtime des hommes, & Dieu pardonne plus

ſément les crimes que les vices. Ste. Moni-
ue ſe ſeroit épargnée bien des larmes, ſi
le avoit pu entrevoir ſon fils tel qu'il de
nt en un moment. J'écrivis hier à Me. de
Caylus, que le Roi m'avoit dit: „ je n'ai
pas encore aperçu M. de Courcillon: ce
pendant on ne vient guère chez moi pour
ne me pas voir. Le ſoir, il me répéta la mè-
ie choſe, & m'interrogea beaucoup ſur vo-
e triſteſſe & ſur ce qu'il entrevoit. Je ne
ombai d'accord que d'un peu de légéreté. Il
: retira ſur le grand courage de M. votre
„ fils, & dit „ voudroit-il perdre une répu-
„ tation dont il peut jouir ſi agréablement?
Vous me demandés des conſeils, Madame:
ous avés une famille aſſez étendue pour
ous en donner de meilleurs que le mien: &
ous pourriés mème vous ſuffire. Mais s'il
aut abſolument que je diſe mon mot, je
ommencerois par la douceur: croïez-vous
que ſi la tendreſſe que M. de Courcillon
vous doit n'a plus de pouvoir ſur lui, il
'ouvre à d'autres ſentimens d'eſpérance
ou de crainte. Si la douceur eſt inutile,
dites tout au Roi, ou conſentez qu'il l'a-
prenne. Je pleurerai de tout mon cœur avec
vous: j'uſques-là, il faut ſe contraindre:
car on me feroit des queſtions qui me for-
ceroient à tout dire. Vous aurés les prieres
que vous deſirés: mais rien n'eſt plus agréa-

ble à Dieu, que celles d'une mere pour son fils. Nous verrons demain une grande Reine plus à pleindre que nous. Que M. de Courcillon seroit heureux, s'il joignoit une bonne conduite à ce courage si admiré!

LETTRE X.

JE sens vivement & tendrement ce que vous souffrés : je crains toujours que vous ne soïés bientôt plus mal que votre malade; on nous assure que son état est sans changer. Plaignez moi, Madame, de ne pouvoir en cette occasion faire ce que je devrois & ce que je voudrois. Je devrois soulager mon amie? je voudrois donner mes soins à ce malade. Rien ne m'occupe plus, que l'envie de vous consoler ou de m'affliger avec vous. Je vous sai pourtant mauvais gré d'avoir parlé du dernier argent que je vous ai envoïé, il me parut hier, qu'on vouloit m'en dire quelque chose : & sans faire la modeste, je sentis une grande confusion : est-ce à moi à donner à de telles gens? Rien ne seroit si bon pour nous dissiper, que de chercher & de soulager des malheureux : mais bien de choses nous contraignent. Notre princesse me retient : je n'ose la perdre de vue dans l'état où elle est. Il est de mon respect de faire

ommer mon nom à MADAME : elle re-
evra des complimens de bien des gens,
oins aises que moi de la gloire que Mr. le
uc d'Orleans s'est aquise, & de la savoir
ors des inquiétudes où elle étoit pour sa
ie. Mes complimens à ce très brave homme.

LETTRE XI.

DE ME. DE DANGEAU.

JE me suis retrouvée sensible à quelque chose quand j'ai appris la grace 1709.
ite à Me. de Villefort. Je vous en remer-
ie, Madame, & vous en fais mon com-
liment : c'est un digne choix, & il n'y a
eut-être pas une femme au monde, plus
age qu'elle : le Roi est trop heureux d'a-
oir une sujette si sûre. Mon fils est tou-
ours très bien, & les chirurgiens disent
qu'il n'y a pas peut-être un corps au monde
lus sain que celui là : quel état, & quel-
e playe ! Que je serois malheureuse, si je
n'etois chrétienne ! qu'est-ce que Dieu veut
encore de moi ? je me soumets. Mon fils a
fait son devoir, & si la fortune est bornée, la cause en est si glorieuse, que sa jambe de bois lui fera plus d'honneur, que le bâton de maréchal de France Me. de Villefort oublie tout pour ne songer qu'à

moi. A préſent que je commence à ſentir autre choſe que la vive douleur que j'ai eue, permettez-moi donc de vous dire moi-même combien je ſuis charmée de tout ce que vous avés dit & écrit : mon malade a voulu tout voir, & en a été charmé, hors du jeune de ſix mois qui l'a effrëïé : mais il eſt tout docile & fait ce qu'on veut. Si je puis maintenir les réſolutions qu'il a formées dans ſes maux, je n'aurai point de regret à ſa malheureuſe cuiſſe, puiſqu'elle lui aura éte coupée pour Dieu comme pour le Roi. Il m'eſt bien conſolant que ce ſoit pour mon prince, que mon fils ſe ſoit expoſé! car nul autre ne vaut ce que Mr. de Courcillon a perdu. J'ai ſenti en cette occaſion combien je lui étois attachée tendrement : il doit être bien ſenſible à la bravoure, & au grand courage de ſa nation : qu'il goute ou moins ce plaiſir! je ne ſaurois m'empêcher de le regarder, comme une amie que j'aime vivement, & pour qui je m'intéreſſe plus que pour toute ma famille. Permettez-moi cet épanchement avec vous, Madame, qui êtes capable de ſentir la tendreſſe qu'on a pour lui. M. le Ml. de Villars n'eſt pas bien. On n'entend parler ici que de morts & de bleſſures affreuſes : c'eſt un vrai purgatoire : & quand on n'auroit

pas

pas le cœur ſerré pour ſoi, on l'auroit pour toutes les ſouffrances dont on eſt témoin : pour moi, qui ai le cœur compatiſſant, je me meurs vingt fois le jour : & c'eſt bien ici, où l'on peut faire de bonnes œuvres : mais je n'en ai pas encore eu le tems. Mon malade veut à toute force vous écrire dans ma lettre : je n'oſe le contrarier dans l'état où il eſt.

DE M. DE COURCILLON.

Bon pour Madame, de n'oſer & de ſe plaindre. Envoïés-moi des abricots d'Auvergne : c'eſt tout ce que je puis eſpérer de mieux, n'aïant pas la conſolation d'être auprès de vous, Madame, comme à mon opération, où vous verſates des larmes que je n'oublierai jamais. Je garde encore mon autre cuiſſe pour le ſervice du Roi : & je la lui ſacrifierai du meilleur de mon cœur. Entier ou mutilé, je ſuis également à lui, & à vous, Madame.

LETTRE XII.

DE Me. DE MAINTENON.

JE viens d'écrire quinze lettres : il m'en reſte autant pour demain : je voudrois m'éguéïer un peu : mais comment trouver *22 nov. 1709.*

un carroſſe un peu honnête, & choiſir une compagnie ſans fâcher perſonne, & ſans ſe fâcher ſoi-même? On dit que Me. d'O a eu dix huit foibleſſes en une nuit: elle devroit profiter de cette occaſion pour nous apporter ce déshabillé ſi magnifique. Vous m'avés fait un grand bien en me refuſant à M. de Craon: je vous enverrai une lettre pour Me. la ducheſſe de Lorraine: vingt ſiecles de vie ne me ſuffiroient pas pour répondre aux tendreſſes des grands.

Vous ſavés, Madame, mon ſincere attachement pour tout ce qui s'appelle Noailles: vous ſavés mon reſpect pour la maiſon de Lorraine. Jugez de ma peine à la vue de toutes les ſcènes dont nous ſommes témoins. Vous ſavés comme on grêle ici ſur les perſonnes dont on croit n'avoir que faire. Me. la ducheſſe de Mantoue ne peut ſoutenir ſon rang de ſouveraine: elle ne peut y renoncer: il faut donc y être *incognito*, & ne pas ſe commettre tous les jours. Voilà une affaire avec Me. la grande Ducheſſe, une avec Me. de Montbazon, une autre avec Me. d'Egmont. Donnez, Madame, des conſeils dignes de votre ſageſſe: le pire eſt de ſe commettre, parce qu'on s'avilit toujours.

LETTRE XIII.

MME. de Caylus a toujours les larmes aux yeux, & ſur vous, & ſur moi, & ſur les affaires générales, & ſur les malheurs de ſes amis, & ſur ſa vacillante ſanté. Me. Voiſin convient que les places ne ſont pas ſi bonnes à remplir qu'à déſirer. Notre princeſſe vient enſuite, & m'aporte de ſa chambre un reſte d'ennui, qui joint à ſes ſérieux déplaiſirs ne la rend pas d'un commerce aimable. Elle eſt ſeule à Verſailles : ſouvent elle n'a pas un joueur : elle eſt peu ſuivie de ſes dames : la plûpart ſont ou groſſes, ou en couches, ou dans les remédes. Me. d'O eſt inviſible, à force de vapeurs. On fait en ce moment une terrible opération à Me. de St. Geran, & elle peut en mourir ſur l'heure : Maréchal en eſt fort inquiet : elle s'eſt préparée à la mort. Je ſuis fort en peine du Ml. de Villars : je vois Maubeuge aſſiégé, & par conſéquent pris. Il n'eſt plus queſtion de paix. Mais pourquoi, Madame, faut-il que je vous afflige par une telle lettre, moi qui vous déſire tous les jours dans l'eſpérance de me conſoler avec vous, & de vous rendre une partie de ce que je vous dois depuis ſi longtems ? Revenez ici : nous nous affligerons

23 octob. 1709.

enſemble : rien n'eſt pis que d'être ſéparées. Notre princeſſe verſa hier bien des larmes avec moi : elle ſe tourne à me faire mourir, rien n'égale l'amitié qu'elle me témoigne : & celle qu'elle mérite. C'eſt une croix qu'il faut porter, & que vous adouciſſés, Madame, comme toutes les autres, par votre aimable commerce.

LETTRE XIV.

JE vais à St. Cyr. On (*le pr. Ragotski*) me verra ſi l'on veut : on ne me verra point, ſi l'on ne veut pas. Si l'on me voit, je me mettrai ſur mon lit, & vous dirés que je ne marche plus : ſi je ne parle pas, vous dirés que je n'entends point : ſi je parle, vous dirés que je radote.

Je vous aſſure que je ne ſavois point la nomination des deux ambaſſadeurs : je ſuis ravie de l'un & de l'autre : on veut que tout ſe faſſe par moi : & cela n'eſt point.

J'ai parlé au Roi de M. du Charmel. Il m'a répondu : „ je m'informe de tems „ en tems de ſa conduite, & j'apprends „ qu'elle eſt très bonne “. Vous voïes qu'on n'a pas d'aigreur contre lui. Cependant je n'oſe lui écrire. Je vous conjure de l'aſſurer que je prends part à ſa peine, & que je l'honore, & comme malheureux, &

comme innocent. Entre nous, Madame, on peut dire qu'en matiere de doctrine, on a grêlé ſur le perſil : il y avoit des gens plus dangereux à éloigner : l'on n'eſt pas tombé ſur les plus coupables, mais ſur les plus connus ou les plus enviés.

Aurons-nous Madame. la Ducheſſe de Guiche? Il me ſemble qu'elle eſt auſſi délicate que blonde : vive la blonde, éclatante comme un lys, & pas plus difficile qu'un crocheteur ! Ne nous manquez pas au moins : vous répandés ſur tous nos plaiſirs un agrément, auquel nous ſommes trop accoutumés pour vous pardonner une abſence volontaire.

Je quitterois volontiers cette cour, où il y a un électeur de plus. Je ſuis charmée de la lettre de M. votre fils : il a fait ce qu'il a dû faire dans la conjoncture préſente. Il n'y a plus qu'à prier quelque ami de l'empêcher de monter à cheval, à moins que ce ne ſoit pour défendre la perſonne même du Roi.

LETTRE XV.

J'AIME fort, Madame, ce que vous appellés indiſcrétion : ne ceſſez de m'importuner ainſi. Il y a long-tems qu'on ne m'avoit dit, ni écrit que l'on m'aime de

tout ſon cœur. On me reſpecte trop pour m'aimer : & votre groſſiéreté me fait gouter un plaiſir ſur lequel j'étois un peu gâtée autrefois, mais dont je ne tâte plus, je ne ſais pas trop bien pourquoi : car enfin je ne ſuis point changée : & je trouve que tout ce qui eſt autour de moi l'eſt fort. Laiſſez, Madame, aux adorateurs de ce rien, qu'on nomme faveur & crédit, ce reſpect, ſouvent ſi peu ſincere, ſi peu aimable, & ſi offenſant pour moi : & ayez toujours la groſſiéreté de m'aimer. Je vous défie de douter de l'eſtime & de l'inclination que j'ai pour vous : il eſt vrai qu'il eſt fort difficile de n'en pas avoir : mais voïés s'il n'y auroit pas de groſſiéreté à me laiſſer dans la foule.

Nous fumes tous bien ridicules à Marly : les larmes furent générales. Ne hazardez pas votre eſtomac comme notre princeſſe : Mrs. de Leuvveſtein pouvoient être ſobres : mais certainement les Furſtemberg ne l'étoient pas. Je ne crois pas qu'il y ait de bonnes nouvelles de M. le cardinal : ſon affaire m'a tout l'air de finir d'une maniere violente. Si j'en avois une comme celle de Me. la comteſſe de Brancas, je la conſulterois à un homme de guerre, & point à une femme : j'ai fort petite opinion de mon ſexe ſur l'élévation des ſentimens :

du reſte, je déſirerois plus que perſonne, que Me. de Brancas fut plus heureuſe qu'elle ne l'eſt.

Je ne crois pas fort ſolide cette dévotion de demander trois graces à Dieu, & de croire qu'il en accordera une : mais la priere & l'aumône ſont bonnes par-tout. Notre princeſſe eſt bien agitée : on l'excite trop ſur ſes devoirs à l'égard de M. le Duc de Bourgogne : hier, elle fut en oraiſon pour lui : aujourdhui, elle jeûne. Bon ſoir, Madame, que vous êtes heureuſe de contrefaire le Roi ſur ſa chaiſe percée ! *j'en connois de plus miſérables*. Je vous envoie ſoixante louis pour votre adoptée : ſi elle dinoit quelquefois avec nous, peut-être ſeroit-elle plus conſidérée de notre cour : mais qu'elle ne me remercie point : car ſans étaler de beaux ſentimens, je lui dois plus de recevoir de moi, qu'elle ne me doit de ce que je lui donne.

LETTRE XVI.

DE ME. DE DANGEAU.

M. de Dangeau s'eſt fait un grand plaiſir de m'aprendre, que le Roi veut bien prendre la vaiſſelle des courtiſans qui lui ſont dévoués & qui tiennent tout de lui.

Nous qui voudrions lui donner la derniere goute de notre vieux ſang pour ſon ſervice, nous nous trouverons trop heureux qu'il veuille prendre notre vaiſſelle. Aïez la bonté, Madame, de lui dire, qu'après le plaiſir de la lui offrir, nous n'en aurons pas de plus grand, que celui de ſavoir qu'il l'a acceptée. M. de Dangeau en attend la réponſe avec impatience, & mon fils auſſi, qui dit qu'au ſortir d'un bal il ſera ſur votre eſcalier, avec une petite bougie ſous le menton comme Me. Lord, & qu'il aime encore mieux vous voir à la lueur d'une bougie, que point du tout. En quelque état qu'on ſoit, rien n'eſt plus délicieux: & vous voir eſt mon reméde à tous mes maux. Adieu, Madame, juſqu'à demain, ſi je ne geſſe pas en attendant.

LETTRE XVII.

DE ME. DE MAINTENON.

82 avril. JE ne ſai, Madame, ſi l'on vous rend compte de nos journées. On s'adonne, dans la ruelle de Me. la ducheſſe de Bourgogne, à faire de l'eſprit. On y a des converſations dont elle eſt très contente: on y parle de logique, de réthorique, de phyſique: & l'on y aprofondit tout ce dont il

ſeroit à ſouhaiter, que nous ne ſuſſions pas même le nom : la princeſſe aprenoit hier à faire des argumens. On projette une académie de femmes : elle ſera de quarante : il y en a déja vingt ſur la liſte : oſerai-je vous le dire ? vous n'en êtes point ; je n'en ſuis pas : mais deux de mes nieces y ſont pour moi, & des premieres.

J'ai lu votre lettre au Roi, qui l'a entendue au premier mot : il connoit le zèle de M. de Dangeau, & il compte auſſi ſur le vôtre : il eſt vrai qu'il acceptera la vaiſſelle de ceux qui la donneront de plein gré : mais il faut mettre tout cela en regle, ce qui n'eſt pas encore.

Donnez à Me. de Br. . . . les trente louis, que vous avés à moi : je voudrois adoucir ſon état, & j'admire ce que vous faites, & la maniere dont vous le faites. Il eſt cruel de vous ſavoir ſi près de nous ſans pouvoir en jouir ! c'eſt être véritablement *tantaliſée* : je ne vois nul inconvénient d'amener Me. de Courcillon : vous n'avés plus rien à ménager, & l'on commence à s'y faire. Amuſez-vous, Madame, ayez la ſanté d'une déeſſe comme vous en avés la figure : Flore eſt très enjouée, & Zéphire ne l'eſt pas tant.

LETTRE XVIII.*

samedi à 4. h.. $\frac{3}{4}$.

ME. de Vaudemont n'eſt qu'un prétexte : & c'eſt pour . . . . priée de remettre à demain votre voïage de Paris. Le Roi me dit hier au ſoir, qu'il avoit été ſurpris de voir . . : . , ... Je vis par-là, Madame, que . . . . Le Roi me dit, qu'elle avoit prié . . . . qui parut un des premiers. Je répondis qu'il étoit aſſez naturel que . . .. fut chez ſon frere, mais que pour . . . .

„ N'étoit-ce pas aſſez pour un jour, me dit „ le Roi, ... „ . . . . . . Il ajouta après avoir un peu rêvé : „ Je ferai di- „ re ? ces . . . . „ pas bien leur cour de . . . „ . . . . . . Je dis, que le . . . . . . , affligée par la

* Cette lettre étoit imprimée tout au long : en en recevant l'épreuve, on vient de recevoir l'ordre de la ſupprimer : & on auroit tout ôté, ſi la feuille ſuivante n'avoit été déja compoſée.

crainte . . . . voïage qui lui fit . . & qui la mit ſur un mauvais . . On ne parla pas d'autre choſe. Le Roi revint , & me dît : „ ne ferai-je pas bien „ de faire . . . . Je répondis , que je croïois que cette maniere - là . . . . . , & qu'il vaudroit mieux . . . . demeurât ſecret : il me dît , qu'il le feroit aujourdhui , ... , Madame , que je vous ſupplie de demeurer. Nous voilà donc arrivées à cet éloignement que j'ai toujours craint , & que mes vœux ont toujours retardé ? C'en eſt fait : le Roi croira . . . . . . ſon . net , & ſera plus froid pour . . . ſera pi- . . . , & deviendra . . pour lui , ſoit de honte , ſoit de dépit . . . . . buera tout , & n'oſera s'éclaircir , de peur d'être . : & je reprendrai le re- . . . . . dois. Vous ſavés combien . . . . me ce que je ne puis approuver. Je ne ſuis point encore aſſez détachée de . . . de pour conſentir , qu'il croïe que . . . . , ... de . . ſera . par . . . . qui me fait bien reſſouvenir en cette occaſion des piéges que Me. ſa mere tendoit à

. . . . de la . .ere pour faire remarquer ensuite au Roi ce que c'étoit . . . e. . . . . parlé, vous pouviés ve- . . . . , j'en serois ravie : mais je doute, qu'après la triste . . . vous devés avoir, vous soïés en état de paroitre. S'il vous est impossible . . der . . , vous pourrés lui donner . . . . , afin . à re- . . . . . lui parleriés ce soir plus au long. Vous jugés bien, Madame, de la nuit que j'ai passée : il faut prier Dieu
ye dans un verre d'eau

LETTRE XIX.

DE Me. DE DANGEAU.

J'AI été si fort déconcertée, quand j'ai vu que vous m'abandonniés seule dans votre petite chambre, que je ne savois plus ce que je disois ; quoique je ne sois plus un enfant, j'ai besoin d'être tenue par la lisiere : j'ai trouvé mon affaire toute boulversée dans ma tête : j'ai dit mille choses, & pas une de celles que je devois dire. C'est donc un miracle, si le Roi m'a comprise ? & je ne dois qu'à ses bontés la protection

qu'il accorde à M. de Dangeau dans un très bon droit. Je vous avoue, Madame, que toutes les vôtres m'ont pénétrée. Je rapporterai de Paris un mémoire qui ne béguéïera pas comme moi : je le donnerai au Roi. Jamais ma langue ne me vaudra rien; & malheureusement en ce tems-ci, on ne juge du cœur que par elle, & y perds plus que personne ; car comment exprimer tout ce que je sens de tendre pour vous & de reconnoissant pour d'autres ?

Aujourdhui se passera-t'il comme hier ? serai-je encore le mouton, & vous la tigresse ? Si vous vous plaignés, dans votre solitude, des importuns, pour adoucir ce cœur de roche, je vous envoïe un peu d'or, pour distribuer à vos pauvres ; c'est trop de bien à la fois, si je puis espérer que cette distribution fasse votre récréation, quand je ne fais qu'une bonne œuvre. S'il y a quelque nudité à couvrir, je m'y offre : & puisque vous ne voulés pas que je les voïe, envoyez m'en la dépense.

Je ne sai ce que c'est que la galanterie de la petite niece : mais je suis bien persuadée qu'elle fait la joïe de sa journée, si elle a occupé la matinée pour qui elle veut occuper sa vie. Quelle douceur ne sens-je point dans ce commerce, qui cependant m'a gâtée ce gout grossier que je ne sens plus, &

que je donne auſſi aux autres ! Votre table & votre commerce ont fait ſur moi le même effet : que n'ai-je aſſez d'eſprit pour retenir tant de belles choſes, & un eſtomac aſſez fort pour ne point créver de tant de bonnes? ..... Le Roi me croit néceſſaire, dites-vous : toutes mes forces ſont revenues: on me permet d'être bien emmitoufflée : je ſerai avec vous : que me faut-il de plus ? en vous voyant, Madame, je me fortifie des quatre vertus cardinales. Je quitterois plutôt mon fils, que vous.

LETTRE XX.

de Me. de Maintenon.

10 *nov.* 1715. Je ne vous verrai pas avec joïe : mais malgré ce qu'il pourra m'en couter, je meurs d'envie de vous embraſſer : & je puis vous dire avec vérité, que je ne vous ai jamais tant aimée. Le commerce de Mlle. de Courcillon eſt ce qui vous convient le plus dans l'état où vous êtes : elle ne vous détournera point de Dieu, & l'application à Dieu a beſoin d'un divertiſſement auſſi innocent. Puiſſiez vous voir M. de Dangeau auſſi pieux, que vous êtes devote ! Je regretterois Paris, ſi je pouvois vous y être utile, ou agréable, un moment : mais vous

voir, feroit un mauvais moïen de fe détacher du monde : & c'eft au détachement, que Dieu conduit ceux qu'il veut fauver. Je lifois, il y a quelques jours, dans un écrit de M. de Meaux, qu'il ne faut pas avoir le moindre chevet, c'eft ainfi qu'il appelle le moindre apui : & c'en feroit un grand, Madame, que celui de vivre avec vous. Vous n'êtes point pareffeufe, & il ne faut pas l'être pour la grande affaire qui vous refte. J'aime encore tout ce que vous appellés l'ancienne cour : j'y comprends Me. d'Elbeuf & Me. de Pompadour. Je ne fuis pas fi détachée du bien public, que du bien particulier : & la rareté de l'argent m'afflige, comme fi j'en manquois. Avez-vous des vapeurs? vous favés que je ne les fouffre point aux perfonnes raifonnables.

LETTRE XXI.

DE ME. DE DANGEAU.

VOus croïés bien, Madame qu'auffitôt que j'ai vu ce charmant caractere, 1715.
j'allai vous en faire voir un très vilain, pour vous dire le plaifir que j'ai eu de recevoir une lettre, que j'ai relue bien fouvent pour voir ces mots fi précieux : *Je puis vous dire avec vérité, que je ne vous ai jamais tant aimée.*

Je vois une conformité de pensées en vous, & en moi, qui m'a si fort grossi le cœur, que je pourrai fort bien attribuer à ce moment-là une fluxion terrible. Je n'ai pas seulement le visage enflé, mais la gorge & la poitrine ; avec une très grande douleur, plus forte la nuit que le jour, & une grande inquietude de ce que cette fluxion retarde encore ce voïage, si désiré de ma part, si différé de la vôtre.

Je vous ai bien plainte, Madame, d'avoir eu à essuïer les derniers souvenirs du monde, puisque vous n'en avés jamais goûté les distinctions importunes ! Au moins jouïssez de son oubli. Je puis vous assurer que si vous y étiés sensible, votre amour-propre seroit satisfait des éloges que l'on vous donne : c'est beaucoup, quand on rend justice à la vertu : & c'est au-de-là de ce qu'on peut exiger, que de révérer la vertu malheureuse : & c'est ce qu'on fait : mais tout est amorti en vous, Madame : & vous laissés jouir vos amies de la gloire d'avoir été unies avec vous, sans participer à leur plaisir par les complaïsances de l'amour propre. La pauvre Me. de Pompadour a assisté Me. de la Neuville à la mort. M. de Dangeau a peine à s'accoutumer à la vie de Paris, & ne peut se résoudre à le quitter. Nos amis ne nous abandonnent

point : tous les jours je vois Me. de Caylus, & tous les jours, je l'aime davantage. J'ai ſoixante louis à vous, Madame, & dix, que j'y ai joints pour les pauvres d'Avon, que je crois que vous ne voulés pas abandonner. Je ne ſai pas encore notre deſtinée pour les penſions. Ma vaiſſelle ne m'a pas été rendue : & je ne crois pas que je tâche de la ravoir. Je ſuis raſſaſiée de princes & de princeſſes : je ne verrai que MADAME, & encore aux carmélites, Je vous rends compte, Madame, de ce que je ferai, ſans oſer dire ce que je fais. Ma famille ſe tient aſſez unie avec nous : & il me paroit que dans nos infortunes il ne ſe trouve que cette douceur : pour moi, Madame, je ſens celle de vous parler, & de vous entretenir, puiſque Dieu m'a ôté tout le reſte. Je vas ſonger à mon ſalut : rien ne m'en diſſipera : ſoutenez-moi par vos conſeils: car pour votre exemple, il eſt au deſſus de mes forces. J'ai un petit cabinet dans une petite maiſon, où je goute la ſolitude, & ſacrifie à Dieu, avec beaucoup de larmes, ce que j'ai quitté : on m'aſſure que Dieu veut bien les recevoir, & que la ſenſibilité ne diminue point le ſacrifice.

LETTRE XXII.

LA petite niece, eſt à preſent dans la ſituation où j'étois, l'année paſſée, ſur mon fils : elle voit ce que c'eſt que d'avoir

des enfans qui ne ſongent qu'à ſe divertir! Il eſt vrai que la gravité de l'aîné la conſole: mais j'en apréhende la ſingularité. Mon Dieu! que de peines dans la vie! il me ſemble que tout le monde eſt malheureux, & qu il n'y a que du plus ou moins. Me. de Cavoie a été un héroïne dans ſon malheur : elle n'a point dormi : elle a parlé avec fermeté : elle a exhorté ſon mari, ſans verſer une larme : elle lui diſoit dans les derniers momens une choſe qui m'a tout-à-fait plu : elle lui diſoit : „ je n'ai jamais „ ſongé qu'à vous rendre heureux, & en- „ fin vous allés l'être : nos vœux ſont donc „ remplis : je ne voudrois pas même de- „ mander à Dieu, que vous revinſſiés à la „ vie, puiſque cette vie retarderoit votre „ bonheur „. Elle reſte avec quatre vingt mille livres de rente. Son projet eſt de faire une dépenſe médiocre, & de donner tout aux pauvres: elle vend ſon hôtel, & ſe mettra dans une maiſon, qui tient à un couvent. Mr. de Parabere ſe meurt de la petite verole : il n'a point voulu que ſa femme s'enfermât avec lui. Madame. la ducheſſe d'Elbeuf me dit tous les jours de vous faire des complimens. J'ai vu Me. la princeſſe de Conti : je ne ſuis point contente de cette viſite.

DE MR. DE DANGEAU.

Oseroit-on, Madame, vous remercier d'un souvenir qui m'honnore tant, & qui seroit capable de me donner de la joïe, si la joïe pouvoit rentrer dans mon cœur? Me. de Dangeau me fermoit la bouche : elle craignoit la vivacité de mes sentimens : je n'en changerai jamais, ni pour ce que nous avons perdu, ni pour ce qui nous reste.

DE ME. DE DANGEAU.

Je vous demande pardon, Madame, je ne puis empêcher ce trait trop tendre, que M. de Dangeau écrit malgré moi.

LETTRE XXIII.

DE ME. DE MAINTENON.

C'Est pour vous, Madame, que je désire de vos nouvelles, car les lettres que je reçois ne sont pas réjouissantes : il n'y a personne qui soit content, l'état est si violent qu'il faut espérer qu'il ne durera pas. Ce que vous me mandés de Me. de Cavoie est admirable, & son projet très raisonnable : il me semble qu'elle connoit Me. de Barneval, & qu'elle lui a déja fait du bien : ce seroit une connoissance bien

avantageuſe pour cette pauvre femme, qui me paroit préſentement bien délaiſſée. Je compte, Madame, il y a long-tems ſur les bontés de Me. la De. d'Elbœuf; je ſuis perdue pour mes amis, & d'une maniere plus triſte que la mort qui finit tout à la fois: il faut s'accommoder à la volonté de Dieu. La ducheſſe de Noailles m'a toujours paru ſenſible aux marques de votre amitié, & en connoitre le prix: continuez, Madame, je vous en ſuplie: car rien ne peut lui faire plus d'honneur, que ſon commerce avec vous. Je comprends comment votre viſite avec Madame la princeſſe de Conty ſe ſera paſſée: je ſuis toute attendrie pour elle, quand je penſe qu'elle fut malade après notre malheur. Si on oſoit dire qu'une grande princeſſe fait pitié, je le dirois de Madame: je ſuis aſſurée qu'elle ſouffre, & qu'elle a de la peine à ſe conſoler du Roi, quoiqu'elle n'ait pas toujours vécu bien avec lui: mais tel étoit ſon aſcendant ſur les cœurs que ſes bontés ſuffiſoient au bonheur des perſonnes, avec leſquelles il daignoit s'abaiſſer. Je ne ſai plus où j'en ſuis: je ſuis obſedée de mes amis; & je n'en ai jamais tant eu, que depuis que je leur ſuis inutile. Je remercie Mr. de Dangeau de ſon ſigne de vie: pour

vous, Madame, on ne peut trop vous eſtimer : mais je vous ai trop goutée pour mon repos.

LETTRE XXIV.

DE ME. DE DANGEAU

SI je crois ma petite-fille dévote, je lui crois encore un bon cœur : ce chapelet qui lui a été donné de votre part a renouvellé toute ſa tendreſſe pour vous, & votre portrait, le déſir d'aller à St. Cyr. Elle m'a aſſuré qu'elle n'étoit pas janſeniſte : & je crois qu'elle n'a nul penchant à le devenir. Perſonne n'eſt content : & comment le ſeroit-on ? perſonne n'a d'argent. Les choſes que l'on dit aujourdhui ſont changées le lendemain : on ne ſait jamais que des fauſſetés, ou des vérités plus affligeantes encore que le menſonge. Mr. de Villeroi me fait grande pitié : il veut ſe juſtifier, & le monde le veut condamner : dans le fonds il a raiſon, & dans le procédé il a tort : & ſa viſite ne vous rejouira point. Si vous daignés ſuivre les jours & les dates de nos malheurs, il n'y en aura point, où vous n'ayés un ſacrifice à faire : mais en ſacrifiant, il ne faut pas ſe donner les maux de tête il faut ſacrifier les larmes *vendredi 1716.*

avec la douleur. M. de Parabere eſt mort en très bon chrétien. L'on vient de me dire que Made. de Tallard eſt accouchée d'un garçon, voilà une grande joïe pour le Marechal ! M. de Dangeau m'impute le mot de ſigne de vie qu'il a vu dans votre lettre. Il me reproche de ne vous avoir pas parlé auſſi ſouvent de lui qu'il m'en avoit chargée : j'ai toujours évité de vous nommer ſon nom, depuis la triſte entrevue où j'obſervai que ſa préſence vous attendriſſoit : & plut à Dieu que je puiſſe vous ôter toute idée du paſſé !

Le vendredi, je vous écris, c'eſt donc le plus beau jour de la ſemaine : vendredi je vous verrai, c'eſt donc le plus beau jour de ma vie. Je ſuis faite pour n'avoir que des demi-bonheurs : la pauvre Me. de Barneval que je croïois avoir ſauvée eſt plus mal que jamais : elle ſera très heureuſe, ſi elle meurt : car cette maladie conſomme l'argent de toute une année : je l'ai vue ce matin : à peine peut-elle dire une parole. Nous avons à St. Sulpice le ſoir une priere qui me charme : elle eſt ſimple, courte, & faite pour le peuple : vous ſçavés combien je le ſuis. J'aime fort auſſi la ſimplicité dans les ſermons : elle les met à ma portée, & c'eſt une grande puérilité de gouter le brillant qui refroidit, au lieu du ſolide qui échauffe. L'affaire de

M. de Louvois eſt arrêtée : celui-ci, ſelon les apparences, ne fera ni autant de bruit, ni autant de peur, que le grand-pere, qui a attaché à ce nom quelque choſe de terrible : le mariage ne ſe fera qu'après la ſignature & l'enregîtrement de tous les brevets: Me. de Courtenvaux dit qu'elle n'en veut pas être la dupe : elle n'a voulu rien aſſurer de ſon bien. Voi à notre petit favori (*M. le duc de Richelieu.*) encore à la baſtille pour cette fois, c'eſt avec honneur.

LETTRE XXV.

DE ME. DE MAINTENON.

IL n'y a de bon dans votre lettre, Madame, que ce qui regarde la belle Petite : Dieu veuille qu'elle vous ſoit toujours une conſolation, ou du moins un amuſement ! Tout ce que vous me dites d'ailleurs n'eſt que triſteſſe. Je ſuis bien touchée de l'état de Mr. le Ml. de Villeroi, & j'ai de la peine à comprendre qu'il ſoit ſans reméde : Me. de Ventadour ; malgré ou pour mieux dire, à cauſe de ſa grande place, me fait pitié. Je trouve Mr. de Parabere plus heureux que ſa femme il ne ſeroit pas mort, s'il avoit eu Mr. Beſſe : rien n'eſt plus extraordinaire que ce qu'il

20 *fév.* 1716.

nous fait voir ici : il donne l'émétique à toutes nos filles , il ſaigne , ou donne des lavemens , des émulſions aux unes , du vin aux autres , du linge blanc à toutes enfin , c'eſt tout le contraire de ce qu'on fait ordinairement à la petite verole : & pas une n'en meurt , ni n'eſt marquée. Il y a donc en un homme content pour un moment puiſque Mr. le marechal de Tallard a un petit fils ! Mr. de Dangeau a raiſon de vous gronder , Madame , de ne me parler jamais de lui : j'en étois tout de bon bleſſée. Ne croïés pas , Madame , que la retraite ni la ſéparation entière du monde mettent en repos on ne voudroit pas être ailleurs , on eſt bien aiſe de ne plus voir ce monde ſi mépriſable , & ſi odieux : mais il y a dans ce monde des perſonnes qu'on aime , qu'on eſtime : auxquelles on s'intéreſſe : les plus grandes afflictions n'ôtent pas la ſenſibilité : je n'ai jamais été ſi tendre pour mes amis & pour les malheureux : & voilà ma pénitence. Que ne peut-on vivre du préſent ſans ſe jetter dans l'avenir ? il eſt vrai que j'en parle bien à mon aiſe , étant ſi près de ma fin. Je vous trouve plus à plaindre que moi , quand je penſe que ſans miracle vous pouvés vivre encore trente ou quarante ans.

Il

Il eſt vrai, Madame, que la pauvre Madame de Barneval ſera à plaindre, ſi elle revient au monde : car les ſecours qu'elle avoit reçus ne peuvent pas recommencer : votre charité a été grande dans ſa maladie, mais elle ne m'a point ſurpriſe. Il y a longtems que j'ai oüi parler de cette priere de St. Sulpice comme très dévote : cette Paroiſſe-là eſt admirable : vous êtes bien heureuſe, Madame, d'aimer ce qui eſt ſimple : ce gout-là eſt le plus ſûr & le meilleur. Beaucoup de reconnoiſſance pour le nom de Richelieu, & un reſte d'inclination pour celui qui le porte, m'ont fait lire avec plaiſir que la derniere avanture eſt honorable : mais tout le monde n'en convient pas. Que Mr. le Ml. de Villeroi eſt heureux de trouver une ſociété comme la vôtre ! Prendre ſoin de lui eſt une bonne œuvre.

Dieu veuille que l'indignation n'augmente pas encore ! C'eſt un terme très convenable à notre état préſent : & je trouve cette diſpoſition-là encore plus fâcheuſe que la triſteſſe qui peut être accompagnée de douceur : vous n'étiés point faite pour vivre dans l'amertume ; & il me ſemble qu'il n'y en a aucune dans la compoſition de votre être : je ſuis ravie des conſolations que Me. de Courcillon vous donne, & que

vous puissiés vous livrer à l'inclination que vous avés pour elle; mais je vous prie de ne vous point impatienter contre Mr. de Dangeau : car il est impossible que Dieu n'aime point la droiture de son cœur : tout le monde ne marche pas par le même chemin. Il n'y a plus rien à m'épargner sur les peines : & Mr. l'abbé de St. Pierre me choque moins, que l'ingratitude de la plus grande partie des courtisans : l'académie a mieux * fait en cette occasion, que je ne l'aurois prévu; car on m'a toujours reproché, que je ne la regardois point comme un corps sérieux. Que ne donnerois-je pas, Madame, pour vous suivre chez la vieille femme? Je me croirois encore à Avon. Vos lettres, Madame, ne peuvent que faire du bien à ma tête : & il me semble même que la derniere n'est point écrite avec du charbon. Adieu, la plus aimable de toutes les femmes, & plus estimable que la plûpart des hommes.

* L'abbé de St. Pierre écrivit sa *Polisynodie*, ou traité de la pluralité des conseils : satyre de l'administration de Louis XIV, qui en quelques endroits étoit nommé durement. Le cardinal de Polignac lui en fit un crime : & l'académie sacrifia à son respect pour son protecteur le plus respectable de ses membres.

LETTRE XXVI.

DE Me. DE DANGEAU.

JE vais tâcher d'obtenir de la petite niece; qu'elle me laiſſe aller ſeule à St. Cyr : ſi elle y conſent avec peine, je lui en ferai le ſacrifice avec plaiſir : elle en ſauroit mieux qu'un autre la valeur. Quel beau ſermon je viens d'entendre à St. Sulpice ! c'eſt un jéſuite, qui a prêché à Verſailles, nommé le P. Canapuel : Mr. & Me. de Torcy le ſuivent comme un Apôtre. Mr. de Chiverni eſt nommé Gouverneur de Mr. le duc de Chartres : pour moi, je ſuis toûjours ſurpriſe que l'on venille aujourdhui être quelque choſe. Quelqu'un diſoit, l'autre jour, qu'il ſembloit que depuis la mort du Roi on avoit ſouflé aux oreilles de tout le monde, *le grand Pan eſt mort* : en effet, jamais on n'a vû un découragement pareil. Dieu m'a fait une grande grace de m'avoir donné le goût de la retraite. Je ſuis obligée de vous dire, Madame, que tout Paris eſt touché d'Athalie, & qu'on en ſort très-édifié : cette piece donne lieu à quelques-uns de réfléchir, & à d'autres de parler de Dieu en bons termes : ſi vos dames le ſavoient, elles ſeroient peut-être moins cho-

E 2

quées de ce que les Acteurs font une prophanation de ce ſpectacle édifiant. Me. de Ventadour a eu une bonne inſpiration, à ce que m'a dit Me. de Villefort, qui ne coûtera qu'au petit Roi, & dédommagera un peu cette pauvre femme. C'eſt vraïement vous, Madame, qui l'avés aſſiſtée eſſentiellement : mais il me paroit que les bonnes œuvres ſont votre nourriture. Me. de Mailli a perdu ſon fils unique. Je viens de voir la nouvelle Me. de Louvois : elle eſt un peu moins laide que Me. de Chateaurenaud : on m'amene les mariés : je ne ſuis pas ſi ſotte de les aller chercher. Me. de Berry fait grand fracas à Paris avec ſes gardes : elle étend prodigieuſement les prérogatives qui lui ſont duës, & celles qu'elle a uſurpées : mais il eſt vrai que tout le monde eſt ſur ce ton, & qu'on croit qu'en s'oubliant on ſe fait oublier. Il n'eſt pas juſqu'à M. de Mets, qui ne veuille avoir un carreau devant le Roi comme les cardinaux, à cauſe de ſa duché. Ce qui m'irrite le plus, c'eſt que les prétentions de tous ceux, qui veulent entrer dans le carroſſe de ce pauvre enfant, font qu'il ne peut plus aller en carroſſe: il y a tant de chambres! Il y en devroit avoir une, pour décider de toutes les prétentions, puiſque le régent ne le veut, ou ne le peut pas. Me. de Levy ne loge plus à l'hôtel de

Luines : elle a une très-jolie maiſon. Je doute que les dix mille francs deſtinés pour les conſeillers puiſſent ſuffire à la dépenſe où leur état les engage : ils n'en ont encore rien touché. Vous ai-je dit, Madame, que j'ai quitté mon confeſſeur Carme par la grande difficulté que j'avois de l'avoir, depuis que je ſuis ici ? J'ai barguigné : mais enfin je me ſuis déterminée : & je vais à M. d'Entrecol, Vicaire de St. Sulpice : ne le connoitriez-vous pas ? J'en ſuis très-contente. Le maréchal de Villeroi ſoupa hier ici : il me paroit plus tranquille.

J'ai oüi dire que Me. de Ventadour prenoit auſſi ſon parti. Le Ml. de Villeroi me décraſſe quand je le vois : mais c'eſt ſi rarement, que je n'aime pas à être décraſſée par lui. M. de Dangeau, pour ne point blâmer, ſe ſauve par l'eſpérance que tout changera, tolère le préſent, s'efforce d'oublier le paſſé, & ſe ſaiſit du bon. Voilà une bien longue lettre : mais je vous avoüe, Madame, que je coupe dans le vif, quand je me veux arrêter.

LETTRE XXVII.

DE Me. DE MAINTENON.

OUI certainement, Madame, Dieu vous a fait uue grande grace en vous

donnant le goût de la ſolitude : car vous êtes très propre au monde, c'eſt-à-dire au monde que j'ai connu. Ce n'eſt pas la ſeule que vous avés reçue de lui : & je ne connois perſonne, qui lui doive tant de reconnoiſſance. Dieu veuille que les repréſentations d'Athalie faſſent quelques converſions ! C'eſt la plus belle piece qu'on ait vue : on y revient, & je l'avois prédit. J'ai toujours oüi dire du bien de Monſieur de Chiverni : & c'en eſt un, de le mettre auprès d'un jeune prince. La chambre de juſtice me tranſit, comme ſi j'avois été dans les finances : elle va fournir bien des nouvelles véritables & fauſſes. Je ſuis ravie, Madame, de vous voir attachée à St. Sulpice. J'ai une grande eſtime pour Monſieur d'Entrecol que je n'ai jamais vû : mais j'en ai ſouvent entendu parler à des gens auſquels je me fiois plus qu'à moi-même. Mr. de St. Sulpice m'avoit parlé du prédicateur que vous avés entendu : que vous êtes heureuſe de gouter ce qui eſt bon, de quel côté qu'il vous vienne, & de ne vous prévenir, ni pour, ni contre ceux qui annoncent l'évangile ! Tout ce qui me revient de Paris m'étouffe : je ne pourrois en ſoutenir le ſéjour. Vons ne me dites point, ſi cette jolie maiſon de Me. de Lévy eſt près de vous, Madame : c'eſt ce qui me paroiſſoit

le plus important. N'attirerez-vous point à Me. de Barneval la protection de Me. de Cavoie ? Il me ſemble qu'elle ſeroit bien propre à lui tenir compagnie : une fille d'honneur ſeroit auſſi fort bien auprès de Me. de Berry.

LETTRE XXVIII.

DE Me. DE DANGEAU.

JE me ſuis trouvée dans bien des embarras, depuis que je ne vous ai vue, Madame : que j'ai regretté le ſéjour que j'ai fait à St. Cyr ! mon dieu ! Que j'y ai été bien, à la ſéparation près ! Elle me coute toujours, & il me ſemble que nous nous ſéparons toujours brouillées. J'ai vû Me. la Ducheſſe de Noailles qui ſavoit que j'avois couché à St. Cyr : mais la peinture que je lui ai faite de l'accueil ne lui a pas donné l'envie d'en eſſuïer autant. Je lui ai dit toutes mes ſupercheries : que j'étois demeurée ſeule dans la cour, ſans carroſſe, à ſept heures du ſoir, à la belle étoile : que je ne vous avois preſque point vue : que vous m'aviés fait vos yeux noirs : qu'il avoit fallu que Mlle. d Aumale couchât ſur une paillaſſe. Elle m'a trouvé très hardie, & m'a dit, *ma tante n'aime point cela.* A mon

arrivée à Paris, j'ai trouvé Me. d'Elbœuf toujours à l'agonie, & il eſt étonnant qu'elle vive encore : je l'ai vue dans une grande réſignation pour la vie, ou pour la mort, mais la même bruſquerie que vous lui connoiſſés en pleine ſanté : elle répond à ceux qui lui parlent de Dieu, comme elle grondoit ſes laquais : en voici un trait : elle ſe comparoit à Job : le curé lui dît : *il y a de la différence, en ce que vous avés eu la conſolation de recevoir notre Seigneur :* elle lui répondit : *& pourquoi diable le bon homme Job n'a-t'il pas reçu l'extrême onction ? je ne trouve pas cela bien* : mettez à cela ſon ton : elle en dit beaucoup de cette force : elle maltraite notre pauvre M. d'Entrecol : *Je ne puis plus vous entendre, vous me dites-là de grandes fadeurs.* J'ai enfin eu une réponſe de notre Archevêque : il me réfuſe avec toute la politeſſe du monde, & me renvoïe au Pere François Mazy qu'il croit encore mon confeſſeur : & qu'il n'eſt pas néceſſaire qu'on faſſe une autre confeſſion générale : qu'une bien faite en ſa vie ſuffit : „ je crois, lui repondis-je, que je ferai, „ comme a fait M. de St. Simon, qui après „ avoir été refuſé, vous dît, *je m'y confeſ-* „ *ſerai malgré vous : car je l'irai prendre,* „ *je le menerai à St. Cyr qui n'eſt pas de vo-* „ *diocèſe, & puis, je le remenerai dans ſa*

„ *maison :* il me répondit, puisque vous le
„ prenés par-là, il faut donc que je vous
„ le permette. Oh! voici le beau, MADAME,
après m'avoir priée plusieurs fois de venir
à St. Cloud, me manda, depuis que je suis
revenue, qu'elle n'iroit de six semaines aux
carmélites, parce que la petite vérole y
étoit, qu'elle ne me proposoit pas de venir
au Palais roïal, mais que pourtant elle ne
voïoit pas pourquoi je n'y voulois pas venir,
qu'il n'y auroit personne, & que j'y
vinsse le jeudi. J'y allai diner comme elle
vouloit : elle me reçut avec bonté : il n'y
avoit que Madame la grande-duchesse, qui
y demeure : elle me voulut promener pour
me montrer St. Cloud dont je ne me souvenois
pas trop : nous nous mettons en calêche,
de ces calêches anciennes avec . . . .
portieres sur lesquelles. *Le reste manque.*

LETTRE XXIX.

DE Me. DE MAINTENON.

SI quelqu'un m'étoit venu dire qu'il vous avoit vuë sur la portiere d'une calêche, aux piés de M. le duc d'Orléans dans les jardins de St. Cloud, je l'aurois cru extravagant. Je ne puis en douter, puisque c'est vous qui vous en vantés : je vous vois belle

comme le jour, puiſque vous étiés rouge : mais je ne me repréſente pas ſi bien le ſilence de ce prince : car il me ſemble que rien ne l'embarraſſe, & qu'il tient des diſcours très doux & très polis à ceux même dont il n'eſt pas content. Je l'admire, Madame, de ne vous avoir point aidée en cette occaſion : mais les princes ne penſent pas comme les autres hommes, ni les grands Prélats comme des femmes. Nous aurions cru qu'on pouvoit vous accorder un confeſſeur pour Mr. votre mari : mais nous avons tort : je penſe bien comme votre Archevêque ſur les confeſſions générales : & vous ſavés ce que nous en dîmes. Il vaut mieux être indifférente pour la vie & pour la mort, que de ſavoir que Job ne pouvoit recevoir l'extrême-onction: mais je trouve très mauvais que Me. d'Elbeuf maltraite M. d'Entrecol. La grace que le card. de Noailles vous a accordée eſt peu de choſe : déterminez-vous au bon M. d'Entrecol puiſque vous en êtes contente pour vous. Je renvoïe les *mémoires*, & j'en demande pluſieurs autres, pour n'importuner pas ſi ſouvent : les filles de St. Cyr ſont fort bien traitées dans la repréſentation d'Eſther : je vous prie, Madame, de demander à notre Auteur, qui eſt un Prince qui meurt ſubitement à Chantilly :

le nom n'y eſt point, & ce n'eſt point un de nos Princes du ſang : il me ſemble que c'eſt dans l'année 1689. Adieu, ma chere Madame : c'eſt bien moi, qui ne ſai dequoi remplir mes lettres, ne jugeant pas à propos de me laiſſer aller à tout ce que mon cœur me dicteroit pour vous : car il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi appeſanti que l'eſprit.

LETTRE XXXI.

DE ME. DE DANGEAU.

M. de Fréjus me dit hier que le petit Roi vous avoit envoïé une empreinte qu'il avoit faite ſur une théſe que l'on lui dédioit : je ſuis perſuadé que tout ce qui eſt autour de lui parle ſouvent de vous, dans le goût que fait Mlle. de Plantadis à ma petite-fille, qui veut toujours baiſer le portrait de maman Maintenon, qu'elle trouve dans mon cabinet : il y en a de plus grandes, qui auroient la même foibleſſe. Je fus hier dans mon couvent : les bonnes filles me conterent qu'elles avoient un confeſſeur qui étoit un ſaint homme : il leur dit la meſſe, & fait tout ce que leur eccléſiaſtique a accoutumé pour leur ſervice : & le bon Prêtre leur païe encore une pen-

ſion de cent écus pour le nourrir : Moret auroit beſoin d'un pareil ſaint. L'évêque de Saintes ſe défait de ſon Evêché : voilà un Evêque de plus. On m'a dit que M. le D. de la Meilleraïe avoit commencé ſon procès contre M. de Châtillon pour le bailliage de Haguenau. L'on dit que Me. d'Orléans pleure beaucoup : je ne vois guère de gens dans la joïe : Dieu nous y veuille mettre à ſa naiſſance, & renouveller les eſprits qui ne ſont pas bien diſpoſés ! Il arrive toujours quelque malheureuſe avanture qui me donne de l'inquiétude pour votre ſanté. Plus nous avançons, & plus je ſuis du ſentiment que je vous connois, depuis plus de vingt ans, qu'il n'y a rien de ſi bon que de mourir : la ſouffrance en eſt bien moindre, que de ſurvivre à tout ce que l'on voit, & à tout ce qu'on apréhende. Vous m'écrivés que vous vouliés bien entrer dans l'œuvre de la converſion d'une péchereſſe : j'ai diſpoſé les choſes, de maniere que je la mets dans un couvent, & que je pourvois à la nourriture de trois enfans : il me manque encore cinquante francs : ſi vous voulés achever, vous y aurés votre part.

Nous avons vû l'arrêt de diminution des eſpèces : mais point d'apparence de péïement. Tout ce que l'on avoit dit des perſonnes exceptées du retranchement n'eſt

pas vrai : & hors vous, tout le monde doit être dans la regle générale. Je voudrois de tout mon cœur être réduite à la campagne : car tout ce que l'on entend dire est si horrible, que je trouve que Me. d'O est très heureuse d'être sourde. Vous savés la mort de M. d'Entrecol, qui m'a très fort affligée ; & je ne suis pas encore déterminée : mais ce ne sera pas hors de ma paroisse : M. de Dangeau y est aussi attaché que moi, & mieux que moi : car c'est à son curé, que je trouve respectable tous les jours de plus en plus : mais je veux vivre avec lui hors du confessional : je vous ai dit mes sentimens là-dessus.

DE M. DE DANGEAU.

Si j'avois pu croire que mes *mémoires* fussent vûs un jour par de si beaux & si bons yeux, je ne les aurois ni faits, ni écrits avec tant de négligence.

LETTRE XXXI.

DE ME. DE DANGEAU.

JE vois avec douleur, Madame, que vous voulés me faire craindre la petite vérole que je n'ai jamais crainte, à plus forte raison quand il est question de vous

voir : la petite niece la craint, mais toute crainte s'évanouit, quand il s'agit d'être avec vous. On a remis Athalie ſur le théâtre de Paris : elle a très bien réuſſi : & tout ce qu'on y trouve à redire, c'eſt que ce ſoient des bouches auſſi profanes, qui prononcent des choſes ſi ſaintes : voilà déja un bel effet pour des ſpectateurs auſſi mondains : on dit ce ſpectacle parfaitement beau : mon fils en eſt enchanté. M. de Sourche le pere eſt mort. M. le D. du Maine a fait l'honneur à M. de Dangeau de le venir voir : il m'a attendrie, & par ſa préſence, & par ſon changement : nous avons un peu parlé de vous : il m'a paru être bien aiſe de voir quelqu'un de l'ancien monde, qui vous connoiſſoit. Toutes les idées ſont ſi fort changées, que les mêmes gens avec leſquels je vivois avec agrément, je ne ſai plus que leur dire, & que je ſuis dans l'égarement de Me. d'O : je commence à croire que jamais je n'ai eu de bon ſens que celui que vous me donniés. Jugez de ce que je vais devenir, ſi je ne puis avoir bientôt l'honneur de vous voir. Me. de Chevreuſe eſt la ſeule qui me reſſemble, & ſouvent nous pleurons en *duo* : elle trouve le tems bien changé. Voilà donc encore notre favori à la baſtille : j'eſpére qu'il y ſera long-tems. Je crains que les

malheurs de ce pauvre Roi d'Angleterre ne vous aïent bien donné des maux de tête : j'en ſuis pénétrée.

Quand je vis avec vous, je me retrouve dans mon naturel. Il y avoit trois mois que je languiſſois : avec vous, je me retrouvai en vie : enfin je n'oſerois vous dire la différence qu'il y a en moi, étant avec vous, ou en étant éloignée : les expreſſions ſeroient trop fortes, & tiendroient du profane. Il n'y a que la petite niece qui le puiſſe comprendre : mais elle a la reſſource de l'eſprit, & moi, je n'ai que du ſentiment.

Nous avons beſoin de nous rappeller ſouvent l'évangile de dimanche dernier pour nous ſoutenir en ce tems, & de dire ſouvent, *ô mon Seigneur & mon Dieu* ? Le régent fit venir M. de Beaufremont & M. le Ml. de Villars. Le régent porta la parole, & dît au maréchal, *M. de Beaufremont eſt bien fâché de vous avoir manqué par la lettre qu'il vous a écrite, & il vous en fait des excuſes* : le maréchal répondit, *je n'ai eu intention de lui faire aucune peine.* Ainſi l'on croit cette affaire finie : vous ſaurés ſans doute l'autre de M. de Clermont.

LETTRE XXXII.

DE ME. DE MAINTENON.

JE ſuis étonnée de ce que Mr. le cardinal de N. ne s'oppoſe point aux repréſentations d'Athalie. Vous croïés bien, Madame, qu'on le trouve très mauvais, à St. Cyr. Le changement de Mr. le duc du Maine me fait une très grande peine : il étoit déja grand, quand il vint ici : que la ſuite de ſa vie ſera différente des commencemens ! Que Mr. de Sourchés eſt digne d'envie, préſentement qu'il n'eſt plus ! Vous n'avés donc plus de ſens ! tant mieux pour ceux qui vous parlent. Je voudrois être en tiers, quand vous pleurés avec Me. de Chevreuſe : ſes larmes ſont bien ſinceres. Je vous ſuplie, Madame, de faire dire par elle à Me. la ducheſſe de Beauvilliers, que je ſuis bien ſenſible à ce qu'elle a écrit pour moi à un de nos amis communs. Rien n'égale la réſignation du Roi & de la reine d'Angleterre, à ce que j'entens dire : je ne ſai point encore, ſi la pauvre Me. de Barneval eſt morte. Mais, je ſai, Madame ce que votre pieté & votre charité vous ont fait faire pour elle : vous êtes auſſi bonne aux mourans qu'aux vivans ; & je vois

avec regret que nous n'en profitons pas, comme je m'en étois souvent flattée : Comment Me. de Dangeau se tire-t'il de l'état présent du monde, lui qui ne veut rien blamer ?

LETTRE XXXIII.

JE ne puis vous dire, Madame, combien je suis touchée de votre lettre : elle est pleine d'amitié, & de raison: nous pourrons bien ne nous en pas voir moins rarement : car tantot par l'une, tantot par l'autre, il se passe bien du temps a concerter un rendez-vous : je ne m'accommode point du tout de vous avoir dans la maison, & de ne vous pas voir : quand vous avés tant fait que d'en ouvrir la porte, je ne voudrois pas perdre un moment du tems que vous pouvés me donner : mes prieres, vous aïant ici, ne seroient pas sans distractions: & il seroit nécessaire pour ménager ma foiblesse de ne pas dire un mot : je vous écouterois avec plaisir vous êtes bien humble, si vous me croïés la tête meilleure que la vôtre : je ne connois personne, si solide que vous, & si vous y mêlés du badinage, c'est un agrément de plus : mais la conduite n'est pas légere, ni la vertu su-

perficielle, je la trouve ſeulement un peu trop auſtere pour vous, & pour ceux qui vous aiment : nous en parlerons, à la premiere viſite : mais je vous conjure que ce ne ſoit que dans les premiers jours du carême : le tems ſera plus doux, & la nuit ne nous ſéparera pas ſi tôt : ne perdez point d'occaſions, Madame, de perſuader à nos amies de me regarder comme n'étant plus: je ſerois très affligée qu'elles m'obligeaſſent en venant ici à les refuſer. Me. la D. de Beauvilliers ne me l'a pas propoſé, depuis que je l'en ai fait prier : & elle envoïe ſouvent ſavoir de mes nouvelles, Rien ne me paroit plus dur dans ma retraite, que de ne plus vivre avec vous, Madame : & jamais rien ne m'a plus flâtée que le gout que je vous ai toujours vu pour moi : Dieu connoit ce qui nous eſt le plus ſenſible, & c'eſt ſouvent par là qu'il nous prend ; il faut s'y ſoumettre. J'avois hier toute la famille des d'Aubignés : ils ſont encore effréïés du danger que cette pauvre femme a couru : je voudrois qu'elle vit quelques perſonnes raiſonnables : & quelle ſe coëffat comme vous : elle vint ici, il y a quelques jours, avec un petit bonet qui la rendoit ridicule : elle n'eſt pas faite pour être coëffée en folle, & du reſte, c'eſt une femme à ſouhait pour ſa famille. Je con-

ens de n'être pas oubliée entre M. le Ml. de Villeroi, Mr. de Dangeau, vous, & Me. le Caylus : du reste, il ne faut plus nommer mon nom. Adieu, la plus aimable, la plus estimable, & la plus respectale des femmes, la maniere de le dire n'est pas jolie : mais c'est le fond de mon cœur.

Vous n'avés jamais si bien écrit, Madame, & j'ai lu votre lettre dès la premiere fois : ce qui ne m'a pas empêchée de la relire : seulement je n'ai pu déchiffrer le mot essentiel, & il n'en est aucun que je voulusse perdre. *jeudi.*

Je suis bien en peine de la petite niece ; notre médecin fait grand cas de Chirac, & approuve fort qu'on le consulte : je comprends parfaitement qu'un air de cour vous ait déplu, quoique vous aimiez celle à qui vous le fesiés : mais il vaut mieux la voir dans un couvent. Est-il vrai, Madame, que le comte de Mongon soit rétiré à St. Sulpice pour toujours ? c'est une grande entreprise, & à laquelle plusieurs de ma connoissance ont perdu leur santé : je suis presque aussi lasse des remontrances (*du parlement*) qu'on dit que l'est notre petit Roi.

Je ne sai ce que c'est, que Monsieur de Nonau, si ce n'est, que c'est un homme de qualité. La mort de M. de Simiane m'est

aſſez indifférente : il n'en eſt pas de mèm
de la faute de Brancas, à qui je ſouhait
toutes ſortes de biens. Me. Bouchu ſer
une très aimable ducheſſe : je me ſouvien
même, qui eſt l'archevêque de Cambra
& qu'il partira ſans bulles. Je ne démêl
point ce que vous me dirés de M. d'Argen
ſon, ni pourquoi vous ne pouvés parle
de lui gravement, ce n'eſt point une linote
C'eſt à moi, Madame, à dire, adieu ma
joïe, adieu ma douceur, adieu tout l
plaiſir de vie, adieu toute ma conſolatio
dans mes peines, adieu l'objet de mon eſ
time & ſouvent de mon admiration, adieu
badinage délicieux. Je connois la triſteſſ
pareſſeuſe : mais je n'ai plus celle qu
m'en tiroit à coup ſur : après tout, je n
m'en plains pas : il eſt tems de ſouffrir, &
d'épier nos plaiſirs quoiqu'aſſez innocens
Adieu donc, Madame.

LETTRE XXXIV.

DE ME. DE DANGEAU.

PARMI trente lettres, j'ai aperçu une
belle écriture : elle m'a ſauté aux yeu
& encore plus au cœur : je me ſuis jettée
deſſus avec avidité, & je l'ai ouverte de
préférence à toutes les autres, quoique

eusse bien envie de savoir des nouvelles
e Me. d'Elbeuf: je ne serois pas partie, si
: lui eusse été du moindre secours à elle
u aux siens: mais je ne la voïois pas, &
étois dans l'antichambre avec une foule
e parens & d'amis connus & inconnus :
c j'entendois les cris horribles qu'elle fe-
oit : je la regrette infiniment : elle avoit
eaucoup de bonté pour moi : & voilà en-
ore une amie de moins. Cette semaine est
bien triste : il n'y a point d'heure, qui ne
ne fasse ressouvenir de choses qui nous
uent tous : c'est autant à sacrifier : parlons
l'autre chose.

J'ai ri de l'imagination de votre petite
avorite, qui voit que vos nieces ont quel-
que chose devant elles.

L'esprit de l'homme ne prend plaisir qu'à
ce qu'il ne peut avoir : autrefois ce péïs-ci
me plaisoit fort, parce que je ne pouvois
m'y arrêter : aujourdhui que je puis jouir
de tout ce que j'effleurois alors, je n'y trou-
ve plus qu'ennui & insipidité : on voit, à
force de vivre, bien des défauts dans la na-
ture : car je ne crois pas, que cette incons-
tance me soit particuliere. Si je pouvois vous
tenir ici, il me semble que je ferois des
merveilles, & que c'est l'intelligence qui
me manque : vous m'avés formé le goût,
& ne m'avez pas donné la capacité. On me

dit ici qu'il n'y a point de pauvres : cependant ils sont tous nuds. Je voudrois bien les habiller tous, mais je n'ai pas dequoi il est triste d'être à la campagne sans argent. J'attends M. de Dangeau : je lui voudrois bien donner le goût de la campagne mais je doute que j'y parvienne : mes jeunes gens sont avec lui : je les attends dans quatre jours : j'aurai mon ennui & le leur à essuïer, je desire donc, & crains également leur arrivée ? je n'ai personne à qui parler de vous, & il faut que je m'en occupe, & sans que je le veuille : je vous vois je vous entends, je pénétre votre cœur jugez si je ne fais pas mon purgatoire.

LETTRE XXXV.

DE Me. DE MAINTENON.

JE voudrois savoir jusqu'où M. de Dangeau fait ses *Mémoires*, afin de les ménager plus ou moins : car c'est le seul amusement que j'aïe : vous me marqués une bonté, Madame, qui me charme d'un côté, & m'afflige de l'autre : je ne jouïrai donc plus du bonheur & du plaisir que je trouverois avec une personne prévenue en ma faveur, & qui joint à toutes les graces toutes les vertus !

Ce que vous me mandés de Mr. de St. Sulpice augmente encore la peine que j'ai de son avanture, quelque opinion que j'aïe toujours eu de sa vertu : mais vous ne me dites point si cette affaire est finie, & jusqu'où elle peut aller pour lui. Je suis bien loin de vouloir tomber sur Me. de Beauvilliers ; mais, entre nous, il me semble qu'elle ne doit point se mêler de la conduite de Mr. de Beauvais dont certainement Dieu ne la charge pas, & sur lequel elle n'a plus d'autorité. Je fus très contente de ce que me dit Mr. le maréchal de Villars, mais point du tout de sa visite ; il me montra sur tous les chapitres les sentimens d'un honnête homme. Si le parlement ne veut que du bruit, il doit être satisfait : car on ne parle que de ses remontrances: je ne croïois pas la duchesse du Lude assez ingambe pour aller à St. Cloud : je souhaite que Mr. le duc d'Orléans ne vous y trouve pas : car il me souvient de la confusion où vous futes en le voïant. Il est vrai, que tout le monde est accoutumé au parti que vous avés pris, & que vous soutenés avec une noblesse & un desintéressement digne de vous. Dieu veuille que la belle Petite vous ressemble ! C'est assurément lui desirer tout ce qu'il y a de meilleur devant Dieu & de plus aimable devant les hommes.

LETTRE XXXVI.

DE Me. DE MAINTENON.

JE n'aurois jamais crû, Madame, qu'u ne lettre de vous pût me mettre de mauvaiſe humeur: mais j'avoue que la pro poſition de Me. la princeſſe m'eſt inſup portable; elle ſera dans ma chambre, & vous, dans l'antichambre! Croit-elle qu je pourrai l'écouter un moment? Faites l malade ce jour-là, je vous en conjure c'eſt bien aſſez pour moi d'eſſuïer ſa triſt converſation: car je ſai déja ce qu'elle m dira ſur le prince. Mais peu m'importe pourvû que vous n'y ſoïés pas.

Vous me paroiſſés ravie, Madame d'avoir retrouvé Courbevoye; mais je n crois pas M. de Dangeau de même goût & vous n'en ferés jamais un ſolitaire: n'ê tes-vous pas trop heureuſe de le voir u bon chrétien? Je ne comprends pas, Ma dame, que vous veuilliés me voir: car ſuis un triſte perſonnage: & c'eſt ſincére ment, que je ſuis toujours étonnée de bonté que vous avés pour moi: car je r me vois plus d'autre mérite, que la vieille ſe que je vous ai toujours vû honorer. C'e une vilaine hiſtoire que celle de M. d'H dicou

dicour : je pourrois l'écrire ; mais je n'en ſuis pas tentée.

Vous démêlés parfaitement, Madame, d'où vient la douceur qu'on trouve dans la retraite : je voudrois que vous compriſſiés auſſi bien la différence qu'il y a des diſtractions volontaires à celles dont nous gémiſſons, & dont nous ne ſommes pas les maîtres : vous ne trouverés point de confeſſeur qui vous diſe que votre état eſt mauvais, parce qu'en effet il eſt bon : mais c'eſt par les graces que Dieu vous fait, & non pas par votre mérite : il vous a fait des dons qui méritent plus de remercimens que de plaintes. Je ne crois pas, Madame, que votre curé vous diſe autre choſe : je le crois un ſaint très éclairé, & le P. Quinquet, fort bon, s'il n'eſt point du parti, & ſi le commerce, que vous aurés avec lui, ne vous donne point l'air d'en être. M. le Ml. de Villeroi eſt une grande preuve, qu'on n'eſt point heureux par les biens de la fortune. Hier le duc de Noailles dina avec moi. Je lui trouvai l'embonpoint d'un Financier, & quelques reſtes de gaïeté : mais ſans être triſte, il m'attriſta beaucoup.

LETTRE XXXVII.

MR. de Dangeau ne s'accommode pas de la ſolitude : il s'intéreſſe aux affaires générales : elles paroiſſent dans un état violent : je crois vos amis trop ſages, pour vous en informer par leurs lettres : vous manquerés de ſecours, pour l'ame & pour le corps : qu'allez-vous donc faire à Dangeau ? Je vous parle ſans intérêt, Madame : je ne profite point de votre ſéjour à Paris : mais il me ſemble que, tant que Dieu vous conſervera Mr. de Dangeau, vous ne pouvés changer de vie. Vous êtes d'autant mieux que vous n'êtes pas à votre aiſe : & c'eſt ainſi que Dieu nous veut. J'ai oüi dire à des ſaints, que lorſqu'on ſouffre bien, tout eſt fait. Vous voudriés être reglée dans vos journées comme les religieux de la Trape : & Dieu veut que vous faſſiés bonne chere en ſouffrant les contradictions qui ſe trouvent dans les familles les plus raiſonnables. Vous voudriés faire le catéchiſme à Avon : & Dieu veut que préſentement vous pratiquiés les vertus chrétiennes, au lieu d'en inſtruire les autres. Vous voudriés vivre enfin pour vous même : & Dieu veut que vous amuſiés un mari infirme, que vous conteniés des enfans qui

pourroient s'échaper, & que vous travailliés à l'ouvrage qu'il vous donne avec une grande paix. Vous voudriés être fervente, & ne pas perdre la présence de Dieu : & Dieu veut que vous soïés dans la sécheresse, il se contente de votre fidélité à vivre en bonne chrétienne, & à renoncer à cette sécheresse. Quand vous changerés d'état, il vous demandera autre chose : & vous serés alors bien étonnée, si vous vous trouvés intérieurement éloignée de Dieu, ennuyée de la solitude, & lasse de toutes les pratiques de pieté : ce qui pourtant arrivera : on peut arranger la conduite extérieure : mais il n'est pas de même de l'intérieure : on ne pense pas comme on voudroit penser : & je vous assure, Madame, avec la confiance qui est entre nous, qu'il s'en faut de beaucoup, que je ne sois aussi contente de ma devotion ici, que je l'étois à Versailles, & que j'étois plus occupée de Dieu à nos comédies, que je ne le suis dans le chœur de St. Cyr. Votre inquiétude vient de deux choses, l'une, que vous n'êtes pas assez soumise à votre confesseur : & l'autre, que vous ne distingués pas assez le sentiment d'avec le consentement : si vous consentés à vos distractions, vous péchés, & vous avés raison d'en être affligée : mais si vous y résistés, elles vous tourmentent à

profit : un ſaint homme (*M. l'évêq. de Chartres*) m'écrivoit un jour ces paroles, *ſi malgré vos diſtractions vous donnés à vos oraiſons le temps preſcrit, & que vous les rejettiés toutes les fois que vous les apercevrés, vous faites une excellente oraiſon.* Mon ſeul bonheur, Madame, c'eſt que je crois ce qu'on me dit de la part de Dieu : & je ne vous crois pas de même : me ſaurez-vous quelque gré, de vous parler ſur ce ton-là : Il me ſemble que votre lettre m'y convie ? je prends un ſi ſincere intérêt à vous, Madame, que je voudrois que vous euſſiés plus de repos dans votre pieté : jamais perſonne n'a reçu plus de graces que vous : & je crois que peu de perſonnes vous connoiſſent, mieux que moi. La lettre que vous m'envoïés charmera nos dames : qui ont encore la ſimplicité d'aimer la catolicité & d'honorer le Pape, & que s'il plait à Dieu, la conſerveront toujours.

LETTRE XXXVIII.

ſept. 718.

VOUS avés trop de bonté pour moi, Madame, pour ne pas prendre quelque part à ma douleur : il eſt bien plus affligeant pour moi de voir M. du Maine dégradé, que de le voir mort.

Je reprends de bon cœur le commerce que vous voulés bien avoir avec moi, Madame, quoiqu'il ne puisse plus être qu'ennuïeux de mon côté : vous êtes à la source des événemens du monde : & je ne vois que mon ouvrage. Deux choses me sont demeurées dans l'esprit sur notre derniere conversation : je crains, Madame, que vous ne rebutiés Mr. de Dangeau : vous êtes trop austere, & vous ne comprenés point assez la force de l'habitude : j'ai vu Me. de Montchevreuil dans des inquiétudes pareilles aux vôtres : elle desespéroit son mari par son âpreté sur la dévotion : elle vint en ce péïs-ci : elle fut conduite par un homme très droit ; & je me souviens qu'elle me manda un soir : *que diriez-vous de moi ? C'est demain le jour de pâques : & j'ai passé la soirée à jouer au trictrac avec Mr. de Montchevreuil.* Tout le monde, Madame, n'est pas capable des recueillemens, que vous demandés : & vous devés être bien contente d'un homme, qui a de la foi, qui n'a aucun vice, qui est bon par son naturel, & qui n'est que foible. L'autre article est celui de Me. la princesse, à laquelle je vous prie de demander pardon pour moi de toutes les sotises que je dîs & que je fis, à la derniere visite dont elle m'a honnorée : vous avés bien changé mes

idées, par tout ce que vous m'avés appris de la fermeté de son amitié pour les malheureux princes : & je ne me souviens plus que de la bonté & de la confiance, avec laquelle elle m'a parlé dans tous les tems : elle sait aussi combien je lui ai toujours été attachée, ainsi qu'à Mr. le Prince, qui n'auroient point souffert ce que nous voïons. Adieu, Madame, voilà une lettre bien sérieuse : mais vous seule mettés par tout de l'agrément.

LETTRE XXXIX.

JE suis ravie, Madame, de vous sçavoir dans le chemin de la paix & de la sureté : on ne la trouve que par l'obéïssance, les plus grands saints qui conduisent les autres, sont eux-mèmes conduits : vous auriés été trop inquiéte, ne croïant jamais en faire assez, & entreprenant souvent d'en faire trop, & des choses que Dieu ne vous demandoit point : quand on a pris un guide, après l'avoir bien choisi, & qu'on est prêt de faire tout ce qu'il nous demande sans raisonner, on est arrivé au port, autant qu'on y peut être dans ce monde. Je l'ai expérimenté bien sensiblement : mais Dieu ne m'a pas laissée longtems dans cet état, & m'a mise dans une

ſituation qui eſt ſans nulle conſolation & qui ne ſe peut écrire *. Plùs d'épanchement de cœur, & il faut que je me conduiſe moi-même.

Je crains ſeulement, pour vous, Madame, que les affaires préſentes ne vous jettent dans des embarras, & que vos amis ne ſoient perſécutés.

J'eſpére que Mr. de Dangeau ſe trouvera bien de votre paix, & que voïant la patience qu'on aura pour vous, vous en aurés pour un homme qui n'a pas reçu tant de graces que vous, mais qui eſt pourtant un des meilleurs que vous connoiſſiés. Vous voïés comme je vous obéis.

P. S. C'eſt St. Sulpice pour lequel je crains la perſécution.

LETTRE XL.

OUI, aſſurément, Madame, je ſuis affligée du malheur de Mr. de Pompadour. Je crains que ſes relations avec Me. des Urſins & même avec Mr. de Chalais ne l'aïent rendu ſuſpect : je vous conjure de me faire ſavoir la ſuite de cette avanture, & comment il eſt traité à la baſtille : je crains que M. de Dangeau ne ſe ſerre le

* Elle avoit lieu de ſoupçonner de janſéniſme le confeſſeur auquel elle s'adreſſoit depuis dix-ſept ans.

cœur : vous ſavés comment je ſuis pour Madame de Pompadour : & vous ſavés, Madame, comment je dois être pour vous : je voudrois de tout mon cœur prendre une bonne partie de votre peine : je n'ai rien de meilleur à faire que de ſouffrir. Vous avés raiſon de dire que la ſoumiſſion à la volonté de Dieu n'empêche pas la ſenſibilité : c'eſt cette ſoumiſſion qui eſt dans la pointe de l'eſprit : & tout eſt dans la ſouffrance : cependant Dieu ſe contente de notre volonté, toute imparfaite qu'elle eſt. Me. de Caylus fait bien de partager votre douleur : il ne nous revient ici que des ſotiſes, ou des malheurs.

Je n'aime rien tant à la cour que Madame la princeſſe : & le perſonnage qu'elle fait dans ſa grande famille me paroît complet : la bonté pour les malheureux, la fermeté pour les heureux, le courage pour ſoutenir les opprimés, la juſtice pour tous, enfin, Madame, tout m'y paroit admirable : & elle étoit, ce me ſemble, toute faite pour ce qu'elle joue préſentement : ce n'eſt pas, que je vouluſſe qu'elle demandât de continuelles graces à Mr. le régent : il en accorde aſſez de lui-même : mais qu'on mette enſemble pluſieurs de ces adouciſſemens qui font une grande différence dans état des priſonniers, comme des livres qui

ne fussent pas tous de dévotion : continuez, Madame, à l'exciter : j'aurois été bien blessée que vous ne m'eussiés pas mandé l'adoucissement de la prison de Mr. de Pompadour : je m'y intéresse par bien des endroits.

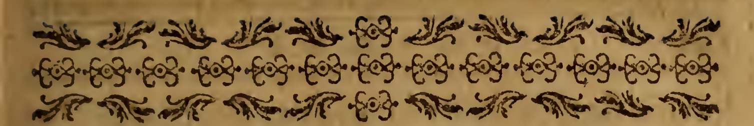
LETTRE XLI.

ON dit que la citadelle (*de Dourlens où ètoit le D. du Maine*) est horrible. Je suis bien aise que Me. la princesse soit contente du prince de Dombes : le pauvre Malézieux me fait grande pitié : il est trop vieux pour s'être abandonné aux autres : je voudrois bien que vous fussiés mieux instruite sur ce qui regarde Monsieur de Pompadour : c'est beaucoup, Madame, que vous espériés qu'on ne fera de mal à personne. Je vous prie de remettre au carême la visite que vous me proposés : je suis dans une foiblesse qui me rend incapable d'aucune attention de suite. Je voudrois laisser Me. de Caylus en possession d'être péïée comme je le suis : & cela n'est pas aisé : rien n'est égal à la manière dont Mr. le régent a reçu ma proposition. M. le Ml. de Villeroi feroit mieux de quitter un péïs, pour lequel il n'est point fait : il en con-

vient, & ne peut ſe détacher, & ſe conſole des malheurs préſens par le ſouvenir de ſa faveur paſſée. Pour moi, je ne trouve dans toute ma vie aucun plaiſir, qui ait été auſſi vif que mes peines d'aujourdhui ſont ameres : & toute ma conſolation eſt l'eſpérance de ce dernier moment, qui viendra bientôt mettre fin à toutes mes joïes & à toutes mes afflictions. Bon ſoir, je ſuis bien près de tomber en foibleſſe : la petite fievre me conſume, & l'on m'ôte preſque toute nourriture. Mais qu'importe de nourrir un corps, qui n'a plus que deux jours à vivre? Adieu, ma chere Madame.

MAINTENON.





LETTRES DE DIVERSES DAMES

A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

DE Me. LA DUCHESSE DE MANTOUE.

COMME je me flatte, Madame, que vous me conservés toujours quelque part dans votre précieux souvenir, & que vous avés encore pour moi les mèmes bontés dont vous m'avés honorée dès mon enfance, j'ose vous ouvrir mon cœur dans le dernier secret sur l'état où je me trouve, & sur le parti que mes malheurs me reduisent à prendre pour ma sureté. Je vous supplie de rendre compte au Roi de ce que je vais avoir l'honneur de vous dire : je ne puis être contente de ma conduite ; qu'elle n'ait son aprobation & la vôtre.

Vous savés, Madame, mes infortunes : mais vous ne les connoissés pas dans toute leur étendue. Je ne sais si, sans les avoir éprouvées, il est possible de les imaginer : & j'ai de la peine moi mème à croire ce que

je vois de l'excès de la mauvaiſe-volonté de M. le duc de Mantoue à mon égard. Elle eſt ſi terrible, que j'en dois tout craindre ſans exception. Sa conduite a couté la vie à la feue ducheſſe, après trente-trois ans de patience, ſans qu'une vertu & un mérite admirés de tout le monde y aïent rien pu changer : & ſi elle a duré ſi long-tems, mille raiſons combattoient pour elle, qui ne ſont pas pour moi. Elle étoit Italienne : elle étoit entrée dans les affaires avec utilité pour lui, grace dont il ne m'a cru digne : elle étoit attaquée d'un mal, qui feſoit attendre une fin plus prompte qu'elle n'a été; & elle avoit de grands biens à léguer. Non ſeulement il a continué avec moi les mauvais procédés commencés avec elle : mais il a donné en des énormités ſi affreuſes, qu'il n'eſt pas permis d'en faire le détail. C'eſt peu, d'avoir manqué à toutes les paroles qu'il m'avoit données ſur ſon changement de vie, & à toutes les conventions de mon contrat de mariage : il y a preſque autant de tems, qu'il y en a que je ſuis mariée, que je ne reçois de lui que des marques d'éloignement, de haine, de mépris, de mauvaiſe volonté, ſans compter celles des gens indignes qui l'obſédent, & qui ſe diſputeroient à l'envi l'honneur de le débarraſſer d'une femme qui l'incommode, &

pour laquelle il n'a que de l'averſion. C'eſt ce qui me fait prendre la réſolution d'eſſeïer par tous moyens de me rétirer dans un couvent en Lorraine, pour n'être point à charge à S. M. & pour ne lui faire aucun embarras, ſachant à n'en pouvoir douter, que par deſſus toutes les différentes ſortes d'oppreſſions dont M. le duc de Mantoue me ménace, ſon deſſein eſt, auſſitôt qu'il ſera à Veniſe, de me mettre dans un couvent à Padoue, où je ſerai en danger de finir tous mes malheurs par tous les différens attentats, qu'il eſt apparent, qu'on pourroit faire ſur ma réputation & ſur ma vie.

J'oſe vous dire, Madame, que ma ſeule conſolation eſt d'avoir tâché de rendre ma conduite ſi irréprehenſible, que lui-même ne me trouve d'autre defaut que celui d'être ſa femme, d'être Françoiſe, d'être trop applaudie & compatie de tout le monde, quoique je ne parle qu'à Dieu de mes malheurs, & que je les diſſimule à tout ce qui n'y peut remédier.

J'avois fort réſolu, Madame, de pouſſer la patience juſqu'à la fin : mais je me vois non ſeulement inutile aux intérêts du Roi, mais plutôt regardée comme ſuſpecte, dès qu'il s'agit de quelque choſe qui y a raport : de plus, il n'eſt point queſtion de ſucceſ-

ſion, ni de retour vers Dieu, ni vers moi, puiſqu'il craint également l'un & l'autre, & qu'il n'en reſte plus le moindre eſpoir dans tous ceux qui le connoiſſent mieux, & qui ſont plus capables de juger de ſes diſcours & de ſes ſentimens. M. & Me. la princeſſe de Vaudemont ſont témoins de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, Madame. J'eſpére que quelque violent que ſoit mon état, & la réſolution, que je dois exécuter, hardie, la même providence qui m'a conduite ici malgré mes preſſentimens & mes répugnances, m'étant ſacrifiée comme une victime à l'obéïſſance de mes parens, cette même providence, dis-je, m'aidera à m'en tirer, de maniere à être plainte, ſans être condamnée. J'eſpére encore de la bonté du Roi & de la vôtre, Madame, tout le ſecret que requiert une affaire auſſi délicate. Que perſonne, au nom de Dieu, ne la puiſſe pénétrer, pas même Madame ma mere, puiſque ne ſachant ni le tems, ni la maniere dont je pourrai exécuter mon projet, le moindre ſoupçon pourroit me couter la vie, qui ſera, je vous aſſure, Madame, toute remplie de la tendre vénération, & du parfait attachement que j'ai toujours eu pour vous &c.

P. S. M. de Pompadour, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, Madame,

ſe chargera de m'envoïer votre réponſe, ſi vous voulés bien la lui donner, ſans lui rien dire de cette affaire dont il n'eſt point informé. Qu'elle ſoit prompte : je vous en conjure, Madame ! car un jour de retardement ſeroit très préjudiciable.

LETTRE II.

DE Me. LA MARQUISE DE LA VALLIERE.

QUELLE reſſource, Madame, je trouve toujours en vos bontés ? J'en croirai donc toujours être comblée, & je verrai toujours, qu'elles ne ſont pas encore épuiſées pour moi ! la lettre dont il vous a plu m'honnorer a calmé ſur le champ les nouvelles agitations de mon cœur affligé : un mot de vous ſuffit pour raſſurer : les propos de M. d'Antin n'en demandoient pas moins. Je ne ſais quel a été ſon projet, car on n'aime guère à affliger des malheureux : mais ſitot qu'il m'eut dit que le Roi doutoit de mon extrême attachement pour ſa perſonne, il ſentit quels progrès ces idées feſoient dans un cœur trop aprivoiſé à la douleur & ébranlé par un pareil reproche. J'eus donc recours à vous ſur le champ, Madame : & vous avés daigné me conſoler : je n'ai pu me refuſer de vous en faire mes très humbles remercimens, en attendant

que je les puisse faire moi-même à Fontainebleau, où vous me conseillés de me retrancher : avec quelle impatience j'attendrai ce moment !

LETTRE III.

DE Me. LA PRINCESSE DE MONTAUBAN.

VOus avés, Madame, les airs les plus gracieux pour moi : hier, vous me saluates, aujourdhui vous m'avés trouvée à vôtre passage, & vous avés souri. C'est donc vous, qui me donnés toute la confiance que le respect peut permettre, de vous dire ma triste situation. J'ai vu avec douleur donner l'abbéïe de Maubuisson à un sujet, qui me paroissoit n'avoir rien de préférable à ma fille, si ce n'est une étoile plus heureuse. Je serai contente de la mienne, si vous avés assez de bonté pour moi pour me consoler un peu en me menant à Marli ce voïage : en voilà trois de suite de passés, sans que le Roi y ait mené la triste P. DE MONTAUBAN.

LETTRE IV.

DE Me. DE MONTMORENCI.

MADAME, je vous demande très humblement pardon, si je prends la liberté de m'adresser à vous même pour vous supplier de m'accorder votre protection auprès du Roi, pour me dégager de la place dont S. M. m'a honnorée auprès de Me. la duchesse. Je suis totalement dépourvue des qualités nécessaires pour vivre à la cour : je ne sai ni tromper ni trahir, ni prévenir les cabales, ni en imaginer, ni me faire valoir par de faux empressemens, ni m'assujettir aux caprices d'autrui. J'ai donc trop de raison, pour y être avec agrément : mais je n'ai pas assez de vertu, pour y soutenir la persécution que des personnes que je n'ai jamais offensées m'y ont suscitée. Je ne puis m'y savoir déchirée par les discours publics, sans en prendre un chagrin assez violent pour altérer tout-à-fait ma santé, qui naturellement est très mauvaise, & point du tout propre au tracas & à l'agitation de ce païs ci. Je sais, Madame, la compassion que vous avés des personnes affligées : & j'ai même eu lieu de croire que vous avés eu pitié de ma situation. Je prie le Seigneur

qu'il ſoit votre récompenſe, & qu'il pr
longe vos jours à proportion du ſoin q
vous prenés de rendre ceux des autı
agréables ou tranquilles ! Les miens ne
peuvent être qu'en les paſſant dans le ſecı
de ma maiſon, pour y gouverner mo
même des enfans deſtinés par leur naiſſan
à ſervir S. M. J'eſpére, Madame, que vo
ne me refuſerés pas de me protéger da
cette occaſion, &c.

P. S. Je m'eſtime fort heureuſe de la pr
vention favorable, où M. le curé de S
Sulpice m'a dit que vous étiés pour moi.

LETTRE IV.

DE Me. DE SURVILLE.

Paris, 17 *mai*, 1715.

M. de Surville eſt ſi pénétré de vo
bontés, Madame, & ſi touché d
la compaſſion que vous lui avés paru accor
der à ſes malheurs, que je ne puis m'em
pêcher de vous en faire mes très humble
remercimens. C'eſt une œuvre digne de
votre piété, que de nous tirer de l'étai
affreux où nous ſommes. Vous ſavés, que
nous n'étions pas nés pour craindre de mou-
rir de faim : ceſt cependant l'état où nous
ſommes réduits, ayant mangé le peu que
nous avions, & demeurans chargés de ſix

ıfans : il ne nous reſte, Madame, d'autre
ıſſource que l'honneur de votre protec-
ɔn : ſi vous nous la refuſés, je ne ſais
: que nous pourrons devenir. Daignez
ıccorder à M. de Surville pour la lieute-
ınce générale de Franche-Comté : c'eſt
u pain préciſément qu'il demande pour
ıi & pour ſa famille, qui ſans quelque
cours riſque tous les jours d'en manquer ;
a fait de ſon mieux pour en mériter par
ente-deux ans de ſervice, par pluſieurs
leſſures, & par beaucoup de zèle pour le
rvice de S. M. C'eſt, Madame, tout ce
ui peut parler pour lui : ſi vous avés aſſez
e charité pour vouloir bien vous y join-
re, j'eſpere que ce ne ſera pas inutile-
ıent. Je ne vous parle point de moi, Ma-
.ame, n'aïant l'honneur d'être connue de
'ous que par mes infortunes mais j'oſe
ous faire ſouvenir du nom que je porte,
es bontés dont vous avés toujours hono-
é ma famille, & du reſpect infini que mon
ere (*le maréchal de Humieres*) a toujours
u pour vous &c.

LETTRE VI.

DE Me. LA Mle. DE. LA FERTE'.

JE n'ai oſé, Madame, écrire au Roi pour lui repréſenter mes malheurs. J'i-

Paris, 17 *mai,* 1717.

rois cependant implorer ſa bonté, ſi
continuelles imfirmités me le permettoi
Trouvez bon, Madame, que ce ſo
vous que je m'adreſſe: je connois v
compaſſion & votre charité pour les m
heureux: & certainement vous ne ſau
l'exercer envers perſonne qui le ſoit
que moi. J'ai eu l'honneur plusieurs fois
vous en inſtruire: & par-là, mes pe
ſe ſont fort adoucies, Cependant aujo
dhui, je me trouve plus accablée que
mais; mon revenu eſt très médiocre &
fort mal péïé: je n'ai pas été aſſez heur
ſe pour obtenir une penſion du Roi,
me ſuis ſoumiſe la-deſſus aux ordres de
providence! comptant qu'en me retr
chant toutes ſuperfluïtés, j'aurois de q
paſſer le reſte de ma vie en paix & en
pos: vains projets: une foule de cré
ciers que je n'attendois pas font ſaiſir m
petit revenu, & me coupent le chem
des vivres: c'eſt ce qui m'oblige enfin à
préſenter une requête au Roi, pour ob
nir un arrêt de ſurſéance durant deux a
comme l'unique moïen de me tirer de l
preſſion où je ſuis: ſans cela, je me v
réduite à demander l'aumône: prenez
garde, Madame, car ce ſera peut-être
vous la premiere.

LETTRE VII.

DE Me. LA COMTESSE DE SOISSONS.

Coni, 12 août, 1707.

MAdame, j'eſpére que vous vous laiſſerés enfin fléchir à ma très hum- priere. Je ſuis ſujette du Roi! je n'ai fait qui démente cette qualité; j'ai eu ennemis, ces ennemis m'ont imputé crimes: mais en vérité, mes ſeuls cri- s ſont mes malheurs. Pourquoi donc ne udriez-vous pas finir mon exil! vous êtes mplie de bonté & de générofité: & votre pié vous rend attentive à obéir à celui qui donne d'avoir ſoin des œuvres & des-or- élins. Ma fille & moi ſommes de ce mal- ureux nombre. Protégez-nous, Madame; rendez-nous les bonnes graces du Roi us ſavés qui nous les a ravies (*Me. de ontefpan.*) Nous ne ſommes pas libres ſortir de ce peïs-ci: mais le deſir de me ndre dans mon heureuſe patrie m'en fe- trouver les moïens; ſi S. M. veut bien nner des ordres à ſes généraux ſur les ontieres de nous donner les ſecours dont us aurons beſoin. Je prends la liberté de us dire, Madame, qu'un ſecret invio- ble nous eſt néceſſaire, pour ne nous ndre pas ma fille & moi les plus malheu-

reuſes perſonnes du monde : ſi l'on av
la moindre connoiſſance de notre deſſe
dans cette cour, on nous mettroit hors d'
tat de l'exécuter : ce qui ſeroit un malhe
pour moi, plus grand que la mort. Je me
la deſtinée d'une innocente princeſſe
d'une malheureuſe femme entre les mai
d'une dame, qui a toutes les qualités d'u
ſouveraine : ayez donc pitié de nous,
vous en prie. Je ſuis avec un reſpect & u
vénération, qui durera autant que m
vie &c.

LETTRE VIII.

DE Me. LA PRINCESSE DE VELDENS.

6 décemb. MAdame, le 3. de ce mois, M. l'ab
de Briſacier m'a envoïé les 50 lou
d'or, que vous avés eu la bonté de lui f
re tenir pour mon ſoulagement : je vo
en rends mille très humbles graces :
même tems, il a accompagné ce bienf
d'une aſſurance de votre compaſſion po
mon triſte état : cela me donne une eſp
rance certaine que ma grande miſere c
ſera. Mais M. l'abbé de Briſacier m'affli
très fort, quand il me défend de votre pa
de paroitre ſous vos yeux. Conſidérez, M
dame, qu'il y a douze ans, que je ſ

vée de cette consolation. Au nom de eu, ne me la refusez pas pour toujours ı mourrois par le desir ardent que j'ai de us faire ma cour, &c.

P. S. dans le moment, Madame, que lois fermer ce paquet, M. Manseau est ré, & m'a donné de plus les 30 louis, nt vous me gratifiés. Je ne puis, Madame, par mes expressions vous marquer sensibilité gratitude de mon cœur pour continuation de toutes vos bontés. Je e le Seigneur avec tant de ferveur pour tre conservation, que j'espére qu'il m'e-ucera.

LETTRE IX.

E Me. LA DUCHESSE DE MANTOUE.

A déférence que je dois a vos conseils, Madame, m'a fait suivre, à l'occa-n de mon affaire avec Monsieur. & Me. de ontbazon, celui que vous m'avés fait ıonneur de me donner dans les commen-ments que je suis venue d'Italie, de m'a-esser à M. le marquis de Torcy pour ire savoir au Roi tout ce que j'aurois à i dire. Je me suis donc servi, Madame, ı canal du ministre pour obtenir de S. I. une promte justice. Indépendamment

de mon rang qui me devroit faire compte
ſur une ſatisfaction qui en fût digne, S. M
me la fit eſpérer par M. de Torcy qu'el
daigna m'envoïer le lendemain de ce q
s'étoit paſſé. Elle a été ſuſpendue juſqu
préſent, à ce que je ſçais, parce que M. &
Me. de Montbazon, ſoutenus de leur mai
ſon, ont impoſé à la vérité, de maniè
que le Roi ne l'a plus connue. J'oſe vou
dire, Madame, que Me. la ducheſſe d'El
bœuf & moi l'avions écrite exactement
M. de Torcy : mais par une fatalité q
m'eſt annexée, elle a été miſe en maſque, d
façon que Madame, ma mere, quoique mou
rante d'un grand rhumatiſme, a été obli
gée de l'aller débrouiller aujourdhui à Ver
ſailles avec le miniſtre, à qui elle a con
té le fait, dont elle à été témoin. J'ai fai
demander au Roi une audience, dan
laquelle, ſans manquer à la ſoumiſſio
ni au profond reſpect que je dois à S
M. j'eſpére en obtenir une juſtice qu
je puis dire mériter de toutes manieres
Je ne puis plus diſſimuler un procéd
qui bleſſeroit toute ſouveraine, qui n'au
roit pas perdu ſes états comme moi pou
le ſervice du Roi. Je me flatte, Mada
me, que cette conſidération méritera cell
de S. M. & la vôtre qui peut ſeule m
dépiquer ; mettez le comble à tout ce qu
j

je vous dois, en ne doutant jamais de la tendre vénération avec laquelle je vous honore &c. Cette affaire-ci eſt un coup de partie.

LETTRE X.

DE Me. LA COMTESSE DE LA MOTHE.

MADAME, pénétrée de douleur, réduite dans le plus cruel état qu'on puiſſe imaginer, j'ai encore recours à vos bontés : perſonne n'en eut jamais plus de beſoin, & perſonne n'y eut plus de confiance.

Les ennemis de M. le comte de la Mothe l'accablent, & profitent de ſon ſilence pour lui trouver des torts qu'il n'eut jamais. Il eſt puni ſans être entendu : & après quarante-cinq ans de ſervice avec l'aprobation des troupes & avec tout le deſintéreſſement poſſible, il va paroître deshonoré. Ah ! Madame, vous êtes trop juſte pour n'être pas touchée de ſon état : vous ne l'abandonnerés point. Nous comptons pour rien le dérangement de nos affaires & la perte d'une fortune : ces ſortes de malheurs ne me porteroient pas à vous importuner : mais puis-je me taire quand il s'agit de la réputation, de la gloire? M. de la Mothe igno-

re toute l'horreur de ſa ſituation : mais il faudra bien qu'il l'aprenne : il n'a pu prévoir ce coup : je crains qu'il n'en ſoit accablé. Le Roi eſt trop bon & trop équitable, pour refuſer d'entendre un homme qui n'a jamais été occupé que du bien de ſon ſervice. Permettez moi, Madame, de vous rappeller, qu'on cherchoit à lui trouver des torts dans le tems même qu'on n'en avoit aucun prétexte ? ſes ennemis ont profité de celui-ci pour le perdre : mais, Madame, ſi vous voulés vous faire rendre compte par M. le Ml. de Boufflers, vous démêlerés aiſément d'où peut partir ce déchaînement. Il eſt trop vrai, pour vous cacher que ſes troupes ſont étonnées & affligées de la punition d'un homme, qu'elles ont toujours vû avec plaiſir & à qui elles ne connoiſſent ni fautes ni defauts : le témoignage des troupes ne peut plus être un ſujet de conſolation pour M. le comte de la Mothe : uniquement occupé de mériter l'eſtime du Roi, il ne peut être content qu'il n'en tienne ſa juſtification : c'eſt la grace que je vous demande à deux genoux : à vous, Madame, qui ſavez ce que c'eſt que la pitié & l'honneur.

LETTRE XI.

DE Me. LA PRINCESSE DE VAUDEMONT.

LEs bontés précieuſes dont vous m'honorés, Madame, m'autoriſent à vous ſupplier très humblement de faire ſouvenir le Roi & Me. la De. de Bourgogne que c'eſt dans toute l'étendue de mes anciens reſpects, que je ſuis ravie de la bénédiction que le ciel vient de leur accorder par la naiſſance d'un duc de Bretagne. Les premiers tranſports de notre joïe nous firent oublier nos infortunes : ma vivacité ne cédoit en rien à celle de Madame. la De. de Mantoue : c'eſt tout dire. Nous ſommes ici les triſtes & inutiles témoins de ſes malheurs, qui paſſent l'imagination. Notre préſence, notre patience, & tout ce que nous avons pu faire n'y a rien changé : il faut qu'ils ſoient irrémédiables : ſa conduite eſt au deſſus de tout reproche : elle ſurpaſſe tout ce qu'on pourroit attendre de la ſageſſe & de la pieté la plus conſommée : ſes peines ſont l'unique diſtraction, qui ne me laiſſe pas le tems de réfléchir aux extrémités où nous nous trouvons : mais avec de droites intentions & la confiance en celui qui peut tout, rien

ne peut accabler. Les préventions obligeantes dont vous nous honorés, Madame, nous ſeront toujours d'un grand ſecours: M. le prince de Vaudemont m'ordonne de vous en témoigner ſa reſpectueuſe reconnoiſſance: il voudroit avoir la capacité d'un ange, pour l'appliquer ſans relâche au ſervice des monarques pour leſquels ſon zèle paſſionné eſt au-delà de ce qu'on ne peut imaginer : il travaille de même : ſa ſanté fournit à tout. faſſe le Seigneur, que ce rayon de bonheur que nous venons de voir tomber ſur la famille Roïale paſſe juſqu'à nous, & qu'il puiſſe tirer tout le fruit poſſible de ſes travaux pour le ſervice des Rois! Après cela, il ne me reſte, Madame, à deſirer que la conſervation de leurs auguſtes perſonnes, & des bontés de celle du monde que j'admire & reſpecte le plus: que ne voudrois-je pas faire, Madame, pour que vous daigniés reconnoitre à cette expreſſion, BEATRIX DE LORRAINE?

LETTRE XII.

DE Me. LA DUCHESSE DE LAUZUN. *

SI vous n'étiés pas auſſi charitable, que vous l'êtés, Madame, je ne prendrois

* N. de Lorge, mariée en 1695 au duc de Lauſun

pas la liberté de vous importuner. Me. la Dauphine me donnoit tous les ans une quête pour le couvent des urſulines de Thiers en Auvergne : il y a ſix ans, que ces ſoixantes filles furent obligées de ſortir de leur couvent, parce qu'elles n'avoient pas de quoi vivre : ce fut par l'autorité de M. de Clermont, qui eſt leur évêque. Quelques unes ſe retirerent à Paris, & s'adreſſerent à moi. Je les diſperſai dans des couvens de leur ordre. En les examinant, J'ai connu la néceſſité de les rétablir, parce que j'ai vu les grands biens qu'elles procurent en inſtruiſant la jeuneſſe, dans un péïs qui fourmille encore de religionnaires. Je les ai obligées d'y retourner, & les ai entretenues de charités que je leur ai procurées. Les Intendans ont pris connoiſſance de leurs affaires : & ſi M. le Bouc y fut demeuré plus long-tems, il les auroit raccommodées par ſes ſoins. Je vous fais tous ces détails Madame, pour vous marquer que je ne vous en impoſe point par entêtement pour une bonne œuvre. Je ſai que vous le voulés bien placer, & que vous êtes accablée de miſérables ; c'eſt votre vertu qui les attire. Oſerai-je vous demander la quête de la Touſſaint, ou celle de Noël ? une bonne réponſe : en attendant mieux, leur fera trouver du pain à credit, Pardon, Mada-

me, de mon importunité : c'eſt vous faire ſa cour, que de vous propoſer un bien à faire. Vous m'acccordés rarement l'honneur de vous voir : cependant de toutes les perſonnes qui vous aprochent, il n'en eſt point qui vous ſoit plus reſpectueuſement attachée.

LETTRE XIII.

DE Me. LA DUCHESSE DE MANTOUE.

Vincenne 23 mai, 1710.

J'OSE me flatter, Madame, que vous daignerés m'honorer de vos avis, ſans leſquels je ſerois fort à plaindre : je ſuis jeune, par conſéquent ſans expérience : je ferai des fautes, & elles ſeront remarquées : j'ai donc beſoin d'être conduite. J'ai recours à l'amitié que vous m'avés fait l'honneur de me témoigner : & je vous ſuplie de m'avertir, & de me redreſſer, ſi par un malheur que je ne prévois point, il m'arrive de faire quelque choſe, qui ne ſoit pas abſolument du gout du Roi & du vôtre. Certainement, je n'ai d'autres intentions que de prouver à S. M. mon profond reſpect, & à vous, Madame, ma très humble reconnoiſſance de vos bontés. Je crois encore que l'approbation du public eſt fort à déſirer pour une perſonne de mon

âge : ainſi, Madame, je veux eſpérer que vous mettrés le còmble à tout ce que je vous dois, en me donnant avis des torts que je pourrois avoir à ſon égard, & en m'épargnant une partie des ridicules dont il plaira aux frondeurs de me charger. Pardonnez à la ſoumiſe confiance que j'ai en vous mes importunités : & mettez-les, s'il vous plait, Madame, ſur le compte de l'envie que j'ai de vous voir contente de ma couduite : mon zèle & mon attachement pour vous ne me permettront de repos qu'autant que vous ne le deſaprouverés pas, & que vous ſerés perſuadée de la tendre vénération avec laquelle, &c.

LETTRE XIV.

DE Me. LA DUCHESSE DE St. PIERRE.

LA crainte, Madame, de vous importuner & le peu d'événemens de notre petite cour m'ont empêchée de vous écrire plutôt. Eſt-ce la peine de mettre la plume à la main, pour vous dire, que la Reine promene deux fois par jour, & donne au jeu tout le tems qu'elle ne donne pas à la promenade, & que vous dire ce qui ſe fait un jour, c'eſt vous dire ce qui ſe fait toute l'année ? Vous ſavés, Madame, que *Bayonne, 11 mai, 1709.*

l'étiquete d'Espagne ne permet qu'à la seule camerera-major d'entrer dans le carrosse de la Reine : par la même étiquete, il ne m'est pas non plus permis d'être avec ses dames : ainsi, si je ne deviens pas bien raisonable, ce ne sera pas manque d'avoir tout le tems de faire des réflexions.

LETTRE XV.

DE Me. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

Harcourt 19 août, 1709.

RIEN ne peut égaler, Madame, votre bonté & votre attention pour vos anciennes amies. Jamais vous n'en aurés une plus fidèle que moi. Vous m'avés fait un plaisir infini de me mander que l'on espéroit que la citadelle de Tournai tiendroit jusqu'à la fin du mois au moins : cela empêchera, s'il plait à Dieu, que les ennemis ne nous fassent tout le mal qu'ils voudroient : on m'avoit mandé que l'on parloit beaucoup de paix: mais vous ne m'en dites rien, cela m'en fait douter: je fais bien prier Dieu pour elle. Ma belle-fille est charmée de l'honneur que le Roi lui a fait de lui parler & de nommer mon nom : elle est bien persuadée que c'est à vous, Madame, qu'elle doit la reconnoissance de tous les agrémens qu'elle a eus. Je n'en doute point, &

vous en remercie de tout mon cœur: elle me presse fort de m'en retourner: mais en vérité, je craindrois infiniment de le faire contre l'ordre de Dieu, en abandonnant son œuvre dans l'état où sont les choses, outre que je n'ai point d'argent. La vente de la terre des Houarts, dont je vous ai parlé, a manqué, dès que Monsieur de Chevreuse a su que j'avois pris des mesures pour ne point perdre mes droits des lots & vente. C'est une ressource pour subsister, qui est reculée, mais non pas perduë: cependant il faut faire vivre une maison, & ne pas laisser tomber mon hôpital, où j'ose dire que le bien se pratique, & où il y a quatre vingt-dix personnes. Je comptois bien, Madame, vous informer de l'état des blés & des orges: j'avois espéré, il y a quinze jours, que cela prendroit un meilleur tour. Le boisseau de bled qui étoit à treize francs étoit revenu à dix, le seigle, à sept francs, & les orges à cent sols, dont il y en a une quantité infinie. J'attendois avec impatience l'ouverture de la moisson, que l'on fait dans ce quartier-ci plus tard qu'ailleurs, particulierement cette année. Tout le monde se flattoit que tout iroit mieux. Il y a huit jours que l'on a commencé: & depuis trois marchés qui ont été ici autour, tous les grains ont rencheri un peu: mais

on aſſuroit que cela ne dureroit pas Jamais on n'a été plus ſurpris que de voir ce matin au marché d'Harcourt le bled à quinze francs le boiſſeau, le ſeigle à dix, & l'orge à huit, & cela ſous le prétexte qu'il y avoit eu un peu de neige tombée ſur les bleds. Cependant cela eſt arrivé en très peu d'endroits, & les bleds n'en ſeront pas moins bons pour ſémer : mais, en vérité, les uſuriers ne perdent point d'occaſion pour gagner : ce qu'il y a de ſingulier, Madame, c'eſt que dans le marché où ordinairement il n'y a pas plus de cent chevaux, il y en avoit plus de deux mille aujourdhui : & le marché n'a duré qu'une heure, y aïant des marchands de tous côtés, & pluſieurs autres gens qu'on ne connoit point qui l'ont enlevé en peu de tems : ce qui met les pauvres gens au deſeſpoir : ils ne peuvent avoir des grains à un prix ſi haut. Il n'y a donc qu'un certain nombre de péïſans moins pauvres, & d'artiſans qui tous quittent leur métier pour prendre celui de bladier. Je ne ſais, Madame, ſi ce nom barbare vous eſt connu : pour moi, je n'entends parler d'autre choſe : & cela eſt au point que je n'ai pas pu avoir un boulanger pour me faire du pain : & ſans l'hôpital où on nous le fait, j'aurois été bien embarraſſée. Tous les gens, qui vont acheter du bled

un peu loin, le revendent dix fois plus cher qu'ils ne l'ont acheté. Toutes les personnes qui entendent le négoce des bleds assurent, que si aux deux premiers marchés il ne baisse pas, le boisseau de bled ira à vingt francs, & le reste à proportion. Il ne m'appartient pas, comme vous croïés bien, Madame, de me mêler de parler sur des affaires de cette conséquence : mais étant aussi attachée au Roi que je le suis, je dois à votre zèle pour le bien public de vous dire tout ce qui se passe dans ces cantons. Jamais il n'y a eu tant de bled dans tous les marchés ici autour : & tout le public est persuadé que tout ne va pas à l'armée du Roi, mais aux ennemis : c'est peut-être un conte de bonne femme. On dit la même chose de la quantité de bœufs qui passent : & l'on prétend qu'il y a beaucoup d'huguenots dans tout ce côté-ci, qui enlevent les bleds, & qu'il y a bien des gros marchands qui ont des passe-ports des ennemis : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il y en a quelques uns qui sont fort à leur aise, & qui étoient fort gueux. Je m'en vas faire des épreuves que l'on m'a enseignées de Basse Normandie de bouillies de sarrasin. J'en ferai aussi du pain d'avoine qu'on prétend, en le fesant moudr d'une manière différente du bled, faire de bon pain : nous au-

rons besoin de tous ces petits secours pour soulager les misérables : je n'en manque point, Madame, & vous en êtes environnée : que vous souffrés ! & que je vous plains !

LETTRE XVI.

DE Me. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

8 *sept.* 1709.

JE hazarde, Madame, de vous importuner un moment, pour vous rendre compte que les blés augmentent tous les jours en cherté & en quantité dans les marchés qui se tiennent chaque jour de la semaine, dont voici les noms : Louviers, le Ponteau de Mer, Bernai, le Bocachar, le Neufbourg, Brione, & Harcourt : ils sont si garnis de blés, que tout le monde en est surpris, & que les plus médiocres bladiers disent eux-mêmes qu'ils n'ont pas la peine de délier leurs sacs : je ne parle point du marché d'Elbeuf, parce que depuis l'affaire qui y est arrivée on n'y va plus : pour moi, Madame, je m'imagine toujours que ce qu'on enleve est pour l'armée : il y a force acquereurs assez bien vêtus qui font enlever le bléd, avant même qu'il soit exposé au marché : ce qui d'un jour à un autre l'augmente. Ces gens dont

je viens de parler donnent aux bladiers tout ce qu'ils leur demandent, & le font emporter dans des charettes : ce qui fait que les pauvres gens qui n'ont que dequoi acheter un demi-boiſſeau de bled, ou un boiſſeau tout au plus, pour mêler avec l'orge, n'en trouvent plus : & cela les deſeſpére : enfin, Madame, le bled nouveau continue à être à 17. & 18. le boiſſeau, le vieux à 14, & l'orge à 9. Je vous demande le ſecret pour ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire le dernier ordinaire. Les perſonnes qui m'ont parlé, ſont toutes prêtes de ſe nommer, & de donner leur mémoire, ſi vous le jugés à propos, Madame. Il y a des lettres des Mrs. de Bourdeaux à ceux de Rouen, qui marquent qu'ils attendent leur bladier d'intendant pour le bien recevoir. J'agis bien contre mon inclination dans cette occaſion, ne ſongeant certainement point à me mêler de rien : mais mon attachement pour le Roi, & ma confiance en vous, Madame, me font paſſer par deſſus tout : il me ſemble qu'on ne ſauroit trop faire, pour éviter ce qui peut aigrir les peuples. Je ſuis dans une inquiétude, que je ne puis vous dire, du départ de Mr. de Boufflers : on croit ici que c'eſt pour une action : au nom de Dieu, Madame, ordonnez à Mlle. d'Aumale de m'en

mander des nouvelles, & de la citadelle de Tournai qu'on disoit ici qui étoit prise. Je finis en vous priant d'être bien persuadée, que jamais personne ne vous sera si fidelement attachée, ni ne vous obéira plus régulierement sur tout ce que vous trouverés bon que je fasse.

Je vous envoie, Madame, un St. François: souvenez-vous de le prier pour Françoise de Brancas.

LETTRE XVII.

DE ME. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

4 *décemb.* 1709.

IL y a trop long tems, Madame, que vous honorés notre maison de vos bontés, pour n'être pas la premiére instruite du mariage qui vient d'être conclu entre M. de Brancas, & Mlle. de Moras * M. le duc de Brancas & ma sœur m'ont prié de vous en faire part, & de vous demander votre protection auprès du Roi, pour qu'il veuille bien permettre, que M. le duc de Brancas cede sa duché en faveur de ce mariage. Nous esperons que Mlle. de Moras mettra M. de Brancas en état de

* N. Fremyn de Moras, fille de M. de Moras, présiden: au parlement de Metz, aujourdhui duchesse douairiere de Brancas, & dame d'honneur de Me. la dauphine.

ſervir dignement le Roi, & de ne pas traî-ner, dans l'obſcurité d'un campagnard, ou dans l'inutilité d'un courtiſan, un nom que vous avés failli porter, & que vous avés trouvé aſſez beau pour l'honorer de votre eſtime. Je commencerai par vous dire Madame, que ſans aucune prévention, Mlle. de Moras eſt bien demoiſelle depuis plus de deux cent ans : un de ſes ayeux étoit attaché à Mrs. de Guiſe, dès le tems que le fils de Claude de Lorraine eut l'honneur d'épouſer Antoinete de Bourbon : il y étoit ſur le pied d'un homme de condition : on n'en recevoit alors que de bien nobles. Depuis, pluſieurs de ſes deſcendans ſont demeurés dans le ſervice : d'autres ont pris le parti de la robe : ſon grand pere étoit conſeiller d'état. On lui donne préſentement 200000 écus de bien réel, 100000 francs de meubles & pierreries ; & on lui aſſure, de plus, 400000 francs, ſans l'héritage d'un de ſes oncles qui peut être très conſidérable. Toutes ces vérités ont été examinées par M. Bignon. Elle donne une terre de quarante mille écus à mon neveu, aux portes de Paris : vous croïés bien que M. le duc de Brancas, mal dans ſes affaires, a voulu ſes ſûretés & ſes avantages. Pour ma ſœur, elle a fait au-delà de ce qu'elle pouvoit, en donnant dès à préſent

200000 liv. Tout s'eſt paſſé de fort bonne grace de part & d'autre. J'eſpére que ce mariage ſera heureux. Mlle. de Moras a été bien élevée à Montmartre par Me. de Guiſe & par ma belle-ſœur : elle eſt fort aimable, elle a de la pieté, de la douceur, & de l'eſprit merveilleuſement. Nous nous flattons que vous voudrés bien nous faire la grace de ſigner à ce mariage : votre nom nous portera bonheur. Nous irons demain à Verſailles, pour demander au Roi ſon agrément. J'aurois été très affligée que vous ſuſſiés cette affaire par d'autres que par moi, qui compte toujours ſur vos anciennes bontés, & que vous vous ſouviendrés que Françoiſe de Brancas vous a autant reſpectée, admirée, & ſi je l'oſe dire, aimée, que le fait & fera la princeſſe d'HARCOURT.

LETTRE XVIII.

DE ME. LA PRINCESSE DE VAUDEMONT.

22 *fev.* 1710.

IL falloit laiſſer paſſer les premiers jours des couches de Me. la ducheſſe de Bourgogne qui vous auront couté bien des inquietudes & des fatigues, avant de vous faire ſouvenir, Madame, que mes reſpectueuſes attentions ſuivent fidèlement tout ce

qui vous intéresse, & que je sens une vraie consolation de pouvoir louer le Seigneur avec toute la France du nouveau don qu'il fait au Roi & à la famille Roïale : c'est affermir son trône, que d'en augmenter les successeurs: c'est lui donner un nouveau gage de sa protection contre ses ennemis. J attends avec impatience le jour où ce nom fatal sera effacé par la paix. Je vis hier Madame d'Epinoi bien pénétrée de la suite des graces qu'elle vous doit. On voudroit vous suplier sans cesse de ménager vos forces & votre santé, pour perpétuer le goût que vous avés à faire plaisir, goût si rare dans votre monde. Des tems plus heureux vous indemniseront de l'amertume de ceux qui prennent tant sur votre repos : le mien est souvent troublé par des maux violens dont j'avois oui dire que les remédes de Gendron pourroient me soulager : mais j'en suis détrompée. Je ne regrette plus que de ne pouvoir vous rendre, Madame, des devoirs aussi tendres que respectueux.

Mais dès que ma santé me laissera gouverner par mes desirs, je saisirai avec empressement ceux de faire ma cour au Roi. J'ai besoin d'être soutenue, Madame, de votre direction, pour ne pas craindre tous les travers où je pourrois donner : je suis fort neuve en cette cour, & si ancienne

dans le monde, qu'il ne m'eſt permis de m'y produire que pour prouver mon reſpectueux zèle pour la perſonne de Sa Majeſté, & pour tout ce qui mérite des reſpects diſtingués: daignez concilier tout cela, Madame, & continuez à m'épargner les ridicules dont vous m'avés garantie juſqu'ici.

LETTRE XIX.

DE ME. LA DE. DE ST. SIMON.

30 *aout* 1711.

TANT de marques de bonté que j'ai reçues de vous, Madame, me donnent la confiance de vous en demander une dans la plus importante occaſion de ma vie, & de vous ſuplier avec toutes ſortes de reſpects & d'inſtances d'aider de vos bons offices auprès du Roi une lettre que M. de St. Simon a pris la liberté de lui écrire, ſur la charge malheureuſement vacante de capitaine des gardes, dans l'exercice de laquelle j'ai perdu mon pere & mon oncle. Les bontés du Roi pour M. de St. Simon, ſon attachement à ſa perſonne, & à ne ſonger qu'à lui plaire, des établiſſemens qu'il tient de ſes bienfaits, & qui ne lui laiſſent à deſirer que l'honneur d'être approché de lui, ſeulement pour l'honneur

de l'être, nous ont parſuadés qu'il devoit oſer ſe préſenter. Plus de trente-ſix ans de ſervice, ſa naiſſance, la fidelité de feu M. ſon pere dans tous les tems, & tout ce qu'il ne ſied peut-être pas à une femme de dire de ſon mari, m'encouragent à vous conjurer, Madame, de ne vous pas refuſer votre protection. Notre confiance & notre réſignation ſont égales à notre reconnoiſſance : & notre reconnoiſſance eſt infinie, quoi qu'il puiſſe arriver.

J'ai été reçue de S. M. avec une bonté extrême : & quoiqu'elle ſoit naturellement fort gracieuſe, vous voulés bien, Madame, que je croïe auſſi vous en avoir obligation, & de toutes les amitiés que m'a faites Me. la pr. des Urſins.

Je crois, Madame, que bien des gens vous auront fait le portrait de la Reine : ſon viſage eſt, à mon gré, tout des plus aimables : la taille, legere & noble : un air de tête, qui plait infiniment : le port de Me. la De. de Bourgogne : ſon rire, & preſque le même ſon de voix. J'aurois cru la Reine un peu plus grande, ſi l'on ne m'avoit aſſuré que Me. la De. de Bourgogne étoit fort grandie, depuis que je n'ai eu l'honneur de la voir.

Elle ſe fait reſpecter, & je dirois, aimer paſſionnement, ſi je ne parlois d'une

auſſi grande princeſſe : j'en ai été charmée ; & je vous aſſure, Madame, que le premier jour que j'eus l'honneur de lui être préſentée, je me ſentis ſi ſaiſie de reſpect, d'admiration, & de plaiſir de voir une ſœur de Me. la De. de Bourgogne, qu'il me prit un tremblement & un battement de cœur qui m'empêcha de parler. Je fus plus hardie, le lendemain que j'eus l'honneur d'être à ſes piés, pour parler dans les termes Eſpagnols. Vous me ſauriés mauvais gré de finir, ſans vous rien dire de M. le prince des Aſturies, que j'ai trouvé dans une ſanté parfaite, fort grand pour ſon âge, & non ſeulement le plus aimable prince, mais le plus charmant enfant du monde : il promet déja toute la vivacité d'eſprit de la Reine à qui il reſſemble fort. Il n'y a qu'à ſouhaiter, Madame, que Dieu donne à ce prince le bonheur qu'il mérite &c.

LETTRE XX.

DE ME. DE LAURILLIERE.

16 avril 1712.

IL y a quatre jours, Madame, qu'un grand deſſein me roule dans la tête, & que je guête le moment de vous le communiquer : ce deſſein en lui-même vous paroîtra peut-être un commencement de déran-

gement de cervelle : mais pour me garantir d'en devenir tout à fait folle, j'ai cru qu'il falloit me presser de vous le communiquer comme un remède. Vous avés envie, Madame, de me voir grand'mere : & je m'en sens si fort les talens que je crois n'avoir pas un moment à perdre. Je suis persuadée que Mr. le Ml. de Chateaurenaud ne seroit pas fâché de me donner son fils & de l'établir à la cour : & l'on m'a assuré qu'il n'avoit d'engagement marqué avec personne : ce seroit mon affaire, parce qu'il n'en couteroit guère d'argent à M. de Laurilliere que vous savés, Madame, n'être point en état d'en donner : les graces du Roi feroient seules cet établissement : & pour tout faciliter, je ne vous prierois point de les demander. Nous irions nous même au Roi, & vous nous serviriés auprès de lui, supposé que l'occasion fut bonne. Si vous trouvés, Madame, que ma fille soit trop jeune, j'aurai l'honneur de vous dire qu'elle a déja dix ans, que j'ai été fiancée presque aussi jeune, & que M. de Laurilliere, qui d'abord s'est mocqué de mon imagination, souhaite cette affaire autant que moi.

LETTRE XXI.

DE ME. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

Clermont 8 mai. 1710.

JE crois, Madame, de mon devoir &
de mon attachement pour le Roi de vou
rendre compte d'une affaire qui arriva hie
dans les fauxbourgs de cette petite ville, o
il y eut plus de mal-entendu que de mau
vaise volonté du côté des peuples. Une trou
pe de pauvres femmes assez nombreu
voulut arrêter une vingtaine de charrett
chargées d'orge pour l'armée, croïant qu'o
enlevoit ces grains sans ordre au Roi, &
que c'étoit le nommé Docq, qui est ici char
gé de cette commission, qui faisoit ces le
vées pour son intérêt particulier, sans fai
attention que c'étoit le moïen de les fai
mourir de faim : ces levées dégarnisse
les marchés & font augmenter considéra
blement le prix des grains, en sorte qu
ces femmes, pauvres comme elles sont, n
pouvoient parvenir à en avoir. Malheure
sement, comme je loge au château qui e
assez éloigné du fauxbourg, je ne fus ave
tie de ce qui se passoit qu'à une heure
demie, par une partie de ces femmes qu
s'enhardissent à me venir trouver, dans
pensée que je les protégerois, parce que

eur fais donner tous les jours du potage à
'hôpital. Je commençai, Madame, par les
bien gronder d'avoir eu l'insolence d'arrêter
es convois ordonnés par Sa Majesté : je
eur remontrai, comme la chose le méri-
oit, qu'il n'y avoit rien de si nécessaire &
pressant. Ces pauvres gens se repentirent &
demanderent pardon de leur crédulité cou-
pable, disant que la peur de mourir de
aim les avoit troublés : je les assurai fort
que l'intention du Roi n'étoit point que ses
peuples souffrissent de ces levées, ni que
es marchés fussent dégarnis : & c'est sur
quoi j'ose vous dire, Madame, qu'il est
fort à propos qu'on fasse attention, comme
e ne doute pas que l'on y pense : car il est
arrivé comme ici, à Moini & ailleurs, que
es pauvres gens se sont allarmés sur le mè-
me sujet.

Comme je comprenois cependant de
quelle conséquence il étoit que ces chariots
partissent sans délai, j'envoïai querir sur le
champ le subdélégué de Mr. l'Intendant &
e Maire de la ville, pour les engager à
s'acquiter en cela du devoir de leur charge :
ls me firent entendre qu'il ne tenoit pas à
eux, mais que le nommé Docq, contre qui
e peuple s'étoit aigri sans fondement, s'y
opposoit : & celui-ci étant venu, il me pa-
rut un peu peiné de ce qui venoit d'arriver,

& résolu de ne faire partir, dans la crainte que ses grains ne fussent exposés dans le chemin : je lui représentai que sa crainte étoit mal fondée, puisqu'il ne paroissoit que de misérables femmes qui se repentoient de leur sottise : & que d'ailleurs il n'étoit pas de la prudence de témoigner de la crainte : que Mr. le subdélégué lui donneroit une brigade de la maréchaussée pour escorte, que je ferois renforcer par mon écuïer & par ce que j'avois de gens. En effet. Madame, à peine le peuple a-t'il vû mon écuïer & appris que l'on ne faisoit en cela qu'exécuter les ordres du Roi, que tout s'est appaisé : tout est parti sans opposition : & l'on a vû aujourdhui la même tranquillité, & la même soumission dans le départ d'un autre convoi. L'on a d'ailleurs pris de telles mesures, qu'il y a eu aujourdhui beaucoup d'orge au marché, sans augmentation de prix : & tout est fort tranquille.

Je viens d'apprendre du Sr. Docq, qui paroît fort zèlé pour les intérêts du Roi, qu'il y avoit eu un jardinier & un maréchal qui avoient part à cette avanture : j'ai dit au subdélégué qu'il falloit les faire mettre en prison pour l'exemple : ce qui sera exécuté. Je ne me serois jamais douté, Madame, que la belle dignité de gouver-

nan

nante de cette ville m'eut donné une petite occasion de marquer au Roi combien je suis sensible à tout ce qui peut regarder le service de Sa Majesté : je me flatte qu'il en est persuadé, & qu'il n'aura jamais de sujette qui lui soit plus fidélement attachée que moi. Je suis bien sûre que vous n'en doutés point, Madame, & que je suis à vous avec tendresse & respect.

LETTRE XXII.

DE Me. LA PRINCESSE DE VAUDEMONT.

Paris, 21 mars, 1712.

IL y auroit eu de l'indiscrétion à vous faire souvenir, Madame, de la vivacité avec laquelle j'ai partagé tous les violens sentimens qui viennent de vous agiter : les maux sans exemple qui accablent le Roi sont si fort au dessus de toute expression, que ce n'est qu'au Seigneur qu'il est permis d'en parler, en implorant tous les différens secours dont S. M. a besoin pour soutenir sa résignation, sa constance, sa sainteté. Puisqu'il nous accorde ces graces, il faut espérer, Madame, qu'il nous fera trouver dans la conservation de la précieuse personne de S. M. toutes les différentes ressources dont sa monarchie a besoin. S'il étoit permis de songer à sa propre consolation, je vous de-

manderois, Madame, celle de l'honneur de vous voir un moment à St. Cyr, avant notre départ, qui ſera après la ſemaine de Pâques. J'ai été accablée de tous mes maux, ſans relâche, depuis que je ſuis à Paris, ſans être tentée de m'en plaindre. J'aurois ſacrifié avec empreſſement le reſte de ma vie, pour la moindre de celles qui viennent d'être terminées, ſans qu'on eût pû imaginer des coups pareils. Je regarde comme un vrai miracle que vous y aïés ſurvécu, Madame, avec le cœur que j'ai l'honneur de vous connoître. Enfin, Madame, c'eſt le Seigneur qui nous frappe, & ce n'eſt que pour nous ſauver : cette réflexion doit arrêter tout court nos regrets & relever nos eſpérances. J'eſépre que tous les ſaints myſteres que nous allons célébrer vous fortifieront, & que j'aurai l'honneur d'admirer qu'il ne nous fait ſurvivre à de ſi affreuſes peines, que pour nous combler de toutes les conſolations que mon tendre & reſpectueux dévouement vous deſire. Je fais mille vœux pour que votre ſanté ſoit auſſi parfaite que votre mérite. Je haïs bien cette tirannique bienſéance, qui nous défend à nous autres grands & grandes de nous attendrir publiquement : ſommes-nous d'un autre boue que le peuple ? & pourquoi ne pas pleurer comme lui ?

LETTRE XXIII.

DE Me. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

Clermont 17 avril. 1713.

SI j'avois ſuivi mon inclination, Madame, je n'aurois pas été ſi long-tems ſans vous remercier de toutes les marques de vos anciennes bontés pour moi, quand vous m'avés permis d'aller à St. Cyr : j'en ai le cœur pénétré de reconnoiſſance, & j'avois remis après les bonnes fêtes de vous en rendre mille graces, & de vous demander, Madame, des nouvelles du Roi & des vôtres, me faiſant un ſcrupule de vous détourner de vos ſaintes occupations. Je ſuis charmée d'avoir à me rejouir avec vous, Madame, de voir notre grand monarque vainqueur de ſes ennemis par une paix glorieuſe, la donner non ſeulement à ſes peuples, mais preſque à toutes les puiſſances de l'Europe, & maintenir ſur le trône, par ſa ſageſſe & ſon travail, ſon petit fils roi des Eſpagnes. Il n'y a donc plus rien à demander à Dieu, Madame, ſi non qu'il nous le conſerve encore de longues années pour notre conſolation & le repos de ſes ſujets, qu'il le rende devant lui auſſi grand qu'il l'eſt devant les hommes. Ce ſont là les vœux que je ferai de tout mon cœur, tou-

te indigne que je ſuis, le reſte de mes triſtes jours, qui ne le peuvent être beaucoup, ſi mon incommodité qui ne diminue point, & augmente au contraire, me prive de la conſolation de lui faire ma cour. J'y ſuis ſi accoutumée, depuis que je me connois! Je vous avouerai même, Madame, que les abſences que mes obligations m'ont engagée à faire, m'ont beaucoup couté, parce qu'inſenſiblement, cela m'a privée de certaine familiarité, où j'avois l'honneur d'être admiſe, & où j'ai bien éprouvé que je ne tenois peut-être que trop. J'ai ſouvent admiré la bonté du Roi, de m'avoir toujours fait l'honneur de me mener à Marly, quand j'ai pu me préſenter pour y aller : ce ſejour me plaiſoit uniquement, parce que l'on voïoit le Roi très ſouvent : & quoique l'on ait cet honneur bien moins que par le paſſé, l'on eſt cependant à portée de lui faire bien plus agréablement ſa cour qu'ailleurs. Vous comprendrés aiſément, Madame, qu'avec de pareils ſentimens mon cœur ſouffrira beaucoup, ſi la providence permet de plus grandes privations : car vous ne pouvés douter par bien des raiſons que je ne ſoi attachée au Roi ſeul & à vous, Madame. Je ſai que vous me dirés qu'il faut tout ſacrifier à Dieu : vous nous avés donné l'exemple plus d'une fois : il faut pour cela un

vertu aussi héroïque que la vôtre : qui est ce qui peut en approcher ? Ce que je sai bien, c'est qu'en verité, Madame, en quelque endroit que je sois, jamais personne ne vous sera plus respectueusement & si tendrement attachée que la princesse D'ARCOURT.

LETTRE XXIV.

DE ME. LA PRINCESSE D'HARCOURT.

Harcourt 9 août, 1714.

MADAME, jusqu'ici je n'ai point eu l'honneur de vous écrire, ne s'étant point présenté d'occasion qui valut la peine de vous importuner d'une de mes lettres. Les affaires du Roi me paroissent aller à souhait. La recolte abondante que nous fesons va commencer à soulager son peuple, avec l'attention qu'il a la bonté d'y donner : sa santé est parfaite, & la vôtre aussi. Me. votre niece a la bonté de m'en donner régulierement des nouvelles : elle sait que c'est mon unique affaire : elle y ajoute même que vous lui parlés quelquefois de moi avec estime : cependant je m'apperçois que ce seroit être un peu trop long tems sans vous renouveller mes profonds respects & vous rendre compte de la situation où je me trouve pour ma tranquil-

lité. Je ſuis dans une maiſon, où je me plais, & dans une famille qui ne me donne que de la ſatisfaction : ma ſanté eſt à l'ordinaire : & tous les mouvemens que l'on ſe donne à la cour, vu le malheureux état où ſe trouve M. le duc de Beauvilliers, ne me feront point quitter ce ſéjour, le Roi ne l'aïant pas déſaprouvé : ce qui ne me fera faire d'autre démarche, que de vous confier & de vous dépoſer mon entiere ſoumiſſion aux volontés du Roi pour tous les ſervices qu'il me croira capable de lui rendre : je ne crois pas que dans cette occaſion particuliere il ſoit à propos de rien demander : nous ne ſavons pas nous mèmes à quoi nous ſommes propres : il eſt bien plus reſpectueux & plus ſage de n'avoir d'autre volonté que celle du maître.

J'eſpérois à mon départ que dans peu les affaires de l'Égliſe ſeroient appaiſées : mais par les nouvelles que j'apprends du public de la continuation de la réſiſtance de Mr. le cardinal de Noailles, je ne puis qu'en être fort affligée pour le Roi & pour vous, Madame. Je hais toute nouveauté, & je les crains ſur-tout dans l'Égliſe, où les foibles cherchent de l'appui dans les plus mauvaiſes cabales, comme cela s'eſt toujours remarqué. La ſageſſe du Roi & la vôtre peuvent ſeules me raſſurer. Au reſte, Mada-

me, je vous dois un compliment ſur l'élévation de M. le D. du Maine & de M. le comte de Toulouſe. Vous ſavés mes ſentimens pour eux depuis long-tems, & vous me connoiſſés plus ſincere qu'un autre : je crois même qu'ils n'en doutent pas : malgré mon ignorance, je ne laiſſe pas de ſavoir que S. M. a ſuivi l'exemple du premier Roi chrétien, le fondateur de cette monarchie : Clovis ne le valoit pas : & pourtant en pareil cas il a encore plus fait.

LETTRE XXV.

DE ME. LA MLE. DE ROCHEFORT.

MEs malheureuſes affaires me preſſant d'aller à Paris où l'on fait une aſſemblée de créanciers mercredi pour deux jours ſeulement, je ne veux pas partir, Madame, ſans vous faire ſouvenir que je ſuis encore au monde : je ne puis m'empêcher de croire que vous avés toujours un peu d'amitié pour votre pauvre maréchale, qui a beaucoup à ſouffrir dans ſa vieilleſſe : mais je vous aſſure, Madame, que je prends mon mal en patience : car vous avés toujours de la bonté pour moi, & c'eſt la ſeule choſe qui me peut ſoutenir dans mes maux,

S. A. R. a voulu abſolument mener à Marly le petit Tonnerre, trouvez bon, Madame, que je vous le recommande : cela eſt bien libre, mais vous êtes bien bonne. Je voudrois fort que le Roi ſe ſouvint de Nangis pour le gouvernement de Graveline, vacant par la mort du comte de Villars, vous ſavés, Madame, que je n'ai que vous dans le monde. Je vais à Paris pour un procès : il eſt bien triſte à ſoixante-ſix ans de plaider ! Paris eſt pour moi une terre étrangere.

LETTRE XXVI.

DE Me. LA COMTESSE DE St. GERAN.

Verſaille 24 aout 1711.

L'ESPERANCE que vous aviés, Madame, ſur Mr. de Boufflers n'a donc pu le ſauver ! votre amitié pour lui étoit bien ancienne : vous n'êtes pas ſujette au changement : je ne doute donc pas que vous ne ſoyés bien affligée de le perdre. Le Roi perd un ſerviteur zèlé : & cela ſeul ſuffiroit pour exciter vos regrets. Les miens ſe portent, tantôt ſur lui, tantôt ſur moi, qui livrée à mes réflexions, pourſuivie par la miſéricorde de Dieu, me trouve bien honteuſe de ne pas profiter de tant d'événemens qui me rappellent à lui.

Mais parlons de choſes moins triſtes. Vous avés, comme vous ſavés, toujours eu le bonheur de me divertir beaucoup: vous continués en m'écrivant par Mlle. d'Aumale: c'eſt me donner un plaiſir d'autant plus grand, que je ſai qu'il vous coute moins. Non, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une perſonne au monde ſi aimable que vous: permettez-moi cette petite careſſe: la diſtance de dix-huit lieuës me rend plus hardie, que ſi j'étois au bord de votre niche. Plus je vois de près les occupations de Me. de Ventadour, plus je conviens qu'il n'y a d'agréable dans ſa place, que le deſſus de ſes lettres, comme vous dites fort bien. Que je m'acquitterois mal d'un tel poſte: & que les enfans que je gouvernerois ſeroient mal ſervis! je crois que vous n'en doutés pas.

LETTRE XXVII.

Verſailles le 13 août.

JE ne ſuis point morte, Madame, mais je ſuis fort diſcréte: quand je ne ſerois plus au monde, une marque de votre amitié, de votre ſouvenir ſuffiroit pour me reſſuſciter. Ainſi ne vous tenez point pour importunée, ſi je mets ſi vivement la main à la plume ſur ce que vous nommés mon nom dans la lettre à Me. de Ventadour: ſi

j'étois la gouvernante d'un dauphin de France, vous entendriés souvent parler de moi : & ce seroit bien ce qui me rendroit cette place agréable : car vue de près, c'est la désolation des désolations. Je voudrois vous faire mon compliment sur la prise de Douay, & que la chose se passât en douceur : je crains un peu les batailles, & je crois que vous ne les aimés pas trop. Cependant j'espére que Dieu sera pour nous : le maréchal de Villars me mande qu'il ne dort pas infiniment : il a en effet quelques raisons d'avoir quelques insomnies. Que vous nous donnés de joïe, en nous assurant de la bonne santé du Roi ! Je ne crois pas la vôtre trop mauvaise par le stile de quelques endroits de votre lettre, que notre gouvernante a bien voulu me communiquer. Si vous étiés une personne dont on pût exiger un commerce reglé, que je serois contente ! rien n'est si déliceux que vos lettres : & Mlle. d'Aumale est trop heureuse dans sa fonction de votre secretaire : avec ses dispositions naturelles, elle doit faire bien du chemin du côté de l'esprit : j'envie plus sa place que celle de Me. de Ventadour. Vous savés, Madame, qu'il s'est toujours joint au respect que j'ai pour vous un gout, qui m'a attachée à votre personne, & qui m'y a attachée bien naturellement : je le satis-

ferai, toutes les fois qu'il vous plaira : car je ne vous ferai point rigoureuſe : n'oubliez pas une créature qui eſt la vôtre, & nommez mon nom au Roi, s'il vau t la peine d'être nommé. Mes infirmités ne font que croître & enlaidir : je deviens ſi décrépite, que c'eſt une choſe déplorable, & que cependant vous ne déplorerés point.

LETTRE XXVIII.

VOus vous paſſeriés bien, Madame, de lire mes letres : mais je ne puis me paſſer de vous les écrire. L'autre jour vous ne parlates point de moi à Mè. de Ventadour, ce qui me déplut beaucoup : je vous prie de vous remettre en regle : vous ſavés combien il vous eſt eſſentiel de me plaire. L'éloignement de Fontainebleau eſt inſuportable à qui veut à tous momens être inſtruite de votre ſanté, & de celle du Roi : la mienne qui eſt un petit néant auprès des vôtres, eſt toujours fort déplorable, & fort peu déplorée : quelquefois, de la mélancolie, & enſuite, de l'affliction, & puis des réflexions qui m'obligent à me ſoumettre à la volonté de Dieu. Vous amuſez-vous bien, Madame, dans le lieu où vous êtes ? ou y faites-vous ſans plaiſir le plaiſir des autres ? c'eſt votre peſonage : 7 ſept.

& il eſt plus héroique qu'agréable. Vous avés du moins un peu diſſipé les oiſeaux de votre voliere : ce qui rend votre apartement un peu plus ſilencieux : mais St. Cyr vous manque : vous aimés fort cette voliere-là, & il a fallu encore y renoncer : mais vous ſavés mettre tout à profit.

Me. de Coulanges, qui protege & aſſiſte, autant qu'elle peut, les filles de la Madeleine, m'a chargée d'en faire la cour en vous préſentant de leur part ce petit Jeſus, le plus joli enfant du monde, en vérité. Si j'avois été conſultée par ces ſaintes filles que je ne connois pas, je ne leur aurois point conſeillé d'envoyer leur ſacriſtain chargé de cette grande boëte : car vous n'avés beſoin ni de careſſes, ni de ſollicitations, ni de préſens, pour exciter votre charité dans les lieux dont vous connoiſſés la miſere : quoi qu'il en ſoit, le dit ſacriſtain m'a laiſſé cette boëte & lettre de Me. de Coulanges & s'en eſt retourné le plus aiſément, je crois qu'il n'étoit venu.

LETTRE XXIX.

POINT de procédé, Madame, plus généreux que le vôtre : à mon inſçu vous demandés une grace pour moi : vous l'obtenés, & vous laiſſés à Mr. de Pontchartrain

à me l'aprendre. En vérité, la ſomme dont le Roi augmente ma penſion eſt trop conſidérable. Je n'aſpirois qu'à une vie commode, & vous m'en procurés une agréable. Il me ſeroit bien difficile de vous exprimer ce qui ſe paſſe dans mon cœur ſur vos bontés pour moi : il en eſt pénétré : & je ne puis m'empêcher de vous dire tout groſſiérement, que je vous aime comme ma vie : je fais marcher mon profond reſpect après les ſentimens les plus tendres : ce n'eſt point le cérémonial de la cour, mais c'eſt celui du cœur. Donnez vous quelquefois le tems, Madame, de faire réflexion combien vous êtes bonne, ſécourable, généreuſe : ne craignez point d'en prendre aucun orgueil : vous ne ſauriés mêler aucun défaut dans tout ce que vous devés connoître de vous. Je prends la liberté, Madame, de vous ſuplier derendre ma lettre au Roi, ſi vous le jugés à propos. J'ai beſoin de votre ſecours, auſſi-bien pour remercier des graces que pour en demander.

Si le Ml. de Villars eſt aſſez heureux pour avoir ſervi le Roi à ſon gré, il eſt auſſi beaucoup de l'avoir bien été par vous, Madame, auprès de ſon maitre. Vous ſavés que je hais le prince Eugène le plus chrétiennement que je puis.

Madame de Caylus devroit bien quel-

quefois me dire de vos nouvelles : il ne faut point compter ſur ces gens de cour.

LETTRE XXX.

A mon réveil, Madame, j'apprends la priſe de Bouchain : avant que d'être ſaignée, je commence à vous en faire mon compliment : avec la fievre & un gros rhûme, on n'eſt point en état de ſe préſenter ſur le chemin du Roi. Ayez la bonté, Madame, de me ſecourir en cette occaſion, vous qui ne m'avés abandonnée dans aucune. Dites lui, s'il vous plait, tout ce que lui auroit dit ma révérence. Je vais tâcher de me bien porter, puiſque la paix qu'on nous promet nous annonce de beaux jours.

LETTRE XXXI.

DE Me. LA MARQUISE DE LEVI.

J'ETOIS allée hier à Paris, Madame, voir ma mere qui a la fievre continue depuis huit jours, & j'ai été obligée de la quitter ce matin pour venir faire à mon ordinaire le triſte perſonnage de ſuppliante. J'ai apris la mort de l'ancien major des gardes, qui laiſſe vacant le gouvernement de Guiſe. Mr. de Levy vient de le demander au Roi : & ceci n'eſt ſeulement que pour vous en informer : aux bontés dont vous

me comblés, Je suis sûre que ce mot suffit : mais j'aurois bien plus d'espérance, si le Roi étoit informé du mauvais état de nos affaires. Mr. de Levy est presque le seul des lieutenans générrux qui n'ait pas ressenti ses bienfaits. Mais Mr. Voisin n'a aucune raison de nous protéger : & j'aurois plutôt lieu de craindre que d'espérer, si son bon esprit ne me rassuroit. On m'a dit que Me. la De. de Berry lui a parlé fortement en faveur du mari d'une favorite. Quoi qu'il arrive, Madame, le coin que j'occupe dans votre cœur me dédommage de tout, & m'est une consolation dans toutes mes peines : le dévouement total du mien vous est acquis pour le reste de mes jours : c'est peu de chose : mais c'est ce que j'ai de plus cher.

Je suis en état de réjoindre la *cabale*, sans en augmenrer les imfirmités: un membre séparé du corps ne peut prendre de vigeur que par la réunion : jusqu'à ce que vous m'ayés rappellée, Madame, je sentirai le malheur de tous les étres privés de leur élement. Le desir de vous revoir m'a fait recourir aux plus violens remédes : ils n'ont servi jusqu'à présent qu'à exercer la main de l'arracheur de dents : je me flatte d'en faire à mes dépens le plus habile homme de son siécle.

Un peu de *cabale* me guériroit bientôt : quels maux peut-on ressentir en un lieu où le cœur & l'esprit sont charmés ?

LETTRE XXXII.

28 *fev.* 1715.

J'APPRENDS, Madame, que vous avés bien passé la nuit, & je reçois des marques de votre amitié : quel réveil ! & quel secours pour soutenir les peines auxquelles mon état m'assujettit ! Il me seroit difficile de vous exprimer de quelle consolation m'a été votre lettre : elle a calmé mon esprit il me semble même qu'elle m'aide à souffrir avec plus de patience les douleurs où je suis depuis plusieurs jours. J'avois besoin de la permission que vous me donnés de vous faire souvenir de moi : la discrétion a toujours combattu mon gout, qui me porteroit, si je le suivois, à vous importuner souvent, pour me dédommager d'un éloignement dont la peine m'est très sensible Comblée de vos bienfaits, Madame, vivement touchée des marques de votre souvenir, oserai-je vous dire que ma tendresse pour vous est un peu blessée de votre extrême politesse ? Vous me traités en étrangere, & vous savés que je vous dois tout : auriez-vous oublié que j'ai l'honneur d'être de la *cabale* ; & ignorez-vous que mon attachement pour vous

eſt un attachement pour votre perſonne, & par conſéquent indépendant de la place où vous êtes ? Il me ſemble que voilà des titres pour eſpérer d'être regardée comme ceux qui ont l'honneur de vous apartenir.

Que l'éloignement eſt cruel ! j'ai pris le parti de ne plus voir perſonne pour éviter les diverſes nouvelles de Paris. Ma mere eſt la plus pernicieuſe compagnie que je puiſſe avoir ? ſon attachement pour le Roi & ſa vivacité, qui trouvent en moi les mêmes diſpoſitions, nous jettent dans un trouble difficile à ſuporter. Cependant la bonté & la force du tempérammment du Roi nous conſolent & nous ſoutiennent : mais l'inquietude des courtiſans fait tourner la tête à ceux qui ſont éloignés.

LETTRE XXXIII.

ACCABLE'E de ma douleur, & pénétrée de la vôtre, Madame, je n'ai encore eu ni la hardieſſe ni la force de vous écrire : j'hazarde même cette lettre en tremblant: mais puis-je me refuſer la ſeule conſolation qui me reſte, la conſolation de gémir avec vous, & de vous témoigner que je reſſens votre douleur, ſans que la mienne ſoit diminuée ? J'admire depuis long-tems votre vertu : elle m'inſpiroit le deſir d'en avoir: mais l'horrible malheur qui nous accable

3 ſept. 1715.

m'en fait voir toute l'étendue, Dieu ſeul vous ſoutient : que ne puis-je être comme vous, & n'aimer que lui ! quel coup Madame ! & quel tems ! qu'il vous eſt aiſé de ſouhaiter la mort ! L'horreur qu'elle fait à la nature m'empêchoit de gouter ce ſentiment : & j'admirois ſeulement votre perfection : mais je le comprends aujourdhui, & j'avoue, à ma honte, que c'eſt plutôt pour ne point voir ce que nous voyons que par la vertu qui vous l'inſpire.

LETTRE XXXIV.

30 *mars*, 1716.

LA crainte de vous importuner, Madame, retient depuis long tems en captivité le deſir extrême que j'ai de vous rappeller mon reſpect & mon attachement. J'ai mis dix fois la main à la plume pour vous exprimer les ſentimens de mon cœur : & dix fois la crainte de vous déplaire m'a arrêtée. Cependant Me. de Caylus, à qui j'ai confié ma peine ſur un ſilence, que je ne puis ſoutenir que par la penſée de vous être plus agréable, (motif qui peut tout ſur moi) m'a raſſurée & charmée, en me diſant que ma lettre ne vous déplaira point, & que vous voudrés bien vous ſouvenir que j'ai beſoin de quelque conſolation. Je vous

jure, Madame, avec ma ſincérité ordinaire, que je ne m'accoutume point à une auſſi dure ſéparation, après avoir gouté les charmes d'une douce & aimable ſocieté, où le ſolide & l'agréable rempliſſoient à l'envi mon cœur & mon eſprit: tems heureux, que je ne ceſſerai jamais de regretter! Il eſt paſſé avec la rapidité d'un ſonge: il n'en reſte donc plus que le ſouvenir! Ne me refuſez pas le vôtre, Madame, & l'eſpérance de vous exprimer de tems en tems moi-même les ſentimens de reſpect, d'admiration, de tendreſſe que vous ſeule pouvés inſpirer dans le degré de vivacité où je les ſens. La ſaiſon adoucie, l'air de St. Cyr purifié, quelle raiſon pouvez-vous me donner, pour me priver du ſeul bien qui me reſte? Mais je m'égare & mon cœur parle malgré moi: car mon ſeul deſſein dans cette lettre étoit d'obtenir qu'elle fut bien reçue & la permiſſion d'écrire quelquefois: pardonnez à mon ambition: c'eſt en vérité la ſeule que j'aie à préſent.

LETTRE XXXV.

VOUS ne pouvés comprendre, Madame, combien la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire a excité en moi de mouvemens différens: les premiers,

à la vuë de votre écriture, ont été de joïe & de reconnoissance : mais bientôt ils ont été suivis d'une profonde tristesse. Je suis donc privée par votre volonté, & par une volonté qui m'est sacrée, de la chose du monde à laquelle je suis la plus sensible. Non, Madame, je ne serai jamais raisonnable, lorsqu'il s'agit de vous dire un éternel adieu : c'est acheter trop cher la raison : je n'en veux point à un tel prix : & si je vous obéis, ce sera plutôt docilité que soumission : que dis-je? mon amitié pour vous me fera un crime de mon respect pour vos ordres. Croïez-vous de bonne foi, Madame, qu'après avoir eu l'honneur de vous connoître, d'éprouver toute ma vie vos bontés, de m'être flattée d'une amitié qui fesoit tout mon bonheur, je puisse contrefaire un détachement que je ne peux comprendre? Vous me faites admirer la vertu la plus parfaite : mais c'est la connoissance que j'en ai, qui fait que je ne peux jamais m'en détacher. Que de chaînes me lient à vous, Madame! l'inclination me fait votre amie, & la reconnoissance, votre créature : & ma vénération augmente, à mesure que la foiblesse générale me montre mieux la grandeur de votre courage. Cependant votre repos & votre bonheur qui vous paroissent attachés à la privation que vous m'imposés me ferme

la bouche : mais je ne peux m'empêcher d'en murmurer. Comment Mes. de Caylus & de Dangeau ont-elles pû se charger d'un pareil refus ? je n'y reconnois ni votre bonté ni la leur. Nous sommes dans un tems où personne ne manque de chagrins & de peines, & où les momens de consolation sont bien rares : du moins ne m'ôtez pas l'espérance de trouver un tems plus favorable, où vous vous laisserés toucher & par mon obéissance, & par ce qu'elle me coute, & par les sentimens qui me la prescrivent, mais qui ne pourront la faire durer long-tems.

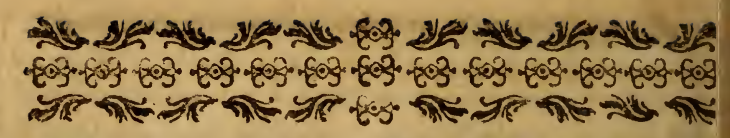
LETTRE XXXVI.

27 avril 1716.

J'USE avec discrétion, Madame, de la bonté que vous avés de permettre que je vous importune quelquefois : ce n'est pas sans peine : & je vous supplie de le remarquer & de m'en récompenser. Me. de Caylus m'a envoïé de votre part le plus précieux présent que je puisse recevoir, puisque ce sont les ouvrages de vos mains. Mon premier mouvement a été de les conserver avec soin, comme une chose dont la mort seule pouvoit me séparer : mais me souvenant de la solidité de vos maximes qui n'estiment que ce qui est utile, je m'en servirai avec autant de plaisir, que de peine de les voir user. Je suis bien fâ-

chée des fréquens maux de tête que vous avés depuis quelque tems : que je me trouverois heureuse, Madame, de pouvoir vous tenir compagnie dans les momens où vos incommodités ne vous permettent pas une occupation sérieuse ! J'attends avec une grande impatience la permission de vous aller voir, c'est le seul plaisir que je puisse avoir à présent. Je suis fort séparée du monde ; souvent dans une petite maison que j'ai louée, loin de la cour, presque hors de la ville, entre vos carmélites & les invalides. Là, je pense souvent avec amertume au passé, avec tristesse au présent, avec inquiétude à l'avenir. Je ne vois que ma famille & un petit nombre d'amis : point de princesse, hormis Me. la duchesse d'Orléans, que ses soucis & ses maux séparent de tout : elle se livre à ses chagrins, & ne se nourrit que de larmes : ce qui ne met ordre à rien. Tout ce que nous voïons tout ce que nous regrettons nous devroit bien détâcher du monde : vous seule, Madame, en faites un digne & respectable usage : il y a si long-tems que vous êtes uniquement attachée à Dieu, que le malheur vous a trouvé prête. Je vois que je ne puis compter sur rien d'agréable : j'espérois d'avoir l'honneur de vous voir ; j'avois ma permission, & je vivois de l'idée d'en profiter bientôt : je comptois les momens :

ıttendois l'exprès qui devoit m'apprendre nſtant où j'aurois le plaiſir de vous entre-nir à mon aiſe : & quoique la peine de ſéparation ſuive de près le plaiſir de ɔus voir, & que je compriſſe que je la ntirois vivement, je ne ſongeois qu'à la ïe de me retrouver auprès de vous : & ɔilà une malheureuſe petite vérole, qui oigne encore un ſi aimable projet. Le de- : que j'en ai me fait croire que j'aurois le ɪurage d'affronter le péril du mauvais r : je ne le crois guère meilleur à Paris. : ſoupe ce ſoir avec un monde qui me aît fort, parce qu'il ſait vous chérir & ɔus admirer : c'eſt avec Me. la ducheſſe : Noailles, Me. de Caylus, Mr. de Fré-s, chez Me. de Caſtre. Je connois le reſ-ćt des deux derniers : & je me mets au ng des nieces, Madame, comptant faire ɔnneur à la vraie, de comparer mes ſen-nens aux ſiens, puiſque mon ambition va ſqu'à égaler le reſpect, la tendreſſe, & ıttachement de la fauſſe. Hélas ! ces pau-es dames, qui vous furent jadis ſi che-s, & qui ne ſont plus que malheureuſes, ɔrouvent donc par votre rigueur le ſort le us triſte : & c'eſt vous qui frapez le der-er coup qui devoit les accabler : ſi pour ɔus plaire il faut vous oublier, j'aurai le ıalheur de vous déplaire, tant qu'il me ːſtera un ſouffle de vie.



LETTRES DE M. LE MARECHAL DE VILLEROI

A Me. de Maintenon.

LETTRE I.

Bibl. 23 mai 1707.

MADAME, j'eſpére que vous apprendrés avec joïe l'heureux ſuccès d'un entrepriſe dont les difficultés étoient aſſurément conſidérables : mais, Madame, l'envie de plaire au Roi, & de lui faire voi qu'il n'a pas de ſujet plus fidélement dévou à ſa gloire & à ſon ſervice, me fera toujours eſpérer de reuſſir. Je me ſuis ſouvenu Madame, des paroles que S. M. voulu bien vous dire ſur mon ſujet, qui me firen demeurer un moment à votre porte par l joïe de les entendre : rien n'eſt ſi propre élever le courage.

LETTRE. II.

Villeroi le 22 ſept. 1710.

J'AI ſenti une bien véritable joïe en apprenant le départ du duc de Noaille pou

pour l'Eſpagne : le Roi ſaura par lui fort en détail la véritable ſituation de toutes les affaires de ce péïs-là : ce qui eſt abſolument néceſſaire pour prendre une derniere réſolution : ceux qui ont été envoïés avant lui ne voulant jamais connoître ni approfondir les affaires, & les voïant toujours comme ils les ſouhaitent & non pas comme elles ſont.

Il me ſemble, Madame, que les événemens juſtifient ſouvent la plupart des choſes que j'ai l'honneur de vous mander. Votre ſilence m'apprend qu'il faut que je m'abſtienne de vous parler des affaires générales, à quoi je vous aſſure, Madame, que je n'aurai nulle peine, quoique la malheureuſe ſituation où nous nous trouvons excite toujours un homme de bien, attaché au Roi & à l'état, de dire des vérités dont l'on pourroit faire de bons uſages. Il y a long-tems que j'ai ſatisfait à tout ce que je dois à cet égard : ainſi je puis me taire, ſans avoir rien à me reprocher. Je conſerverai ſeulement, Madame, la liberté que vous m'avés donnée depuis bien des années, de vous faire ſouvenir, mais très rarement, que je ſuis encore au monde.

LETTRE III.

à Villerci le 17 *nov.* 1710.

JE prends la liberté, madame, de vous envoïer la ſeule lettre que j'ai reçu de Made. la princeſſe des Urſins, depuis celle que vous m'ordonnates de lui écrire dans le mois de mars dernier : vous y verrés la répétition des mèmeschoſes dont vous a inſtruit M. le duc de Noailles le plus particulierement, ſur quoi je ne m'aviſerai pas de raiſonner : mais, Madame, je ne dois jamais demeurer dans le ſilence avec vous ſur ce qui peut regarder les intérêts de Madame la princeſſe des Urſins : elle a plus beſoin que jamais d'être ſoutenue par vos conſeils : & comme vous ſavés par Mr. le duc de Noailles, & par vous mème, Madame, quelle a toujours été, & quelle eſt ſa conduite, ſoutenez la dans de ſifâcheuſes conjonctures par la continuation de votre amitié & de votre confiance. Car l'on ne ceſſera de donner de fauſſes interprétations à ſes ſentimens & à ſa conduite : mais tout deviendra inutile contre elle quand vous continuerés de lui rendre juſtice. En me renvoïant ſa lettre, prenez la peine de me mander ſi vous deſirés que je lui en donne de nouvelles aſſurances : il ſeroit très inutile que je lui parlaſſe ſur les

affaires générales : je n'en ſuis point inſtruit, & c'eſt par le duc de Noailles que tout cela doit paſſer, ce que je regarde comme une grande fortune pour elle. Dieu veuille que tout réuſſiſſe a la ſatisfaction du Roi !

LETTRE IV.

à Paris, ce 15 fév. 1711.

JE ne puis différer un moment, Madame, de vous témoigner l'extrême joïe que je reſſens dela priſe de Gironne : le projet, l'exécution, tout en eſt glorieux pour Mr. le duc de Noailles : & je vous aſſure, Madame, que perſonne ne ſent ſi vivement que moi ſa ſatisfaction & la vôtre. Je vis hier au ſoir le duc d'Albé : il a des lettres du 19 de l'autre mois du roi, & de la reine d'Eſpagne. L. M. C. étoient en marche pour ſe rendre à Calaora : le prince des Aſturies avoit été incommodé & ſe portoit bien : Made. des Urſins étoit un peu indiſpoſée, mais ce n'étoit rien : comme les ordinaires ſont arrivés, aparemment Madame, vous aurés reçu les lettres : voilà les affaires d'Eſpagne dans une ſituation bien favorable, grace au duc de Noaillés & à vous : il faut eſpérer qu'elles contribueront à rendre les nôtres meilleures. Que ne puis je vous affranchir de l'électeur de Cologne !

LETTRE V.

à Fontainebleau, ce 23 août à minuit. 1711.

JE vous obéis, Madame : je pars demain pour retourner chez moi : il faut laiſſer paſſer l'orage de Bouchain : que n'ai-je point entendu depuis que je ſuis ici, & qu'il y auroit encore de choſes à ajouter à tout ce qu'on dit ! Quand Bouchain ſera pris, je reviendrai me montrer devant le Roi, avec les mèmes ſentimens que j'ai toujours & que j'aurai juſqu'à la mort.

Je vous fais mes complimens, Madame, ſur la mort de Mr. le M. de Boufflers : c'eſt une grande perte pour le Roi: il étoit né avec des ſentimens bien vertueux qu'il a conſervés j'uſqu'au dernier moment de ſa vie:le duc de Villeroi a pris la liberté de faire reſſouvenir le Roi du Ml. de Tallard, ſi S. M. ſonge à diſpoſer de la charge de capitaine des gardes. Vous connoiſſés, Madame, ſon mérite, ſes ſervices, ſes talens, & la durée de ſes malheurs, raiſons qui doivent lui rendre de bons offices auprès du Roi : je ſuis aſſuré, Madame, que vous ne lui ſerés pas contraire : je n'ai oſé parler au Roi, la malheureuſe ſituation où je ſuis doit me donner de la retenue ſur tout. Monſieur d'Aubigny me mande en général qu'il y a toujours bien de l'éloignement

dans les esprits en Espagne sans me rien expliquer en détail : si vous avés quelque chose à m'ordonner, le duc de Villeroi m'envoïera sur le champ ce que vous lui envoïerés pour moi.

LETTRE VI.

à Versailles, ce 12 fév. 1712.

VOTRE douleur est trop juste, Madame, pour la combattre ; la perte de cette adorable princesse (*Me la De. de Bourgogne*) est irréparable, & jamais vous ne devés vous en consoler : mais comme vous vous devés plus au Roi qu'à vous-même, songez, Madame, qu'il ne peut avoir de soulagement dans ses peines que par vous : cachez lui votre extrême douleur pour ne pas réveiller la sienne, & tâchez de le detourner de penser à un malheur sans reméde : représentés lui que de sa conservation dépend le salut de l'état que Dieu lui a confié. Que des vérités j'aurois à vous dire pour vous en convaincre ! que ne puis je être sans cesse auprès du Roi pour le distraire quelques momens, s'il m'étoit possible, du cruel événement ! j'ose vous assurer, Madame, que de tous ceux qui auront l'honneur de l'environner, il n'y en a point qui sente si vivement que moi la perte que nous venons de faire, qui inté-

ceſſera infailliblement la ſanté du maitre, s'il s'abandonne à ſon affliction : je recevrai tous les jours des nouvelles de Marly, mais je ne ſerai raſſuré de long-tems ſur l'inquietude que j'ai pour ſa perſonne, & ſur la crainte où je ſuis, Madame, que vous ne puiſſiés reſiſter à l'affliction où vous êtes & à l'effort que vous ferés ſur vous-même pour la câcher.

LETTRE VII.

à Marly, le 24 fév. 1712.

IL ne faut pas vous laiſſer ignorer un moment, Madame, que le peuple de Paris crie publiquement qu'il faut prier Dieu pour votre conſervation, comme néceſſaire pour celle du Roi : voilà la récompenſe du vrai & ſolide mérite : elle tarde, mais elle vient. Le Roi me traite avec une bonté qui me rappelle à la vie : je commence à voir les cieux ouverts : il m'a accordé une audience : j'ai bien de l'impatience de lui renouveller tous les ſentimens que j'ai dans le cœur : je vous prendrai, Madame, à témoin ſur tout.

Je meurs d'impatience de vous entretenir : la ſituation des affaires générales eſt cruelle, mais il y a des remédes à tout, autant qu'il eſt poſſible à l'humanité d'y en apporter, tant que nous aurons le bonheur

de conſerver le Roi : il ne doit rien ignorer, mais il ne faut pas l'accabler de cent mille mémoires, & de repréſentations de peines & d'inconvéniens, ſans rien reſoudre : c'eſt un plan général à quoi il faut penſer, qui ne peut être formé que par les plus habiles gens du roïaume, bien inſtruits des loix, & qui en rappellant les exemples paſſés, formeront un plan ſur lequel le Roi décidera enſuite avec une pleine & entiere connoiſſance : la droiture du Roi, ſes bonnes intentions, & ce qu'il doit à ſon état, parviendront à tout ce qui ſera poſſible, pourvu qu'il ſe donne le loiſir d'être inſtruit, c'eſt là le grand point : l'affection, & ſi je l'oſe dire une véritable amitié, élevent le cœur & l'eſprit : je ne puis me refuſer l'opinion de croire que perſonne ne penſe comme moi ſur la gloire du Roi, ſur le bonheur de l'état.

LETTRE VIII.

à Villeroi le 18 Octo. 1711.

VOus verrez, Madame, ſi j'explique aſſez nettement ce que vous m'avés fait l'honneur de me dire, & ſi j'ajoute ou diminue quelque choſe aux ſentimens où vous êtes : ce que je ſais bien, c'eſt que je ne trouve point d'expreſſion qui réponde aux rares & admirables qualités qui ſont en

vous. Dieu vous conſerve, Madame, pour la conſolation d'une infinité de malheureux, à qui vous rendés des ſervices, ſans qu'ils le ſachent! Non, Madame, il n'y a rien à faire qu'à prendre patience: il faut attendre des éclairciſſemens de part & d'autre, & demeurer dans un profond ſilence. Au nom de Dieu, Madame, ne confiez à perſonne ce que la lettre vous a appris: je dis perſonne ſans exception. J'irai recevoir vos ordres à Fontainebleau. V.

LETTRE IX.

au camp de Noielle ce 21 juin

JE prends la liberté, Madame, de vous faire mon très reſpectueux compliment ſur la joïe que vous devés avoir du grand denoûment que nous apprend la déclaration de la reine d'Angleterre: je ne doute pas que Sa Majeſté ne l'ait déja reçue: mais comme le hazard peut faire arriver quelque retardement aux couriers, j'ai l'honneur de renvoïer à S. M. celle qui m'a été rendue du conſentement de Mr. le duc d'Ormond, lequel me paroit attendre avec impatience que S. M. m'honore de ſes ordres pour une ſuſpenſion d'armes. Quel calme pour vous, Madame, après tant & de ſi cruelles agitations! vous, Madame, dont les mauvais ſuccès troubloient ſi ſou-

vent la ſanté : ne devons-nous pas eſpérer qu'elle ſera bien établie par le repos que vous allés voir au Roi ? Vos bontés pour moi, Madame, me font prendre la liberté de vous demander l'honneur de votre protection pour la charge de général des galeres, vacante par la mort de Mr. le duc de Vendôme : & ſi Sa Majeſté en avoit déja diſpoſé, elle m'a fait l'honneur de me dire plus d'une fois qu'elle me deſtinoit un gouvernement plus conſidérable que celui de Metz : je prendrai la liberté de lui demander celui de Provence : j'en eſpérerai un heureux ſuccès, ſi vous avés la bonté de m'être favorable.

LETTRE. X.

LE Roi m'apprit hier au ſoir les nouvelles d'Eſpagne : j'eus l'honneur de lui dire que quand l'on avoit des bonnes raiſons, & qu'on ſavoit s'exprimer avec force & politeſſe, l'on perſuadoit plus aiſément qu'en ſe ſervant toujours d'autorité & de ménace : on fait ſouvent parler le Roi bien différemment de ce qu'il penſe & de ce qu'il veut : & il eſt quelquefois repréſenté par des gens qui ne l'ont jamais vû. Je ſuis ravi que Me. des U. juſtifie par ſa conduite tout ce que j'ai avancé au Roi de ſes ſenti- 19 *novem.*

mens : il faut la ſervir avec vivacité : le Roi y eſt engagé, & le peut faire préſentement ſans ſe commettre. Conſervez-vous, Madame : quand vous ſerés en état de parler, j'aurai bien des choſes à vous dire ſur ce que vous m'avés envoïé : il faudroit un mot du Roi ou un ordre de dire quelque choſe de ſa part.

LETTRE XI.

Verſail. ce 11 mars 1713.

JE crois, Madame, que vous êtes aſſez contente de ma négociation, de vous avoir délivrée de l'électeur de Cologne : pour ſortir d'affaire noblement avec lui, il faudroit que vous lui permiſſiés que ſon envoïé vous fit ſon compliment quand vous irés à la Meſſe, ou quand vous en reviendrés, ſans vous arrêter un moment : ſi vous voïés l'électeur ſon frere, il ſera bien piqué de la préférence. Vous me ferés un grand honneur, & un grand plaiſir de me donner quelques momens d'audience pour m'affliger avec vous ſur bien des choſes, mais pour me réjouir exceſſivement de la bonne ſanté du Roi.

LETTRE XII.

à Versailles, ce 19 décembre 1714.

VOus me donnés tous les jours, Madame, de nouveaux sujets d'admiration par la droiture de vos sentimens : je vois combien vous compatissés au malheur des autres : la peine prématurée que vous ressentés sur la malheureuse situation où Me. la princesse des Ursins peut être réduite, est digne de votre générosité & de votre justice : personne dans le monde n'est pétri de raison & d'équité comme vous. Que de choses j'aurois à vous dire, Madame, si j'avois l'honneur de relire avec vous la lettre qu'elle vous écrit ! elle est incomparable dans sa maniere de penser & de s'exprimer : vous ne cessés point de me rendre de méchans offices auprès d'elle. Il n'y a fausses couleurs dont vous ne me peigniés pour lui donner une idée de moi fort différente de la vérité : je suis serieux, solitaire, campagnard : en vérité, Madame, vous êtes bien injuste, mais cependant je prie Dieu du meilleur de mon cœur qu'il vous conserve, malgré tous les maux que vous me pourrés faire.

Je crois savoir tout ce que vous voulés me faire entendre sur les ducs : il faudroit vous expliquer ce qui seroit trop long à

vous écrire : il me ſemble que je ne vois rien qui puiſſe faire de la peine au Roi préſentement. J'eſpére, Madame, que vous ne ſerés plus agitée de la délicateſſe d'un ſentiment que vous reſſentés vivement avec beaucoup de raiſon : il ſera bien plus glorieux.

LETTRE XIII.

à Lyon, le 5 ſept. 1714.

ENFIN, Madame, voilà le ſujet de votre ſilence développé : vous ſaviés les bontés du Roi à mon égard : vous ne deviés point m'en inſtruire : & vous n'avés pas la force de me les cacher : voilà ce que j'ajoute de plus à ma bonne fortune, & de penſer, Madame, que vous y avés contribué. Je ſuis ſi troublé & ſi agité de tout ce que je dois au Roi, que je ne puis rien dire qui réponde à ce que j'ai dans le cœur : s'il vous montre ma lettre, vous jugerés bien, Madame, du trouble où je ſuis. Je vous prie de me renvoïer celle que j'écris à Me. des Urſins, parce que je les garde toutes.

LETTRE XIV.

29 octob. 1714.

MR. de Meaux ſort de ma chambre, Madame, il m'a montré le fragment de lettre que vous lui avés donné, qu'il eſt

très néceſſaire de faire voir pour éclaircir des verités qu'on veut laiſſer ignorer par un principe de générofité mal entendue. Souvenés-vous, Madame, de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ſur cela à Fontainebleau : l'on ne veut pas inſtruire le public des mèmes choſes qu'on vous dit.

LETTRE XV.

CErtainement, Madame, je ſuis un favori : il faut l'être bien déclaré pour recevoir tant de graces à la fois & ſi diſtinguées : il n'a pas tenu à moi que vous n'aïés vû les premiers mouvemens de ma joïe : c'eſt à vous, Madame, que je dois tout : je meurs d'impatience d'être à Rambouillet, pour avoir l'honneur de vous voir : quelles graces n'ai je point à vous rendre ! & que n'ai-je point à vous dire !

LETTRE XVI.

JE vois, Madame, que je ſuis bien éloigné de flatter votre vanité, quand je vous demande une audience : il n'en eſt pas de même, lorſque les anciens miniſtres vous honorent de leur ſouvenir. Cependant, Madame, je fais plus de cas de la manière dont vous me faites l'honneur de

me parler & de me recevoir, que de la préférence apparente que vous avés pour eux : Dieu vous donne, Madame, une heureuſe année, & une ſanté proportionnée à vos beſoins ! une contrainte continuelle eſt un état de ſouffrance inſuportable.

Je vous envoïe la lettre de Me. des Urſins : tout ce qu'elle écrit eſt digne de réflexion : je la crois très capable de prendre le parti d'une retraite très honorable, dès qu'elle ſe croira hors d'état de ſoutenir le poſte où elle eſt : je ſerois bien ſurpris, ſi elle prenoit un parti de foibleſſe, & ſi elle s'expoſoit à l'importunité des faux généreux.

LETTRE XVII.

mercredi, à dixheures.

L'ETAT où eſt le Roi, Madame, me perce le cœur de douleur : il me paroit plus affligé, qu'il ne l'a été de tous les malheurs paſſés : enfin il eſt à la veille de perdre tout ce qui lui reſte, ce cher & précieux enfant qui ne tient qu'à un filet. Jàmais fatalité a-t'elle été égale ? Qu'eſt-ce que tout cela ne rappelle point ? Peut-on vivre, ſans être dans une crainte continuelle ? La préſence de ce cardinal irrite encore la douleur que l'on reſſent ; mais, Madame, l'on ne ſauroit parler que du

malheur qu'on envisage : je sors de chez Mr. de Berry : il me paroit moins mal, mais je ne saurois me rassurer : je vous suplie de croire que je vous plains autant que vous êtes à plaindre.

LETTRE XVIII.

VOUS êtes auprès du Roi, Madame, vous le voïés & vous savés tout : je n'ai rien à vous apprendre, ni à vous représenter qu'une chose : voulez-vous que l'opinion seule de M. Fagon décide de la vie du Roi ? Le dernier bourgeois, quand sa famille le croit en danger, assemble ce qu'il y a de plus habiles médecins pour faire une consultation : le Roi sera-t'il le seul dans son roïaume, privé d'un tel secours ? M. Fagon peut-il vouloir décider seul d'une chose si importante ? En vérité, Madame, cela me fait trembler ! tout le monde pense comme moi & n'ose le dire. Le Roi est vieux, il souffre depuis long tems, il s'affoiblit tous les jours : il n'y a pas un moment à perdre pour le soulager, si l'on veut encore trouver quelques restes de vie dans son bon tempérament. Mes allarmes n'ont toujours été que trop bien fondées. Il faut connoître le mal du Roi pour le guérir. Comme M. Fagon est plus habile que

les autres, ſon opinion prévaudra : & au moins l'on aura la conſolation de ſavoir que tout ſe fait par l'avis unanime de ce qu'il y a de plus habiles gens dans le roïaume. Dieu veuille, Madame, que vous entriés dans mes ſentimens, ou, pour mieux dire, dans celui de tous ceux qui ſont véritablement attachés au Roi ! Il ne faut point ſe flatter, Madame : le Roi eſt dans un état à tout faire craindre, s'il ne change totalement de manière de vivre. Il ne faut point balancer de lui déplaire pour lui dire des vérités dures pour ſon ſalut & pour le nôtre : c'eſt ſur quoi, Madame, je vous ſupplie que je puiſſe vous parler : tout le reſte n'eſt rien en comparaiſon.

LETTRE XIX.

mardi.

LE ſujet de mes allarmes & de mes inquietudes, Madame, depuis un mois, c'eſt la maigreur, le dégoût & l'altération où eſt le Roi. Je ne ſuis que trop juſtifié préſentement auprès de vous, Madame, après avoir connu le mal auſſi grand qu'il l'eſt : il faut auſſi convenir des vérités qui peuvent donner de la conſolation : le Roi eſt tout entier & n'a aucune partie attaquée. S'il veut ſuivre le régime dont tous les médecins ſont convenus, ſans le déran-

ger, il y a encore des reſſources dans ſon bon tempérament. De la manière dont cela ſe conduit, le Roi ne ſera point importuné, ni M. Fagon contredit : le Roi étoit encore mieux ce ſoir en ſe couchant qu'hier: il a beaucoup ſué. Boudin y paſſe la nuit, dont je ſuis ravi pour le ſoulagement du premier médecin, qu'il faut conſerver bien précieuſement. Je meurs d'impatience de voir les progrès des premiers remédes : je vois avec conſolation que le Roi prendra le parti de ſe donner plus de repos. Dès que l'on ſera un peu plus tranquille ſur ſon état, j'aurai l'honneur de vous rendre compte de bien des choſes chimériques qui ſe débitent dans le monde, & ſurtout du raiſonnement qu'on fait faire au parlement ſur le dépôt du teſtament : mais, Madame, on ne peut être encore occupé que de la conſervation du Roi.

LETTRE XX.

jeudi, vendredi à midi.

J'Arrive de Paris, Madame, bien conſterné : je l'étois dès le matin n'étant parti qu'après la conſultation des médecins. Que faut-il penſer ? Ne peut-on pas tout eſpérer du bon tempérament & du courage du Roi, pourvû qu'il obſerve régulierement le régime qu'on lui a reglé

avec tant de connoiſſance & de ſageſſe ? Je chercherai demain l'occaſion de vous voir pour m'affliger ou me conſoler, Madame, ſuivant l'état où vous ſerés, qui me dira celui où eſt le Roi.

LETTRE XXI.

Dîmanche, à 11 heures du ſoir.

LE Roi a mangé raiſonnàblement à ſoupé : mais il n'a pû avaler de viande : il m'a paru ce ſoir plus tranquille & l'air moins abattu. Il a remué les jambes & les a miſes alternativement ſur ſes genoux, ſans ſentir de douleur. M. Fagon ne paſſera pas la nuit àuprès de lui. Il ſeroit fort à deſirer qu'un médecin en paſſât deux de ſuite pour bien connoître ſon véritable état. La continuation d'altération donne de juſtes craintes, quoiqu'il ne ſe manifeſte rien au dehors. Dieu veuille, Madame, qu'une bonne nuit ranime encore nos eſpérances !

Le Roi a bu un verre d'eau, après avoir été au lit : il a des gêlées de viande & de pomme pour lui rafraichir le goſier & la bouche pendant la nuit.

LETTRE XXII.

IL y a près de huit jours que le Roi ne s'eſt couché ſi tranquille & ſi peu alteré : il m'a fait l'honneur de me dire , *je me ſens plus libre*. M. Fagon doit être cru : mais plus il ſera ſoulagé & excité par les lumieres des autres , plus les ſiennes ſeront ſupérieures. Si je penſe mal, Madame, vous devés me le pardonner , en faveur de mon zèle & de mes bonnes intentions. *lundi à 11 h. du ſoir.*

LETTRE XXIII.

JE ſors du diné : le Roi n'a pas mangé : il eſt dans un accablement à faire mourir de douleur : ne perdez pas l'occaſion , Madame , de parler du dauphin : la conſcience & notre reconnoiſſance nous y engagent également. *25 aout à 3 heures 1715.*

LETTRE XXIV.

A MADEMOISELLE D'AUMALE.

TOUT ſera prêt à deux heures préciſes : aïez ſoin , Mademoiſelle , que les laquais de ces dames qui ſont ſur le degré de la ſalle qui entre dans le ſallon ſe re- *25 août à 3 heures 1715.*

tirent, afin qu'ils ne voïent pas entier m[a] chaiſe. Je ſerai à une heure trois quarts che[z] Me. de Maintenon.

LETTRE XXV.

A Me. DE MAINTENON.

ſamedi, à 2 h.

IL faut louer Dieu d'une ſi bonne nuit ſi cela continue & que le poulx ſe fortifie, nos affreuſes idées ſeront ſuſpenduës. L'on peut ſe taire : mais comment ne pas penſer à ce qui deſeſpére ?

Il eſt vrai, Madame, que le Roi me parut hier moins animé à la muſique : il eſt à déſirer qu'il puiſſe ſe lever & demeurer au moins un moment en robe de chambre : naturellement il aime à dormir. Je ſuis ravi qu'il ait été plus ſenſible en baignant ſa jambe : l'on craint tout juſqu'à le voir trop dormir : il me ſemble que je ſuis plus propre à le ranimer que tout ce qui eſt autour de lui.

J'ai envoïé la lettre anonime à M. Deſmarets : & il n'y a d'uſage à en faire que ce que vous me faites l'honneur de me mander. Je ſais l'état où vous êtes, Madame, en apprenant celui où eſt le Roi.

LETTRE XXVI.

LE Roi a pris un bouillon à huit heures, & ensuite il a mangé un biscuit trempé dans du vin, qu'il a trouvé bon : il a plus de vie qu'il n'en avoit hier. Vous serés avertie bien reglément de tout ce qui arrivera dans la cruelle situation où nous nous trouvons. Comptez toujours sur moi comme sur vous-même. Je vous ferai savoir s'il a nommé votre nom. *à 8 h.*

LETTRE XXVII.

A Mademoiselle d'Aumale.

LEs forces du Roi ne peuvent finir : il est sans suite de connoissance, & respire encore : d'un moment à l'autre il peut finir. Quelle douleur de le voir encore en vie, & de ne pouvoir rien espérer ! Au bas de mon billet, mandez moi des nouvelles de Madame : si vous démêlés qu'elle ait quelque curiosité sur ce qui regarde M. le dauphin & sur l'état, je vous instruirai de tout, plus empressé de lui marquer mon respect & mon attachement que jamais. *samedi, à 4 h.*

LETTRE XXVIII.

Dimanche après midi.

IL faut se desespérer & pleurer jusqu'à la mort, Mademoiselle : nous en avons plus de raison que jamais. Le jeune Roi pleure comme nous, & sent déja son malheur : je ne puis recevoir de consolation, que dans les momens que je pourrai voir Me. de Maintenon, comme une occasion de m'affliger encore davantage, s'il est possible.

LETTRE XXIX.

A ME. DE MAINTENON.

a9. h. du soir.

JE vous envoïe le premier avis qui m'est arrivé de la délibération du Parlement : tout paroit contraire à la volonté du Roi. Voilà la premiere scène : apparemment le dernier acte sera tragique. Quel malheur de survivre à la perte que nous venons de faire!

Voici un nouvel incident, qui va faire bien du bruit : le Roi est un peu enrhumé : cela fait prendre le parti sage à Mr. le duc d'Orléans de ne le point mener à Paris : quel trouble dans Paris, & par-tout ! Mandez moi, Madame, si je puis aller ce soir à St. Cyr. Le plus heureux état que nous

ouvons envisager ne peut être qu'une in-
uietude & un tourment continuel. Je lan-
uis bien de pleurer avec vous sur le passé,
: sur l'avenir. Vous avés à essuïer bien de
ıux empressemens. On dit qu'il va paroitre
ien des nouveautés, & que n'avoir pas
té aimé du feu Roi sera un titre pour plai-
: à Mr. le duc d'Orléans. Rien ne me
ırprendra, rien n'augmentera ma dou-
:ur.

LETTRE XXX.

VOus devés savoir tout ce qui se passa au Parlement. C'est le comble de l'a-
omination, pour tous ceux qui s'y sonttrou-
és. Je voudrois bien être déterminé par
ous, Madame, au parti que je dois sui-
re : par ma volonté, je voudrois tout aban-
onner : je ne puis vivre avec tant de gens,
ui ont trahi le Roi avant sa mort.

Je suis plus en peine de votre état, que
u mien : la fin de votre vie vous rendra
:ernellement heureuse : mais si nous avons
: malheur de vous perdre, que nous reste-
ı-t'il ? Tant que nous respirerons, nous se-
ɔns occupés du soin de mériter votre esti-
ıe & vos bontés, que je mets bien au-
essus de tous les avantages de la fortune.

L'on vient de me dire que vous eutes hier
ne longue visite.

Voilà, Madame, tout ce que le Roi m
fit l'honneur de me dire : c'eſt un ſurcro
de douleur, que de rappeller toutes l
merveilles de ſa mort.

LETTRE XXXI.

A MLLE. D'AUMALE.

à Vincennes, ce 13 sept. 1715.

LA journée d'hier, Mademoiſelle, f
bien fatiguante, & pas moins do
loureuſe, que celles que nous paſſons, d
puis la cruelle perte que nous avons fait
tout nous la rappelle. Il eſt inutile de vo
en faire le détail : votre indignation au
menteroit, s'il eſt poſſible, contre to
ceux qui manquent de fidélité & de reco
noiſſance, pour celui que nous pleurons
pleurerons juſqu'à la mort. Le Roi ſe por
parfaitement bien : il marque déja la gra
deur & la dignité du feu Roi. Dieu veuil
lui en donner les grandes qualités ! Mr. v
tre frere m'a parlé : je l'ai préſenté à M
le duc du Maine : il faut avoir un peu c
patience avant de me mettre en œuvre.
prévois de grands changemens : j'eſſeïer
de raſſembler ce que vous deſirés : il y a d
queſtions que je n'oſerai faire.

Je vous ſupplie de dire à Me. de M. q
je me tiens offenſé qu'elle puiſſe croi
qu

que j'aïe beſoin d'être ſollicité ſur tout ce qui peut avoir rapport aux choſes, où ſon nom pourra être nommé. Je regarde comme un des devoirs le plus eſſentiel de ma vie de lui marquer une reconnoiſſance éternelle. Je ſuis bien affligée de n'avoir pu aller encore prier Dieu à St. Denis. Je vis dans une triſteſſe, & dans une contrainte qui me tue : que vous êtes heureuſe à St. Cyr, en comparaiſon de la vie que je mene ! Donnez-moi toujours des nouvelles de Madame, je vous en ſupplie, & conſervez-moi toujours votre amitié.

On ne changera rien aux anciens états. J'ai déja envoïé la lettre de Me. de Maintenon à Me. des Urſins. Elle eſt allée à Chambery, au lieu d'Avignon, pour être entierement hors de France, où elle attendra la réponſe de M. de Torcy, pour ſavoir s'il y a un endroit ſur la terre où elle puiſſe reſter. Si M. le duc d'Orléans ne lui accorde pas ſa protection à Rome, comme le feu Roi l'avoit fait, il ne ſera pas poſſible qu'elle y puiſſe reſter. L'Allemagne, l'Eſpagne, & l'Italie, qui maintenant eſt tout Eſpagnole, la déteſtent également. Il s'en faut bien qu'on écrive tout ce qu'on voudroit dire.

LETTRE XXXII.

à Paris, 22 sept. 1715.

JE vous envoïe, Mademoiſelle, la liſte des conſeils : voilà la forme du gouvernement bien changée : matière de diſcourir, mais qui ne ſe peut pas traiter par lettres. Je crois que Madame regrettera Mr. Deſmarets : pour moi, je le plains infiniment. Je vous prie d'aſſurer, Madame, que je ne changerai jamais de ſentiment, & que je ſuivrai les volontés du Roi, comme je faiſois ſes ordres pendant ſa vie. Je ſouhaite que la petite promenade n'ait point fait de mal à Madame, & que Dieu lui donne la force de ſouffrir long-tems. Si la viſite de M. le duc du Maine l'a dérangée, je vous ſupplie de lui dire qu'elle doit s'attendre que lorſque j'aurai l'honneur de la voir, je la rendrai encore plus malade. Vous avés beau ſouhaiter de demeurer dans l'ignorance, comme un bien : vous en ſavés trop pour ne pas ſoupçonner, que nous aurons tous les jours de nouveaux ſujets d'affliction : & vous voudrés tout ſavoir. Nous ſommes dans un état à n'avoir rien à ménager ſur notre douleur.

Au premier avis qu'on eut à Rome de la mort du Roi, le Pape aſſembla une congrégation, où il témoigna beaucoup de dou-

leur : il fit l'éloge de la protection qu'il avoit accordée à l'Église pendant tout son regne. Mais que dites-vous de Me. la princesse des Ursins, qui dans le monde entier n'a pas un chevet à mettre sa tête ?

LETTRE XXXIII.

A Me. de Maintenon.

La seule crainte de vous déplaire, Madame, m'a empêché d'avoir l'honneur de vous écrire. Je reçois la permission que vous m'en donnés, comme une des plus grandes marques de votre bonté, à laquelle je suis plus sensible que jamais. Mais, Madame, ne me refusez point la grace que je vous demande encore avec plus d'instance, d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne puis rien mettre dans mes lettres, qui réponde à mes sentimens. Vous ne sauriés craindre de nouveaux sujets d'affliction. En me voïant, votre douleur ne peut jamais cesser ni diminuer. L'honneur que j'aurai de vous entretenir ne changera point votre état : je ne ferai que vous confirmer dans la sainte & sage résolution que vous avés prise de vous séparer du monde pour jamais : exceptez de cette résolution l'homme du monde, qui vous est le plus fidélement

attaché : donnez-moi la consolation de conformer mes sentimens aux vôtres : les dispositions de mon cœur & de mon esprit m'y portent : vous avés contribué au bonheur de ma vie, s'il étoit possible, qu'on pût être heureux dans ce monde : ne me refusez point, Madame, des conseils aussi sages & aussi éclairés que les vôtres, pour m'aider à soutenir la situation où je me trouve, qui a tant de peines, malgré tant d'éclat. Il est inutile de vous assurer, Madame, de la continuation de mon respect, & de mon attachement.

LETTRE XXXIV.

22 octobr. 1715.

QU'ON se sent soulagé, Madame, quand on a eu la consolation de s'affliger, & de nourrir sa douleur avec vous ! Les derniers momens, que j'ai eu l'honneur de passer avec vous, me repassent incessamment dans l'esprit : & je sens que les mèmes choses, que je vous ai dites, je vous les répéterois encore, avec le mème empressement. J'en aurai de nouvelles à y ajouter : car chaque jour fournit quelque nouveau sujet d'affliction. Mr. le Grand, qui vient d'être jugé par le conseil de régence, a perdu le procès qu'il avoit contre Mr. le Premier : le Roi ne l'auroit pas condamné :

l'on n'a pas jugé qu'il pût être maintenu dans tous les droits & avantages de grand écuïer de France, comme l'avoit été Mr. de Bellegarde. Dieu nous assiste! Mr. le duc de Noailles m'a fort demandé de vos nouvelles, & si vous m'aviés parlé de lui: il auroit fallu trop de tems pour lui rendre compte de la conversation que j'eus le bonheur d'avoir avec vous, qui ne sçauroit jamais recommencer assez tôt, selon mes souhaits. Dieu vous conserve, Madame, & vous délivre des douleurs corporelles! pour celles du cœur, & de l'esprit, elles ne finiront jamais. Ne craignez plus les éclaircissemens de ma part, ni que je vous fasse des reproches. Je vois bien, Madame, qu'il ne faut vous dire que les vérités qui peuvent vous plaire, & vous taire toutes celles qui vous affligent, c'est-à-dire, Madame, bannir du commerce, dont vous voulés bien m'honorer une confiance abandonnée, qui seroit la seule consolation qui me reste. Les affaires m'attristent, & m'inspirent un éloignement continuel pour les choses que je suis forcé de faire: le seul attachement à la personne du Roi est à quoi je voudrois être assujetti. Tout est dans un grand mouvement en Angleterre: & vous devés savoir que Mr. le chevalier de St. Georges est présentement exposé aux plus

grandes avantures : Dieu veuille protéger ſes juſtes entrepriſes ! Mr. le C. de Rohan aura l'honneur de vous voir aujourdhui : je crains bien que l'entretien qu'il aura avec vous ne vous cauſe de nouvelles peines.

LETTRE XXXV.

à Vincennes, ce 16 nov. 1715.

JE ne reçois que dans ce moment, Madame, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire : c'eſt un long retardement. Un peu de douleur à la main droite m'oblige de me ſervir de celle d'un autre : ce qui m'empêche de répondre plus particulierement à ce que vous demandés : vous attendez-vous que je confie au papier ou à la poſte tout ce que je voudrois avoir l'honneùr de vous dire ? Je ne doute guère que vous ne ſoïés bien attentive aux événemens qui ſe paſſent en Angleterre, non ſeulement par rapport au chevalier de St. Georges, mais par l'intérêt, & ſi ſenſible & ſi raiſonnable, que vous prenés à cette ſainte Reine. Voici, Madame, ce que je ſai du chevalier de St. Georges. Vous le devés ſavoir parti miſtérieuſement de Commerci, en chaiſe roulante, vêtu de violet, en eccléſiaſtique, avec un petit colet, malgré la vigilance des eſpions, ſans qu'ils aïent pû avoir ni vent ni nou-

velles de ſon départ, que deux ou trois jours après ſa ſortie de Commerci. L'on prétend qu'il a paſſé la Seine auprès de Roüen. L'on a arrêté un Anglois qui avoit le paſſe-port de mylord Stairs auprès de Roüen même : on le ſoupçonne d'être un des eſpions, qui guêtent le chevalier de St. Georges : l'on a même des ſoupçons, qu'il avoit de bien mauvaiſes intentions. Dès qu'on apprit que le chevalier de St. Georges étoit en mouvement, mylord Stairs vint en donner part à S. A. R. & lui dit qu'il prenoit ſa route par Château-Thierry : ſur le champ Mr. le duc d'Orleans envoïa Contade à Château-Thierry, & lui ordonna d'aller encore plus loin pour s'informer de la marche du prétendant, & de l'arrêter, s'il le rencontroit : ſa recherche n'a eu aucune ſuite. Suivant toutes les apparences, le prétendant doit être embarqué : mais je ne crois pas qu'on en ait encore des avis certains.

Quand aux nouvelles d'Angleterre, elles paroiſſent auſſi favorables qu'on le peut deſirer : tout le nord d'Ecoſſe eſt en armes : le milord Man, qui eſt à la tête, mande, qu'il y a vingt mille hommes ſous les armes ſéparés en régimens, bien armés & péïés, qui attendent le Prétendant avec grande impatience.

LETTRE XXXVI.

à Paris ce 7 déc. 1715.

LEs nouvelles d'Angleterre ne ſont pas bonnes : l'on y a donné un combat, où il paroit que le duc d'Argille a eu de l'avantage ſur les Ecoſſois. L'on a certitude que le Prétendant s'eſt embarqué le 27. du mois paſſé : & l'on croit que le duc d'Ormond l'avoit précédé de quelques jours. Je ne ſache point qu'on ait d'autres nouvelles certaines du Prétendant. Le ſecours que les Hollandois envoïent au roi d'Angleterre eſt arrivé dans la Tamiſe. Il eſt bien à craindre que le parti du Prétendant ne ſoit bientôt diſſipé, le roi Georges aïant de grands moïens, & des forces étrangeres : & le Prétendant n'a de protection, que ſon droit naturel, & l'affection d'une nation auſſi changeante qu'intéreſſée à ne pas changer dans les circonſtances préſentes. Il n'y a que Dieu qui puiſſe le ſoutenir : les cauſes ſecondes ne peuvent ſe mettre en œuvre.

Je vous envoïe, Madame, l'oraiſon funèbre du feu Roi, prononcée par Mr. l'évêque d'Alep : tout vous y rappellera la religion, la grandeur d'ame, & la bonté du Roi : vous y trouverés St. Cyr, placé dignement : enfin tout vous maintiendra dans la juſte affliction où vous êtes.

LETTRE XXXVII.

à Paris, ce 28 dec. 1714.

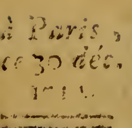
JE ne ſaurois douter, Madame, que vous n'aïés appris avec quelque peine la cruelle ſituation où je ſuis depuis huit jours. Mon petit-fils a été à l'extrémité juſques à hier au ſoir par une petite vérole d'une ſi mauvaiſe qualité, qu'il y avoit tout à craindre, même ſans qu'il ſurvint d'accident. Deux jours après qu'elle eût paru, ma fille du Calvaire fut attaquée du même mal: elle commence auſſi à ſe mieux porter. Mes petites-filles ſont dans le même couvent. Jugez, Madame, de l'inquietude d'un grand-pere attaché à ſa famille, ce qu'il ſouffre de voir quaſi tous ſes enfans attaqués du même mal en même tems. Mon petit-fils qui entre dans ſon neuf dès ce ſoir commence à me donner des eſpérances, ma fille de même, quoiqu'elle ne ſoit que dans le cinq: tout cela eſt bien triſte, Madame: la ſeule conſolation qu'on puiſſe avoir, c'eſt de ſe ſoumettre à la volonté de Dieu. Après les malheurs que nous avons vu arriver, peut-on ſe plaindre de la deſtinée? Comme je n'ai point l'honneur d'être encore auprès du Roi, je me ſuis établi dans une maiſon auprès de la mienne, pour ſoulager à tous momens ou augmenter mon

inquiétude. Je ne vas point à Vincennes, quoique je n'approche pas de chez moi : on ne sauroit pousser la précaution trop loin pour la conservation du Roi.

Apparemment le reine d'Angleterre vous tiendra la parole qu'elle vous a donnée : car elle doit être informée que le chevalier de St. Georges s'est embarqué le 23. par un vent favorable : Dieu veuille qu'il dure, tout le tems qu'il est nécessaire pour le faire arriver à bon port. Les nouvelles d'Ecosse & d'Angleterre confirment la continuation de la révolte, & que le général Charpenter a été battu, & contraint de se retirer. J'oubliois d'avoir l'honneur de vous dire, Madame, que le duc d'Ormond s'est embarqué avec le chevalier de St. Georges.

J'ai rappellé à M. le duc de Richelieu l'affaire de Me. de St. Remi des Landes : je souhaite qu'il remplisse ses devoirs par rapport à vous & par rapport à lui. Vous savés le mariage que nous allons faire, M. d'Harcourt & moi : mais qui peut répondre aujourdhui qu'un mariage soit heureux ?

LETTRE XXXVIII.


à Paris, ce 30 déc. 1715.

MA fille vient de mourir, Madame : j'en suis inconsolable : je l'aimois tendrement : & elle me donnoit tous les jours

de nouveaux ſujets de l'aimer : c'eſt une ſuite du premier malheur d'avoir perdu le Roi pour l'intérêt de ma famille. La conſervation de mon petit-fils, qui eſt en train de guériſon, eſt plus importante! mais je ſuis plus touché par le cœur de la perte que je viens de faire, que de tout ce qui pouvoit m'arriver : je ne vis plus que pour ſouffrir. La continuation de mon malheur attaque ſi fort mon humeur & la diſpoſition de mon eſprit, que je n'agis plus que par effort de raiſon, & totalement contre ma volonté & mon inclination. De telles diſpoſitions ſont bien convenables pour aller profiter de la liberté que vous me donnés d'aller à St. Cyr. Comme M. le Chancellier y a été, je ne crains plus de concurrent.

LETTRE XXXIX.

JE ne puis rien ajouter à la longue lettre dont je vous ai envoïé copie ; ſi vous avés envie d'être informée de ma triſte & affligeante ſituation, donnez-vous la peine de la relire : vous y trouverés les faits purement & ſimplement contés : & ce point d'honneur que vous dites n'entendre pas, ne conſiſte, Madame, que dans la préférence que M. de Rohan a donnée à ſes petites filles ſur ſes filles, qu'il a deshéri-

à Paris, ce 10 fev. 1716.

tées entiérement : diſpoſition la plus injurieuſe qu'il pût jamais faire par rapport à ſes filles, & pour celui qui devoit épouſer l'ainée. Je m'en rapporte, Madame, à tout ce qui vous en ſera dit & mandé par des gens deſintéreſſés : & pour la derniere fois, j'aurai l'honneur de vous dire que je ſuis bien à plaindre d'avoir été forcé par honneur de prendre un parti, qui me rend le plus malheureux homme du monde. Je ſuis né pour vous dire des choſes deſagréables & affligeantes. Le Roi ſe porte bien, malgré l'allarme que nous avons eue : il faut s'attendre à vivre dans des agitations continuelles : voilà ce que c'eſt d'être chargé d'un enfant ſi cher & ſi néceſſaire au repos du monde. J'eus le plaiſir de voir hier long-tems Me. d'Havrincourt : vous jugés bien que je ne lui parlai que de vous. On vous en a trop dit ſur ma maiſon, & pas aſſez du reſpect du maître.

LETTRE XL.

à Paris, 10 juillet 1716.

JE vous envoïe, Madame, l'écrit que vous deſirés de moi. Je vous prie de me faire l'honneur de me le renvoïer quand vous l'aurés lu. Je crois que vous y trouverés bien des choſes qu'il auroit fallu ſupprimer : tout cela ne ſert qu'à aigrir les eſprits,

& point du tout à les concilier. Je fais chercher les deux livres que vous souhaités, qui vous amuseront dans l'heureuse situation d'esprit où vous êtes de n'être occupée que du bien général. Mon Dieu ! Madame, que ne meritez-vous point à qui connoit toutes les qualités si admirables & si respectables de votre cœur, & votre manière de penser ! Je vis hier la reine d'Angleterre : combien de fois votre nom fut-il nommé ! & avec quelle tendresse ! Dimanche, j'aurai l'honneur de m'aller *jetter à vos piés*. J'ai aussi quelques nouvelles sur la constitution qui peuvent donner quelque espérance d'un accommodement : mais cela est trop peu avancé pour y prendre encore une entiere confiance. C'est beaucoup, de voir un train différent de celui où l'on s'est trouvé : Dieu veuille qu'il inspire aux deux partis un esprit de paix ! j'aurai soin de vous en informer. L'ouvrage de M. le cardinal de Rohan & de ces évêques a été, ou doit être remis aujourdhui à M. le régent. Les gens les plus capables sont persuadés que le parti des deux cardinaux se pressera, autant qu'il lui sera possible, pour parvenir à un accommodement : mais l'on doute fort, malgré bien des assurances réïtérées, que M. le cardinal de Noailles apporte de sa part les facilités qu'on espé-

re. Par l'ancienne connoiſſance que vous avés de ces affaires-là, Madame, vous en jugerés mieux que perſonne.

Il y a un mois que je ſuis éloigné des affaires, ſans entendre parler de rien. Depuis que je ſuis ici, il me revient que les choſes ſe diſpoſent favorablement, pour faire des alliances, qui eſt ce que nous pouvons deſirer de mieux. La ſanté du Roi eſt parfaite, mais l'air eſt empeſté à Paris. Je ſuis entièrement de votre avis ſur les affaires de l'égliſe : l'on parlera beaucoup de part & d'autre : le parti de nos deux cardinaux ſera facile en tout : mais jamais celui du cardinal de Noailles ne ſe joindra au leur. Depuis la mort du Roi, Mr. le régent a été amuſé : je crois que cela ne changera pas : c'eſt un grand malheur. Je vous envoïe Madame une lettre que je viens de recevoir de Me. la princeſſe des Urſins : elle eſt bien heureuſe d'être à Genes : il me paroît qu'elle eſt dans une ſituation tranquille : ſaura-t'elle faire un bon uſage de ſon eſprit ?

LETTRE XLI.

à Paris, ce 22 nov. 1716.

JE vous envoïe, Madame, le troiſiéme rolle de ceux qui ont été taxés : il ſe monte à près de 26 millions : je crois que

vous ne doutés pas que cela ne cause une grande agitation dans le public.

Je m'en vais demain par l'ordre du régent à St. Germain pour parler à la reine d'Anglererre : quoique je n'aïe pas des choses agréables à lui dire, je suis assuré que je lui trouverai autant de raison que de douleur. Elle doit se louer des honnêtetés & de l'attention de Mr. le régent. Plut à Dieu que vous pussiés vous trouver en tiers, dans la conversation que je dois avoir avec cette incomparable Reine ! que vous y seriés utile, Madame, pour consoler & pour donner de la confiance sur tout ce qu'on peut raisonnablement prétendre !

Ne perdez point de vuë l'idée que vous vous faites d'aller à St. Germain. L'endroit qu'habite la reine d'Angleterre est le sanctuaire de la sainteté & de la vertu : qui peut mieux figurer que vous, Madame, dans un tel lieu, si vos forces vous permettent d'y aller !

LETTRE XLII.

à Paris ce 19 fev. 1717.

VOUS avés vû, Me. de Ventadour, Madame. Elle vous a conté les merveilles de notre jeune Roi. Je ne sai rien de si admirable dans un prince, que d'y trouver des sentimens d'amitié : il en don-

ne tous les jours de nouvelles marques à Me. de Ventadour : cela produit dans la ſuite de méchantes humeurs : mais il faut lui tout pardonner en faveur du ſentiment. Je ſuis comblé d'honneurs, Madame, mais, en vérité, accablé du poids que j'ai à ſupporter. J'irai vous confier toutes mes peines, le plutôt qu'il me ſera poſſible. L'on croit que la conſtitution va fort mal : vous n'aurés pas de peine à vous le perſuader. Je prends la liberté de vous envoïer une lettre que je viens de recevoir de Me. la princeſſe des Urſins. Il me paroît qu'elle ſe trouve dans une ſituation aſſez douce. Si elle eſt capable d'enviſager ſon état de ſens froid, elle ſe doit trouver bien heureuſe. Que dites-vous, Madame, de ce que la fortune raſſemble ! Ce cardinal del Giudicé, cet ennemi implacable de Me. des Urſins, qui a contribué à ſa perte, & qui depuis l'a toujours inſultée dans ſon malheur, eſt parti d'Eſpagne, diſgracié, ſans avoir vû le Roi, ni la Reine, ni le prince des Aſturies : il doit arriver inceſſamment à Genes où il trouvera Me. des Urſins. Mon Dieu ! Madame, qu'il y a de la folie de deſirer de remplir de grandes places, qui ne ſont conſiderées & eſtimées que par ceux qui ne les poſſedent point, & qui ne ſont rien en effet, que par l'attachement vérita-

ble qu'on a dans le cœur pour le maître qui les a confiées ! mais dès qu'on n'eſt plus ſoutenu de la préſence de celui à qui l'on doit tout, la ſéparation du monde & le repos eſt préférable à tout. Que je ſuis éloigné de jouir d'un pareil bonheur !

LETTRE XLIII.

à Paris, ce 26 fev. 1717.

VOus entendrés parler, Madame, d'une requête qui a été préſentée au Roi par Mrs. les ducs. Je ne vous en ferai point le détail : ſuivant mon opinion, elle a été donnée trop précipitament : car il n'eſt point queſtion préſentement des choſes ſur leſquelles ils font des répréſentations : Ce n'eſt que par rapport au rang intermédiaire. Tant que l'édit & la déclaration de 1714 & 1715 ſubſiſteront, la requête eſt inutile, & par conſequent prématurée. Mais dans ces choſes-là, le grand nombre l'emporte, & l'on ne ſauroit ſe ſéparer du corps. Les affairas groſſiſſent tous les jours. Il ſera queſtion demain de la derniere déciſion ſur l'affaire de la conſtitution. Peu de gens croient qu'elle finiſſe heureuſement. Vous ſerés bientôt inſtruit, Madame, du tour que cette affaire pren-

dra & vous le pourriés être déja ſi Mr le duc de Noailles le vouloit : car vou croyés bien qu'il ſait la derniere réſolutior de M. ſon oncle. Mr. le regent y fai de ſon mieux : & l'on ne peut y aporte plus d'autorité & de deſir de finir une ſ importante affaire. Le Roi eſt le plus aimable enfant que j'aie jamais vu : les charme de ſa perſonne augmentent encore le vœux qu'on fait pour ſa conſervation. I ſe deſaccoutume un peu de Madame de Ventadour, ſans que ſon amitié diminue pour elle. Voila Madame une peinture que je vous ſuplie, de ne pas croire exagérée

Le roi d'Angleterre a paſſé les Alpes. Le roi des deux Siciles lui a envoïé des officiers & des équipages pour le ſervir & le défraïer, tant qu'il ſera dans ſes états : l'on croit qu'il ſéjournera quelques jours à Turin. M. le chanchelier, le premier préſident, le procureur-général, les deux avocats généraux, le Ml. d'Huxelles, le marquis d'Effiat, Pelletier de Souzy, & Amelot conſeiller d'état : voilà les grands acteurs qui décident de la religion. Plut à Dieu, Madame que nous fuſſions à trente ou quarante lieues de Paris, dans, un beau château, à n'être occupées que du ſoin d'élever & d'inſtruire le précieux reſte de nos maitres !

LETTRE XLIV.

à Paris, ce 13 fev. 1717.

JE m'acquitte : Madame, d'une promesse que je vous ai faite il y a long-tems, de vous envoïer l'instruction de l'aumône générale de Lyon, & la direction & économie du grand Hôtel-Dieu de la ville de Lyon. Voûs verrés, Madame, des établissemens dignes d'admiration : vous y remarquerés la magnificence & la pieté des citoïens de Lyon. Ces deux livres méritent d'être lus. Enfin, Madame, me voilà au moment d'entrer auprès du Roi ! mon cœur, mon affection & ma reconoissance me font desirer ce que je sens bien qui sera le sujet d'une agitation continuelle, & d'une inquietude sans fin. Mais j'y suis livré, & je m'y abandonne totalement : ce sera lundi à midi qu'il me sera remis. Que de larmes répandra Me. de Ventadour ! mais en même tems, quelle consolation ne doit-elle pas avoir d'avoir élevé le Roi, jusqu'à sept ans accomplis, bien fait, en bonne santé, & les commencemens de toutes les bonnes qualités, qu'on peut desirer ! Qu'elle est heureuse, Madame ! & que ceux qui sont chargés de fournir une carriere de huit ou dix années pour veiller à la sûreté & à l'éducation, sont à plaindre !

LETTRE XLV.

à Paris, 13 mai, 1717.

IL ne faut pas différer un moment, Ma dame, de vous faire de nouveaux com plimens sur le noble & digne mariage d Mlle. votre petite-niece. Les nôces furen célébrées hier très magnifiquement chez Mr le cardinal & Mr. le duc de Noailles. Tou s'y passa avec grandeur & magnificence & la présence de S. A. R. mit la dernier perfection à la fête. Voilà, Madame, u narré simple de ce qui vous sera mand plus en détail.

Je ne puis vous exprimer la dignité, le graces, la gentillesse avec lesquelles le Ro a rendu & reçu la visite du Czar. Mais j dois vous dire en même tems que ce princ prétendu barbare, ne l'est point du tout Il nous a fait connoître des sentimens d grandeur, de générosité & de politesse auxquels nous ne nous attendions point. J ne suis jamais content, de ce que j'ai l'hon neur de vous écrire. Je ne saurois écrir avec autant de confiance & d'abandon, qu lorsque vous me faites la grace de me souf frir auprès de vous.

Je n'aurai plus l'honneur de vous parle des affaires de l'église. Je vous envoïe un lettre qui vous fera quelque plaisir, par la

quelle vous connoitrés que l'opinion des évêques les plus déclarés contre la constitution, & par conséquent les plus éloignés du Pape, n'est pas suivie dans leur diocèse: autre matière, Madame, qu'il faut remettre à une entrevue.

Je crois que le jugement de l'affaire des princes est différé: le Roi jouit d'une parfaite santé, &, sans complaisance, devient tous les jours plus aimable.

LETTRE XLVI.

à Paris, le 3 août, 1717.

J'Ai voulu laisser le plaisir à Made. de Dangeau & à Made. de Caylus, Madame, de vous aprendre le rétablissement de Mr. le Ml. de Tallard, dans les bonnes graces de Mr. le régent. Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous en dirai les particularités: le premier endroit par où j'ai été sensible à son rétablissement, c'est de voir la volonté du feu Roi accomplie: d'ailleurs, Madame, vous sçavés que je suis son serviteur & son ami.

Les nouvelles de Hongrie du 12, devant Belgrade, ne parlent point encore de l'approche des Turcs: la tranchée n'étoit pas ouverte: on n'est point encore éclairci de l'entreprise des Espagnols sur l'Italie ou sur les côtes d'Afrique: après ce que vous

avés vu de la foiblesse de cette monarchie, il est assez singulier que nous lui voïions une flote à la mer, la France n'étant pas en état d'y avoir deux vaisseaux.

Le Roi est toujonrs dans la plus parfaite santé qu'on puisse souhaiter : quelque récit avantageux qu'on vous en puisse faire, croiés qu'on n'exagére rien.

Je ne sai rien de particulier sur ce qui regarde la reine d'Angleterre, & le Roi son fils : il est toujours en Italie, & je ne prévois pas qu'il en sorte sitôt ; par la situation où se trouvent les affaires d'Angleterre Il faut vivre en repos jusqu'à la fin de ses jours : ce qu'elle a éprouvé du monde dans les dernieres années, doit lui donner une grande joïe d'en être separée.

LETTRE XLVII.

à Paris, le 7 avril 1717

J'OSE vous assurer, Madame, que je ne suis à mon aise, & en pleine liberté, que lorsque vous me faites l'honneur de me souffrir auprès de vous : vous êtes instruite de tout : mais qu'il y auroit de mots à ajouter à tout ce que vous pouvés savoir ! & qu'on est éloigné de vous faire des peintures vives & naturelles ! Je m'échaperai au premier jour pour aller à St. Cyr : il n'y a que ce lieu-là où je puisse ouvrir mon

:œur ſans aucun ménagement. Le Roi eſt 'enfant le plus charmant, le plus aimable, ꝛ dont les diſpoſitions naturelles ſont telles ju'on le peut ſouhaiter : il a déja des con- ioiſſances audelà de ſon âge : porté au bien & la douceur : de la droiture dans ſes premiers nouvemens : juſte, & ne connoiſſant jamais e mal ſans vouloir qu'il ſoit réprimé : toute ı gaïeté & l'enjoûment de l'enfance, & l'on : ramene facilement à des choſes ſérieuſes, ꝛ à faire des réflexions : une docilité natu- elle : jamais de répugnance à faire les hoſes qu'on lui inſpire : quand on lui fait onnoitre une faute dans laquelle il eſt tom- é, il en convient, & la premiere parole u'il répond, c'eſt, *je ne le ferai plus.* Mr. e Fréjus eſt très content de ſes études : il iêle la douceur, & un peu de ſévérité our lui donner des momens d'attention, ıais ſans le gêner : & cela eſt ſi vrai, que : Roi ne lui a pas encore témoigné d'impa- ence de ſortir de l'étude, quand il y eſt : e craignez point, Madame, qu'on le iarge de trop de choſes : tout ſe fait avec ouceur : on ne lui impoſe de petits aſſujet- ſſemens, que pour lui donner plus d'en- ie de ſe divertir : il lit fort couramment, :rit aſſez bien, a bon air à la danſe, & a ans toute ſa perſonne une grace & une ıajeſté, qui préviennent tout le monde

en ſa faveur. Ne croïez point, Madame qu'il y ait de la prévention dans ce que j'a l'honneur de vous mander : c'eſt un por trait ſincere de tout ce que je remarqu dans ce cher & précieux enfant. Je ne l quitte ni jour ni nuit : & en le voïant, renouvelle ſans ceſſe une douleur, que j ſens plus vivement que jamais : je retrouv dans ce cher enfant des reſſemblances q me font eſpérer qu'il imitera un jour cel que nous pleurons, & que nous aurons to les jours plus de ſujet de regretter. Je ma de à Mlle. d'Aumale de vous lire ma lett pour vous en épargner la peine : je ſ qu'en quelque état que vous puiſſiés être vous ſentirés un mouvement de joïe, e entendant un récit fidéle de ce que j'ai r marqué dans un Roi qui vous eſt ſi cher.

M. du Maine ſort de ma chambre : je n vous ferai point le récit de notre converſ tion, ſon état eſt à plaindre de bien des f çons différentes : il me ſemble que le dépa de Mr. ſon fils eſt encore bien incertair par pluſieurs incidens trop longs à vo mander : après mûres réflexions, je ne ſ s'il fait bien de l'envoïer en Hongrie : v bontés pour moi, Madame, me font pre dre la liberté de vous mander que j'y e voïe le marquis d'Alincourt : ce n'eſt p ſans peine intérieure, mais il faut aim

ſi

ſes enfans pour eux-mêmes : d'ailleurs la vie des jeunes gens à Paris eſt ſi dereglée, qu'il faut un peu les dépeïſer.

La reine d'Angleterre reçoit tous les ſoulagemens qu'elle peut raiſonablement eſpérer dans la douloureuſe & triſte ſituation de ſon état.

LETTRE XLVIII.

à Paris, le 20 avril 1718.

La lettre de Me. des Urſins vous amuſera un moment : je vous ſupplie de me la renvoïer : ſon cœur, ſon eſprit, & ſa manière de penſer ne changent point : quand on voudra bien juger d'elle ſans prévention, on conviendra que c'eſt une perſonne aimable, qui s'eſt attirée de la diſtinction dans tout le cours de ſa vie: mais le monde eſt bien éloigné de vouloir rendre juſtice : l'on s'attache aux plus petits defauts pour décider de la réputation, en oubliant toutes les qualités les plus eſtimables. Enfin, Madame, le courrier de Vienne eſt arrivé, qui a apporté la nouvelle que l'Empereur acceptoit les conditions du traité que la France & l'Angleterre lui ont propoſées : il eſt queſtion préſentement de le mettre à exécution : c'eſt ce qui ſe reglera pendant le cours de l'été.

Le Roi ſe porte dans la perfection, il de-

vient aimable & raiſonnable tous les jours : il y a lieu d'eſpérer que vosaffaires de St. Cyr ſeront conduites toujours à votre ſatisfaction : je ne ſaurois croire que des vôtres particulieres, il n'en ſoit pas de même.

P. S. Le bruit, qui a couru que le chevalier de St. Georges étoit parti d'Urbin, ne ſe trouve pas véritable : ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ſonge à le marier, & que c'eſt le parti le plus ſage pour lui, & & le plus utile pour la France.

LETTRE XLIX.

à Paris, 11 *mai.* 1718.

JE ſuis aſſuré, Madame, que vous êtes bien affligée de la mort de la reine d'Angleterre, ſans que vous enviſagiés la fin de ſa vie comme un malheur pour elle. On ne ſauroit douter de ſon bonheur : & dans quel état de ſouffrance, cette infortunée princeſſe n'a-t'elle pas été depuis trente ans qu'elle eſt de retour en France ? enfin la mort finit tout & la ſépare de nous : il faut donc par raiſon même, ſans le ſecours de la foi, n'avoir d'objet que pour un bien qui ne finit jamais. Les foibles ſecours qui dépendent de moi ſeront offerts, & emploïés pour le ſoulagement d'un nombre infini d'Anglois, qui ne vivoient que des charités de la Reine. Le détail de cela vous

fera compaſſion, quand vous le ſaurés: c'eſt un article que je remets à notre premiere entrevuë. Vous apprendrés avec quelque ſurpriſe que Me. des Urſins eſt rentrée en grace auprès du roi d'Eſpagne: S. M. C. l'a fait aſſurer de ſon amitié, & de ſa protection par le comte St.....

LETTRE L.

à Paris, le 28 mai 1718.

JE vous envoïe un piece curieuſe, j'oſe dire, pour vous & pour moi, dont j'ai ſouligné quelques endroits: il faut avouer que la perſonne qui m'écrit eſt incomparable: elle a dans le cœur & dans l'eſprit les mêmes mouvemens qu'à vingt-cinq ans: & je ne ſai ſi l'envie de faire figure & de dominer n'eſt point encore plus forte en elle qu'elle n'a été, malgré le ſouvenir des cataſtrophes qui lui ſont arrivées: je ne répondrois pas que l'idée d'aller chercher la niece du Czar ne paſsât dans ſa tête bien réellement: je vous avoue, Madame que je fus tranſporté de joïe en apprenant la vivacité & la gentilleſſe de votre imagination, de ſavoir peindre le caractere des perſonnes en deux mots, & de rappeller en même tems tous les incidens qui ſont arrivés dans leur vie. Comment ne voulez-vous point qu'on regrette toujours l'honneur &

le plaiſir de vous entretenir ? malgré les foibleſſes qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans Me. des Urſins, elle mérite de l'eſtime & de la conſidération : mais gardons-nous bien, Madame, de proférer jamais de telles paroles : l'on ne peut ſe les permettre qu'auprès de votre loge : & ce n'eſt qu'avec vous, Madame, que le cœur peut s'épancher ſans réſerve. La ſanté du Roi nous ſoutient dans toutes nos peines : il croît, il ſe fortifie, & nous donne toute ſorte d'eſpérances pour l'avenir : Dieu le conſerve & lui puiſſe inſpirer des ſentimens dignes de ſa naiſſance, & capable de rendre heureux le peuple dont il ſera chargé !

Les affaires de l'Egliſe ſont en mouvement : je ne ſai quand, ni comment elles finiront : les Bulles ſont accordées : vous le ſavés, Madame : on a eu aujourdhui la confirmation, qu'elles ont été préconiſées dans le dernier conſiſtoire : ainſi voilà un petit incident fini : mais l'affaire de la conſtitution ne l'eſt pas : le régent a écrit au cardinal de Rohan pour le preſſer de revenir. Enfin, je ſuis venu à bout de faire péïer une année de la penſion de Me. de Caylus : vous ſavés, Madame, que toutes les affaires de ces pauvres Anglois ont été remiſes au duc de Noailles, qui

s'en debarrassera bientôt, s'il peut : il aura raison. il me paroît que les affaires d'Espagne s'embrouillent par rapport au projet du traité proposé par l'Angleterre.

Le Roi est toujours le plus aimable enfant du monde. Je n'aime que lui dans ce pèïs : & il me semble que tout le monde pense assez comme moi. Il m'est bien doux de former un maître à ma patrie : mais je suis trop vieux pour espérer de voir jamais les merveilles de son regne : & les malheurs de sa minorité me feront quitter la vie sans regret.





LETTRES DES MINISTRES ET DES MAGISTRATS,

A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

DE M. VOYSIN.

Versail. 3 juin, 1709. L'EXPEDIENT si avantageux que l'on vouloit proposer, Madame, pour abolir tous les billets de monnoïe, & pour donner vingt millions au Roi, étoit de convertir les billets de monnoïe en billets d'une banque roïale, & en faire une plus grande quantité. C'est à peu près ce qui avoit été projetté, il y a quatre mois. Alors ce projet fut combattu par de bonnes raisons : on prévit que cela ne réussiroit point, & que les nouveaux billets mettroient le public dans un plus grand embarras, en sorte que l'argent seroit encore plus resserré. Ainsi la

propoſition ne m'a pas paru mériter d'être portée à M. Deſmaretz, qui n'a pour objet préſentement que d'abolir les billets de monnoïe par la fabrication de nouvelles eſpeces.

LETTRE II.

DE M. DE PONTCHARTRAIN.

JE reçois, Madame, dans ce moment la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, avec celle de Me. de la Roche-Jacquelin. J'en avois déja reçu une d'elle ſur le même ſujet. Je lui ai répondu, que la Saintonge étant du département de M. de Torcy, c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Je ſuis très fâché par les bontés, dont je ſais que vous l'honorés, de n'être à portée de lui rendre ſervice : mais je n'aime pas à empiéter ſur le département d'autrui. M. de Torcy à le même empreſſement pour ce qui peut vous plaire : & je ne doute pas, Madame, que vous ne réuſſiſſiés auprès de lui, ſi vous le voulés. Cependant, je ne puis vous diſſimuler, que je voudrois que vous ne le vouluſſiés pas. C'eſt une lettre de cachet, que Me. de Roche-Jacquelin demande. Cette lettre me paroît d'une nature fort extraordinaire & fort difficile à 10 *nov.*

obtenir : le Roi n'entre pas volontiers dans les affaires particulieres : & vous savés combien votre répugnance est fondée. Je crois donc que tout ce qu'on pourroit faire de plus favorable pour elle, encore seroit-ce beaucoup, ce seroit de charger l'Evêque & l'Intendant d'examiner, & de vérifier les faits que Me. de la Roche-Jacquelin allégue de la mauvaise conduite du prétendu mari, de leur marquer aussi d'entendre la famille des deux côtés sur ce mariage, de tâcher de les concilier, & de donner sur tout cela leur avis au Roi. Voilà, Madame, tout ce que mes foibles lumieres peuvent me suggerer.

LETTRE III.

DE M. VOYSIN.

jeudi, 1710. VOus me fites l'honneur, Madame, de m'envoïer hier un homme, qui commença par me donner les plus grandes idées, & les plus belles espérances. Il sait que l'argent est ce qui nous manque, & il ne me promettoit pas moins que de fournir autant d'or, que la riviere de Seine peut fournir d'eau. L'expression me parut magnifique : & je me serois contenté à moins. Il a voulu me prouver la possibilité par plu-

ſieurs hiſtoires : & j'aidois ſon récit d'une grande envie qu'elles fuſſent véritables. Cet agreable ſonge n'a duré qu'un quart d'heure. J'ai dit que M. Deſmaretz, qui n'a pas encore trouvé ce ſecret, & qui en eſt aſſez curieux, ſeroit fort aiſe qu'on le lui indiquât. L'homme m'a confeſſé qu'il l'en avoit entretenu, & que M. Deſmaretz l'avoit renvoïé au ſieur de Launay, bon connoiſſeur en or. Ce dernier n'a pû être perſuadé par tout ce qu'on lui a dit, & ne connoît d'or que celui qu'on tire des entrailles de la terre. Après un tel préjugé, je crois que vous ne me conſeillerés pas, Madame, de m'engager à chercher cette pierre philoſophale. Sans l'avoir trouvée, on n'a pas laiſſé d'envoïer hier trois cens mille livres à l'armée de Flandres : & je fais cas de cette réalité.

LETTRE IV.

DE M. D'ARGENSON.

LA cérémonie de la derniere lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, Madame, ne met dans la derniere confuſion, & m'impoſe l'obligation d'obéir à vos premiers ordres, dont j'avois cru que mon reſpect ne me permettoit pas de ſuivre la loi. 1 déc. 1711.

L 5

J'eſpére que la jeune Me. de D. ſe laiſſera enfin gagner aux bons exemples de ſa ſœur, & que vous ſerés dans la ſuite également contente de l'une & de l'autre : j'oſe vous aſſurer que les affaires où vous voulés bien me donner occaſion de concourir à votre charité, me ſeront toujours très cheres & & très précieuſes : je ſouhaiterois même qu'elles puſſent être plus fréquentes : & quoique les malheurs publics exigent de moi un redoublement de ſoins & d'attentions, il me reſtera toujours aſſez de tems l'exécution de vos ordres.

Vos intentions ont été ſuivies dans les vues charitables que l'état malheureux des Carmélites du fauxbourg St. Germain vous a inſpiré. Leur lotterie s'ouvrira demain, & j'emploïerai tous mes ſoins pour en augmenter le ſuccès. J'eſpére que les Benedictines de Biſſy auront bientôt leur tour. Leur ſupérieure paroît mériter toute l'eſtime & toute la protection dont vous honorés cette maiſon, ouvrage de votre pieté & de ces bontés généreuſes que vous ne vous laſſés point de répandre ſur la nobleſſe, dont ſans vous, l'éducation ne ſeroit pas meilleure, que la fortune.

LETTRE V.

DE M. VOYSIN.

IL vint hier au ſoir un courrier de l'armée de Flandres. Les ennemis font un retranchement depuis l'Eſcault, où ils ſont, juſqu'à Marchienne ſur la Scarpe, pour aſſurer le paſſage de leurs convois : cela marque le deſſein, qu'ils ont de demeurer dans le champ qu'ils occupent : on prétend qu'ils font auſſi venir de l'artillerie. M. le maréchal de Villars a ſa communication aſſurée avec Bouchain. On ne peut encore décider ſi les ennemis ſeront en état d'en former le ſiége. 1711.

LETTRE VI.

DE M. VOYSIN.

M. le duc de Mazarin m'a adreſſé cette lettre pour vous, Madame. Je crois que vous ne la lirés pas, ſans rire de l'épreuve qu'il veut faire faire, pendant trois mois dans un couvent, à la demoiſelle qu'il veut épouſer, pour ſavoir ſi elle a vocation pour le mariage. Ce que l'on peut conclurre de cette lettre, c'eſt que le mariage n'eſt pas encore fait, comme on l'avoit dit, & que 24 *août*, 1711.

M. de Mazarin eſt bien ce qu'on prétend qu'il eſt. Il ſe plaint ſans ceſſe d'injuſtices qui ne ſont connues que de lui.

LETTRE VII.

DE M. VOYSIN.

1715. VOus ne devés avoir nulle inquietude, Madame, s'il s'étoit paſſé quelque choſe, le courrier en ſeroit arrivé dès hier au ſoir, ou cette nuit au plus tard : & je crois que M. de Villars n'aura pas trouvé le moïen d'exécuter ce qu'il avoit projetté : c'eſt peut être parce que les ennemis auront changé la diſpoſition du petit camp qu'il vouloit faire attaquer. Si vous n'aviés pas été en lieu inacceſſible, j'aurois eu l'honneur de vous rendre compte d'une viſite que j'ai reçue hier de M. le C. de Noailles. J'eſtime toujours que rien n'eſt meilleur que de finir cette affaire le plutôt que l'on poura : & M. l'Archevêque de Bordeaux croit que cela ſe peut. M. le Ml. de Boufflers eſt bien à plaindre, Madame, dans la perte qu'il vient de faire de M. ſon fils aîné, qui avoit un régiment & la ſurvivance du gouvernement de Flandres ! Ces graces avoient été accordées à la perſonne de M. de Boufflers : il a encore un fils ; le Roi ne fe-

roit il pas une action, digne de sa bonté, de prévenir les désirs & les demandes de ce pere malheureux ? Peu de sujets ont mieux mérité de lui : ce seroit peut-être un soulagement dans sa douleur.

LETTRE VIII.

DE Me. VOYSIN.

mercredi, septembre 1711.

IL vient d'arriver un courrier de M. le Ml. de Villars, Madame. Vous avés assez entendu parler de notre communication avec Bouchain, que l'on croïoit pouvoir maintenir long-tems. Les ennemis l'ont emporté sans résistance, & il n'est plus question de communication : on ne peut comprendre ce qui se fait en ce péïs-là. Je crois que cette nouvelle touchera fort le Roi. J'avoue que j'en suis également surpris & affligé : & les ennemis font comme si le Roi n'avoit point d'armée.

LETTRE IX.

DE M. VOYSIN.

17 sept. 1711.

J'Ai reçu la réponse des deux Evêques de Luçon, & de la Rochelle, Madame, ils me prient d'assurer le Roi & M. le Dauphin de leur soumission & de leur re-

connoiſſance : ils exécuteront de point en point tout ce qui a été reglé, & ils attendent le mémoire qui doit leur être envoïé pour réformer leur mandement. On peut eſpérer que cette affaire finira bientôt.

LETTRE. X.

DE M. D'ARGENSON.

2 *déc.* 1712.

MADAME, la police immédiate des priſons ordinaires appartient à Mrs. du Parlement : & je n'y puis rien. Il eſt vrai que les géoliers s'y font péïer le plus cher qu'ils peuvent toutes les commodités qu'ils fourniſſent à leurs priſonniers, & que ceux qui ne ſont pas en état de les acheter ſont fort miſerables. Je crois même qu'il ſeroit digne de la juſtice & de la charité du Roi de remettre à ces géoliers une redevance annuelle de deux mille tant de livres, qui ne ſe péïe que depuis quelques années, & dont ils ſe font un prétexte pour traiter leurs priſonniers avec plus de ſéchereſſe & d'auſtérité.

A l'égard de ceux qui ſont à la Baſtille, à Vincennes, à Charenton, à St. Lazare, par ordre de S. M., je puis & je dois vous aſſurer, qu'ils n'ont rien à ſouhaiter pour la nourriture & le vêtement. J ajoute-

rai que les commandans de Vincennes & de la Baſtille ont pour les leurs des attentions charitables qui vont fort au-delà de ce qu'on pourroit leur propoſer ou leur preſcrire. Je ſais même, par les fréquentes viſites que j'y fais, qu'à la moindre maladie, on leur donne tous les ſecours ſpirituels & corporels qui conviennent à leur état : mais la privation de la liberté les rend inſenſibles à tout autre bien, & ſemble autoriſer les plaintes injuſtes & les reproches injurieux dont ils rempliſſent ordinairement leurs placets & leurs mémoires, dès qu'ils ſe trouvent à portée d'en donner. Si celui, dont vous avés bien voulu me faire le renvoi, contenoit des faits plus précis, j'aurois pû m'en ſervir auſſi plus utilement : mais qui peuvent être ces prêtres & ces religieux, privés de l'uſage des ſacremens, dont l'auteur de cet écrit ſe plaint ſi amérement, puiſque dans les priſons ordinaires & dans les deux châteaux deſtinés aux priſonniers d'état, il y a des confeſſeurs très exacts & très éclairés qui permettent la participation aux ſacremens à tous ceux qu'ils en jugent dignes ?

Il ſera facile de donner plus d'étenduë à la bonne œuvre de Mlle. de Bois-prunier, ſi le ſuccès répond aux eſpérances que j'en ai, depuis que je travaille ſous

vos ordres. Deux ou trois dames du caractère de Me. de Villefort n'y contribueroient pas peu. Mais les talens & les vertus ſont rares à Paris, & encore plus en province. Cependant les communautés libres ne peuvent aquérir de réputation & de ſtabilité que par le mérite de celles qui y ſont admiſes. Je ſuis pour toute ma vie avec le plus profond, &c.

LETTRE XI.

DE M. DESMARETZ.

Paris, 15 *avril*, 1713.

JE n'ai pû demeurer dans le ſilence, Madame, après avoir appris la nouvelle du traité de paix, ſigné à Utrecht. J'ai pris la liberté de féliciter le Roi ſur la concluſion de ce grand ouvrage ſi deſiré & ſi néceſſaire pour ſes peuples. J'ai été tant de fois témoin de vos ſentimens & de vos ſouhaits, que je ne puis douter de la joïe que vous en reſſentés. Permettez-moi, Madame, de vous en faire mon très humble compliment. Je ſuis obligé de dire qu'il étoit tems de finir la guerre, qu'il n'eſt pas poſſible de réparer promptemtnt les maux qu'elle a cauſés, & que les finances ſont dans un état déplorable, & que ce ne ſera qu'avec le ſecours du tems, avec une

volonté conſtante & bien ſuivie, & avec une application continuelle à contribuer au ſoulagement des peuples, qu'on parviendra à une ſituation plus heureuſe. Quelque beſoin que le Roi ait d'argent, ce n'eſt pas en levant beaucoup ſur ſes ſujets, qu'il en tirera beaucoup. C'eſt une vérité dont je ſuis plus convaincu que jamais: & S. M. ne païera jamais ſes dettes, ſi elle ne laiſſe reſpirer tous les ordres de l'état. Il s'agit à préſent de faire jouir une nation, ſi ſoumiſe & ſi fidéle, de la gloire, de la conſolation, & de l'abondance de la paix. Soïez tranquille, Madame, ſur mes ſentimens à cet égard: les plans que j'ai à propoſer au Roi ne feront murmurer perſonne: & je me trouve fort heureux de trouver, dans la modération que je me ſuis preſcrite, la gloire du Roi, mes ſentimens de François, mes devoirs de miniſtre, & le plaiſir d'entrer dans vos ſentimens, & de vous prouver par-là le reſpect extrême, &c.

LETTRE XII.

DE M. DE TORCY.

JE viens d'envoïer, Madame, à St. Germain un fort honnête homme, appellé 12 *janv.* 1714.

le chevalier de Laie, qui va recevoir l[es] ordres de la reine d'Angleterre pour l[ui] péïer, dans le moment qu'elle le voudra[,] 154000 liv. valant 8000. livres sterlings[,] pour le premier péïement de son douair[e].

Comme il est assuré que les autres péï[e]mens suivront régulierement, il doit o[f]frir à la Reine de lui donner à présen[t] 300000 livres. Il péïera, si elle le veut[,] six mois du douaire qui sont 481250 livre[s]. Enfin, si la Reine le souhaite, il fourni[ra] dès à présent toute la somme due pour ne[uf] mois du douaire, expirées le 25 de décem[bre] dernier.

Je voudrois bien, Madame, avoir l'hon[neur] de vous mander d'aussi bonnes nou[velles] de la négociation de la paix que c[elle] du douaire : mais il ne paroît enco[re] aucun courrier, & les deux derni[è]res lettres, venuës par l'ordinaire, n'on[t] rien appris.

LETTRE XIII.

DE M. DE BONREPAUS.

Fontainebleau, 8 octob. 1714.

MADAME, l'abdication de M. d[e] Pontchartrain me met en état d[e] vous demander une nouvelle marque d[e] vos bontés. J'ai crû, tandis qu'il a été e[n] place, qu'il étoit de mon respect pour

Roi de ne pas demander celle, où un miniſtre qui lui étoit agréable ne m'auroit pas vû avec plaiſir. Je parle, Madame, de la place de conſeiller d'état. M. Voiſin ſon ſucceſſeur penſe différemment : il croit non-ſeulement qu'il eſt de la gloire du Roi de récompenſer les anciens ſerviteurs : mais comme il eſt ſans animoſité contre moi, il me met au nombre de ceux qui ont mérité quelque choſe. Il trouve d'ailleurs qu'il ne me manque rien pour occuper cette place, que j'ai la naiſſance, les ſervices de toute eſpece, & la connoiſſance générale des affaires qu'il faut avoir pour la remplir dignement. Si dans les bonnes diſpoſitions où il m'a dit qu'il étoit lui-même à cet égard, il ſavoit par un mot de votre bouche ou de votre main, que vous ne croïés pas indigne de votre protection un homme qui eſt abſolument votre ouvrage, je ſerois plus hardi à demander au Roi une grace où ſes miniſtres ne me ſeroient pas contraires, & où vous me ſeriés favorable. Son eſtime pour moi ſe renouvelleroit en cette occaſion : & je me verrois par cet effet de ſa bonté en état de finir mes jours avec la diſtinction qui convient à mes longs ſervices.

Mes affaires périſſent toujours en languiſſant : manque d'activité, ou de bonne volonté de la part de ceux que le Roi en

charge, ses bonnes dispositions à mon égard me sont devenuës plus d'une fois inutiles. J'oublierai tous mes malheurs, si cette affaire peut réussir : je préfére l'honneur à tout : & celui-ci, me venant de votre main, aura un nouveau prix à mes yeux.

LETTRE XIV.

DE M. DE BAVILE.

Montpellier, 31 octobr. 1714.

VOUS avés eu, Madame, la bonté de me permettre de recourir à vous dans les affaires les plus importantes qui pouvoient me regarder. Dans cette confiance, je vous prie de m'accorder votre protection. Je demande au Roi de donner à mon fils une place de conseiller d'état en remettant celle que je remplis. J'ai considéré qu'étant hors d'état de servir S. M. dans ses conseils, à cause de ma surdité, j'étois devenu un serviteur inutile : & n'aïant qu'un fils, j'avoue que l'objet de mes vœux seroit de lui voir cet établissement. Quant à l'emploi (d'*intendant*) que j'occupe depuis trente ans, j'ai cru devoir représenter à S. M. qu'étant souvent incommodé de la goutte, je craignois de ne le pouvoir remplir à l'avenir avec la même activité ; mais en même tems j'ai eu l'hon-

eur de lui écrire que ſi elle me trouve en-
ore en état de la ſervir, je n'aurai jamais
'autre deſir que d'exécuter ſes volontés &
e mériter toutes les graces qu'elle m'a fai-
es depuis que je ſuis au monde. En effet,
'aïant rien qui ne vienne de ſa libéralité,
en ſerois bien indigne, ſi tous mes jours
'étoient pas conſacrés à la ſervir autant
u'elle m'en jugera capable, & que mes
orces le pourront permettre. Souffrez,
ladame, que je vous demande en cette
ccaſion des marques de vos anciennes
ontés pour un vieillard ſourd, goutteux,
connoiſſant, & revenu de toute ambi-
on, mais non des ſentimens paternels.

LETTRE XV.

DE M. VOYSIN.

SUIVANT ce que j'apprends de la ſanté du Roi, il ne paroit plus ce ma-
1, que hier il ait été indiſpoſé. La ré
onſe de deux pages de ſa main, qu'il fit
 ſoir à M. l'archev. de Narbonne, fera
1 merveilleux effet à Paris pour raſſurer
ntre les faux bruits, s'il s'en répandoit.
 vient d'arriver un courrier de M. le Ml.
 Villars, qui apporte le projet attendu.
 compte que le Roi en ſera content. Com-
e il ne m'envoïe pas de copie, je n'en

jeudi, 1714.

puis rien dire de plus. Nous approchons, ce me semble, de la fin de cette tragédie; & le denouement sera heureux. Je souhaite que les évêques de l'assemblée donnent le bon exemple qu'ils doivent aux puissances de la terre, & que la paix entre eux précéde celle que le Roi fait avec l'empire!

LETTRE XVI.

de M. Desmaretz.

25 fev. 1715.

VOus avés, Madame, pris tant de part aux intérêts de M. de Bonrepaux, que je crois qu'il doit apprendre par vous la grace que le Roi lui a accordée sur une affaire qu'il a recherchée, & dont le recouvrement avoit été abandonné. Il a demandé cent mille livres: & S. M. veut bien qu'il soit pëié de cette somme sur le produit de l'affaire & à concurrence de ce qui en pourra revenir au trésor roïal. Il n'y a personne qui ne soit touché de recevoir des graces du Roi & du plaisir de les publier: mais je crois que pour éviter bien des importunités que ces graces réveillent, il est bon qu'il ne paroisse pas au public que dans une situation, telle qu'est celle des affaires présentes, S. M. fait d'aussi gros présens dont on ne sait pas les moti-

;ar tout le monde n'eſt pas inſtruit des ſer-
ices de M. de Bonrepaux, & tout le
ıonde eſt inſtruit de l'état de nos finances:
: l'envie & la jalouſie ne mourront de
›ng-tems.

Si j'étois aſſez heureux, Madame, pour
›uvoir vous parler une fois en quinze jours
des heures, qui vous fuſſent commodes,
ıelques converſations ne ſeroient pas inu-
les dans les conjonctures préſentes. Vous
més l'état: vous en connoiſſés les forces:
›us ſavés ce qu'il y a à craindre. Permet-
z-moi donc d'emprunter vos lumieres.

LETTRE XVII.

DE M. VOYSIN.

" AI reçu ce matin une lettre de M. le cardinal de Noailles. Il demande trois maines ou un mois pour faire ſon inſtruc- ›n paſtorale: & il nomme quelques doc- urs, à qui il veut bien la communiquer. la fera voir auſſi à M. le cardinal d'Eſ- ées, & à M. le cardinal de Polignac. Le lai paroitra long au Roi: & la commu- cation de cette inſtruction demandera en- re du tems: mais je crois, puiſque nous mmes parvenus à avoir un terme fixe, ı'il convient d'attendre, & de ne rien

8 *avril*, 1715.

faire jusqu'à ce que l'on voïe l'exécution de la promesse, & quelle sera cette instruction pastorale.

Me. Voysin a bien passé la derniere nuit si elle continuoit à être mieux, l'espérance renaitroit.

LETTRE XVIII.

DE M. VOYSIN.

8 juin, 1715.

LE courrier qui est venu pour M. le C de Byssy, Madame, a apporté des lettres de M. Amelot : elles ne contiennent rien de décisif : & le Pape a pris du tem pour se déterminer, marquant toujours une extrême répugnance pour tout ce qui lui est proposé en dernier lieu. Il nous viendra apparemment dans peu de jours un autre courrier. L'affaire de M. de Meaux est heureusement finie : il a été bien servi, & votre nom n'a pas été inutile.

LETTRE XLV.

DE M. VOYSIN.

mardi, août, 1715.

VOILA, Madame, une réponse de M. le cardinal de Noailles : elle est telle que nous l'avions prévue. Si le Roi n'y pens

penſe plus, je crois aſſez inutile de lui faire voir cette réponſe, parce qu'elle rappellera l'idée d'un entêtement dont S. M. peut être encore bleſſée, quoiqu'il ſoit accompagné de tous les ſentimens de reconnoiſſance, d'attachement, & de reſpect. Vous en ferés uſage, ſuivant votre prudence. Je ne crois pas à mon égard avoir autre choſe à faire. La fermeté du Roi eſt miſe à une longue épreuve : la votre n'y eſt pas moins : c'eſt votre courage qui vous ſoutient.

LETTRE XX.

DE M. VOYSIN.

J'AI vû, ce matin, M. le C. de Rohan : & cet après midi, j'ai vu les deux cardinaux, qui ſe ſont trouvés enſemble chez moi. Le projet d'acceptation a été bien diſcuté & examiné. J'ai fait un mémoire des changemens, que je crois raiſonnables, & même néceſſaires : & des deux côtés, on en paroit aſſez également content. M. le cardinal de Polignac va agir pour les faire agréer à M. le C. de Noailles. Il eſpére y réuſſir. M. le C. de Rohan doit auſſi en conférer avec M. l'évêque de Meaux, & avec les autres prélats de la commiſſion. Il croit qu'ils pourront en être *Vendredi 1715.*

contents. Ce n'eſt pas encore le dernier pas : mais on eſt en chemin de ſe rapprocher ? & j'en eſpére aſſez bien. Les réponſes qui viendront ſeront préciſes : & la négociation ſera fort abrégée. J'en ſouhaite fort ardemment le ſuccès pour le bien de la religion & pour le repos du Roi & le vôtre.

LETTRE XXI.

DE M. DESMARETZ.

Jeudi, 22 août, 1715.

PUISQUE je ne peux avoir l'honneur de vous voir & de vous parler, Madame, pardonnez au zèle d'un ſerviteur fidèle, inquiet de l'état de ſon maître, la confiance avec laquelle je vous explique les réflexions que j'entends faire ſur la ſanté du Roi. On eſt perſuadé qu'il n'eſt pas ſans fievre : les médecins qui n'oſent prononcer ce mot le laiſſent entendre. On ſait qu'ils ont propoſé un régime & des remédes, & que dans la conſultation, ils ont été d'un avis unanime. Sur cela, on dit qu'il faudroit écrire ce qui a été propoſé par les médecins, le lire au Roi, s'attacher à ſuivre le régime propoſé, & ne le changer que pour de bonnes raiſons. On ajoute toutes les parties néceſſaires à la vie ſont

entieres : mais il y a un déperissement, qui depuis près de six semaines augmente : c'est le mal auquel il faut rémédier, & l'on peut encore espérer. Tout le monde a confiance en vous, Madame, & vous avés confiance en Dieu.

LETTRE XXII.

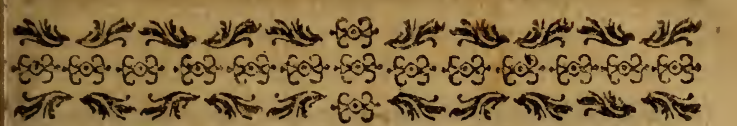
DE M. VOYSIN.

Paris, 23. fev.

Vous serés sans doute étonnée, Madame, de voir que cette lettre que j'ai l'honneur de vous écrire soit pour vous envoïer quelques feuilles imprimées du journal des savans : mais j'ai cru que vous aurés quelque satisfaction de lire la traduction & l'explication d'un mausolée que l'Empereur a érigé à Vienne à l'honneur du feu Roi. Rien ne marque mieux à quel point sa mémoire est en vénération chez les nations étrangeres, & combien ses rares vertus & ses éminentes qualités sont respectées par les puissances mèmes qui étoient le plus jalouses de sa gloire, pendant qu'il vivoit. La seule chose qui me peine dans ce témoignage glorieux est de voir & sentir que la nation Allemande ait en cela quelque avantage sur la nôtre : je crois que vous en jugerés comme moi.

Le Roi a été un peu incommodé ce matin d'une colique qui lui a causé une espece de foiblesse ou évanouïssement : mais le mal n'a eu aucune suite : & une heure aprè il n'y paroissoit plus. J'avois dessein, Madame, de vous demander la permissio d'aller à St. Cyr, la premiere semaine du carême : j'apprends qu'il y a encore bie véritablement la petite vérole : & la nécessité où je suis d'aller souvent aux Thuilleries m'arrête. J'attendrai que le mauvai air soit passé ou diminué.





LETTRES

DE DIVERS SEIGNEURS

A Me. DE MAINTENON.

LETTRE I.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

J'Aurai l'honneur de vous dire, Madame, que l'armée du Roi est campée à Stutgard. Le péïs de Virtemberg a traité à deux millions deux cens mille livres pour les contributions : & tous les péïs qui sont entre celui de Virtemberg & le Rhin traitent sur ce pié-là. J'ai envoïé un détachement pour soumettre tout ce qui est en deça & au-delà du haut Danube : un autre marche en Franconie : & je marche avec le gros de l'armée, pour faire les honneurs de l'Empire à celle de l'Empereur qui s'approche de Nortinguen. Il y a aujourdhui dix-sept jours que je suis parti de Strasbourg.

LETTRE II.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

au camp de Selix, 4 mai 1706.

MADAME, je ne perdrai jamais une occasion favorable de vous écrire : & aujourdhui c'est pour vous dire que nous venons de chasser les ennemis du troisieme camp que l'on croïoit imprenable : les trois noms vous en sont connus : celui d'Haguenau, celui de Drusenheim, & le fameux retranchement de Lutterbourg. Voilà, Madame, les frontieres du Roi un peu étendues. Trop heureux, si mon zèle, mon ardeur, & mon application au bien du service peuvent m'obtenir la continuation de vos bontés. Nous avons beau faire de bonnes & grandes choses : il faut que les Dames les fassent valoir auprès du maître.

LETTRE III.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

au camp ·brucsal · juill. 07.

MADAME, j'ai pris la liberté, en partant, de vous supplier d'être favorable a une sœur que j'ai religieuse à Vienne, depuis plus de trente ans : elle est,

à une année près, de mon âge : j'eſpére que M. le cardinal de Noailles & le Pere de la Chaiſe auront informé S. M. des témoignages qui leur avoïent été rendus de ſa conduite par M. l'Archevêque de Vienne. J'oſerai ajouter, Madame, qu'elle a été élevée auprès d'une de mes tantes dans une abbéïe, qui eſt depuis près de deux ſiecles dans notre famille. Cette abbéïe eſt composée uniquement de filles de condition, & peut ſervir d'exemple à toutes les maiſons religieuſes, dont aucune ne peut avoir une plus haute réputation de pieté & de vertu. Je regarderai comme un très ſenſible bonheur pour moi de voir cette ſœur, que j'aime fort, abbeſſe de Chelles. *.

Le Roi récompenſe le gain des batailes : ne pourroit-il pas récompenſer le ſuccès des prieres ? Perſonne n'a plus d'envie de vaincre que moi, & perſonne ne prie avec plus de zèle que ma ſœur pour le bonheur des armes de S. M.

LETTRE IV.

DE M. LE DUC MAZARIN.

MADAME, je m'attends à recevoir du ſecours de votre grandiſſime cré- *à la meilleraye, 21 juin.*

* Me. de Villars obtint cette abbéye, & la céda enſuite à Mlle. d'Orléans.

dit, vu la grandiſſime foibleſſe du mien, l'ordre de Dieu voulant, comme vous le ſavés mieux que moi, que le fort ſupplée au foible. Mon fils, enflé de la tracaſſerie qu'il avoit eu deſſein de faire, s'oppoſe à la paix que le Roi veut rétablir dans ma famille, puiſqu'il me fait une guerre ſans quartier, me traitant avec tant de mépris qu'il ne daigne pas répondre à mes lettres, qu'il reçoit de beaux préſens de moi ſans m'en remercier, qu'il croit que tout lui eſt dû, parce qu'il s'imagine, & très fauſſement, que je lui dois de groſſes ſommes qu'il prétend toujours compenſer, bien que je n'aie pas touché une piſtole de ce qu'il me redemande. Mais l'on ne peut, Madame, porter la chimere plus loin, quand il ſe perſuade qu'il a droit de me dépoſſeder de mon titre & de ma fonction d'héritier puiné & légataire univerſel de feu ſon éminence de Mazarin, dont il a plu au Roi me revêtir ſur les inſtantes ſuppliques de ce favori au ſuperlatif. A quoi j'oſe répondre qu'il faudroit que j'euſſe autant d'aveuglement, que ce mauvais fils a de préſomption, ſi je prenois le parti de répondre à une ſuite de longues diſcuſſions. Je m'adreſſe donc à la cour de Rome qui interviendra ſans doute auprès du Roi pour que dans celle de France l'on ne faſſe pas

un tel préjudice à la mémoire de Monseigneur le cardinal, & à tous les droits dont je jouis ou ai droit de joüir. Il faut que ce fils reçoive sa part de moi selon l'ordre de Dieu, & le droit naturel, au lieu de vouloir me la donner. Car, Madame, il est plein de defauts & denué de talens : & je ne me persuaderai jamais un avilissement pareil au sien, à moins que vous ne fassiés pancher la balance de son côté, ce que je redoute au dernier point. Mais observez qu'il est assez disgracieux d'avoir été deshonoré par sa femme, sans être encore deshonoré par son fils. Secourez donc, Madame, un anéanti, l'objet de la persécution des puissans. Comment peut-on vouloir que je païe des dettes contractées dans une terre étrangere par une fugitive, & malgré le divorce ? O grand Dieu ! le terrible exemple pour les mauvais mariages !

Vous n'êtes pas encore au bout. Je suis pursuivi par les Minimes qui veulent que je leur donne les corps de mes beaux-freres, que les Jesuites de Pontoise ne veulent pas me rendre, sous prétexte de dire des messes pour leurs ames, mais réellement pour avoir huit mille trois cent livres que je leur avois promis, pour une messe par an, qu'assurément c'étoit trop péïer. Ils me poursuivent donc au Parlement, où le beau

nom que je porte me rend de ſi mauvais offices, que ſi quelqu'un vouloit me dépouiller de l'habit que j'ai ſur le corps, il l'obtiendroit d'eux par arrêt, & rien ne le prouve mieux que les injuſtices que m'ont faites ces Juges parlementaires ſur les dettes de mon épouſe. Je voudrois une évocation au grand conſeil. Je n'ai que le néceſſaire : & ces moines me l'ôtent pour en augmenter le ſuperflu d'un monaſtere que mes prédéceſſeurs ont fondé : voilà ce que c'eſt que de faire du bien aux gens d'Égliſe ! Avis au lecteur, Madame.

J'ai encore quelque choſe à dire. Un banquier a gaſpillé tous mes revenus. Il me reſte un bois de cent arpens : & M. des Marêts en fait exploiter la moitié par les officiers de S. M. Je donne l'autre moitié au Roi. Car de me laiſſer dépouiller par un fat qui feroit ſa cour, c'eſt ce qui ne convient point à celui qui pendant quarante-trois ans a été auprès du Roi. Voilà bien des embarras pour un homme, qui ſonge à ſe marier, & qui certainement ne cherche noiſe à perſonne.

LETTRE V.

de Me. la Marechale de Villars.

Les douleurs que causoit le leton à la plaïe de M. de Villars, & qu'il ne pouvoit plus supporter, ont été cause, Madame, qu'il a fallu l'ôter : il ne s'en est point trouvé mal : & plût à Dieu que je n'eusse que cette inquietude ! J'en ressens une si vive, Madame, par la nouvelle découverte que l'on vient de faire à sa blessure, qu'à peine ai-je la force de vous écrire. Pardonnez-moi, Madame, de vous remettre à M. Maréchal pour vous instruire de ce nouvel accident : j'ai le cœur trop serré pour en pouvoir faire le détail. Il me paroît, Madame, que M. Maréchal nous est plus nécessaire que jamais : & M. de Villars a grande envie aussi d'être à portée de lui. Son état seroit trop heureux, si vous l'honoriés de votre attention uniquement pour lui-même : vous l'aimés pour la France : c'est dire en un mot tout ce qu'il y a de plus glorieux. Nous nous flattons que notre voïage sera heureux : il ne peut manquer de l'être, puisque nous le fesons pour nous approcher de vous.

20 sept. 1709.

Tous les devoirs qu'on peut vous ren-

dre ſont ſi fort au-deſſous de ceux qui vous ſont dûs, que pour ſatisfaire au mien, je ne puis trop vous marquer quelle eſt ma fidélité, ma reconnoiſſance, mon reſpect, mon attachement.

P. S. Je viens de lire à M. de Villars une lettre du Roi ſur ſa bleſſure. Il en a été ſi touché, que je l'ai empêché d'y faire une réponſe, qu'il n'auroit pû faire ſans trop d'émotion. Me de Dangeau eſt dans un état bien triſte. Mais rien n'eſt plus tendre, ni plus chrétien, que ſa douleur & ſa réſignation. M. de Villars eſt fort inquiet des fatigues de M. le maréchal de Boufflers, & vous prie de lui ordonner d'être plus attentif à lui. M. de Boufflers eſt reſpecté dans cette armée comme il doit l'être, il en fit hier la revue, & l'accompagna des diſcours les plus touchans pour les troupes qui ſe ſont diſtinguées dans la derniere action.

LETTRE VI.

DE M. LE DUC D'ANTIN.

18 août.

MADAME, j'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai demandé ce matin au Roi la permiſſion de faire juger mon procès d'Epernon, arrêté depuis ſi long-

ems par une lettre de cachet. J'ai repréſenté
ı S M. que j'étois le ſeul de ſes ſujets à l'é-
ʒard duquel il ſe ſervit de ſon autorité. J'ai
ıjouté que ſi je pouvois eſpérer qu'il voulut
ɔien me donner de nouvelles lettres, je
·enoncerois de bon cœur à mes prétentions.
Malgré l'ancienneté du duché d'Epernon,
e préfére une grace de ſa main à tous les
ıvantages du monde. Je vous dois tout,
Madame : c'eſt par vous que je ſuis le plus
heureux homme de France : achevez votre
ɔuvrage, en feſant la fortune de ma mai-
ſon : il ne me reſte plus que cela à deſirer :
& dans ce péïs-ci, vous ne trouveriés pas
ɔeaucoup de gens qui vous tinſſent quitte
ı ſi bon marché.

LETTRE VII.

DE M. LE DUC DE LA FEUILLADE.

MADAME, pardonnez-moi la liberté de vous importuner encore d'un mot le lettre. Je ne puis me refuſer la ſatisfaction de vous aſſurer de la reconnoiſſance infinie, que j'ai de toutes vos bontés. Je ne préſenterai point mon mémoire au Roi : mes amis pourront m'accuſer d'une négligence inexcuſable : mais j'eſpére que vous travaillerés à ma juſtification : & l'on peut,

ſans rougir, ſouffrir quelque tems un pareil deshonneur. Enfin, Madame, je comprends qu'il faudroit que j'euſſe bien envie de m'égarer, pour ne me pas laiſſer conduire par un guide comme vous, puiſque je ſuis aſſez heureux pour que vous vouliés bien être touchée de mes malheurs au point de vous intéreſſer. Je ne ſerai point impatient, & ma conduite ne mettra point d'obſtacle à la volonté que vous avés de me ſervir. Trouvez bon ſeulement, que je ſoupire après le ſéjour de Marly : tous ceux qui y vont ne ſont pas des élus : mais du moins il n'y va point de réprouvés : & dans ma ſituation, j'enviſage cet état comme un état de perfection. Si j'oſois, Madame, je vous attendrois à votre porte, le premier jour que vous irés à St. Cyr pour me jetter à vos pieds, & vous remercier de ce que vous avés entrepris de me rendre la vie.

LETTRE. VIII.

DE M. LE MARECHAL DE BOUFFLERS.

Verſail. 21 juin, 1710.

M. le Maréchal de Joyeuſe eſt à l'extrémité : & on dit qu'il ne peut en revenir. Sa mort laiſſera le gouvernement de Metz vacant. M. le maréchal d'Harcourt l'a demandé au Roi dès cet hiver ſur les

bruits qui s'étoient répandus que M. le maréchal de Joyeuse étoit mort d'apoplexie en province. Je ne vous dis rien, Madame, du mérite distingué de M. le Ml. d'Harcourt: il vous est connu : mais peut-être ses besoins ne vous le sont pas. Je puis vous assurer qu'ils sont très grands & très pressans: & comme il n'est pas ici pour les représenter lui-même au Roi, j'ose vous supplier de lui donner cette nouvelle marque de votre estime & de vos bontés, en parlant en sa faveur à S. M., pour qu'elle ait la bonté de lui accorder ce gouvernement, au cas qu'il vienne à vaquer.

LETTRE IX.

DE M. LE MARECHAL DE BOUFFLERS.

JE n'ai pu encore, Madame, avoir l'honneur de vous marquer ma vive reconnoissance de la lettre pleine de bonté & de consolation, dont vous m'avés honoré, sur la perte affreuse & douloureuse que je viens de faire. Vous la nommés, Madame, avec raison, un coup de foudre : c'en est un des plus terribles, des plus accablants, & qui fait le plus sentir la main de Dieu. Vous me marqués en même tems, qu'après avoir frappé le pere & la mere d'un côté, il les soutiendra de l'autre. Nous n'avons

16 mars 1711.

pas été long-tems, Madame, sans ressentir les effets de cette sainte confiance, par les nouvelles marques que je reçus hier de la bonté infinie du Roi pour moi & pour ma famille, en voulant bien continuer au seul fils qui me reste, âgé de cinq ans, les mêmes graces, & le gouvernement général de Flandres, dont le fils que je viens de perdre étoit revêtu. J'ai eu l'honneur d'écrire au Roi pour lui marquer à quel point je suis pénétré de ce nouveau & magnifique bienfait. Mais comme je ne puis jamais lui donner qu'une foible idée de ma reconnoissance, & de tout ce que je voudrois faire pour la lui prouver dans toute son étendue, j'ose vous en supplier, Madame, par toutes les bontés dont vous m'honorés depuis si long-tems, vous qui connoissés mieux que personne au monde le fond de mon cœur & mes sentimens pour le Roi, ajoutez tout ce que je n'ai pu dire : mes actions & ma conduite répondront complettement à tout ce que vous avancerés pour moi.

Après vous avoir fait connoître, Madame, que mon cœur ne demeure en reste sur rien de tout ce que je vous dois, vous êtes adorable de songer à de pauvres affligés plongés dans leur douleur. Rien ne peut adoucir nos peines, que votre souvenir. Nous ne pouvons profiter des consolations

du monde. Il faut que celles de Dieu agiſſent les premieres.

LETTRE X.

DE M. LE DUC DE RICHELIEU.

JE ſuis venu exprès, Madame, à Luciennes, pour ſupplier M. de Cavoye de vous faire connoître la peine où je ſuis ſur la ſanté du Roi, dans un tems ſi cruel & dans un tel ſujet d'affliction. Je vous demande encore, Madame, un moment d'audience pour lui : il vous expliquera le parti que je prends ſur la conduite outrée d'un fils, qui ne peut être corrigé que par la ſageſſe & l'autorité d'un maître qui peut venir à bout de tout ce qui lui plait. *juillet, 1711.*

P. S. Je reçois, Madame, avec toute la reconnoiſſance poſſible la lettre dont vous honorés mon fils, qui n'eſt pas digne de vivre, s'il n'aime la vertu, après la maniere forte & touchante dont vous la lui inſpirés. Cependant, M. de Bernaville (*gouverneur de la baſtide*) eſt un excellent prédicateur.

LETTRE XI.

DE M. LE MARECHAL DE BOUFFLERS.

Boufflers 13 juill. 1711.

JE n'ai reçu qu'hier la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 3. de ce mois. Vous me soutenés, Madame, & vous me redonnés la vie par ces bontés infinies, & cés attentions pleines de charmes, dont vous me comblés. Vous seule, Madame, pouvés me ranimer & me donner des forces pour soutenir mon triste état & pour l'adoucir. Tout mon regret est de n'avoir ni paroles, ni moïens, pour vous bien marquer ma reconnoissance. Recevez, je vous supplie, ma sensibilité sans égale, toute la vérité qui est en moi, & ma fidélité. Tous les maux dont je suis attaqué sont toujours les mèmes : mes douleurs de poitrine m'avoient donné quelque relâche depuis mon arrivée ici : j'en ai eu des ressentimens très vifs depuis deux jours.

L'état de M. le comte de Toulouse fait assurément bien connoître, ainsi que vous me le marqués, l'impossibilité d'être heureux dans ce monde : car il a tout ce qu'il faut pour l'être parfaitement : & il ne l'est point : sa mauvaise santé lui rend tous ses grands avantages & tous ses grands biens inutiles : il ne peut être occupé que de ses

douleurs. Il feroit bienheureux, si cette humeur, qui le fait si cruellement souffrir, pouvoit se tourner en goutte, & le garantir de ses autres maux.

Je viens de recevoir une lettre de M. le duc de Noailles, datée de Sarragosse du 28. juin. Il me marque qu'il n'ose entrer avec moi dans aucun détail de l'état des affaires de ce péïs là, par le peu de sûreté des courriers, dont quelques-uns ont été tués, ou pris en chemin. Mais sans me rien dire, je comprends aisément par sa circonspection, que les choses n'y sont pas comme il le desireroit : & je suis si prévenu en sa faveur, & si convaincu de sa sagesse, de la raison qu'il cherche en toutes choses, & de la droiture de ses intentions, entièrement dépouillées de prévention & de tout intérêt particulier, que je suis bien sûr qu'il n'y a point de sa faute au dérangement.

J'ai eu l'honneur de vous écrire en partant de Paris au sujet de Me. la Duchesse d'Albe : elle est bien digne de compassion : elle met toute sa confiance en vous, la mere des malheureux. Qui l'a mieux éprouvé que moi ?

LETTRE XII.

DE M. LE MARECHAL DE BOUFFLERS.

Boufflers, 17 juill. 1711.

J'Ai appris ici, Madame, avec bien du plaiſir dans ma ſolitude l'événement heureux de Flandres. Ils ſont depuis quelque tems ſi rares, que je crois que vous ne trouverés pas mauvais, que j'aïe l'honneur de me rejouïr avec vous de celui-ci. Par tout ce qui m'eſt revenu de cette affaire, il me paroît qu'elle a été très bien penſée & ordonnée par M. le maréchal de Villars, & fort bien exécutée par M. de Gaſſion & par les autres officiers généraux qui étoient avec lui : enfin c'eſt un avantage, non ſeulement très agréable, mais très utile, qui en impoſera aux ennemis, & les rendra fort circonſpects dans leurs manœuvres pendant le reſte de la campagne.

Je me flatte que le Roi eſt bien perſuadé de ma vivacité ſur tout ce qui peut être du bien de ſon ſervice, & de la gloire de ſes armes. Oſerois-je, Madame, vous ſupplier de lui marquer combien je ſuis ſenſible à cet heureux ſuccès ? Vos bontés, Madame, me ſoutiennent & me redonnent la vie. Je ſuis charmé que vous aïés quelques momens de joïe, & que ce ſoit à M. de Villars que vous les deviés.

LETTRE XIII.

DE M. LE MARECHAL DE MONTESQUIOU.

Devant Marchienne, 30 juill. 1711.

MADAME, permettez moi de vous assurer de mes respects, & que mon neveu ait l'honneur de vous rendre celle-ci, qui vous aprendra la réduction de Marchienne, plus considérable par le dépôt qu'elle renferme & la valeur de plus de sept bataillons, que par elle-même. J'espére, Madame, que vous serés contente de mes manières avec M. le maréchal de Villars depuis le commencement de la campagne. Je serai bien récompensé, si S. M. en est satisfaite aussi bien que des petits services que j'ai pû lui rendre. Rien ne me sera plus sensible que votre approbation, étant d'un très profond respect, &c.

LETTRE XIV.

DE Me. LA MARECHALE DE VILLARS.

LEs bontés, Madame, dont vous avés toujours honoré M. de Villars, me font prendre la liberté de m'adresser à vous avec confiance pour vous dire, que je l'ai vû desirer avec passion de s'approcher de la personne du Roi. Les malheureuses con-

jonctures feront qu'il n'osera peut-être se mettre sur les rangs, pour avoir la charge de capitaine des gardes. J'ose vous supplier Madame, de vouloir bien l'aider dans cette occasion. Je tremble que s'il a le malheur d'être oublié par le Roi, cela n'achève de l'accabler. Les plus grands hommes ne sont rien, si vous ne les faites valoir. Je mande à M. de Villars que j'ai l'honneur de vous écrire : voilà le seul pas que je ferai.

LETTRE XV.

DE M. LE DUC D'AUMONT.

Paris, 15 déc. 1712.

MADAME, je me suis présenté plusieurs fois à votre porte pour vou assurer de ma parfaite reconnoissance. J sai tout ce que je vous dois : & j'oseroi vous dire que j'en suis digne, au moins pa les respectueux sentimens qui m'attachent vous pour toute ma vie. J'espérois, Madame, en prenant congé de vous, recevoi de vos mains l'onction nécessaire pour l'exécution des ordres dont le Roi m'a chargé. Vous savés, Madame, que je dois à l bonté que vous avés eu d'entrer dans mo mariage, de longues & de précieuses satisfactions d'esprit : c'est vous qui l'ave béni. Je regarde aussi la part que je su persuadé que vous avés à ma mission

comme un présage favorable du succès du ministere qui m'est confié, que je réponds au Roi d'exercer avec courage & de soutenir avec dignité. J'emploïerois bien volontiers tout ce que j'ai au monde : ce seroit une dépense dont S. M. a fait les avances depuis long-tems, tant par les graces particulieres dont elle m'a comblé, que par les titres qu'elle a mis dans ma maison. Tout ce qui me reste à desirer, Madame, est qu'il vous plaise de placer quelquefois un mot sur mon attachement à sa personne & sur mon zèle ardent pour son service. Je connois depuis long-tems tous les sentimens de S. M. : voilà mes premieres instructions : c'est sur quoi je reglerai ma conduite, aussi-bien que sur le desir que j'ai de mériter la protection particuliere dont vous m'honorés.

LETTRE XVI.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

au camp de Spire, 5 juin, 1713.

J'Espere, Madame, que vous serés contente de notre debut de campagne. Il n'y a pas eu d'action : mais c'est un événement assez heureux, malgré tous les obstacles que l'armée impériale pouvoit y apporter, de mettre celle du Roi au milieu des états des trois Electeurs

qui ſont les plus oppoſés à ſes intérêts
Nous prendrons Landau, que nous em-
pêcherons d'être ſecouru. M. de Dillo
prendra Keyſerlautern: & je compte fo
ſur Albergotti. Je puis avoir l'honneur d
vous aſſurer, que préſentement il y a a
moins une grande partie de l'Empire q
eſt très mal ſatisfaite de l'Empereur. J
n'oublierai rien pour indigner toute l'A
lemagne contre lui.

LETTRE XVII.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

devant Landau 20 *août*, 1713.

NOUS avons pris Landau, & c'e
quelque choſe. Le prince de Wi
temberg eſt priſonier avec ſa garniſo
M. le duc de Bourbon & M. le prin
de Conti ont acquis de la gloire :
prince de Talmont a eu une contuſio
Biron, le bras gauche caſſé. Pour moi
j'ai, graces à Dieu, ménagé aſſez he
reuſement la gloire du Roi & celle
ſes armes. J'eſpére que les ouvertures q
M. l'électeur palatin a faites pour la pa
ne seront pas rallenties par cette ava
ture. Que le Roi ſoit content, Mad
me, que vous aprouviés ma conduite, q
votre ſanté ſoit parfaite, que vous r
pr-

protégiés toujours, je ſerai toujours le général le plus heureux.

LETTRE XVIII.

DE M. LE MARECHAL D'HUXELLES.

J'APPRENDS en ce moment, Madame, la mort de M. de Mazarin. Permettez que j'aïe l'honneur de vous faire reſſouvenir des bontés que vous m'avés témoignées. Je ne demanderai à S. M. le gouvernement d'Alſace, que demain à ſon lever, croïant qu'un courtiſan qui ne ſe montre jamais le ſoir, marqueroit un empreſſement inutile, pour une grace que je n'eſpére que de la bonté du Roi. *11 ſamedi.*

LETTRE XIX.

DE M. LE DUC DE RICHELIEU.

PAR le compte que Mr. d'Oremieulx vous rendra, Madame, du bon état où ſont mes affaires par les ſoins de M. Rouillé & par les ſiens, vous pouvés juger de l'extrême reconnoiſſance dont je ſuis pénétré de vos bontés, puiſque je vous dois le ſoin qu'ils ont pris de démêler un cahos auſſi affreux que celui *Verſaill. 8 avril, 1714.*

où elles étoient. Comme mon expérience m'apprend, Madame, que cette même bonté à mon égard eſt ſans bornes, & vous fait entrer dans tout ce qui me regarde, trouvez bon que je vous expoſe la ſeule choſe qui m'occupe à préſent pour finir mes jours tranquillement. C'eſt l'établiſſement de ma fille. Outre la tendreſſe paternelle, ma conſcience m'y ſollicite. Il faut prévenir par un mariage toutes les diſcuſſions d'intérêts entre Mlle. de Richelieu & M. de Fronſac, & couper court à des procès éternels. J'ai jetté les yeux ſur un ſujet dont la naiſſance ne me laiſſe rien à ſouhaiter : ſur le fils de M. & de Me. du Châtelet : garçon de vingt-cinq ans, âge aſſorti à celui de ma fille qui en a vingt-ſix : des mœurs, de la réputation parmi les braves, & des amis parmi les ſages. Le ſéjour, que mon fils a fait à la baſtille, me l'a fait connoitre & eſtimer. Cette idée n'a pas été plutôt formée, que j'en ai parlé moi-même à Me. du Châtelet, qui a reçu ma propoſition avec toute la politeſſe que je pouvois attendre, & qui avec une bonne foi, ſi digne d'une femme de ſon caractere, m'a répondu qu'elle craignoit que le peu de bien qu'auroit ſon fils ne me fit changer un projet qu'elle regardoit comme le bonheur de ſa vie

La mienne, Madame, ne peut être longue : c'eſt donc ici la derniere grace que je vous demande : & c'eſt ma derniere importunité. Il s'agit de demander au Roi la ſurvivance du gouvernement de Vincennes pour le fils de M. du Châtelet : ce ſera une bonne œuvre, une œuvre digne de vous : vous me lierés avec une famille pleine de pieté, dans le ſein de laquelle je finirai paiſiblement le peu de jours qui me reſtent : vous connoiſſés aſſez la mienne pour ſavoir que je ne puis en attendre que des chagrins. Un homme infirme, & preſque deshabitué de parler & d'entendre, ne peut aller directement au Roi l'entretenir de ſes affaires. Je me conſole de cette difficulté, ſi vous voulés dire, en deux mots de converſation, ce qu'un apoplectique, tel que moi, ne diroit pas en deux heures de tems. Souvenez-vous, je vous ſupplie, de tout le reſpect, & ſi je l'oſe dire, de toute l'amitié que je vous ai vouée, depuis que je vous connois. N'en oubliez point la datte. Vous ſavés, que votre élévation n'a pu ajouter ni à ma vénération, ni à mon attachement. Pardon, madame : ces expreſſions trop familieres m'échapent malgré moi : mais en vous rapellant une époque aſſez ancienne, je ne crois pas vous en rapeller une deſagréable. Je ne puis ou-

blier ce que j'ai toujours admiré en vous. J'ai admiré que vous aïés toujours été plus touchée des ſentimens, que du reſpect que vous avés inſpiré à ceux qui ont eu le bonheur d'être dans votre commerce. Voici une occaſion, Madame, de mettre le comble à tout ce que vous avés jamais fait pour moi, en rendant ma fille la plus heureuſe créature du monde. Elle a aſſez de mérite, pour que vous ne puiſſiés vous repentir de lui obtenir un tel bienfait. Comme elle a été élevée dans un couvent, elle a une pieté ſolide. Vous la mettriés dans une famille à couvert de toutes les diſſipations du monde. Et Dieu qui eſt votre motif en tout ſeroit votre récompenſe. Je vous demande cette grace avec une confiance qui fait toute la joïe dont je puis être capable : j'en mourrrai de plaiſir. J'ai déja un pié dans la foſſe : je voudrois y deſcendre avec cette derniere marque des bontés du Roi. Le deſir de mon fils n'eſt pas moins vif que le mien pour cette alliance. Vous avés commencé votre vie dans la ſocieté d'un homme dont l'admiration n'a jamais été alterée : faites que je finiſſe la mienne avec ce gage de votre amitié conſtante. Il eſt vrai, que mon reſpect pour vous étoit imité par tous ceux qui étoient admis dans cette ſocieté, dont vous feſiés les délices, Mais il

a été gravé dans mon cœur en caractères plus distingués, que dans tout autre : & sans prévoir la grandeur que la providence vous destinoit, je vous considerois, comme si je l'avois prévue. Je repasse avec plaisir ces heureuses années, passées avec vous : elles sont la consolation de celles que j'ai à passer encore. Vous m'auriés accordé alors ce que je vous demande aujourdhui : & vous me l'accorderés, Madame : car votre cœur n'est point changé. Je retrouve dans le mien toute la vivacité de mes desirs, malgré la pesanteur de mon corps : & je suis ranimé par l'espérance.

Vous avés donné un régiment à mon fils, vous lui avés donné des mœurs en entrant dans mes vues de douceur & de sévérité, vous l'avés bien mis dans l'esprit du Roi : il vous doit tout : sans vous, il eut été, bien des années, capitaine & libertin. Ne ferez-vous rien pour ma fille ?

LETTRE XX.

DE M. LE DUC DE RICHELIEU.

à Paris 19 avril, 1714.

VOTRE lettre, Madame, est pleine de sensibilité. J'ai versé des larmes de joie : & comment résister aux charmes dont

vous accompagnés les graces que vous faites mon bonheur : & quand je ſuis honteux de vous importuner, vous m'invités à vous importuner encore : mes vœux ſont remplis, & vos bontés pour moi ne ſont pas encore épuiſées. Jé ſens vivement un procédé ſi généreux. Que n'ai je de la ſanté ? je volerois où vous êtes, pour vous dire tous les ſentimens d'un cœur, qui eſt la ſeule partie ſaine de moi-même.

LETTRE XXI.

DE Me. LA DUCHESSE DE RICHELIEU.

Paris, 23 août, 1714.

MADAME, j'ai eu l'honneur de vous écrire cet hiver : vous m'avés fait la grace de me répondre que vous me plaigniés, & que vous n'aviés aucune part à ce qui s'étoit paſſé, que celle que vous preniés à ce qui regardoit Mr. le duc de Richelieu que vous honoriés de votre amitié depuis long-tems. Permettez-moi, Madame, de vous rendre compte de l'état actuel des choſes. Avant ſa derniere apoplexie, il eſt venu deux fois chez moi, dans le tems que je l'eſpérois le moins : il me parut fort touché de l'injuſtice qu'on m'avoit faite, & de tous les diſcours qui ont été répandus, ſans qu'il y ait donné lieu, quoiqu'ils aïent été dit en ſon nom. Il ne pouvoit aſſez me

répeter qu'il avoit été trompé : & depuis que sa santé est revenue, il est dans les mèmes sentimens. Il paroit fort occupé de son salut : il approche souvent des sacremens avec un esprit de pénitence & de recueillement : il m'a déja dit plusieurs fois qu'il étoit dans le dessein de venir loger dans ma maison au fauxbourg St. Germain. Oserois-je vous suplier, Madame, de me faire savoir ce que je dois faire ?

Il vous demande par ma bouche votre protection pour le couvent de la Présentation, dont Me. de Richelieu sa fille est prieure. Vous avés eu la bonté, Madame, de lui accorder une loterie. Mais elle n'a pas suffi : les bâtimens ménacent ruine. Il se trouve un fonds de lots non réclamés. Me. la princesse les a demandés au Roi pour les Enfans-trouvés. Mais la maison de la Présentation est dans un plus grand besoin. C'est une bonne œuvre que je vous propose, à vous, Madame, qui ne vivés que de cela.

LETTRE XXII.

DE M. LE MARECHAL DE VILLARS.

Les bontés dont vous m'honorés, me permettent d'espérer, Madame, que 1714.

vous ne desaprouverés pas la liberté que je prends de vous demander l'honneur de votre protèction dans l'extrémité où l'on dit M. de Beauvilliers. Vous avés bien voulu me dire, que je devois me trouver le plus heureux de tous les hommes, par les services que j'ai rendus au Roi & dans la guerre & pour la paix : & cela, après m'avoir mis en état de les rendre, en me servant auprès de lui. C'est par ces services, & par ces emplois que l'on peut espérer l'honneur d'entrer dans le conseil de nos Rois : & j'oserois me flatter de la place de M. de Beauvilliers, si vous aviés la bonté de penser qu'outre ces services de guerre, la derniere négociation, dont le succès a été assez heureux, est la troisiéme dont le Roi m'a fait l'honneur de me charger.

LETTRE XXIII.

DE M. DE MONTMORENCI-TINGRI.

Valenciennе, 7 Octoq. 1714.

MADAME, votre pieté seule peut excuser la liberté que je prends de vous importuner. Si vous saviés l'état où est réduit le chapitre des dames chanoinesses de Denain, vous leur accorderiés votre protection : car y a-t'il un bien que vous aïés pu faire & que vous n'aïés pas fait ?

Des dames de cette naiſſance, recommandables par leur pieté & par leur bonne conduite, expoſées à la miſere, hors d'état de continuer le ſervice divin ſuivant la fondation d'une princeſſe de France, m'ont paru dignes de vos bontés, d'autant plus que ce n'eſt pas leur mauvaiſe conduite qui les a réduites où elles ſont, mais les malheurs de la guerre. Je les ai vues de près, & j'oſe vous aſſurer, Madame, que ſans les graces du Roi & ſans votre puiſſante protection, cet illuſtre chapitre ne ſe pourra jamais remettre. Nous eſpérons, que vous en ſerés la reſtauratrice : ce qui eſt bien digne de vous. S. M. a eu la bonté de conſidérer les pertes que les dames chanoineſſes de Maubeuge ont faites, & de les honorer de ſes bienfaits. Celles ci n'en ſont pas moins dignes. Ce ſont les deux ſeuls chapitres en ce péïs-ci dans les terres de la domination du Roi : & ce ſont des établiſſemens ſi beaux, ſi utiles pour les gens de condition, que toute la nobleſſe de la province oſe eſpérer que S. M. voudra répandre ſes graces pour ſoutenir ces dames. Mais c'eſt ſur vous, Madame, que l'on fonde l'eſpoir principal de cette action, qui ne ſera point indigne d'avoir place dans toutes les graces que vous avés faites pour le bien du roïaume, & en particulier pour la nobleſſe, dont le ſou-

venir & la reconnoissance dureront à jamais.

LETTRE XXIV.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

21 nov. 1714. MADAME, j'ai attendu que votre santé fut rétablie, avant que de vous répondre.

Vous ne sauriés douter de ma sensibilité & plût-à-Dieu que vous puissiés connoître jusqu'où va ma reconnoissance !

Je demeurerai dans un silence entier, puisque vous le jugés à propos : je souhaite qu'il ait le même succès que celui de M. le prince de Rohan

Mais, Madame, s'il s'est tû, Madame d'Epinoi, en pressant pour elle, pressoit pour lui.

J'avoue que je croïois être dans la même conséquence, après ce que le Roi m'avoit fait l'honneur de me dire.

Je me suis trompé : & je le serai encore, si je réussis en ne disant mot, à moins que votre protection ne détermine le Roi, & que vous y aïés une attention suivie.

Achevez votre ouvrage, Madame : je vous dois la dignité que j'ai : & le fleuron essentiel qui y manque, ne peut y être mis que par vous.

C'est véritablement que je pense cela : & si vous m'abandonnés, la suite ne sera que trop voir que j'ai raison.

LETTRE XXV.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

L'Hiver, Madame, m'interdit la porte des églises pour ne vous y pas arrêter. 1 janvier, 1715.

Le suisse me refuse impitoïablement celle de votre antichambre.

Je suis donc forcé de recourir à la plume. Mais de quelle expression me servir pour vous dire toute l'étendue de ma reconnoissance ?

Vous dire que je préfére la marque de bonté que vous me donnés à toutes les dignités du monde ne répond point à mon gré à tout ce que je sens.

Je me tais donc, & vous laisse à juger de ce que pense un homme sensible, quand il reçoit une preuve de la protection, &, si j'ose le dire, de la bienveillance d'une personne comme vous.

Les restes de ma vie seront consacrés à vous honorer.

LETTRE XXVI.

DE M. LE DUC DE RICHELIEU.

Paris, 6 janvier,

J'AUROIS bien souhaité, Madame, de ne vous point fatiguer d'un sujet de peine & d'inquietude que j'ai eu avant ma seconde apoplexie. J'eus l'honneur de vous écrire que j'avois été trompé, & que je me tirerois mieux de ces deux attaques que du tort que M... avoit fait à ma bourse & à mes affaires. Il faut présentement, Madame, vous expliquer ce tort. Il m'a fait signer plusieurs actes & dispositions de mort, qu'il m'apporta tout dressés, par un desquels il s'est fait donner vingt mille francs. J'avois peine à signer un pareil acte, ne le pouvant faire en l'état de mes affaires : mais M..... qui étoit présent me dit de signer, & me recommanda fort le secret, & s'est rendu le dépositaire de tous ces actes qui me parurent très suspects. Après y avoir réflechi, j'ai écrit à M. Rouillé conseiller d'état, pour le prier de les redemander à M..... Il l'a fait, & lui a montré ma lettre : mais il l'a refusé, & lui a dit que c'étoit un dépôt qui ne paroîtroit qu'après ma mort. J'ai écrit à M..... & lui ai redemandé mon dépôt, le priant de me faire justice lui-même, si non, que je serois obligé de

la demander : & je lui ai envoïé copie de ce que je lui ferois ſignifier. Il répondit que le lendemain il me feroit réponſe : ce qu'il n'a pas fait. Je lui ai tenu parole : & je vous demande, Madame, la grace d'en rendre compte au Roi. Les courtiſans ſont ſuſpects pour dire la vérité, & ſurtout d'un abſent qui prêt à paroître devant Dieu eſt un homme que l'on ne compte plus pour rien. Ma ſanté, eſt auſſi bonne que je puis l'eſpérer ; je ne deſire la vie, Madame, que pour l'emploïer chrétiennement, & pour vous reſpecter plus long-tems. J'ai le cœur pénétré de reconnoiſſance de vos infinies bontés : & je vous ſuis dévoué juſqu'au dernier ſoupir.

P. S. Je vous prie de ſeconder les intentions droites que j'ai de péïer mes créanciers : ſans vous, je ne puis rien ; avec vous je puis tout.

LETTRE XXVII.

DE Me. LA DUCHESSE DE RICHELIEU.

MADAME, le triſte état, où je me trouve, dans la ſéparationde tout ce qui m'eſt cher, me fait croire que vous ne deſapprouverés pas que je vous ouvre mon cœur. J'ai ſouffert ſans murmure tout ce 15 *janvier* 1714.

qu'on a dit contre moi, quoiqu'il me fût aisé d'y opposer des preuves sans replique. Me. Cavoye a prononcé votre nom : il est trop respectable, & je vous suis trop dévouée, pour ne m'être pas soumise dans le moment. Serois-je assez malheureuse, pour que mon innocence ne vous fût jamais connue ? Je serai donc privée d'avoir l'honneur de me présenter à votre porte ! & le nom que vous avés agréé que j'eusse & que vous honorés de votre protection m'ôtera-t'il celle que vous accordés à toutes celles qui font leur possible pour s'en rendre dignes ? Ma fille a les mèmes sentimens, Madame : elle & moi conserverons toute notre vie le profond respect, &c.

LETTRE XXVIII.

DE M. LE DUC DE FRONSAC.

LA douleur dont je suis pénétré, Madame, me mèt au désespoir. Je suis exposé par mon âge à faire des fautes : je n'ai ni pere, ni mere, ni parent en état de les réparer : & si vous n'avés la bonté de m'en servir, & d'avoir pitié de moi, je me trouve absolument abandonné. Je n'avois que M. de Cavoye qui s'intéresât pour moi : & il ne veut plus en entendre parler. J'ai une

crainte mortelle d'avoir déplu au Roi : ce qui feroit pour moi le comble des malheurs. Je fuis prêt à réparer tous mes torts de toutes les manières les plus féveres : mais je vous fupplie, Madame, que je ne fois point perdu dans le public, & que M. de Cavoye veuille bien continuer à m'affifter de fes confeils. Je fuis fi vivement touché de l'etat où je fuis, & je me conduirai fi bien, qu'il n'aura jamais aucun fujet de plainte. Au nom de Dieu, Madame, foïés encore pour cette derniere fois ma caution : & daignez rappeller vos anciennes bontés pour mon pere & pour moi dans la fituation cruelle & malheureufe où je fuis. Croïez, Madame, qu'il faut que je fois bien fûr de moi-même pour donner une parole authentique de ma fageffe avenir à une perfonne comme vous. Je ne puis vivre heureux, fi je n'ai les bonnes graces du du Roi & les vôtres, fi vous faviés l'état où je fuis, je vous ferois pitié.

LETTRE XXIX.

DE M. LE DUC DE RICHELIEU.

LA lettre que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de vous, Madame, m'a fait plus d'impreffion que vous ne fauriés imaginer. Le refpectueux attachement que

à Vincennes, ce 13 sept. 1715.

j'ai pour vous, la reconnoiſſance que je dois à tant de bontés, toutes ſortes de raiſons m'engagent à changer de conduite. Je vous proteſte que je viens de me défaire de ma petite maiſon, & que je n'en aurai jamais. Et pour vous prouver, Madame, que je veux m'éloigner auſſi de Paris, je vais m'établir avec ma femme à Ruel pendant que le Roi ſera à Marli. Pardonnez-moi, Madame, l'extrême liberté que je prends d'oſer vous envoïer la lettre que j'écris au Roi, par où je le prie à genoux qu'il me permette de lui aller faire de Ruel quelquequefois ma cour, car j'aime autant mourir que d'être deux mois ſans le voir. Je ne me laſſerai jamais, Madame, de vous remercier des extrêmes bontés que vous avés pour moi : je me croirois deshonnoré ſi je ne profitois des bons conſeils que vous me donnés. Je vous demande, au nom de mon pere, de m'obtenir la grace que je demande au Roi : n'être pas bien dans ſon eſprit eſt ce qui me touche le plus. Monſieur de Cavoye vous rendra compte exactement de ma conduite : il ne me fera certainement pas de quartier, quand il la croira mauvaiſe. Il y a eu dans mes fautes plus d'étourderie que de malice. Je n'ai que dix-neuf ans ; & il eſt aiſé de voir que l'âge corrigera bien des defauts. Je vous ſupplie de ſonger

aussi que je suis un pauvre orphelin, qui n'ai plus d'autre azile que la cour, d'autre soutien que vos bontés.

LETTRE XXX.

DE M. LE MARQUIS DE CAVOYE.

Versaill. 28 avril, 1715.

M. le duc de Fronsac, que vous savés si bien aimer & si bien punir, continue à bien faire depuis les paroles qu'il vous a donnés : il a un si grand regret d'avoir déplu au Roi & à vous, Madame, que la vive douleur lui tient lieu de pénitence. Je vous conjure donc de ne le point abandonner, & d'emploïer toutes vos bontés pour le faire aller à Marly : ce sera pour lui une grande consolation. Trouvez bon, Madame, que je finisse par vous faire ressouvenir de M. de la Feuillade qui me fait une grande pitié. Vous avés toujours le cœur si compatissant, qu'on ne peut s'empêcher de recourir à vous. Vous me fites espérer la derniere conversation que j'eus avec vous, que vous ne cesseriés de lui rendre vos bons offices auprès de S. M. Nous n'oublierons jamais, ma femme & moi, que vous m'offrites d'engager Maintenon pour me faire grand maréchal des logis.

Nous nous rappellons avec un charme infini des bontés qui nous sont si glorieuses.

LETTRE XXXI.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

MADAME, recevez, s'il vous plait, ici mes très humbles remercîmens du mot que vous me fites l'honneur de me dire hier. Rien n'égale vos bontés : rien n'égale ma reconnoiſſance.

J'attendrai le ſuccès de ma priere avec tranquillité : je n'ajouterai aucune nouvelle démarche à celle que j'ai faite, que quand vous m'ordonnerés de le faire, ſans que je vous importune ſur le tems. Vous m'avés accordé votre protection pour me faire chevalier de l'ordre. J'en ai reſſenti les effets quand j'ai été duc. Vous acheverés, Madame, quand il vous plaira de me mettre au rang de tous mes camarades. Pour moi, je ne ſongerai toute ma vie qu'à marquer au Roi & à vous la reconnoiſſance de ce que je vous dois à l'un & à l'autre : trop heureux, Madame, ſi vous êtes auſſi perſuadée de mes ſentimens là-deſſus, que je le mérite.

LETTRE. XXXII.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

COMME il n'y a perſonne ici, Madame, de tous les concurrens & de tous les obſervateurs, j'ai profité dès aujourdhui de la liberté que vous m'avés rendue. J'ai eu l'honneur de parler au Roi, quand il eſt revenu de chez vous. J'ai expliqué mes raiſons le mieux que j'ai pu. Ses réponſes ont été les mèmes qu'il me fit il y a deux ans: & hors de m'accorder ſur le champ, il ne pouvoit rien ajouter à ce qu'il eut la bonté de me dire au mariage de mon fils. Tout eſt entre vos mains, Madame: j'en attends tout. L'anxieté où je ſuis, égale ma ſoumiſſion: c'eſt tout dire.

Mille & mille pardons, Madame, de tant d'importunités. Je reçois tant de marques de vos bontés, que je n'en parle plus, parce que je ne ſaurois trouver de terme qui me ſatisfaſſe.

En apportant cette lettre, Me. Cholet m'a remis celle que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. Je ne crois rien de fait: mais quand tout manqueroit, Madame, je ne me croirois pas engagé à moins de reconnoiſſance. Vos bontés valent plus que des dignités.

LETTRE XXXIII.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

REGARDEZ, s'il vous plait, Madame, ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire comme un compte que j'ai cru devoir vous rendre, & non comme la suite d'une prétention. Il faudroit, Madame, que je fusse devenu fou pour en avoir de nouvelles, je ne dis pas en cette occasion, mais de ma vie. Comblé des graces du Roi, au-delà de toutes mes espérances, je ne dois plus avoir d'autre objet que de lui marquer l'étendue de ma reconnoissance : &, en vérité, Madame, ce sont des sentimens gravés dans le fond de mon cœur. Il faudroit un volume pour vous mettre au fait de ce qui s'est passé. En gros, ce que j'ai eu l'honneur de dire au Roi n'a point été une demande : ç'a été la simple exposition, de l'avis de M. le Procureur-général, sans insister, répétant à tout moment que je ne demandois rien, & que j'étois comblé. Cela est bien éloigné, Madame, de ce qu'il me paroît que vous avés pensé. L'envie d'abréger, Madame, fait que je supprime tous les détails qui justifieroient ce que j'ai l'honneur de vous dire. Le Roi en sera éclairci

lui-même par la diligence que je vais faire pour hâter l'expédition des lettres patentes au nom de mon fils.

P. S. Quelques ménageres que ſoient les dames de St. Louis, elles doivent avoir préſentement beſoin d'épingles d'Angleterre & je ne veux point laiſſer preſcrire le droit que vous m'avés donné de les fournir.

LETTRE XXXV.

DE M. LE MARECHAL DE TALLARD.

CETTE peur de vous importuner, Madame, qui ne m'abandonne jamais, m'a empêché de vous rendre compte d'une converſation que j'eus hier avec le Roi. Mais le remords dont je ſuis tourmenté, depuis ce tems-là, de vous laiſſer ignorer quelque choſe de ce qui regarde votre ouvrage, l'emporte ſur ma retenue. J'ai cherché, dans tous les régiſtres de Paris, quelque exemple qui put donner lieu à la bonté qu'avoit S. M. d'agréer que la pairie, dont il vient de m'honorer, paſſât ſur ma tête, avant que de retourner à mon fils. Je n'en ai trouvé aucun : & j'eus l'honneur de dire au Roi en lui en rendant compte, que je ne demandois plus rien là-deſſus par rapport à moi : mais qu'en cas qu'il y trouvât plus

de convenance pour lui, d'avoir un homme de quelque expérience dans le Parlement, au lieu d'un jeune homme qui, avec toute la bonne volonté du monde, n'en pouvoit avoir encore : j'étois en état de lui fournir un expédient que m'avoit donné M. le procureur-général. Il m'ordonna de le faire : c'en eſt le précis, Madame, que je joins ici, pour que vous ſoïés inſtruite de ce qui s'eſt paſſé. Je ne veux me conduire que d'après vos ſages conſeils. Oſerois-je avouer, Madame, que ſi quelque choſe me conſole d'abuſer de votre loiſir, c'eſt la joïe que je reſſens d'avoir une nouvelle occaſion de vous aſſurer d'une reconnoiſſance, que je ne ſaurois pourtant bien exprimer ?

MEMOIRE.

Mr. le procureur-général dit que ſi le Roi veut faire paſſer la pairie ſur ma tête, pour n'aller à mon fils qu'après ma mort, il n'y a qu'un expédient ſolide, ſavoir, de créer une terre, que j'ai dans le voiſinage du duché d'Hoſtun, en duché & pairie, parce qu'il n'y a point de pairie ſans duché : qu'il ſoit dit dans les lettres-patentes de création, que c'eſt à condition qu'après ma mort elle ſera réunie à ladite duché d'Hoſtun, & que les

deux ne feront qu'une ſeule duché indiviſible. Par-là, ces deux duchés, qui ſubſiſtent à la vérité pendant ma vie, ne ſont qu'une après moi, parce que le même pouvoir qui les érige, en éteignant une dans les propres lettres d'érection, elles ne peuvent par conſéquent être regardées que comme un moïen de faire paſſer la pairie à moi. Il ajoute qu'il n'y a point de multiplication de rang, attendu que je ſuis déja duc, & que la choſe eſt ſans conſéquence, parce que c'eſt un cas ſingulier, & qui n'arrivera peut-être jamais.

LETTRE XXXI.*

DE M. LE MARQUIS DE PUISIEUX.

J'OSE vous ſupplier très humblement de vouloir bien faire attention aux raiſons contenues dans le mémoire que je joins ici. Je crains qu'il ne ſoit un peu long : mais il ne m'a pas été poſſible de m'exprimer en moins de mots. Vous avés toujours honoré, Madame, lévêque de Soiſſons de votre protection : mais j'oſe vous proteſter qne je ne parle pour lui en cette occaſion, qu'en vue du bien de l'égliſe. Mon frere, permettez-moi de vous

* On a joint ici ces lettres, parce qu'on ne ſavoit à quel recueil les raporter.

en dire ici un peu de bien, Madame, mon frere eſt un homme de bon entendement, d'un caractère d'eſprit très ſenſé : il l'a mème orné de toutes les belles connoiſſances : & ſon ſavoir eſt très étendu : il a une grande expérience de tout ce qui s'appelle gouvernement de diocèſe. Perſonne n'eſt plus capable que de lui réprimer tout ce qui s'appelle nouveauté dans la doctrine. Je ne vous parle point de ſa vertu. Elle eſt telle, Madame, que ſa vie, dès ſa plus tendre enfance, a toujours été irréprochable. Sa charité envers les pauvres a toujours été très grande, juſqu'à ſe dépouiller pour leur ſoulagement de tout ce qu'il a. Enfin, Madame, il me paroit que Dieu & l'égliſe ſeroient utilement ſervis, ſi mon frere, du poſte où il eſt, paſſoit à celui de Rheims. Il ne ſait aſſurement rien de tout ce que j'a l'honneur de vous écrire. Je ſuis mème très perſuadé qu'il ne m'avoueroit pas. Il eſt actuellement à Senlis, tenant l'aſſemblée provinciale de la métropole de Rheims : il ignore tour ce qui ſe fait ici.

LETTRE XXXVI.

DE M. DE VALINCOUR.

C'EST à vous, Madame, que je doi l'honneur qu'il a plu au Roi de m faire en me nommant pour ſuccéder à M

Racine

Racine : & j'eſpére que vous aurés la bonté de me continuer l'honneur de votre protection, dans la ſituation où je me trouve par la mort de M. Deſpreaux. Je prends la liberté de vous envoïer un mémoire, où je rends compte au Roi du peu de travail qui s'eſt fait, & de ce qui ſeroit néceſſaire pour le faire avancer plus qu'il n'a fait juſqu'à préſent.

Monſeigneur le comte de Toulouſe m'a ordonné, Madame, d'avoir l'honneur de vous dire, qu'il a cru devoir vous épargner la peine de parler au Roi la premiere d'une affaire qui eſt bien petite par rapport à toutes celles dont vous êtes accablée, mais qu'il eſpére que vous voudrés bien le ſeconder dans la demande qu'il a eu la bonté de faire.

Il me ſemble que vous me négligés fort, & qu'il y a long tems que vous ne m'avés demandé de graces. Eſt-ce que vous commencés à vous apercevoir que vous avés quelque crédit à la cour ? & croiez-vous vous y pouvoir ſoutenir ſans moi ? Quoiqu'il en ſoit, il y auroit beaucoup d'ingratitude à vous, Madame, d'oublier les ſervices importans que je vous ai rendus, & que je puis vous rendre encore, quand ce ne ſeroit qu'aux états de Brétagne, pour Mrs. des miſſions étrangeres. Cependant

je fais mille vœux par votre précieuſe ſanté, & pour le retour d'un tems auſſi tranquille, que celui où l'on diſoit que vous aviés de l'eſprit.

J'ai l'honneur de vous envoïer un eſſai de ce que vous m'avés fait l'honneur de me propoſer. Je tâcherai de faire mieux : mais je ne réuſſirai jamais, tant qu'on me croira janſéniſte. Je me ſouviens que Lully aïant un procès, qui lui tenoit fort au cœur, fit dire au Roi par M. Colbert, qui le preſſoit pour un opera, qu'il ne pourroit faire une note, que ſon procès ne fut jugé & gagné.

LETTRE XXXVII.

DE M. DE VALINCOUR.

Vrſailles, 13 juin.

IL y a, Madame, fort long tems que vous n'avés eu recours à ma protection, ni à mon crédit. Comme ni l'un ni l'autre ne vous ont jamais manqué dans les occaſions, je ſuppoſe que vous n'en avés plus beſoin, & que vous êtes aſſez bien à la cour pour que je puiſſe à mon tour avoir recours à vous. Souffrez donc, s'il vous plait, Madame, que je vous ſupplie très humblement d'avoir la bonté de me marquer ce que je dois faire dans une occaſion

où je voudrois bien ne point faire de faute. Voici de quoi il s'agit.

Un Irlandois, à qui j'ai autrefois procuré quelques ſecours, m'a amené pluſieurs officiers de ſa nation : gens de condition & de ſervice, qui croïent tous être en état de faire ſoulever l'Irlande avec un peu d'aſſiſtance. Il y en a même un, qui promet de faire livrer au Roi Londondery & le fort de Killemor, moyennant quatre mille piſtoles péïables après l'exécution.

Comme je n'ai ni le caractere ni l'habileté qu'il convient pour me mêler de ces ſortes d'affaires, & qu'il me ſemble même que c'eſt une eſpece de faute que d'en entendre parler ſans ordre, permettez-moi, s'il vous plait, Madame, de vous demander, ſi c'eſt à M. Chamillart ou à M. de Pontchartrain que je dois remettre les mémoires que m'ont donné les Irlandois. Ils prétendent, que pour garder le ſecret qui eſt très important, il ſeroit néceſſaire qu'on ne les vit point traiter avec aucun ſecretaire d'état : mais celui qui aura ſoin de cette affaire pourra aiſément prévenir cet inconvénient. Ils demandent auſſi avec grande inſtance, que l'on n'en donne aucune part à Milord Midleton, qui leur eſt très ſuſpect. Je ne ſais s'ils ont raiſon ou tort.

Vous voïés, Madame, avec quelle hu-

milité je renonce à la politique. Je ne dirois peut-être pas la même chose de la philosophie : & il y a des momens où je serois tenté de porter envie à la capacité & aux lumieres de M. de Messange, à quelque chose près. Mais du moins ne puis-je m'empêcher de lui envier l'honneur qu'il a de vous voir & de vous entendre, en des momens où vous n'êtes point enveloppée dans cette grande coëffe noire, qui vous dérobe aux regards du genre humain. Pour moi, Madame, qui suis accoutumé à ne traiter avec vous qu'au travers de ce nuage, je suis fort accoutumé à penser, toutes les fois que je le vois, qu'il renferme & qu'il cache plus de vertu, plus de graces, plus de bonté, plus de lumieres, que l'on n'en pourroit trouver dans toutes les femmes qui sont au monde. Il ne faut pas même beaucoup de foi pour croire tout cela, ni par conséquent, Madame, pour conserver les sentimens du profond respect, &c.

LETTRE XXXVIII.

DE M. DE VALINCOUR.

IL y a long tems, Madame, que j'ai appris par Me. de Caylus l'honneur qu'il vous a plu me faire, de penser à moi au

ſujet de la maladie de Mgr. le comte de Toulouſe. J'aurois déja eu celui de vous en faire mes très humbles remercîmens : mais j'attendois que j'euſſe quelque demande à vous faire. Car, avec les intelligences bienfeſantes, comme vous êtes, le meilleur moïen de remercier d'une grace reçue eſt d'en demander une nouvelle.

En voici une, Madame, qui ſe préſente naturellement. Ce n'eſt pas une petite entrepriſe : car le placet eſt horriblement long : & ſi le Roi avoit le choix, ou de lire ce que je prends la liberté de lui écrire, ou de me donner ce que je prends la liberté de lui demander, je ne doute pas que le dernier ne lui parût le plus commode. En cela, comme en beaucoup d'autres choſes, il ne feroit que reſſembler à Céſar, qui aïant ménacé un homme de le tuer, ajouta, *il m'eſt plus facile de le faire que de le dire.*

Mais, Madame, voici une lettre qui devient preſque auſſi longue que le placet. Permettez-moi pourtant de l'allonger encore pour vous repréſenter, qu'un ſeul mot du Roi, & qui ne lui coute rien, me peut rendre le plus heureux homme de ſon roïaume, & que votre protection peut me faire obtenir ce mot. Souffrez, Madame, que je vous la demande, non par aucun mérite qui me la puiſſe faire eſpérer, mais

par l'inclination générale que vous avés à faire du bien à tous ceux à qui vous en pouvés faire.

LETTRE XXXIX.

AU ROI.

SIRE, le S. Dandrezelle chèrche à vendre sa charge, suivant la permission que V. M. lui en a accordée. Si j'étois en état de la péïer, je ne demanderois d'autre grace, que la permission de l'acquerir avec l'honneur de devenir son domestique, la seule chose que je souhaite au monde. Mais, Sire, tout mon bien n'égale pas le prix de cette charge : j'ai une grosse famille : & je craindrois de tomber dans l'inconvenient du S. Bergeret, qui en aïant acheté une pareille est mort sans péïer ses créanciers.

Il y a vingt-trois ans, Sire, que sous les ordres de M. le comte de Toulouse, je suis chargé de tout ce qui regarde les prises. Il m'en a passé par les mains pour plus de deux cens millions. Beaucoup de gens y ont gagné des richesses immenses, en fesant de leur industrie ou de leur crédit un usage qui leur paroissoit légitime, & que je n'ai pas cru devoir suivre, parce qu'il me paroissoit douteux. Aussi oserois-je assurer V. M. que durant un si grand nombre d'an-

nées, & parmi une si grande multitude d'affaires où la moindre chose décide de la main levée ou de la confiscation, jamais il n'est arrivé chez M. le comte de Toulouse aucune méprise ni aucun sujet de plainte de la part des armateurs, ni des réclamateurs, & que j'ai toujours été en état de répondre de la fidelité & de la probité de mes commis comme de la mienne propre.

Oserois-je, Sire, supplier très humblement V. M. de m'accorder un brevet de retenue du prix de la charge du S. Dandrezelle, que je pourrois emprunter par ce moïen-là ? Diogene demanda un jour un écu à Alexandre : ce prince répondit que c'étoit trop peu pour Alexandre. Diogene demanda cent mille écus : & Alexandre répondit que c'étoit trop pour Diogene. En comparant V. M. à Alexandre, ma demande doit paroître fort modeste. Mais en me comparant à Diogene, elle pourra paroître téméraire : & en ce cas, je recevrai comme une grace le pardon que je vous supplie très humblement d'accorder à ma témérité.

LETTRE XL.

APRE'S vous avoir rendu mille très humbles actions de graces que je

vous dois de vous ſouvenir de moi en cette occaſion-ci, oſerois-je vous demander la même grace pour une infinité de petites affaires dont vous êtes accablée, parce que votre bonté & votre charité ne vous permettent pas de les négliger. Car vous ne vous contentés pas d'être comme cet Empereur, qui ne perdoit pas un jour : avide de faire du bien, vous ne perdés pas même une nuit. Peut-être, Madame, ſerois-je un aſſez bon ſécretaire de vos commandemens, pour une partie de ces détails. Du moins puis je vous offrir deux qualités eſſèntielles, la fidèlité & le ſecret. Je ne chercherois point à me donner par-là du crédit dans le monde : car aſſurément je ne le dirois à perſonne, Mais je me tiendrois trop heureux, ſi je pouvois me flatter de vous ſoulager de quelques peines, & de contribuer à la conſervation d'une ſanté, dont les nouvelles que j'apprends tous les jours m'allarment, & pour laquelle je donnerois la mienne. J'eſpére, Madame, que vous approuverés le reſpect & la modeſtie qui m'empêchent d'en aller ſavoir tous les jours des nouvelles à votre porte. Car je ne ſuis pas aſſez innocent pour ne pas ſavoir me faire honneur, ſi j'en avois envie, de paſſer trois ou quatre fois par jour dans votre antichambre avec un air fort

empressé, & d'en sortir avec grand bruit & avec un visage gai, ou triste, selon que votre santé seroit plus ou moins bonne. Cela feroit son effet parmi les courtisans, & même jusques dans mon petit domestique. Car je ne suis jamais bien servi de mes valets, que le jour qu'ils m'ont vû entrer chez vous. Cela arrive rarement : mais outre que je suis ennemi de tout ce qui a le moindre air d'affectation, je craindrois qu'à la fin il ne m'arrivât la même chose qu'à une bonne femme, dont je ne puis m'empêcher de vous faire le conte. C'étoit la femme d'un Artisan, qui s'étoit prise d'affection pour Me. de Longueville. Un jour elle trouva dans l'antichambre de la princesse malade une grande femme avec un habit fort uni, des manches fort longues, une grande coëffe noire, mais qui n'étoit point du tout mise comme la vôtre, Madame : la bonne femme s'approche & demande des nouvelles de la princesse : la grande femme noire ne daigna pas lui faire la moindre réponse. L'autre croïant que tout étoit perdu, se mit à faire de grands cris : la grande femme noire importunée, dit à un valet de chambre : *faites moi sortir cette pleureuse : c'est bien à une begueule comme cela à être en peine de la santé de Me. de Longueville !*

LETTRE XLI.

26 Août 1714.

J'Espere, Madame, que selon votre justice ordinaire vous me saurés quelque gré de vous avoir épargné la lecture d'une ou deux lettres inutiles. Tous ceux qui sont à portée d'avoir l'honneur de vous écrire n'en usent peut-être pas de même, & je doute qu'aucun d'eux vous donne matière à lui faire le même reproche qu'Auguste fesoit à Horace : *Pourquoi m'écrivez-vous si rarement ? craignez-vous qu'il ne vous soit honteux que la postérité sache qu'il vous a été permis d'être en quelque commerce avec moi ?* Pour moi, Madame, je ne crains point cette honte : mais je craindrai toujours celle d'abuser d'un tems aussi précieux & aussi utile que le vôtre. L'affaire dont il vous a plû me faire l'honneur de me charger, n'est pas sans beaucoup de difficultés, par la mauvaise disposition & peut-être par un peu de prévention où est M. le maréchal de Château-Renaud sur le sujet de M. Duval-Pinart.

Voilà les pieces du procès. Ce n'est pas, Madame, afin que vous lisiés ces paperasses-là, mais afin que vous les remettiés à la dame de St. Cyr, qui vous a présenté le mémoire. Elle pourra envoïer ces lettres sous le secret à M. Duval-Pinart, afin qu'il lui réponde juste sur les difficultés qui y sont

contenues, en lui recommandant ſur tout de marquer préciſement & ſimplement la vérité, qui ne doit jamais, Madame, vous être déguiſée, pour quelque intérêt que ce puiſſe être.

Voilà, Madame, le premier de tous ceux que vous avés mis ſous l'honneur de ma protection, qui n'en ait pas reſſenti de prompts effets : & cela fait voir qu'il faut que ſon affaire ſoit bien difficile.

Je dois même, Madame, avoir l'honneur de vous faire obſerver, que par un petit mot qui eſt dans la lettre du maréchal & que j'ai marqué de craïon rouge, il ſemble inſinuer que ces ſortes de nominations ne regardent que le commandant de la province, & non le gouverneur.

LETTRE XLII.

DE M. DE VALINCOUR.

JE ſens, Madame, comme je dois, les marques de bonté que j'ai reçues de vous : je ne les oublierai de ma vie. Trouvez bon que je vous en marque ma reconnoiſſance, en la manière que je le puis, c'eſt à dire, en prenant part à votre douleur, quoique je ſois accablé de la mienne. N'étant plus à portée de recevoir des marques de votre

4 ſept. 1715.

protection, je dois passer le reste de ma vie à me souvenir de celles que j'en ai reçues. Vous avés eu deux fois la bonté d'empêcher auprès du Roi ma ruine totale, qui m'étoit préparée par le même homme : une fois pour avoir trop soutenu contre lui les intérêts du Prince à qui je suis attaché, & une autre fois, parce qu'il crut faire sa cour en m'accusant d'être janséniste, quoiqu'il fût assuré du contraire. J'étois perdu sans vous, & je ne dois jamais l'oublier : & cela tient plus de place dans mon cœur, que tout le bien que vous auriés pu me faire.

LETTRE XLIII.

DE M. LE DUC DU MAINE.

à Paris, 21 sept. 1716.

NOus sommes, Madame, dans des transes continuelles, sur la santé du Roi, au milieu de toutes les maladies dont on se trouve environné. Comment prendre quelque chose sur soi dans une occasion de cette importance ? On tremble des suites que pourroit avoir une transplantation. Nous prenons toutes les précautions possibles contre les communications suspectes : & nous nous abandonnons du reste avec soumission à la providence. Le régent les a poussées plus loin que personne en défen-

dant à ceux qui approchent S. M. toutes visites au Palais-roïal. Il s'est interdit à lui-même les Thuilleries, quoiqu'il ne voïe point son fils : cette petite vérole de M. le duc de Chartres qui va pourtant à merveilles, & qui n'est, Dieu merci, accompagnée d'aucun accident, nous est venue bien mal à propos : elle me sépare de M. le duc d'Orléans, qu'il est bon de tenir de près, sur-tout dans un tems de crise, où il y va du tout pour nous. Notre confiance est donc dans le Seigneur, qu'il fait souvent résulter le bien de ce que les hommes croïent un mal. Nous sommes charmés de Me. de Villette : & comme c'est à vous que nous la devons, il est bien juste de vous en informer, l'ingratitude n'aïant jamais été notre partage.

LETTRE XLIV.

DE Me. LA DUCHESSE DU MAINE.

Paris, 6 Mai, 1717.

QUOIQUE je connoisse votre indifférence, Madame, sur la plûpart des choses du monde, je crois pourtant que le mariage de Mlle. de Noailles est une de celles où un compliment peut être le mieux placé. Le mérite du prince Charles est, je vous assure, aussi estimable que sa naissan-

ce : & il conſerve, pour la mémoire du feu Roi, une vénération qui doit lui rendre un bon office auprès de vous. Occupée d'une affaire qui doit décider de l'état de ma famille, inquiete avec raiſon ſur le voïage de Hongrie, pénétrée de mille chagrins divers, je retrouve ma vivacité ordinaire pour prendre part à votre joïe. Je vous demande la continuation de votre amitié, & quelque part en vos prieres, qui ne peuvent qu'être exaucées par ce grand Dieu, que vous ſervés ſi bien. M. le Duc a recommencé à faire des ſiennes, c'eſt-à dire, à tenir de mauvais diſcours qui importunent, mais qui n'effréïent point.

LETTRE XLV.

DE M. LA DUCHESSE DU MAINE.

A M. LE DUC DE VENDOME.

1710. S'IL m'étoit auſſi facile de faire une belle lettre qu'il vous eſt aiſé de retablir les Rois, que d'heureuſes penſées je vous envèrrois ſur la grande nouvelle que nous apprenons de Villaviciosa ! Mais il s'en faut bien que je n'aïe une facilité ſi rare & il vous eſt plus aiſé de gagner une bataille, qu'à moi d'écrire un trait d'eſprit Je me ſouviens d'ailleurs fort à propos du

proverbe : *à grands Seigneurs peu de paroles.* Les plus grands de tous les ſeigneurs, ſelon moi, ſont les vrais héros. Ainſi je dois vous dire plus laconiquement que perſonne, que vous êtes, l'homme de l'univers le plus comblé de gloire, le plus aimable, le plus aimé de tous les honnêtes gens, & de votre famille, & que de tous ceux qui la compoſent je ſuis celle qui vous aime le plus, & qu'en vous préférant à tout, je ne crois faire que mon devoir.

LETTRE XLVI.

DE M. LE MARECHAL DE VILLEROY, A ME. DE GLAPION.

Villeroi, 5 juin, 1720.

QUE je ſuis offenſé, Madame, que vous ſoyez étonnée des attentions que j'ai aux intérêts de Mlle. d'Aumale! n'eſt-ce pas la même perſonne qui a été honorée des bonnes graces du feu Roi & de ſa confiance? & n'a-t'elle pas été auprès de Me. de Maintenon juſqu'au dernier moment de ſa vie avec une fidèlité & un deſintéreſſement dont il n'y a point d'exemple Penſe t'on aſſez mal à St. Cyr pour croire qu'un homme, comblé de graces, d'honneurs, de bienfaits, & plus que tout

cela, de la confiance du feu Roi, puisse jamais lui manquer en actions, ni en pensées ?

Je vous assure, Madame, qu'on est comblé de satisfaction des premiers momens que le Roi a passés chez vous. Que, sera-ce, quand il aura vu tout l'intérieur de votre maison ? Je vous renvoie les choses précieuses qu'on m'a apportées. Elles viennent du feu roi : il s'en est servi : en faut-il davantage pour les rendre estimables ? je ne saurois trop en rassembler.

Feu M. de Meaux étoit admirable en tout pénétré de la foi la plus vive, brulant du désir d'en pénétrer les autres : & de quelle manière exprime-t'il ses sentimens ! Qu'on seroit heureux d'être aussi persuadé qu'il l'étoit des vérités de la religion ! Je voudrois être aussi soumis que convaincu. M. d'Ormesson est un homme merveilleux Il joint aux qualités essentielles les manières les plus honnêtes.

Le magnifique & ingenieux présent que vous avés fait au comte de Sault est arrivé entier. Quel plaisir d'y retrouver des personnes de connoissance ! L'enfant a résisté à la passion de tout détruire : il y a eu des gestes d'admiration, des regards de plaisir : des exclamation de joïe : les mains seules ont été immobiles. Si vous voyés tout

ce

ce qu'il montre d'eſprit, & tout ce qu'il en promet, vous ne ſeri[illegible] point ſurpriſe de cette marque de ſageſſe. Vos novices ſont des fées. Pour moi, quand je me repréſente Me. de Glapion, au milieu de ces jeunes perſonnes, les excitant au travail, il me vient une foule de comparaiſons : mais comme elles ſont ou trop ſaintes ou trop profanes, je les paſſe pour ne point offenſer votre religion, votre humilité. Mille reſpects à toutes vos dames, & combien pour vous !

LETTRE XLVII.

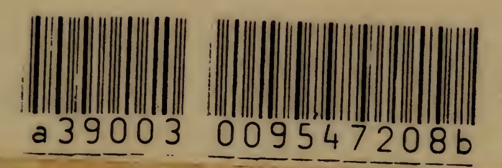
DU MEME A LA MEME.

JE vous ſuis ſenſiblement obligé, Madame, du détail que vous me faites des deux viſites dont la Reine vous a honorées. Rien ne me confirme davantage les louanges qu'on lui donne, que les marques de bonté & de diſtinction que vous en avés reçues, pendant le peu de tems que vous avés eu le bonheur de la poſſéder. Combien ſon inclination augmentera-t'elle pour votre ſainte & roïale communauté, à meſure qu'elle connoîtra particuliérement les perſonnes qui la compoſent ? Plus elle ſera informée des grandes & héroïques qualités du feu Roi, plus ſon attachement augmen-

tera pour le Roi, & lui fera ſentir qu'elle doit lui repréſenter ſans ceſſe les exemples de ſon biſaïeul, pour le rendre héritier de ſes vertus, comme il l'eſt de ſes royaumes. Vous êtes toutes ſi pénétrées de ces vérités-là, & ſi attentives à remplir vos devoirs, que vos paroles & vos actions tendront toutes à rapeller les belles actions du grand Roi que nous avons perdu. Souffrés que je ne réponde rien de plus aux lettres que vous m'avés écrites : il faut pouvoir épancher ſon cœur avec plus de liberté pour expliquer la vivacité & la ſincérité de ſes ſentimens. La ſituation où je me trouve eſt plus douce & plus tranquille, que celles où vous me ſouhaiteriez, & où je ne me deſire pas. J'ai trop d'expérience des affaires du monde, pour ne pas prévoir que je n'aurois pas un moment de repos, ſi je me trouvois à portée de parler & d'agir comme il convient à un homme de mon âge, dans la place où j'ai été, qui me met dans l'obligation d'oſer dire tout ce qu'il convient que le Roi ſache pour l'honneur de ſon regne. Je ne doute pas, que M. de Fréjus, à meſure qu'il s'élevera, n'inſpire au Roi de protéger le plus utile couvent du roïaume. Mon Dieu, Madame, qu'une longue vie eſt accompagnée de peines & de tourmens! & qu'on a eu raiſon de dire, que

perſonne n'accepteroit la vie, ſi l'on en ſavoit les conditions ! la mienne finira bientôt. Toute ſainte religieuſe que vous êtes, & quelque envie que j'aïe de devenir ſaint j'oſe vous dire, (& à quatre vingt-deux ans cela doit être permis) que je ſuis avec un tendre & fidèle attachement, tout à vous M. le curé de St. Paul me le pardonnera, s'il lui plait.

Fin du Tome ſeptiéme.


a39003 009547208b

